

NEOPHILOLOGICA

28



WYDAWNICTWO
UNIWERSYTETU ŚLĄSKIEGO
KATOWICE 2016

NEOPHILOLOGICA

volume 28

Études sémantico-syntaxiques des langues romanes

sous la rédaction de
Wiesław Banyś

en coopération avec
Katarzyna Kwapisz-Osadnik et Fabrice Marsac

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
Katowice 2016

RÉDACTEUR EN CHEF

WIESLAW BANYŚ

Université de Silésie, Katowice

COMITÉ SCIENTIFIQUE

DENIS APOTHÉLOZ

LAURA CALABRESE

GASTON GROSS

KATARZYNA KWAPISZ-OSADNIK

FABRICE MARSAC

SALAH MEJRI

EWA MICZKA

TERESA MURYN

MICHELE PRANDI

DAN VAN RAEMDONCK

JOANNA WILK-RACIĘSKA

Université Nancy 2, FR

Université Libre de Bruxelles, BEL

Université Paris 13, FR

Université de Silésie, Katowice, PL

Université d'Opole, PL

Université Paris 13, FR

Université de Silésie, Katowice, PL

Université Pédagogique, Cracovie, PL

Université de Bologne, IT

Université Libre de Bruxelles, BEL

Université de Silésie, Katowice, PL

RAPPORTEURS

XAVIER BLANCO

B. KRZYSZTOF BOGACKI

PIERRE-ANDRÉ BUVET

JEAN-PIERRE DESCLÉS

BARBARA HLIBOWICKA-WĘGLARZ

ALICJA KACPRZAK

GEORGES KLEIBER

MARCELA ŚWIĄTKOWSKA

GRAŻYNA VETULANI

Université Autonome de Barcelone, ESP

Université de Varsovie, PL

Université Paris 13, FR

Université Paris-Sorbonne, FR

Université Marie Curie-Skłodowska, Lublin, PL

Université de Łódź, PL

Université de Strasbourg, FR

Université Jagellone, Cracovie, PL

Université Adam Mickiewicz, Poznań, PL

CORRECTION D'ANGLAIS

Anna Drzazga

CORRECTION DE FRANÇAIS

Ewa Ciszewska-Jankowska

CORRECTION D'ESPAGNOL

Cecylia Tatoj

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Anna Czekaj aniagrigowicz@interia.pl

Beata Śmigelska bsmigelska@wp.pl

Institut des Langues Romanes et de la Traduction

Université de Silésie

ul. Grotta-Roweckiego 5

PL — 41-205 Sosnowiec

Publikacja jest dostępna także w wersji elektronicznej / Accessible aussi sous forme électronique :

Central and Eastern European Online Library

www.ceeol.com

Śląska Biblioteka Cyfrowa

www.sbc.org.pl

TABLE DES MATIÈRES

Elodie BAKLOUTI, Fabrice HIRSCH : Mise en parallèle des dimensions linguistiques et prosodiques de l'ironie	9
Ewa CISZEWSKA-JANKOWSKA : Emplois particuliers du futur simple et leurs équivalents polonais	18
Françoise COLLINET : Anaphores argumentatives. Entre l'axe sémantico-pragmatique et l'axe rhétorico-discursif	34
Ivana DIDIRKOVA, Ľubomíra ŠTENCLOVÁ, Fabrice HIRSCH : De la perception des disfluences normales et sévères à leurs origines articulatoires	47
Katarzyna GABRYSIAK : Structures rhétorico-lexico-syntactiques dans l'écrit scientifique	60
Aude GREZKA : Classes et relations sémantiques : l'exemple du verbe <i>regarder</i>	72
Alicja HAJOK : À propos de quelques structures lexico-syntactiques du type dit comparatif dans un texte scientifique	98
Michał HRABIA : Le <i>ne</i> explétif dans la traduction automatique	109
Anetta KOPECKA, Katarzyna JANIC : Dénomination des couleurs artistiques et décoratives en polonais	122
Svetlana KRYLOSOVA, Valentin TOMACHPOLSKI : Du problème de la description lexico-graphique des dénominations chromatiques	147
Lichao ZHU : Le défigement dans les schémas prédictifs	162
Lucyna MARCOL-CACON : Tipologia e traduzione dei verbi di moto italiani — analisi semantica	176
Teresa MURYN : Comment apprivoiser l'inférence ? Quelques remarques sur le modèle consécutif intensif	193
Małgorzata NIZIOŁEK : La construction <i>se faire entendre</i> — quelques pistes de recherches dans le corpus des textes fantastiques	208
Aleksandra PALICZUK : <i>Paese che vai, usanza che trovi</i> . La concettualizzazione del <i>paese</i> in italiano	220
Ewa PIROGOWSKA, Renata PAWŁOWSKA : La perception et la construction de l'identité des sujets communicants dans l'espace virtuel	231
Monika SULKOWSKA : Perception et acquisition du figement lexical en langue maternelle	246

Barbara TARASZKA-DROŻDŻ : La dimension axiologique des extensions sémantiques de <i>clair</i> et <i>sombre</i>	256
Irina THOMIÈRES : Les noms de sons et d'odeurs en russe. Valeurs et emplois	273
Aleksandra ŻŁOBIŃSKA-NOWAK : <i>De main en main / de mano a mano</i> — essai de classe- ment et de traitement didactique des unités figées se référant au lexème <i>main</i> en français et <i>mano</i> en espagnol en vue de l'enseignement de la phraséologie à des locuteurs non- nativs	286

CONTENTS

Elodie BAKLOUTI, Fabrice HIRSCH: Connection between prosodic aspect and linguistic aspect in irony	9
Ewa CISZEWSKA-JANKOWSKA: Special uses of the Future Simple Tense and their Polish equivalents	18
Françoise COLLINET: Argumentative anaphora. Between semantic-pragmatic and rhetoric-discursive axes	34
Ivana DIDIRKOVA, L'ubomíra ŠTENCLOVA, Fabrice HIRSCH: From perception of normal and stuttering-like disfluencies to their articulatory origins	47
Katarzyna GABRYSIAK: Rhetoric-lexical-syntactic structures in a scientific text	60
Aude GREZKA: Classes and semantic relations: the example of the verb <i>regarder</i>	72
Alicja HAJOK: A propos several lexical and semantic structures in scientific text	98
Michał HRABIA: The ‘ne’ <i>explétif</i> in machine translation	109
Anetta KOPECKA, Katarzyna JANIC: Denomination of artistic and decorative colors in Polish	122
Svetlana KRYLOSOVA, Valentin TOMACHPOLSKI: Color terms: problem of the lexicographical description	147
Lichao ZHU: The defrozeness in predicative schemes	162
Lucyna MARCOL-CACOŃ: Typology and translation of Italian verbs of motion — semantic analysis	176
Teresa MURYN: How to tame inference? Some remarks on result clauses expressing intensification	193
Małgorzata NIZIOŁEK: <i>Se faire entendre</i> construction — lines of research in the corpus of fantasy texts	208
Aleksandra PALICZUK: “When in Rome, do as the Romans do”. The conceptualization of <i>paese</i> (‘country’) in Italian	220
Ewa PIROGOWSKA, Renata PAWŁOWSKA: How is the identity of communicating agents perceived and construed in the Internet-mediated communication?	232
Monika SUŁKOWSKA: Perception and acquisition of phraseological units in a native language	246

Barbara TARASZKA-DROŻDŻ: The axiological dimension of semantic extensions of <i>clair</i> and <i>sombre</i>	256
Irina THOMIÈRES: Nouns of sounds and nouns of smells in Russian. Semantic properties and uses	273
Aleksandra ŹŁOBIŃSKA-NOWAK: <i>De main en main / de mano a mano</i> — an attempt of classification and didactic approach to phraseological units containing the French lexeme <i>main</i> and its Spanish equivalent <i>mano</i> for the needs of teaching phraseology to non-native speakers	286



Elodie Baklouti, Fabrice Hirsch

*Université Paul Valéry
UMR 5267 Praxiling, CNRS,
Montpellier, France*

Mise en parallèle des dimensions linguistiques et prosodiques de l'ironie

Abstract

As part of this paper we want to question the possible link between prosody and linguistic realization of irony. In other words, we want to determine if the speaker who utters an ironic statement transmits prosodic signals to allow his interlocutor to recognize the irony. Indeed, in the literature on the subject, many authors believe that, in some contexts, prosody is the only indication of the interlocutor's recognition of irony (Eggs, 2009 for ex.). Some researchers even speak of intonation peculiar to irony (Fonagy, 1991). The existence of this specific intonation, however, has never been demonstrated, as no real consensus exists on the subject in the literature. Thus, Bryant and Tree (2005) showed that only rhythmic aspects play a major role in the production of an ironic statement. According to these, a slower speed would be the only prosodic feature associated with irony. To verify or refute these assumptions and assess the nature of the relationship that may exist between prosody and linguistic realization of irony, we intend to base our argument on an experiment conducted on a group of speakers we asked to read a statement categorized as ironic, then we asked them to read the same statement categorized as neutral.

Keywords

Irony, linguistics, prosody

1. État de l'art

1.1. La prosodie

La prosodie se définit généralement comme l'étude du rythme et de l'intonation dans la parole. En d'autres termes, une étude prosodique est susceptible de porter sur tous les éléments suprasegmentaux présents dans un signal de parole. La durée

des segments, qui impacte le débit de la parole, la fréquence fondamentale, responsable de la sensation de hauteur, l'intensité, procurant la sensation de puissance vocale, sont les paramètres les plus généralement utilisés en vue de décrire les variations de cadences et de mélodie dans un énoncé (Lacheret, 2011 : 28).

Plusieurs fonctions sont généralement attribuées à la prosodie (Martinet, 1960 : 108) : celle-ci permet notamment de distinguer une phrase affirmative d'une phrase interrogative, raison pour laquelle il est possible de parler de fonction distinctive. Le rythme et l'intonation peuvent également être utiles en vue de hiérarchiser syntaxiquement un énoncé ; on parlera alors de fonction démarcative. Enfin, la prosodie peut également avoir une fonction expressive, dans la mesure où elle permet de laisser transparaître une émotion ou encore de donner une connotation à un énoncé (Léon, 1993 : 38). Par conséquent, il est permis de penser qu'un sens secondaire donné à un énoncé peut être marqué d'un point de vue rythmique et/ou intonatif.

1.2. L'ironie

D'un point de vue rhétorique, l'ironie peut se définir comme un « énoncé par lequel le locuteur dit le contraire de ce qu'il veut faire entendre » (Fontanier, 1977 : 145). Dans le cadre de notre article, on parlera plus spécifiquement d'ironie pour désigner un écho implicite qui est fait à un énoncé dont le locuteur veut marquer le manque de pertinence, voire l'absurdité (Sperber, Wilson, 1978 : 409) : « le locuteur fait écho à une proposition d'une manière propre à manifester qu'il la désapprouve soit parce qu'elle manque de vérité (et partant de pertinence), soit parce qu'elle manque directement de pertinence ». C'est à partir de ces définitions que nous avons pu former des énoncés ironiques pour la constitution d'un corpus dit « naturel ». De nombreux linguistes partent du principe que l'ironie est marquée prosodiquement (Kerbrat-Orecchioni, 1980 ; Eggs, 2009). Cette affirmation repose pourtant uniquement sur une appréhension empirique de l'ironie. À l'heure actuelle, aucune étude ne démontre formellement que le locuteur marque son ironie par des signaux prosodiques. Partant du fait que l'ironie s'énonce de manière indirecte, on peut postuler que des éléments non-verbaux, dont la prosodie, participent à sa reconnaissance, raison pour laquelle notre étude vise à analyser la relation entre le rythme et l'intonation d'une part et la réalisation linguistique de l'ironie d'autre part. Anne Karpf évoque justement le fait que trop peu d'études linguistiques prennent en considération cette dimension prosodique ou « vocale » dans l'étude de la production de sens des énoncés, la mise en lien des plans linguistique et prosodique étant pourtant essentielle dans le processus de la communication humaine : « La plupart des études linguistiques sur la conversation laissent de côté le véhicule qui la rend possible. Voix et discours sont traités à l'identique, et le discours l'est à peine davantage qu'un simple langage parlé. Le langage parlé est considéré com-

me porteur essentiel du sens, comme si la voix n'était que le véhicule des mots, la force qui gouverne la direction et la vitesse d'une phrase. Nous décortiquons le langage pour en débusquer le sens sémantique, puis nous jetons la voix comme nous nous débarrasserions d'un détritus » (Karpf, 2008 : 245).

1.3. Objectif et hypothèse

L'objectif de ce travail sera de vérifier l'existence d'une « prosodie de l'ironie » en parole dite « normale ». En d'autres termes, nous nous poserons la question de savoir s'il existe une prosodie de l'ironie. Notre hypothèse est que les locuteurs pourraient s'aider d'une intonation particulière pour faire passer de l'ironie, notamment lorsqu'un énoncé est ambigu. Le rythme et l'intonation aiderait ainsi à faire passer un sens supplémentaire en direction de l'interlocuteur.

2. Méthodologie

2.1. Le corpus

Dix locuteurs (5 hommes et 5 femmes) ont été enregistrés dans une chambre insonorisée en train de prononcer 10 phrases sur un ton neutre puis sur un ton ironique. Pour chaque phrase, un contexte était initialement présenté à l'écrit. Ce contexte pouvait faire en sorte d'obtenir soit une phrase sur un ton neutre (en a), soit une phrase sur un ton ironique (en b), comme il est possible de le constater dans le cas suivant :

(a) Paul et Martin finissent leur café lorsque une jolie serveuse vient leur demander s'ils souhaitent prendre autre chose. Ils répondent négativement et Paul en la regardant s'éloigner, admiratif, dit à Martin :

— Elle est vraiment belle.

(b) Paul et Martin sont venus s'asseoir à la terrasse d'un café dans lequel Paul a croisé une serveuse qu'il a trouvée superbe, ce qu'il n'a pas manqué de dire à Martin. Alors qu'ils se sont rendus dans ce café afin que Martin constate la beauté de celle-ci, une serveuse aux traits disgracieux vient leur demander s'ils souhaitent prendre quelque chose. Ils répondent négativement et Martin en la regardant s'éloigner, s'adresse à Paul ironiquement :

— Elle est vraiment belle.

Ainsi, on observe qu'en (a) aucune discordance ne s'instaure entre la description du contexte par le narrateur (dont le locuteur intérieurise la voix), utilisant l'adjectif subjectif axiologique positif *jolie* pour qualifier la serveuse et le discours de Paul *elle est vraiment belle*, faisant usage de l'adjectif *belle*, axiologique positif pour décrire la même serveuse. Le discours de Paul semble en adéquation avec la réalité perçue comme objective selon la description contextuelle. En (b), on observe au contraire une discordance entre la description objective de la serveuse qualifiée par le complément du nom *aux traits disgracieux*, contenant l'adjectif épithète axiologique négatif *disgracieux* et la façon dont Martin qualifie la serveuse par l'énoncé exclamatif *elle est vraiment belle*. On y trouve en effet l'adjectif subjectif axiologique positif *belle* intensifié par l'adverbe *vraiment*. En outre, les adjectifs *disgracieux* et *belle* sont dans une relation d'antonymie. L'énoncé (b) est donc conforme à la définition rhétorique de l'ironie comme antiphrase. Mais la composante de l'écho est également présente. En effet, en (b), il s'agit aussi pour Martin de faire écho au discours de Paul, qui apparaît sous la forme d'un discours indirect dans le texte : *il n'a pas manqué de dire à Martin [qu'il l'a trouvée superbe]*. Martin, en disant *elle est vraiment belle*, reproduit le discours de Paul afin d'en montrer le manque de pertinence dans le contexte d'énonciation : la serveuse a les traits disgracieux. Une fois le corpus enregistré, un test de perception, nécessitant l'utilisation du logiciel Perceval, a été réalisé auprès de 10 auditeurs afin de vérifier que les phrases qui devaient être prononcées sur un ton ironique étaient catégorisées de la sorte par un jury naïf. Seules les phrases perçues comme étant ironiques ont fait l'objet de notre étude.

2.2. Analyse prosodique

Les phrases du corpus de parole dite « normale » ont été analysées à l'aide du logiciel Praat et de Prosogram. Le premier programme cité a permis notamment de relever les éventuels ajouts et de calculer le débit moyen par phrase, tandis que Prosogram a été employé en vue d'obtenir un suivi de la fréquence fondamentale (valeurs données en demi-tons).

3. Principaux résultats

3.1. Résultats en parole dite « normale »

Les figures 1 et 2 présentent la phrase *Tu es en avance* prononcée par le locuteur Michel respectivement sur un ton neutre et sur un ton ironique. Comme il est possible de le constater, la phrase de la figure 1 est produite sur un ton relativement

plat avec une baisse de la fréquence fondamentale, correspondant à l'accent final du français, sur la dernière syllabe. Aucune proéminence n'est visible ici. Concernant la même phrase produite sur un ton ironique, on observe un pic de F0 sur la première syllabe du mot *avance* qui constitue l'élément rhématique de l'énoncé. S'ensuit une baisse de la fréquence fondamentale sur la dernière syllabe du même mot.

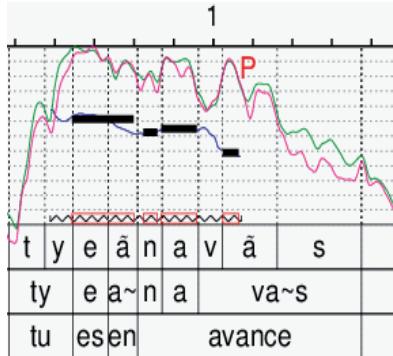


Figure 1. *Tu es en avance* prononcé sur un ton neutre

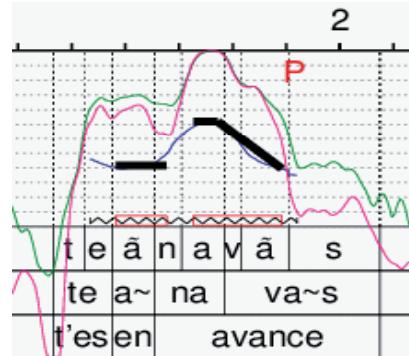


Figure 2. *Tu es en avance* prononcé sur un ton ironique

Notons que ce schéma, consistant à observer une proéminence sur l'élément rhématique d'un énoncé produit sur le ton ironique, est celui qui est revenu le plus régulièrement dans notre corpus. Par ailleurs, lorsque l'élément rhématique est accompagné d'un adverbe modalisateur, on remarque un déplacement de l'accent sur ce même adverbe. C'est le cas pour les figures 3 et 4 qui représentent la phrase *Elle est vraiment belle* produite par le même locuteur à nouveau sur un ton neutre puis sur un ton ironique. Si, dans le premier cas, on relève à nouveau une intonation plate se terminant par une baisse de F0 sur la dernière syllabe, la phrase produite ironiquement se caractérise par une montée de la fréquence fondamentale sur

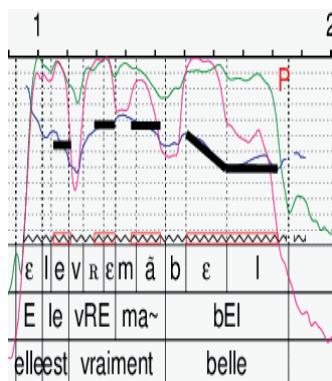


Figure 3. *Elle est vraiment belle* prononcé sur un ton neutre

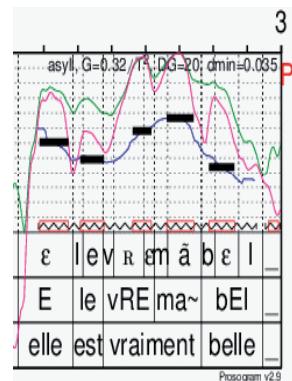


Figure 4. *Elle est vraiment belle* prononcé sur un ton ironique

l'adverbe *vraiment* avant qu'une diminution de la fréquence fondamentale ne soit réalisée sur la dernière syllabe de l'énoncée.

D'autres particularités ont également été notées concernant le ton ironique. C'est le cas notamment pour la phrase *Elle est vraiment belle* prononcée par la locutrice Christel (figure 5). En effet, s'il est possible de relever une courbe intonative relativement plate tout au long de la production de la phrase, celle-ci est accompagnée d'une voix rieuse, en témoigne le bruit de friction présent sur certains segments.

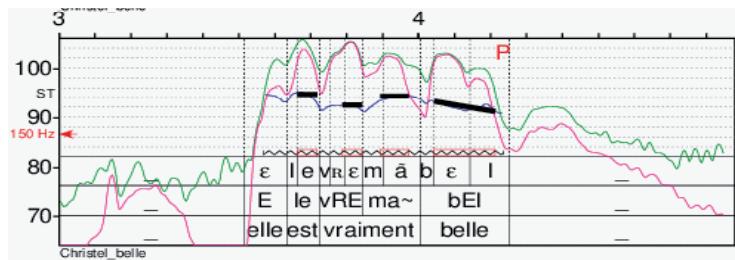


Figure 5. Suivi de F0, signal acoustique de la phrase *Elle est vraiment belle* produite sur un ton ironique par Christel

De même, l'ironie peut également être exprimée à l'aide d'un rythme saccadé. C'est le cas pour la phrase *Ton bureau est super bien rangé* produite par la locutrice Maud. En effet, si aucune proéminence n'est observable sur cet énoncé (figure 6), on remarque un allongement de la durée de l'ensemble des voyelles présentes dans ce même énoncé (tableau 1).

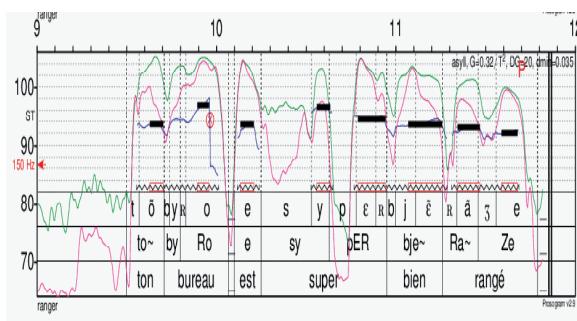


Figure 6. Courbe intonative de la phrase *Ton bureau est super bien rangé* prononcée par la locutrice Maud sur un ton ironique

Tableau 1 Durée moyenne des voyelles dans la phrase *Ton bureau est super bien rangé* prononcée par la locutrice Maud sur un ton ironique

Voyelles	Ironie	Normal
o~	110	140
y	90	60
o	130	240
e	159	149
y	90	100
E	80	110
E~	70	150
a~	130	120
e	140	230
Moyenne	111	44
E-T	30	58

Enfin, signalons également que dans 36% des cas, nos locuteurs ont ajouté le marqueur *hein* à la phrase à prononcer sur un ton ironique. C'est le cas, par exemple, pour l'énoncé *Tu es en avance* produit par la locutrice Nada (figure 7), prononcé avec une montée de F0 sur la dernière syllabe du mot *avance*, montée qui se prolonge sur le mot *hein* situé en fin de phrase.

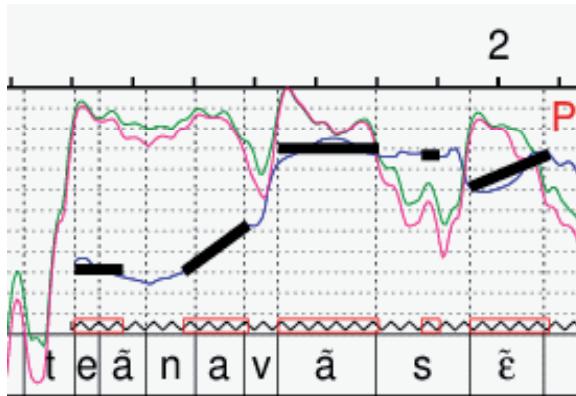


Figure 7. Courbe intonative de la phrase *Tu es en avance* prononcée par la locutrice N sur un ton ironique

Les travaux menés dans la littérature sur le sujet révèlent d'ailleurs qu'il s'agit d'un marqueur discursif indiquant la relation phatique, la recherche de la connexion avec l'autre (Malandain, 1983 : 83 ; Traverso, 1996 : 66). En d'autres termes, le locuteur en appelle à la perception de l'autre sur l'énoncé qu'il vient de produire, perception que le locuteur veut co-orienter à la sienne.

4. Synthèse, limites et perspectives

4.1. Synthèse

En résumé, il est possible de constater la présence d'un accent d'insistance sur les éléments axiologiques lorsqu'un énoncé est ironique. Dans le cas où un énoncé contiendrait un adverbe intensif (comme *vraiment*, *super*, ...) modifiant un adjectif subjectif axiologique, la proéminence porte sur cet adverbe. D'autres particularités ont été observées pour mettre en évidence l'ironie, comme l'utilisation d'une voix rieuse, d'un rythme saccadé ou d'un marqueur discursif de demande d'approbation de type *hein*, *n'est-ce pas* ou *dis donc*.

4.2. Limites

La principale limite à ce travail porte sur le caractère « naturel » de la « parole de laboratoire » qui a été employée dans le cadre de cette étude. En effet, le fait de faire lire une phrase à nos locuteurs en imposant plus ou moins un ton neutre puis un ton ironique rend l'exercice quelque peu artificiel. Par ailleurs, « imposer » une intonation ironique suppose que le locuteur produit un énoncé qui sera tout sauf neutre ; cela écarte la possibilité de trouver des énoncés ironiques produits sur un ton neutre alors même que ceux-ci doivent bel et bien exister. En outre, notre étude ne tient pas compte des éléments extra-linguistiques comme les gestes, le regard, ... qui peuvent accompagner l'ironie.

4.3. Perspectives

Il serait intéressant de reprendre cette étude avec davantage de locuteurs et de phrases à prononcer sur un ton ironique. En outre, le lien entre la manière de marquer l'ironie d'un point de vue prosodique et le type d'ironie mériterait également d'être étudié. En effet, selon les théories énonciativistes (Benveniste, 1966 : 156 ; Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 114), un locuteur peut s'impliquer plus ou moins dans son discours par l'usage de termes objectifs n'impliquant pas la notion d'appréciation ou de termes subjectifs qui, au contraire, comportent l'idée d'une évaluation. Un locuteur pouvant utiliser ces diverses catégories d'unités dans l'ironie, on supposera l'existence d'énoncés ironiques de différentes natures. Pour exemple, si un énonciateur, regardant la pluie tomber, prononce la phrase *le soleil brille ce matin*, nous aurons à faire à un énoncé ironique objectif. Dans le cas où une locutrice dirait *cet enseignant est mignon* tout en pensant le contraire, il s'agirait d'un énoncé ironique subjectif. Partant de là ainsi que du postulat selon lequel la prosodie rend plus évidente la reconnaissance de l'ironie, nous voudrions vérifier ou infirmer notre hypothèse selon laquelle plus un énoncé est subjectif, plus l'ironie sera marquée prosodiquement et inversement, dans la mesure où la perception du caractère ironique sera plus aisée pour l'interlocuteur dans le cas où le fait énoncé porte sur une réalité unanimement vérifiable.

Références

- Benveniste Emile, 1966 : *Problèmes de linguistique générale*. T. 1. Paris : Gallimard.
Eggs Ekkehard, 2009 : « Rhétorique et argumentation : de l'ironie ». *Argumentation et analyse de discours*, 2, 1—15.

- Fontanier Pierre, 1977 [1830] : *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1980 : « L'ironie comme trope ». *Poétique*, 41, 108—127.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1980 : *L'énonciation de la subjective dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Karpf Anne, 2008 : *La voix : un univers invisible*. Paris : Éditions Autrement.
- Lacheret Arnaud, 2011 : « Le corps en voix ou l'expression prosodique des émotions ». *Évolutions psychomotrices*, 23, 90, 25—37.
- Léon Pierre, 1993 : *Précis de phonostylistique — parole et expressivité*. Paris : Nathan.
- Malandain Jean-Louis, 1983 : « Il faut bien faire avec des bribes hein ! ». *Français dans le monde*, 176, 84—86.
- Martinet André, 1960 : *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Sperber Deirdre, Wilson Dan, 1978 : « Les ironies comme mention ». *Poétique*, 36, 399—412.
- Traverso Véronique, 1996 : *La conversation familiale : analyse pragmatique des interactions*. Lyon : PUF.



Ewa Ciszewska-Jankowska

*Université de Silésie,
Katowice, Pologne*

Emplois particuliers du futur simple et leurs équivalents polonais

Abstract

The present paper focuses on some of the uses of the Future Simple Tense and the analysis of their Polish equivalents. The material for the analysis is taken from the corpus of French literary texts and their Polish translations.

The author concentrates on the modal uses of the tense expressing probability (*Ce sera le facteur*), command (*Tu mettras la table !*), and those whose function is to soften a statement (*Je te dirai que cela ne me plaît pas*). Polish, in the above mentioned contexts, makes use of the Future Tense as well, but, as the analysis of the corpus material shows, there are some contexts where some other structures are used, such e.g. as: forms of the imperative mood or the conditional, modal particles (*pewnie, może*), constructions with the verb *musieć*, polite phrases with *proszę*, etc.

Keywords

Future Tense, modality, epistemic, injunctive, attenuation

1. Introduction

Le futur simple¹ sert à indiquer des procès qui sont postérieurs par rapport au moment de l'énonciation. Comme d'autres temps, il peut être employé avec différentes valeurs, modales ou temporelles, aussi bien en français qu'en polonais. Dans cet article, nous allons nous pencher une fois de plus sur trois emplois modaux du futur : conjectural, d'atténuation et injonctif. Nous avons l'intention d'analyser de quelle façon le futur modal est traduit en polonais afin de dégager les ressemblan-

¹ Désormais FS.

ces et les différences entre les deux langues. Pour le faire, nous nous appuyons sur un corpus constitué de textes littéraires, sélectionnés à partir de la base Frantext, et de leurs traductions en polonais. Étant donné l'étendu du problème, nous nous bornerons ici aux trois emplois mentionnés ; d'autres valeurs modales du FS seront analysées dans des travaux postérieurs.

Robert Martin (1981) distingue jusqu'à sept emplois modaux du FS :

- (1a) futur volatif (injonctif) : *Vous ferez le ménage et vous préparerez le déjeuner.*
- (1b) futur de promesse : *Je reviendrai.*
- (1c) futur des prophéties (prédictif) : *Les poissons seront fiers de nager sur la terre et les oiseaux auront le sourire.*
- (1d) futur d'indignation (de protestation) : *Quoi ! Une autoroute traversera ces boîtes !*
- (1e) futur gnomique : *On ne sera jamais assez sévère avec les voleurs.*
- (1f) futur d'atténuation : *Je ne vous cacherai pas que je ne suis guère satisfait.*
- (1g) futur conjectural (épistémique) : — *Françoise, mais pour qui donc a-t-on sonné la cloche des morts ? Ah ! mon Dieu, ce sera pour Mme Rousseau.* (Proust)

Paul Imbs (1968) et Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul (1994) évoquent les mêmes emplois, avec cette petite différence que Riegel *et al.* ne mentionnent pas le futur gnomique, alors que Imbs considère cet emploi non comme modal, mais temporel.

Co Vet (2003) critique cette distinction en disant qu'on considère comme modaux les emplois qui en réalité n'en sont pas, car la notion même de modalité est mal définie. Il trouve que tous les emplois, sauf l'emploi atténuatif et conjectural, n'ont rien de singulier, ils ne diffèrent en rien de l'emploi temporel, quand le FS réfère à un procès postérieur au moment de l'énonciation. Les emplois d'atténuation et conjectural sont considérés comme modaux, car le temps futur n'indique pas un fait situé dans l'avenir, mais au présent. Il suffit de remplacer le futur par le présent pour voir que la référence temporelle ne change pas.

Gérard Joan Barceló et Jacques Bres (2006) considèrent également comme modaux seulement ces deux emplois ; dans tous les autres cas, l'interprétation particulière résulte du contexte et le FS reste toujours un temps de l'époque future. Dans (1a) par exemple, c'est la situation discursive qui entraîne la valeur impérative ; l'énoncé est un ordre « parce que le locuteur a l'autorité nécessaire (ou croit l'avoir) pour que son interlocuteur se conforme à sa vision de l'avenir (exprimée par le FS) », à cela s'ajoute encore l'intonation descendante (Barceló, Bres, 2006 : 105).

Pour Nicole Le Querler (1996 : 65), l'ordre fait partie des modalités inter-subjectives qui indiquent le rapport entre le locuteur et un autre sujet à propos du contenu propositionnel. Le futur est considéré comme un marqueur de modalité de l'ordre au même titre que l'impératif (1996 : 101). En comparant différentes pé-

riphrases de l'énoncé *Prends le train de 11 heures*, Le Querler constate que celles avec le futur (*Tu prendras le train de 11 heures*) et le présent (*Tu prends le train de 11 heures*) sont nettement impératives (1996 : 102). En indiquant l'ordre, l'impératif situe la réalisation du procès dans l'avenir. Il suffit que le FS, qui localise le procès également après le moment d'énonciation, soit employé dans un contexte particulier pour qu'il exprime, lui aussi, un ordre.

Le FS injonctif commute facilement avec l'impératif; ainsi par exemple, dans le Décalogue, selon la traduction apparaît soit le FS soit l'impératif :

- (2a) *Tu sanctifieras le jour du Seigneur.*
- (2b) *Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier.*
- (3a) *Tu honoreras ton père et ta mère.*
- (3b) *Honore ton père et ta mère.*

Par conséquent, si on adopte une définition plus large de la modalité, comme celle qui est proposée par Le Querler, il faut considérer le FS injonctif comme un emploi modal à part entière.

2. Le FS injonctif

Selon la situation, les relations entre les interlocuteurs et l'intonation, le FS injonctif peut exprimer toutes les nuances de l'ordre, une suggestion, un conseil ou une invitation. Le FS peut acquérir la valeur injonctive si le locuteur jouit d'une autorité suffisante pour pouvoir imposer sa volonté à l'interlocuteur. Il s'agit par exemple des relations qui existent entre les adultes et les enfants (parents et enfants, enseignant et élèves) ou entre les supérieurs et leurs subalternes.

L'interprétation injonctive devient impossible lorsque l'interlocuteur ne peut pas contrôler le procès ou lorsque sa réalisation ne dépend pas de lui :

- (4) *On te jugera et tu iras en taule.*
- (5) *Dans quelques jours, tu iras mieux.*

D'autre part, le FS garde sa valeur descriptive de base lorsque le locuteur, en employant la deuxième personne, imagine ce que l'interlocuteur fera dans l'avenir :

- (6) *Ah ! bientôt, je te l'annonce, fierté et larmes de joie, tu présideras à Urql des colloques Chateaubriand et tu feras des conférences qui auront beaucoup de succès sur l'Enchanteur et ses Madames.* (J. d'Ormesson, *La Douane de mer*, p. 137)

En comparant le FS injonctif et l'impératif, Andrée Borillo (2005) constate qu'avec ce premier, l'acte de langage est moins directif et moins autoritaire. On peut négliger la phase préparatoire, les conditions qui doivent être remplies et passer directement à l'essentiel, c'est-à-dire à l'action à accomplir. Pour Riegel *et al.* (1994 : 314), l'ordre exprimé au FS est moins strict en raison de l'incertitude inhérente au futur. Cet argument est critiqué par Lilian Stage (2002 : 53), qui observe que l'impératif situe l'action dans l'avenir de la même façon que le FS, les deux formes impliquent donc une part d'incertitude quant à la réalisation de cette action. Stage reprend la remarque de Le Querler, selon qui l'impératif lui-même n'a pas de force persuasive parce qu'elle résulte des relations entre le locuteur et l'interlocuteur (1996 : 65). Par conséquent, l'ordre au FS n'est pas plus ou moins catégorique en comparaison avec l'impératif ; sa force, comme d'ailleurs la force de l'ordre à l'impératif, dépend de la situation d'énonciation.

En général, le FS injonctif est traduit en polonais par le verbe correspondant au futur. On peut également relever des cas où dans la version polonaise apparaît l'impératif sans qu'il y ait une différence notable par rapport au futur :

- (7) *Laure, il est encore possible que le patron revienne ce soir. Il n'a pas dit où il allait. Vous lui parlerez pour l'étuve, et pour les repiquages, enfin pour tout.* (G. Duhamel, *Chronique des Pasquier*, 4. *La Nuit de la Saint-Jean*, p. 57)
Lauro, możliwe, że szef jeszcze wróci dzisiaj wieczorem. Nie powiedział, dokąd idzie. Pomów z nim o sterylizatorze i preparatach, słowem, o wszystkim. (p. 249)²

Dans certains contextes, la valeur injonctive se mêle de l'atténuation ; il s'agit plus d'une suggestion, d'une invitation ou d'une excuse. La force de l'injonction diminue à mesure que diminue l'autorité du locuteur :

- (8) *Maintenant, attention, Suzanne ! Il nous faut aller à pied jusqu'à la Cavée des Portes, qui est dans le haut du pays. Vous aurez la bonté de me donner le bras. Ce n'est pas une faveur, c'est pour vous épargner les difficultés de l'ombre.* (G. Duhamel, *Chronique des Pasquier*, 9. *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 99)
Teraz uwaga, Zuzanno. Musimy iść piechotą aż do samego Cavée des Portes, położonego w górnej części okolicy. Będzie pani tak dobra i poda mi ramię. Nie jest to żaden dowód laski, to dla oszczędzenia pani trudności, które stwarza brak światła. (p. 82)
- (9) — *Salut ; entre par ici, dit Lambert joyeusement. Tu excuseras ce bordel : je n'ai pas eu le temps de faire de l'ordre.* (S. de Beauvoir, *Les Mandarins*, p. 242)

² Les références bibliographiques des traductions polonaises se trouvent à la fin de cet article.

- *Witaj! Wejdź, proszę, tedy — powital go radośnie Lambert. — Wybacz mi bałagan, nie zdążyłem zrobić porządku.* (p. 325)
- (10) — *Vous devez mourir de soif, ajouta-t-elle en entraînant Henri vers le buffet où Julien, seul en face de deux serveurs, vidait une coupe de champagne.*
 — *Tu m'excuseras, je n'ai rien entendu, dit-il d'une voix bruyante. Moi, si je suis venu, c'est pour me saouler gratis.* (S. de Beauvoir, *Les Mandarins*, p. 266)
 — *Pewno umierasz z pragnienia — dodała, pociągając go za sobą do bufetu, gdzie Julien, sam w towarzystwie dwóch lokajów, pił szampana.*
 — *Wybaczył, że cię nie słuchałem — zawała krzykliwie. — Przyszedłem tu tylko po to, żeby się za darmo uchlać.* (p. 358)

Dans ces situations, le locuteur emploie le FS dans l'intention d'influencer l'interlocuteur, de l'amener à accepter ce qu'il lui demande, mais il se place dans la position inférieure par rapport à lui. De cette façon, l'interlocuteur est tout à fait libre de ne pas tenir compte de cette demande sans que cela ait une conséquence négative pour lui. L'alternance du futur et de l'impératif dans la traduction de tels emplois, notamment dans les exemples (9) et (10) où la même construction *tu m'excuseras* est rendue chez le même traducteur tantôt par l'une, tantôt par l'autre forme, met en évidence, une fois de plus, l'importance du contexte dans l'interprétation des temps verbaux.

Le FS injonctif de certains verbes comme: *convenir, remarquer, noter, comprendre*, etc. sert à attirer l'attention de l'interlocuteur sur un fait particulier et, en même temps, de l'amener à approuver son action ou accepter son argumentation.

- (11) *Sur un simple adjectif, cette amitié magnifique s'est rompue, ce qui ne plaide guère, vous en conviendrez, en faveur de la politique.* (M. del Castillo, *La Nuit du décret*, p. 342)
Owa wspaniały przyjaźń rozleciała się z powodu jednego przymiotnika, co, zgodzi się pan ze mną, nie przemawia bynajmniej na korzyść polityki. (p. 271)

Ces verbes jouent également le rôle d'élément de cohésion, qui devient encore plus apparent quand ils sont employés avec le pronom indéfini *on*. Ils apparaissent surtout dans le discours savant ou officiel, et présentent une sorte d'instruction sur la manière dont le texte doit être interprété. Ils mettent en relief les éléments les plus importants ou ils permettent de justifier et d'expliquer certains procès.

- (12) *On remarquera aussi bien que ce n'est pas dans le refus nietzschéen des idoles que le meurtre trouve sa justification, mais dans l'adhésion forcenée qui couronne l'oeuvre de Nietzsche.* (A. Camus, *L'Homme révolté*, p. 101)
Trzeba również zauważyć, że zabójstwo nie znajduje usprawiedliwienia w nietzscheańskim odrzuceniu idoli, lecz w szaleńczej zgodzie, która jest koroną dzieła Nietzschego. (p. 98)

- (13) *La révolte de Spartacus à la fin du monde antique, quelques dizaines d'années avant l'ère chrétienne, est à cet égard exemplaire. On notera d'abord qu'il s'agit d'une révolte de gladiateurs, c'est-à-dire d'esclaves voués aux combats d'homme à homme et condamnés, pour la délectation des maîtres, à tuer ou à être tués.* (A. Camus, *L'Homme révolté*, p. 139)

Powstanie Spartakusa u końca świata antycznego, kilka dziesiątków lat przed erą chrześcijańską, jest pod tym względem przykładne. Podkreślimy, że chodzi tu o bunt gladiatorów, to znaczy niewolników przeznaczonych do walki człowieka z człowiekiem i dla przyjemności panów skazanych na zabijanie albo śmierć. (p. 137)

- (14) *La guérison est si rapide que si plusieurs personnes n'avaient, comme moi, vu le patient la veille, j'en arriverais presque à douter d'avoir traité un véritable cas de peste. On comprendra que cette nuit passée auprès de mon premier pestiféré ait été pour moi pleine d'anxiété.* (P. Deville, *Peste & Choléra*, p. 125)

Powrót do zdrowia nastąpił tak szybko, że gdybym wraz z kilkoma osobami nie widział pacjenta poprzedniego dnia, miałbym wątpliwości, czy był to przypadek dżumy. Można się domyślać, jak bardzo niepokoilem się tej nocy, którą spędziłem przy swoim pierwszym pacjencie. (p. 108)

Dans la traduction en polonais, le futur est employé seulement avec le sujet personnel comme dans (11). La forme impersonnelle avec le pronom *on* exclut le futur en polonais. On lui substitue les constructions impersonnelles qui indiquent l'obligation : *trzeba* et *należy* (qui semblent être le meilleur équivalent), l'impératif ou la construction impersonnelle de possibilité : *można*. L'impératif exprime de façon explicite la valeur injonctive du FS. La première personne du pluriel englobe le locuteur et les interlocuteurs, mais dans la version française, le pronom *on* se rapporte seulement à ces derniers. Le locuteur a déjà noté, remarqué ou compris les procès dont il parle.

Quant à la construction de « *można* + infinitif du verbe P », Bronisława Ligara (1997 : 238) a relevé son équivalence avec la structure « *on* + 3^e personne du singulier du verbe P ». Bien que « *on* + 3^e p. sing. P » ne contienne aucun élément modal explicite, il est régulièrement traduit en polonais par la construction modale avec *można*, et inversement, la construction avec *można* est habituellement traduite en français par « *on* + 3^e p. sing. P ». Selon Ligara, le parallélisme entre l'opérateur modal *można* et le caractère habituel des énoncés avec le pronom indéfini résulte de la relation étroite entre la modalité, les quantificateurs et l'aspect (cf. Kleiber, 1983). La possibilité exprimée par l'opérateur *można* se combine avec le quantificateur existentiel exprimé par le pronom impersonnel *on* (*certains, quelques-uns*) et l'aspect habituel (*parfois, quelquefois, généralement*).

3. Le FS conjectural

Le futur conjectural est largement décrit dans la majorité des travaux et des grammaires ; parfois on souligne qu'il s'agit d'une forme rare, peu utilisée, qui est en train de disparaître. Ce qui n'empêche pas de le mentionner avec les mêmes exemples intarissables de Proust. Il est vrai qu'il n'y a pas beaucoup d'autres exemples contemporains : Stage (2002) en a relevé dans le corpus de *Frantext* six pour tout le XX^e siècle, tous avec le verbe *être* à la troisième personne dans la construction présentative *ce sera*. Le fait que le FS modal ne soit pas employé dans la langue courante a été démontré dans les analyses de David L. Gobert et Véronique Maisier (1995). Dans leurs questionnaires, le FS conjectural n'a été utilisé pas une seule fois de façon spontanée. Quand le questionné avait un choix entre plusieurs possibilités, le FS n'a été choisi que dans 31% des cas (il s'agissait d'expliquer l'absence d'une personne avec 4 réponses possibles : *il est sans doute malade, il sera malade, il doit être malade ou autre*). On pourrait avoir l'impression que la place accordée au FS conjectural dans les grammaires est démesurée par rapport à son emploi réel dans la langue (vu sa fréquence, le FS conjectural est pratiquement inexistant). Certains grammairiens forgent des exemples comme s'ils voulaient démontrer que la forme du FS conjectural est malgré tout vivante. Il s'agit non seulement des travaux plus anciens, mais aussi des articles récents de Patrick Morency (2010) et Andrée Borillo (2005). Ils proposent des exemples avec les verbes *être* ou *avoir* ou avec d'autres verbes encore, aussi bien pour indiquer une supposition que pour exprimer l'évaluation approximative :

- (15) *Cher ? pas tellement... ça ira chercher dans les mille francs.* (Borillo, 2005 : 41)
- (16) *Vous avez tort ! cette tour, elle fera bien 300 mètres !* (Borillo, 2005 : 41)
- (17) [médecin, avant les résultats du laboratoire] *Vous aurez la grippe, monsieur.* (Morency, 2010 : 207)
- (18) [on appelle Sophie au téléphone, qui ne répond pas] *Elle prendra son bain.* (Morency, 2010 : 207)

Seulement là, une fois de plus, il est difficile de trouver ce type d'énoncés produits spontanément. Nous avons consulté *Frantext* et différents moteurs de recherche Internet, et nous n'avons pas trouvé d'exemples où ces verbes soient employés avec un sens conjectural. Il faut donc conclure que le FS conjectural est une forme qui en ce moment est virtuelle ou potentielle. Si on en avait besoin, on pourrait l'employer pour exprimer la supposition concernant le présent. Reste à savoir pourquoi elle n'est pas exploitée ; c'est une question à laquelle, pour le moment, nous ne sommes pas capable de répondre. Dans d'autres langues romanes, le FS conjectural est bien vivant, surtout en espagnol où il peut être appliqué à tous les verbes, mais

aussi en italien ou en portugais pour les verbes *avoir* et *être*. Par rapport à ces langues, en français, il n'y a pas d'autre forme particulière pour exprimer la conjecture qui concurrence le futur. Bien sûr, on emploie les constructions avec le verbe *devoir* ou avec des adverbes modaux, mais ailleurs, elles sont aussi employées. D'autre part, aucun autre emploi du FS ne bloque la valeur épistémique.

Pour expliquer cet emploi, on se sert souvent de l'argument de vérification ultérieure : le futur n'a pas pour fonction de situer dans l'avenir le fait décrit, parce que celui-ci fait partie du présent, mais il permet de repousser vers l'avenir la vérification de l'hypothèse qui le concerne (Martin, 1981). Cette explication convient parfaitement aux situations où quelques instants plus tard, il est possible de vérifier si cette hypothèse a été bien fondée ou non. Mais il n'en est pas toujours ainsi, surtout s'il n'y a personne qui puisse la confirmer. D'autre part, le futur conjectural se combine mal avec des expressions qui renvoient explicitement à un moment futur où une telle vérification devrait avoir lieu (cf. Bravo, 2008). Dans :

(19) ?? *On sonne, ce sera le facteur, tu verras (quand tu auras ouvert la porte).*

le futur *sera* acquiert la valeur temporelle en raison de la présence d'un autre futur.

Pour expliquer de quelle façon le FS indique un sens conjectural, il faut prendre en considération que, lorsque le locuteur emploie le futur au lieu du présent, il crée un écart temporel fictif entre le fait décrit et le moment où il parle. Cet écart lui permet d'exprimer, comme le dit Vet (2003), une sorte de réserve par rapport à la valeur de vérité contenue dans son énoncé. La forme verbale du futur sert à « signaler à l'interlocuteur que la vérité de la proposition a été obtenue par inférence » (Vet, 2003 : 233) sur la base des indices contenus dans la situation. À partir d'une perception sonore ou visuelle, ou à partir d'un constat, on formule une hypothèse pour en expliquer la cause probable. Dans (1g), en entendant la cloche des morts, Madame Octave se demande pour qui elle peut être destinée et, se souvenant de la mort de Madame Rousseau, elle avance une supposition exprimée par le FS : *ce sera pour Mme Rousseau*.

En polonais, le futur conjectural est employé avec les verbes *être* (*być*) et *avoir* (*mieć*). Cet emploi est courant, il apparaît aussi bien dans la langue parlée que dans des textes littéraires.

(20) *Kiedy go poznalam, już był na emeryturze. Teraz będzie miał około osiemdziesiątki.*

Quand je l'ai connu, il était déjà à la retraite. Maintenant il doit avoir quatre-vingts ans.

Les rares exemples du FS conjectural français relevés dans le corpus littéraire ont été traduits en polonais à l'aide des moyens qui servent en général à exprimer

la modalité épistémique, à savoir : le verbe *być* au futur, le verbe *musieć* au présent ou différentes particules modales accompagnées du pronom démonstratif *to* (*ce*) avec l'omission du verbe :

- (21) *Geneviève m'appela vers onze heures, en me disant qu'on marchait dans la cour. Je lui répondis que j'y allais.*

— **Ce sera** Jean, qui est inquiet à cause des javelles. (H. Bosco, *Le Mas Théotime*, p. 144)

Geneviève zwołała do mnie około jedenastej, że ktoś chodzi po podwórzu. Odpowiedziałem jej, że tam idę.

— **To pewnie** Jan, niepokoi się o sterty. (p. 145)

- (22) *Marthe dit :*

— Tout à l'heure j'ai entendu du bruit, en haut, du côté des granges. Pourtant c'est moi, ce soir, qui ai mis à la porte les gendarmes ; et j'avais fermé à clef.

— Tu es allé voir ? demanda Jean.

— Naturellement... Mais je n'ai rien trouvé...

— **Ce sera** un rat...

*Jean avait dit cela timidement ; mais personne n'ajouta un mot. (H. Bosco, *Le Mas Théotime*, p. 210)*

— Słyszałam przed chwilą jakiś hałas na górze, od strony stodoly — powiedziała Marta.

— A przecież sama wieczorem wyprosiliam żandarmów i strych zamknęłam.

— Chodziliście tam? — zapytał Jan.

— Naturalnie... ale nic nie znalazłam...

— **Może to szczur...**

Jan powiedział to nieśmiało, ale poza nim nikt się nie odezwał. (p. 213)

- (23) — *Françoise, mais pour qui donc a-t-on sonné la cloche des morts ?*

*Ah ! mon Dieu, ce sera pour Mme Rousseau. Voilà-t-il pas que j'avais oublié qu'elle a passé l'autre nuit. (M. Proust, *À la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann*, p. 55)*

— Franciszko, dla kogo to dzwonili pozgonne ? Och, Boże, **to** pani Rousseau... Toć ja zapomniałam, że ona umarła zeszłej nocy. (p. 84)

- (24) — **Ce sera** le chien de Mme Sazerat, disait Françoise, sans grande conviction, mais dans un but d'apaisement et pour que ma tante ne se «fende pas la tête».

— *Comme si je ne connaissais pas le chien de Mme Sazerat ! répondait ma tante dont l'esprit critique n'admettait pas si facilement un fait.*

— *Ah ! ce sera le nouveau chien que M. Galopin a rapporté de Lisięc. (M. Proust, *À la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann*, p. 58)*

— *To będzie pies pani Sazerat* — mówiła Franciszka bez wielkiego przekonania, ale dla uspokojenia cioci i aby jej oszczędzić „łamania sobie głowy”.

— *Tak jakbym ja nie знала psa pani Sazerat!* — odpowiadała ciocia, której zmysł krytyczny nie przyjmował faktu tak łatwo.

— *A, to będzie nowy pies, którego pan Galopin przywiózł z Lisieux.* (p. 87)

- (25) *Ce coquin ne m'a pourtant pas dit le nom de la personne qui fait l'offre ! Ce sera M. Valenod qui voit dans mon exil à Verrières l'effet de sa lettre anonyme.* (Stendhal, *Le rouge et le noir*, p. 137)
Hultaj nie wymienił osoby czyniącej tę propozycję! — myślał Julian.

— *To z pewnością Valenod*, który wygnanie moje uważa za nastąpięstwo anonimu. (p. 68)

- (26) *Ses yeux, errant dans la campagne du côté du bas Pô et de Ferrare, remarquèrent par hasard une lumière excessivement petite, mais assez vive, qui semblait partir du haut d'une tour. Cette lumière ne doit pas être aperçue de la plaine, se dit Fabrice, l'épaisseur de la tour l'empêche d'être vue d'en bas ; ce sera quelque signal pour un point éloigné.* (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, p. 324)
Oczy jego, błądzące po okolicy dolnego Padu i Ferrary, zauważły przypadkiem bardzo małe, ale dość żywe światelko, biegnące jak gdyby z wysokiej wieży. „Tego światła nie widać z równiny — zauważał Fabrycy — gruby mur nie pozwala go dojrzeć; to musi być jakiś sygnał na odległość.” (p. 151)

L'absence du verbe *być* (être) dans la version polonaise résulte de la tendance générale en polonais à omettre ce verbe après le pronom démonstratif *to* (*ce*). Les adverbes modaux employés : *z pewnością*, *pewnie*, *być może* indiquent tous les degrés de certitude du locuteur. Selon Jerzy Bralczyk (1978), l'adverbe *z pewnością* exprime le plus haut degré de certitude, *pewnie* le degré moyen et *być może* le degré faible de certitude. Le choix de l'adverbe dépend du contexte, dans (22), par exemple, le locuteur (Jean) parle de sa supposition timidement, ce qui justifie la décision du traducteur d'affaiblir le degré de certitude. Le verbe *musieć* exprime une très forte hypothèse, qui résulte d'un processus mental complexe basé sur des prémisses. Dans (26), Tadeusz Żeleński (Boy) a opté pour ce verbe parce que la phrase reproduit explicitement le processus mental qui a conduit le locuteur à la conclusion quant à la signification de la lumière aperçue dans le lointain. Il faut cependant remarquer que la traduction du futur conjectural par le verbe *musieć* est exceptionnelle : la tournure *to musi być* est assez catégorique en polonais et indique un degré de certitude particulièrement élevé. On peut même observer une certaine tendance à éviter cette tournure dans la traduction en polonais de *ce (ça) doit être* pour la remplacer par *to pewnie*, *to zapewne*, *widocznie*.

Dans (23), *ce sera* est traduit par le pronom *to*, sans verbe et sans aucun autre élément épistémique. La phrase est inachevée avec l'intonation suspendue à l'oral et les points de suspension à l'écrit, ce qui laisse supposer une certaine hésitation. Cependant, il est difficile de dire qu'elle exprime la modalité épistémique de la même façon que le FS conjectural.

4. Le FS d'atténuation

Le FS atténuatif (de discréption) est employé avec des verbes performatifs à la première personne : *je (vous) / (te) dirai, je vous / t'avouerai, je ne vous / te cacherai pas, je vous / te ferai remarquer, je vous / te demanderai, je me permettrai de dire, j'oserai dire*, etc. Le locuteur s'en sert pour modérer ce qu'il a à dire, pour ne pas paraître trop catégorique ou brutal. Pour Borillo (2005 : 37), c'est « une façon adoucie d'exprimer une vérité difficile à dire ou un point de vue » qui pourrait déplaire ou blesser. Paul Imbs (1968 : 52) distingue l'atténuation polie et l'atténuation prudente. Dans le premier cas, l'emploi du futur implique un intervalle de temps entre le moment de l'énonciation et le moment de l'action dans l'avenir qui symbolise l'écart entre la « pensée brute et son expression ». Cet écart rend possible une intervention éventuelle de l'interlocuteur qui pourrait faire obstacle à l'énonciation (Martin, 1981).

On considère aussi comme atténuatifs des énoncés de type :

- (27) *Ce sera tout, madame ?* (dans un magasin)
To wszystko, proszę pani ?

où le verbe performatif est absent (ou implicite). Vet (2003 : 232) remarque que l'acte de parole est ici réalisé par l'interrogation exprimée par l'intonation de la phrase.

Dans (1f) et (27), en employant le futur, le locuteur cherche à modérer ses paroles par égard à son interlocuteur : il évite d'exprimer son mécontentement de façon directe ou il donne à l'interlocutrice la possibilité de demander encore quelque chose, au cas où elle l'oublierait.

Dans le cas de l'atténuation prudente, le locuteur s'intéresse moins à l'interlocuteur ; il emploie le futur pour garder une certaine réserve, une réticence à l'égard de son propre jugement et de ses paroles. La réserve peut être réelle ou feinte. Pour définir un phénomène, il veut employer le mot adéquat, mais s'il n'arrive pas à trouver le terme exact, il se contente d'une appellation provisoire (cf. Imbs, 1968 : 53). Avec le futur, on peut également faire semblant de ne pas prendre entièrement en charge ce que l'on dit, de se distancer de ses propres paroles ; on le fait par modestie, par politesse, par précaution, lorsqu'on n'est pas sûr si le mot employé

correspond bien au fait décrit. L'écart instauré par la forme du FS laisse la place à une éventuelle rectification.

(28) *Enfin, l'essentiel de cette contradiction réside dans ce que j'appellerai l'esquive parce qu'elle est à la fois moins et plus que le divertissement au sens pascalien.* (A. Camus, *Le Mythe de Sisyphe*, p. 21)

Istota sprzeczności kryje się wreszcie w tym, co nazwę unikiem, ponieważ jest to i mniej, i więcej niż rozrywka w sensie pascalowskim. (p. 70)

Ainsi, dans (28), le locuteur se garde d'employer directement le terme *esquive*, certainement par précaution, car il essaie tout de suite après de justifier son choix.

Le verbe *dire* s'emploie fréquemment au futur dans la tournure *je dirai même* pour renchérir sur ce que l'on vient de déclarer et pour pouvoir risquer un terme plus précis, plus fort ou plus osé. L'emploi du futur permet d'adoucir la force du jugement au cas où celui-ci se révélerait exagéré. Dans (29), le locuteur va jusqu'à qualifier la certitude de Vankemmef d'absolue, mais avec le futur, il donne l'impression de garder une certaine réserve par rapport à cette constatation peut-être trop poussée.

(29) *Vankemmef a mieux que de l'espoir. Il a une certitude et je dirai même une certitude absolue. Moi qui n'ai aucune certitude, je suis beaucoup plus... joyeux que Vankemmef.* (G. Duhamel, *Chronique des Pasquier. 3. Vue de la terre promise*, p. 152)

Vankemmef posiada coś więcej niż nadzieję. Posiada on pewność, powiedziałbym nawet — najzupełniejszą pewność. A ja, nieposiadający żadnej pewności, jestem o wiele... weselszy od Vankemmefa. (p. 129)

La traduction du FS d'atténuation en polonais n'est pas régulière. Dans le cas d'atténuation polie, le verbe équivalent employé au futur est le plus fréquent (exemple 30), mais on relève également des exemples avec le verbe équivalent au présent ou avec le verbe *musieć*. L'emploi du présent ôte à l'énoncé tout son caractère atténuatif, comme dans (31), où le choix du verbe *oświadczenie* (déclarer) au présent rend cet énoncé particulièrement catégorique, presque agressif. La construction avec le verbe *musieć* est un autre moyen qui permet au locuteur de se distancier de son énoncé (exemple 32). De cette façon, il peut communiquer des faits, pas toujours agréables pour son interlocuteur, comme si cela ne dépendait pas de sa volonté (Ligara, 1997 : 113).

Quant à la locution *ce sera tout*, le verbe *être* après le démonstratif *to* (*ce*) est le plus souvent omis (exemple 27).

(30) — *Don Avelino plaisantait ?*

— *Eh bien ! je vous avouerai que nous n'avons jamais réussi à trancher ce point.* (M. Del Castillo, *La Nuit du décret*, p. 60)

- *Czy Don Avelino żartował ?*
- *Cóż, przyznam się panu, że nigdy nie udało nam się rozstrzygnąć tej kwestii.* (p. 47)
- (31) — *Dans l'autre série, la culture est atténuée par l'iode ioduré. Pour aller au plus court, monsieur le directeur, je vous dirai donc que je viens de faire détruire les mille ampoules et qu'il me faut tout recommencer.* (G. Duhamel, *Chronique des Pasquier. 8. Le Combat contre les ombres*, p. 89)
- *W drugiej serii kultura jest osłabiona przy pomocy roztworu jodu w jodku. Krótko mówiąc, panie dyrektorze, oświadczam, że kazałem zniszczyć te tysiąc ampulek i że muszę wszystko zacząć na nowo.* (p. 293)
- (32) — *En ce qui me concerne, je vous avouerai que je symbiosais... faute de mieux. En tout cas, je puis dire que j'ai toujours préféré la collaboration d'un tiers aux joies décevantes du narcissisme et que le rêve que j'ai fait la nuit dernière...* (M. Dekobra, *La Madone des sleepings*, p. 16)
- *Co do mnie, muszę się przyznać, że godziłam się na ową symbiozę... w braku czegoś lepszego. W każdym razie mogę śmiało powiedzieć, że zawsze przedkładałam współpracę drugiego osobnika ponad zwodne rozkosze narcissmu..., a ów sen, jaki miałam ostatniej nocy...* (p. 14—15)

L'expression *je vous (te) ferai remarquer* est traduite par tous les moyens évoqués ci-dessus. Cependant, étant donné son caractère causatif, elle peut être traduite également à l'aide des tournures impératives : *weź pod uwagę* (= *prends en considération*) ou *niech pan weźmie pod uwagę* (= *prenez en considération*), ou encore à l'aide de la formule de politesse *proszę* suivie de l'infinitif, qui, dans ce cas-là, devient une demande polie.

- (33) *Avouez que c'est révoltant.*

— *Je ferai remarquer, hasarda Ferdinand, que je n'ai rien dit encore.*
(G. Duhamel, *Chronique des Pasquier 3. Vue de la terre promise*, p. 137)

Przyznajcie, że to oburzające.

— *Proszę wziąć pod uwagę — zaryzykował Ferdynand — że nie powiedziałem jeszcze ani słowa.* (p. 117)

Le FS d'atténuation prudente, quant à lui, peut être traduit en polonais par la forme correspondante au futur, mais il est le plus souvent traduit par le conditionnel (exemple 29). Le conditionnel est un moyen qui permet la non-prise en charge de l'information et une distanciation par rapport à ce que l'on dit. D'ailleurs, il peut s'employer dans les mêmes contextes que le FS.

- (29a) *Il a une certitude et je dirai / dirais même une certitude absolue.*

Posiada on pewność, powiem / powiedziałbym nawet — najzupełniejszą pewność.

Le conditionnel permet au locuteur de prendre toutes les précautions pour ne pas assumer le contenu de la proposition (cf. Abouda, 2001), et il le fait de façon plus nette que le FS. Si pour le FS, le mécanisme d'atténuation repose sur la distance temporelle, pour le conditionnel, il résulte du changement de l'univers (cf. Martin, 1983). La rupture avec le « moi-ici-maintenant » propre au conditionnel sert à souligner l'effet de réserve que souhaite exprimer le locuteur.

Dans la traduction du FS d'atténuation prudente apparaît également la construction avec le verbe *mów* à valeur aléthique :

(34) — *Pourquoi as-tu fait ça ?*

La réponse de Brigitte fut vraiment très belle, émouvante, je dirai même.

(R. Gary, *La Promesse de l'aube*, p. 229)

— *Dlaczegoś to zrobiła?*

Odpowiedź Brigitte była doprawdy bardzo piękna. Mogę powiedzieć: wzruszającą. (p. 155)

L'emploi de ce verbe indique qu'il existe des raisons objectives, des circonstances extérieures qui permettent la réalisation de l'action par le sujet modalisé (Ligara, 1997 : 192). De cette façon, le locuteur essaie de démontrer que son jugement et les termes employés sont tout à fait justifiés par la situation.

5. Conclusion

Comme le FS, le temps futur en polonais peut avoir la valeur modale épistémique, atténuaive et injonctive. Le futur peut être employé pour traduire en polonais les valeurs modales du FS à l'exception du futur de cohésion. Cependant, très souvent, les traducteurs ont recours à d'autres moyens qui permettent de rendre le sens modal. Les moyens utilisés sont des marqueurs de la modalité morphologiques (temps et modes) et lexicaux (particules, constructions verbales et verbes modaux). Parmi les marqueurs morphologiques, le conditionnel est régulièrement employé pour exprimer l'atténuation prudente et l'impératif pour exprimer l'injonction. Le verbe modal *musieć* sert à exprimer l'atténuation polie, un peu moins souvent la valeur épistémique, et le verbe *mów* sert à exprimer l'atténuation prudente. Les constructions impersonnelles *trzeba*, *należy* et *można* permettent d'assurer la cohésion du texte dans la traduction du futur injonctif. Les particules modales (*pewnie*, *może*, *z pewnością*, etc.) sont employées pour marquer la modalité épistémique. Le choix du marqueur dans la traduction du FS en polonais dépend du contexte, mais plus d'une fois, la décision du traducteur est arbitraire.

Références

- Abouda Lotfi, 2001 : «Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire». In : Patrick Dendale et Liliane Tasmowski, éds. : *Le conditionnel en français*. Paris : Klincksieck, 277—294.
- Barceló Gérard Joan, Bres Jacques, 2006 : *Les temps de l'indicatif en français*. Paris : Ophrys.
- Borillo Andrée, 2005 : «Parmi les valeurs énonciatives du futur, le futur conjectural». In: Frédéric Lambert et Henning Nölke, éds. : *La syntaxe au cœur de la grammaire*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 35—44.
- Bralczyk Jerzy, 1978: *O leksykalnych wyznacznikach prawdziwościowej oceny sądów*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Bravo Ana, 2008 : *La perífrasis “ir a + infinitivo” en el sistema temporal y aspectual del español*. [Thèse de doctorat]. Universidad Complutense de Madrid.
- Govert David L., Maisier Véronique, 1995 : «Valeurs modales du futur et du conditionnel et leurs emplois en français contemporain». *The French Review*, **68** (6), 1003—1014.
- Imbs Paul, 1968 : *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris : Klincksieck.
- Kleiber Georges, 1983 : «L'emploi “sporadique” du verbe POUVOIR en français». In : Jean David et Georges Kleiber, éds. : *La notion sémantico-logique de modalité. Actes du Colloque de Metz*. Paris : Klincksieck, 183—203.
- Le Querler Nicole, 1996 : *Typologie des modalités*. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Ligara Bronisława, 1997: *Polskie czasowniki modalne i ich francuskie ekwiwalenty tłumaczeniowe*. Kraków: Universitas.
- Martin Robert, 1981 : «Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié?». *Languages*, **64**, 81—93.
- Morency Patrick, 2010 : «Enrichissement pragmatique du futur». *Cahiers Chronos*, **21**, 197—214.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, 1994 : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Stage Lilian, 2002 : «Les modalités épistémique et déontique dans les énoncés au futur (simple et composé)». *Revue Romane*, **37** (1), 44—66.
- Vet Co, 2003 : «Attitude, vérité et grammaticalisation: le cas du futur simple». In : Mette Birkelund, Gerhard Boysen et Poul Søren Kjøersgaard, éds. : *Aspects de la modalité*. Tübingen : Max Niemeyer Vergal, 229—239.

Sources d'exemples

- Frantext : <http://www.frantext.fr> (accessible : 14.03.2016).
- Beauvoir Simone de: *Mandaryni*. Tłum. Aleksandra Frybesowa i Ewa Krasnowolska. Warszawa: Wydawnictwo Czarna Owca 2009.
- Bosco Henri: *Stary dom*. Tłum. Stefania Zgórską. Warszawa: Instytut Wydawniczy «Pax» 1964.
- Camus Albert: *Człowiek zbuntowany*. Tłum. Joanna Guze. Warszawa: Muza 2002.

- Camus Albert: *Mit Syzyfa i inne eseje*. Tłum. Joanna Guze. Warszawa: Muza 2004.
- Castillo Michel del: *Noc ostatniego objawienia*. Tłum. Marian Leon Kalinowski. Warszawa: Czytelnik 1988.
- Dekobra Maurice: *Madonna slipingów*. Tłum. Kazimierz Rychłowski. Warszawa: Alfa 1992.
- Deville Patrick: *Dżuma & cholera*. Tłum. Jan Maria Kłoczowski. Warszawa: Oficyna Literacka Noir sur Blanc 2014.
- Duhamel Georges: *Kronika Rodu Pasquier. Widok ziemi obiecanej. Noc świętojańska*. Tłum. Marta Higier-Łebkowska. Katowice: Księżnica 1992.
- Duhamel Georges: *Kronika Rodu Pasquier. Cecylia wśród nas. Walka z cieniami*. Tłum. Marta Higier-Łebkowska. Katowice: Księżnica 1992.
- Duhamel Georges: *Kronika Rodu Pasquier. Zuzanna i młodzież. Męczeństwo Józefa Pasquier*. Tłum. Marta Higier-Łebkowska. Katowice: Księżnica 1992.
- Gary Romain: *Obietnica poranka*. Tłum. Jerzy Pański. Kraków: Mediasat Poland 2004.
- Proust Marcel: *W stronę Swanna*. Tłum. Tadeusz Żeleński (Boy). Warszawa: MG, cop. 2013.
- Stendhal: *Czerwone i czarne*. Tłum. Tadeusz Żeleński (Boy). Kraków: Zielona Sowa 2002.
- Stendhal: *Pustelnia Parmeńska*. Tłum. Tadeusz Żeleński (Boy). Wrocław: Wydawnictwo Dolnośląskie 1996.



Françoise Collinet

*Université Jagellonne,
Cracovie, Pologne*

Anaphores argumentatives Entre l'axe sémantico-pragmatique et l'axe rhétorico-discursif

Abstract

This paper focuses on two questions. Firstly, how the use of argumentative anaphora to express an opinion / truth dissociation (Perelman) should be described in terms of grammatical / lexical resources. The other question has a methodological dimension: in which aspects could this approach distinguish itself from linguistic or discursive studies?

Keywords

Grammar, argumentation, rhetoric, anaphora, opinion / truth dissociation

Le présent article s'insère dans un projet plus global : systématiser les remarques ponctuelles que font Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca sur l'existence d'un rapport entre une stratégie argumentative et le choix de certaines structures linguistiques associées à cette technique particulière¹. Ce couplage entre l'étude des techniques d'argumentation et celle de la langue dans l'argumentation pourrait être utile, notamment dans le cadre de l'enseignement.

À titre d'expérience, on avait choisi d'examiner, parmi les techniques inventoriées par le *Traité de l'argumentation* (désormais *TA*), les outils grammaticaux / lexicaux utiles à l'expression d'une dissociation du type *opinion / vérité* (type : *Certains prétendent que p. En réalité q.*). Il semblait que cette technique, dans la mesure où elle croise certains aspects de l'important chapitre du discours rapporté (DR) ou l'expression de la subjectivité, constituait un angle d'attaque intéressant (Collinet, 2015,

¹ Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 : 217) donnent l'exemple de l'utilisation de *on* pour donner une impression d'objectivité ; ce qui n'empêche nullement le même mot de désigner une *doxa* pour s'en distancier.

2016). Et en effet, le choix des pronoms, des verbes introducteurs mais aussi des temps verbaux et la spécialisation de certains adverbes se laissent ranger sans trop de résistance. Cependant, certaines anaphores jouant un rôle dans l'expression d'une *dissociation opinion / vérité* échappaient au classement. C'est sur cette difficulté que nous souhaitons revenir à présent. Voici le texte qui servait de point d'ancrage :

- (0) *Quelle responsabilité, dans une telle situation, que celle de l'information ! On dénonce volontiers l'autocensure comme le comble de la malhonnêteté : reproche parfois fondé, jugement sévère et en principe justifié. Allant plus loin, les procureurs en viennent facilement à conclure qu'il n'existe nulle part au monde de presse vraiment libre, puisque, aux vétos et aux consignes de la propagande [...] s'ajoute la plus hypocrite, la plus sournoise des censures, celle que pratiquent spontanément les journalistes. L'exemple de la paix au Vietnam montre que ce n'est pas si simple* (Viansson-Ponté, cité par Niquet, 1987 : 107 — je souligne).

Ces anaphores qui portent soit sur le discours de l'adversaire soit sur sa personne posent divers problèmes parmi lesquels il faut opérer une sélection². Sans perdre de vue le texte originel, on propose de focaliser notre attention sur un enchaînement simplifié en remettant à plus tard (3.1.3.) la discussion sur l'acceptabilité³ de l'enchaînement :

- (1) *On dénonce volontiers l'autocensure comme le comble de la malhonnêteté.* → *Les procureurs en viennent facilement à conclure qu'il n'existe nulle part au monde de presse vraiment libre.*

Dans les articles cités, nous avions considéré les expressions à inventorier comme des *marqueurs discursifs* que l'usage tend à stabiliser et à spécialiser pour certaines tâches au point de sembler s'intégrer au système de la langue. Or, il est un peu délicat de faire passer ces anaphores pour des marqueurs. Ensuite, ces anapho-

² Nous laissons ainsi de côté d'intéressantes questions : quelle est la relation entre le DR et les anaphores portant sur le discours adverse ? Si l'anaphore ouvre sur un nouveau DR, de quelle façon participe-t-il à la construction de ce DR ? L'opposition anaphores résomptives / associatives, qui paraît relativement claire dans les grammaires, est-elle aussi stable dans cet extrait ? Les exemples que donnent Riegel *et al.* (1994 : 614—615) indiquent déjà que pour maintenir la ligne de partage entre les deux catégories, il convient de limiter les cas d'anaphores associatives à une relation stéréotypique de type partie—tout. Pour nous, ce qui compte, c'est que, dans les deux cas, le lecteur est amené à produire une inférence qui participe à la progression argumentative avec toutes les manipulations possibles que cela suppose.

³ Disons simplement à ce stade que, en l'absence d'étapes intermédiaires, le discours produit par ce *on* qui *dénonce* peut-être requalifié en *reproche*, puis en *jugement sévère*. Ce balisage progressif permet plus naturellement d'identifier derrière *les procureurs* la doxa à laquelle s'attaque le scripteur.

res résistent au classement des grammaires et, pour autant qu'on puisse en juger de l'extérieur, les études linguistiques plus pointues n'offrent pas vraiment de réponse globale prête à l'emploi (c'est-à-dire, pour nous, un couplage de l'enseignement de l'argumentation et de l'enseignement de la langue dans l'argumentation).

L'objectif de la présentation est donc triple : éclaircir le fonctionnement grammatical de ces anaphores argumentatives mais aussi (et surtout) problématiser leur résistance face aux concepts strictement grammaticaux ou linguistiques ; on pense en particulier aux réflexions qui se sont développées dans l'espace francophone entre les années 1980 et le début des années 2000. Ce second point conduira, enfin, à préciser la démarche au sein du champ des études sur l'argumentation tel qu'il se constitue à l'heure actuelle dans le domaine francophone, notamment dans ses rapports avec la linguistique (voire les sciences du langage) et la rhétorique.

1. Grammaire, linguistique et utilisations persuasives de l'anaphore

1.1. Principe d'économie / supplément informationnel

Il n'est pas mauvais de situer le problème par rapport au cas prototypique de l'anaphore pronominale qui obéit à un principe d'économie : « elle nous dispense de répéter des termes déjà mentionnés dans le contexte » en fournissant des « substituts abréviatifs plus maniables » (Benveniste, cité par Corblin, 1995 : 32). Or, dans notre fragment, si l'apparition de l'anaphorique reste bien l'élément moteur qui déclenche, chez le lecteur, la recherche d'un antécédent (*On dénonce ← Les procureurs*), ce mécanisme n'est pas sous-tendu par le besoin de ramener à une structure plus complète une structure qui ne le serait pas. Au contraire, l'apparition de l'anaphorique correspond à un supplément informationnel ou, du moins, à la présentation d'un angle nouveau. Or c'est manifestement à cet ajout que tient la valeur argumentative de cette reprise, c'est donc lui que nous chercherons à isoler. Cependant, alors que cette situation est relativement courante, les grammaires et les travaux en linguistique, mus par d'autres préoccupations, n'apportent pas une aide directe.

1.2. Anaphore associative (?) et caractère du premier référent

Une particularité, plus spécifique à l'enchaînement étudié réside, dans la nature du premier référent. En effet, alors que le rôle de la première mention est en principe de poser d'entrée de jeu un objet du discours (Adam, cité par Achard-Bayle,

2001 : 133), dans notre exemple, le caractère flou du premier référent (*on*) complique la situation. Il est pourtant révélateur de la stratégie argumentative de l'auteur : les reprises anaphoriques lui permettent de multiplier les jugements et les points de vue sur ses adversaires sans jamais dévoiler leur véritable visage, échappant ainsi à l'accusation d'attaque personnelle.

Mais, pour en revenir à la grammaire, comment discerner les limites de cet antécédent : s'agit-il de *on* ? Du *on qui dénonce* ? Du *on qui dénonce l'autocensure* ?, etc⁴. Dans quelle mesure, ne doit-on pas supposer que le lecteur de l'époque identifie, de façon déictique, ce *on* non à une *doxa* sans visage mais à tel ou tel journaliste de sa connaissance ? À moins encore que le scripteur fasse *comme si* tel était le cas ; stratégie que Ducrot (1972 : 245) a nommée démonstration simulée ou encore pseudo-référence.

Parmi les critères permettant l'identification d'une anaphore associative, la non-coréférentialité est souvent citée. Mais, du coup, nous sommes bien en peine de décider si le *on [qui dénonce [volontiers] l'auto-censure [comme ...]]* est coréférentiel (ou non) par rapport aux *procureurs* ou aux *procureurs [qui en viennent facilement à conclure [que...]]*. Et s'ils étaient non coréférentiels, ce ne serait assurément pas au même titre que dans les exemples canoniques du type :

- (2) *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur.*
- (3) *Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé.*
- (4) *J'ai acheté un stylo. La plume est déjà tordue.*

Les limites de l'anaphore associative⁵ font l'objet de débats parmi les linguistes (Charolles, 1990) et l'on comprend bien le besoin d'imposer un cadre strict à des phénomènes potentiellement capricieux. Du point de vue du linguiste, maintenir une anaphore associative *stricto sensu* (méréologique) permet spécifier des relations inférentielles autres que méréologiques mais les relations lexico-stéréotypiques (Kleiber, 2001 : 318—319)⁶ gardent la priorité. En d'autres termes, la démarche linguistique tend à mettre à distance l'élément *qui*, du point de vue argumentatif, est le phénomène qui attire l'attention dans la mesure où il participe de cette « malléabilité »⁷ du langage (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 177 ou 185 et sq.) où prospère la rhétorique.

⁴ On reconnaît là un effet que les linguistes (e.g. Brown et Yule, 1983 : 202) ont qualifié de « cumulatif » ce qui, au vu des exemples en contexte argumentatif, ne semble pas incompatible avec des interprétations en termes de « vague référentiel » ou de « représentation mentaliste » (Schneedecker et Charolles, 1993 : 200).

⁵ À l'origine, le terme associatif évoque moins la question de l'anaphore que la construction dans l'esprit d'un tableau qui se fait par « association d'idées » (Guillaume, 1975 : 162 et 163 ; comparer à 223).

⁶ E.g. : *Une vieille dame a été assassinée. Le meurtrier n'a pas été retrouvé.*

⁷ Les auteurs parlent également de « plasticité » du langage.

1.3. L'opposition *Les N / Ces N*

Une autre question récurrente concerne l'opposition *les / ces* ; on y reviendra dans la suite du propos (3.4). À nouveau, le contraste entre nos besoins et les préoccupations des linguistes attire l'attention : pour nous, la question serait moins de savoir si une anaphore reposant sur une inférence peut ou non être introduite par un démonstratif que de savoir en quoi le choix du défini ou du démonstratif modifie le potentiel argumentatif de la reprise. Mais avant de tenter d'apporter une solution aux trois questions posées, revenons aux difficultés méthodologiques auxquelles se heurte notre démarche lorsqu'elle tente de capter les acquis de la linguistique.

2. Argumentation et linguistique : actuelle structuration du champ en langue française

Les anaphores ont suscité une abondante littérature illustrant des courants assez différents. Partant d'une technique argumentative particulière (une dissociation de notions du type *opinion / vérité*), nous avons tenté, de façon évidemment ponctuelle, de capter certains acquis des études sur les anaphores. À chaque pas, les points de vue se superposent en projetant chacun sur l'objet étudié le découpage de ses choix théoriques.

Ces différences d'approche et les difficultés qui en résultent ne doivent pas être masquées, nous pensons plutôt que la confrontation des préoccupations qui soutiennent les choix théoriques des commentateurs peut permettre de mieux cerner les contours du phénomène. Ruth Amossy (2008) distingue deux axes qui se croisent dans le champ des études sur l'argumentation : elle distingue d'une part un axe sémantico-pragmatique et d'autre part, un axe rhétorico-discursif.

2.1. Axe sémantico-pragmatique

La démarche des linguistes qui s'intéressent à l'anaphore s'organise habituellement selon un axe sémantico-pragmatique. Le pôle sémantique serait illustré par Bernard Fradin (1984) ou les nombreux travaux de Georges Kleiber et l'analyse lexico-stéréotypique : des exemples dits *canoniques* ou encore *spartiates* mettent en évidence le rôle du lexique et le caractère central des relations méronymiques dans les anaphores associatives *stricto sensu*. Une tendance, assez visible chez Kleiber, consiste à envisager des objets familiers ancrés dans le quotidien et considérés comme des objets tangibles dont l'existence est assurée. Des termes comme

condition d'aliénation ou *congruence ontologique* témoignent de cette tendance (e.g. Kleiber, 1999).

Au contraire, le pôle « pragmatique » envisage, de façon moins sélective, des objets dont l'existence reste discursive et qui permettent des inférences qui ne sont pas obligatoirement préinscrites dans le vocabulaire sous la forme d'un trait nécessaire ou stéréotypique (e.g. Charolles, 1994 : 70 et 71)⁸. Dans les deux cas cependant l'anaphore, en tant que phénomène linguistique, est envisagée comme un *donné* et c'est le point de vue du récepteur qui est privilégié alors que l'aspect qui nous intéresse est la *construction* par l'énonciateur d'une stratégie argumentative ou, symétriquement, le décryptage par le récepteur des *traces de cette construction* dans le texte.

À cet égard, il est intéressant de voir comment la question des référents évolutifs se greffe sur les réflexions antérieures : la question est d'abord ontologique (on oppose, pour désigner des objets de la vie courante, les termes abstraits et termes concrets) ; les premiers référents évolutifs à attirer l'attention sont associés à des scénarios de la vie quotidienne comme des recettes de cuisine où le référent se métamorphose sous nos yeux (ou presque) au gré des prédictats transformateurs du type : *prenez un poulet bien gras, tuez-le, plumez-le, coupez-le en 4, mettez les blancs au four*, etc. (Brown et Yule, 1983 : 201—203) ; il s'agit alors de savoir à quel moment l'objet change de *nature*. Mais ces référents évolutifs ouvrent ensuite sur un volet parfois dit « phénoménologique » (Schneedecker et Charolles, 1993). Ce second volet aborde le « point de vue », au sens narratif du terme pour privilégier, des récits où l'identité (souvent sexuelle) du personnage est incertaine. Avec l'évolution, plus discursive, des personnages littéraires, un autre aspect se fait jour sans doute plus proche de nos préoccupations. En effet, au-delà du statut ontologique de personnages dont l'histoire se tisse dans un *devenir* qui n'est qu'un autre aspect de la question de l'être (Achard-Bayle, 2001 : 75), on s'interroge aussi sur la façon dont l'auteur oriente le regard du lecteur et émet sur ses personnages des jugements de valeur, ce qui est plus proche de nos préoccupations. Pourtant, l'aspiration des anaphores argumentatives à être prises au sérieux les distingue du monde de la fiction qui impose sa cohérence propre, une cohérence à laquelle le lecteur adhère tant qu'opère le charme de l'illusion romanesque.

2.2. Axe rhétorico-discursif

Ruth Amossy (2008) emploie ce terme pour marquer la distance face à la démarche linguistique *stricto sensu* dont, constate-t-elle, la domination ne favorise pas le développement des études portant sur l'*argumentation rhétorique* et nos présentes difficultés peuvent apparaître comme un avatar de cette tension. Comme

⁸ Par exemple : *Nous arrivâmes dans le village. Le grand magasin était fermé.*

alternative à l'axe sémantico-pragmatique, Amossy propose un axe rhétorico-discursif (e.g. inscription de l'étude de l'argumentation dans l'analyse du discours dont elle voit également une illustration dans ses propres travaux ou dans certains ouvrages de Maingueneau).

Malheureusement pour nous, si la linguiste cherche également à établir une relation entre les stratégies argumentatives et la matérialité du discours, la méthode privilégiée est celle des micro-analyses textuelles qui ne nous apporte pas d'aide immédiate sur le point de la description des phénomènes grammaticaux / lexicaux utilisés pour opérer une dissociation opinion / vérité. Il nous faut donc chercher une troisième voie.

3. Axe grammatico-rhétorique

Un article de Alain Berrendonner (1994) et un ouvrage d'Ekkehard Eggs (1994)⁹ permettent peut-être d'esquisser une troisième voie plus adaptée aux enjeux de l'enseignement de la langue dans l'argumentation. Le point commun de ces études est qu'elles s'appuient sur les rapports entre grammaire et rhétorique, c'est-à-dire sur les deux *Arts de Parler* (Grammaire et Rhétorique) que la tradition classique française a opposés à *L'Art de Penser*, c'est-à-dire à la Logique (Kuentz, 1970) et qui ont durablement réaménagé l'antique cursus des études littéraires (Grammaire, Dialectique, Rhétorique).

3.1. Anaphores confuses

L'idée selon laquelle « les référents en langue naturelle ne sont pas tous des entités logiques strictement discrètes » ouvre la voie à des « manœuvres anaphoriques » qui ne reposent pas sur des stéréotypes stabilisés mais sur des « sous-entendus temporaires » constituant des catégories « à géométrie variable » (Berrendonner, 1994 : 216). Le linguiste suisse s'intéresse aussi à ce qu'il nomme la « commodité de l'encodeur » (1994 : 216), ce qui rejoint nettement nos préoccupations. Reste que Berrendonner ne se donne pas pour objectif d'analyser une stratégie argumentative particulière ni, d'ailleurs, un type de texte particulier.

⁹ La perspective nous semble différente dans la mesure où l'auteur tente plutôt de renouer avec une tradition d'inspiration plus nettement aristotélicienne.

3.2. De l'ellipse à la définition rhétorique

Pour analyser la stratégie argumentative de l'enchaînement (1) comme une manœuvre anaphorique, on l'envisage, de façon très traditionnelle, comme la superposition de deux phénomènes : une anaphore fidèle (*On* dénonce [...]. *On* en vient facilement à conclure que...) et d'une proposition cachée (Ce[s] *On* qui sont [comme] « les procureurs » en viennent facilement à conclure que). C'est cette proposition cachée qui serait responsable du surplus informationnel signalé en (1.1.). L'ajout de cette proposition est à la fois contraire au principe d'économie (il surajoute de l'information par rapport à une anaphore pronominale) mais en même temps il est conforme au principe d'économie en ce qu'il condense une série de propositions qui auraient pu se succéder. Cet « habillage » d'une anaphore grammaticale par une description porteuse de jugements peu flatteurs réactive implicitement l'opposition traditionnelle entre grammaire et rhétorique et relève de l'amplification.

De ce point de vue, les techniques de décomposition prônées par les grammairiens-philosophes de Port-Royal peuvent globalement être envisagées comme des instruments d'analyse « logique » (au sens non-formel où l'entend ce siècle) ou, plus largement, comme des outils d'analyse d'argumentations à prétention rationnelle (au sens où nous l'entendons aujourd'hui). Ainsi, derrière ce jugement qui paraît simple

(5) *Dieu invisible a créé le monde visible*

les Messieurs enseignent-ils à discriminer des propositions « qui ont été faites auparavant, & qu'alors on ne fait plus que concevoir comme si c'étoient de simples idées » (Arnauld et Nicole, 1970 : 164 ; voir aussi Chomsky, 1981 : 63) :

(5') *Dieu [qui est] invisible a créé le monde [qui est] visible.*

Le lecteur suspicieux est alors placé dans la position d'un agent vérificateur supposé examiner tour à tour, et suivant la hiérarchie intimée par le scripteur, la « vérité » de chacune de ces propositions (pour l'homme du XVII^e siècle) ou la valeur de l'argument pour un auditoire donné (pour l'héritier de la Nouvelle Rhétorique).

Mais d'un autre point de vue, notre proposition cachée (*On* ≈ *procureurs*) se structure comme une définition évidemment très éloignée de l'idéal pascalien (Pascal, 1985 : 89 et sq.) pour s'installer sur un territoire que nous nommerions rhétorique mais que les grammairiens-philosophes ont pris grand soin de maintenir à distance dans leurs travaux¹⁰. En termes néo-rhétoriques, elle participe de la

¹⁰ La tradition de l'étude des figures, quant à elle, offrirait une approche qui ne met pas forcément l'accent sur la dimension argumentative de l'énoncé.

définition persuasive (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 2008 : 287). Dans la terminologie de Eggs (1994 : 106, 165 et 170), on parlera non d'une *définition*¹¹ mais d'une *typisation* qui repose sur la constitution *ad hoc* d'une sous-espèce implicite mais explicitable à partir d'un trait (abusivement) généralisé.

3.3. Inférences, abductions et figures

Mais si la proposition explicitable, elle reste, dans le texte réel, implicite, la restituer exige de la part du lecteur une inférence qui représente un saut dans l'inconnu. Alain Berrendonner (1994 : 213), qui se réfère à une remarque de Charles Peirce (1978 : 186—188), considère que les « manœuvres » des anaphores confuses ne sont ni des déductions ni des inductions mais des abductions¹². Si on se réfère au texte initial il n'est cependant pas aisément de dire, de façon définitive, sur quel mécanisme abductif repose le passage. Ces inférences suspectes peuvent se décrire en termes de figures de rhétorique. Sur les mécanismes inférentiels assimilables à des figures de rhétorique, voir aussi Michel Meyer (2010 : 100—107 ou 129—149).

Une première hypothèse consisterait à dire que l'inférence repose sur une métonymie du type *effet—cause* ou *procès—actant*). Cette interprétation serait davantage compatible avec le texte initial envisagé dans sa linéarité ([on dénonce → reproche / jugement → les procureurs]). Ce même point de vue pourrait être décrit, dans la terminologie du *TA* (2010 : 426) comme relevant de la *liaison entre l'orateur et son discours*, c'est-à-dire comme un cas particulier de la liaison entre *la personne et ses actes*. Il ne s'agirait plus alors d'une figure mais d'une technique argumentative relative à la construction de l'*ethos* du scripteur.

Mais le rapport de *correspondance* auquel Pierre Fontanier (1977 : 79) associe la métonymie n'est pas le seul possible ; il pourrait s'agir d'un rapport de *ressemblance* (1977 : 99). Une seconde lecture, compatible avec l'enchaînement simplifié (1) mais aussi avec le texte initial (0) (du type : *On dénonce* [→ *reproche / jugement*] → *les procureurs*) s'apparente plutôt à une métaphore (comme dans notre approximative reformulation du § 3.2.). Mais les procureurs sont des accusateurs *professionnels*, spécialisés dans la recherche d'éléments à charge ; dans le texte complet, les éléments intermédiaires construisent une *gradation* tout en consolidant une métaphore qui se file.

¹¹ Une bonne définition de l'espèce *homme* serait « un animal (genre prochain) capable de lire et d'écrire (trait propre) ».

¹² Bien plus répandues et bien plus utiles qu'on ne le pense *a priori*, les abductions, sont des prédictions générales dont on n'a pas l'assurance positive qu'elles fonctionnent. Face à un phénomène étrange, en l'absence d'explication plus éprouvée, on avance une explication du type : *tout se passe comme si...* (Angenot, 2008 : 219 et sq.)

Troisièmement, la description opère également une classification *ad hoc* que d'éventuelles *qualifications* plus ou moins malveillantes pourraient encore préciser. Elle repose ainsi sur un mécanisme proche de la *synecdoque de l'espèce* (1977 : 93). À la limite, on pourrait proposer une inférence reposant sur une analogie : *ce on qui dénonce est au journaliste qui pratique l'autocensure [légitime] ; ce que les procureurs sont à l'accusé [innocent]*.

Enfin, le passage étudié par sa disposition syntaxique et sa fonction de *variation dans la répétition* reproduit un mécanisme très courant dans les textes narratifs / didactiques et que la pratique scolaire transforme en réflexe — du moins en français puisque l'expression du sujet est obligatoire et que la répétition d'un même syntagme ou d'un même pronom sera plus aisément repérable. L'antonomase (type : *Aristote, ... Le Sage...*) est un autre exemple de cette possible « norme stylistique ». Lorsque ces normes sont, en plus, captées par une stratégie argumentative, la mise en œuvre individuelle, plus ou moins consciente, tend à profiter de cette relative institutionnalisation et semble se lover dans un sorte de code second qui se superpose à la langue (comparer à Ducrot, 1972 : 14—16)¹³.

3.4. Illustration : la concurrence entre *Ce N* et *Le N*

L'approche grammatico-rhétorique offre plusieurs atouts pour traiter, dans des anaphores « confuses », l'opposition : *Ce N / Le N*. Le premier atout de cette approche est qu'elle permet de partir des choix stratégiques du scripteur (qui se font plutôt d'amont en aval tout en devant anticiper la démarche du lecteur qui se fera, elle, d'aval en amont). Le second est qu'elle prend en compte l'existence d'un savoir topico-encyclopedique qui conditionne, chez le lecteur, le traitement linguistique des enchaînements.

Francis Corblin (1995 : 60) cite, sans l'exploiter¹⁴, un fort bel exemple emprunté à la fable *La Colombe et la Fourmi* :

- (6) *Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe,
Quand sur l'eau se penchant une fourmi y tomba.
Et dans cet océan l'on eût vu la fourmi
S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.
La colombe aussitôt usa de charité.*

¹³ Le sens que nous accordons aux termes *stylistique* (choix grammaticaux ou lexicaux adaptés en fonction d'un souci d'élegance et / ou de précision, souci éventuellement balisé par l'institution scolaire ou autre) et *rhétorique* (mise en œuvre d'une stratégie argumentative) ne coïncident que partiellement avec la terminologie de Ducrot qui semble plutôt opposer démarche *stylistique* individuelle (avec une éventuelle intention argumentative) et relative institutionnalisation *rhétorique* des stratégies individuelles. Ce qui nous intéresse plus spécifiquement dans ce passage de Ducrot est la présence d'un code second par rapport aux contraintes strictement linguistiques.

¹⁴ En tous les cas, pas dans l'ouvrage cité.

Au-delà de la contrainte métrique, La Fontaine ne peut utiliser le défini qui briserait la chaîne référentielle. La catégorie *L'océan* est trop solidement installée dans le savoir commun pour empêcher une interprétation encyclopédique ; la recherche d'un antécédent est paralysée avant même d'avoir commencé. Tout l'effet tombe à l'eau car c'est, si j'ose dire, un pontage trop loin ; le lecteur n'y consentira pas. Tel la colombe, le démonstratif offre un brin d'herbe salvateur : parce qu'il enjoint de trouver dans le contexte de gauche, quelque chose qui soit *comme* un océan, le lecteur peut, *dans un deuxième temps*, inférer : *ce qui pour l'homme est un petit ruisseau est, pour la fourmi, un océan*. Dans la terminologie de Eggs, on dira que le lecteur, parce qu'il part du principe que l'enchaînement doit faire sens, « *ajuste* » (1994 : 178) son savoir topico-encyclopedique pour que le passage devienne acceptable ; pour que « *ça colle* » (1994 : 82). Or, c'est vraisemblablement dans ce réflexe d'ajustement que réside le pouvoir plus ou moins grand de modifier les représentations initiales d'un lecteur coopérant.

Comme Eggs (1994 : 164 et 186—187), chez qui on trouvera d'autres exemples, il nous semble que le démonstratif représente une solution de sécurité dans des contextes abductifs comme *[On dénonce x comme y] → Les / Ces procureurs en viennent facilement à conclure que z*. Parce qu'il commence par établir un lien référentiel (vers la gauche), qui colle avec le nouveau contexte (à droite), le lecteur, par le double mouvement de cette recherche et la satisfaction d'avoir résolu l'éénigme, ne s'interroge pas forcément sur la classe qu'il est implicitement en train de (re)construire (1994 : 214). Au contraire, avec l'utilisation du défini, le scripteur impose, sur le mode du connu, une classe qu'il suppose acceptée par le lecteur. Or, en l'occurrence, il s'agit tout de même d'un coup de force qui passe mieux dans le texte initial dans la mesure où le scripteur a balisé le terrain en découplant l'inférence en étapes successives : le *on* qui *dénonce + reproches + jugements sévères* qui lui permet de constituer plus solidement sa classe *ad hoc*.

4. Conclusion

En contexte argumentatif, certaines reprises anaphoriques fonctionnent comme de véritables petites machines à produire des propositions cachées et des abductions potentiellement problématiques mais qui ne seront pas forcément analysées comme telles par le lecteur pressé. Le présent article se proposait d'analyser un mécanisme de ce type. L'ambiguïté du passage étudié, renforcée par l'imprécision de l'antécédent (*on*), autorise, nous l'avons vu, diverses lectures qui correspondent à diverses manœuvres d'encodage. Mais ces interprétations, depuis ce référent masquant l'attaque personnelle, jusqu'à la définition argumentative reposant sur une inférence problématique qu'on peut décrire comme une figure (sans pouvoir décider exactement laquelle), ont un point commun : elles relèvent de l'argumentation rhétorique

(au sens perelmanien d'une technique discursive destinée à renforcer l'adhésion des esprits). Par contre, elle ne fait pas partie des jugements et enchaînements que la tradition logico-grammaticale a érigés en modèle de *L'Art de Penser* ; de son côté, la rhétorique traditionnelle, restreinte à l'étude des figures, privilégiait les effets esthétiques ; elle n'encourageait donc pas à examiner les affinités entre les figures et les techniques argumentatives. Notre proposition consiste à examiner des énoncés argumentatifs en fonction d'un axe grammatico-rhétorique : il s'agit d'analyser les transformations subies par un énoncé rhétorique réel considéré comme plus économique et / ou plus expressif et donc argumentativement plus rentable par rapport à un énoncé non directement disponible mais essentiel car conforme aux principes de la grammaire. Mais, à y regarder de plus près, peut-être vaudrait-il mieux considérer notre démarche comme rhétorico-grammaticale. Notre exposé se résume, en effet, à décrire la façon dont la construction de certaines anaphores permet la *captation* d'un mécanisme grammatical par une technique argumentative et rhétorique particulière (dissociation opinion / vérité). L'actuelle structuration du champ des études linguistiques sur l'argumentation ne favorise pas forcément une telle démarche. On devrait d'ailleurs se demander si les spécificités de l'histoire de la rhétorique en France et les aléas de la succession des paradigmes (*grammaire* < *linguistique* < *sciences du langage*, d'une part et *rhétorique des figures* < *antirhétorique* < *nouvelle rhétorique*, d'autre part) n'ont pas bloqué une réflexion de cet ordre. Mais c'est là, le lecteur l'aura compris, une question que nous devons remettre à plus tard... .

Références

- Achard-Bayle Guy, 2001 : *Grammaire des métamorphoses, référence, identité, changement, fiction*. Bruxelles : Duculot.
- Amossy Ruth, 2008 : « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires ». *Argumentation et Analyse du Discours*, 1, DOI:10.4000/aad.200 (accessible : 16.01.2015).
- Angenot Marc, 2008 : *Dialogues de sourds ; traité de rhétorique antilogique*. Paris : Mille et une nuits.
- Arnauld Antoine et Nicole Pierre, 1970 : *La Logique ou L'art de pense*. Éd. Louis Marin. Paris : Flammarion.
- Berrendonner Alain, 1994 : « Anaphores confuses et objets indiscrets ». *Recherches linguistiques* [L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)], 19, 209—230.
- Brown Gillian et Yule George, 1983 : “The nature of reference in text and in discourse”. *Discourse Analysis*. Cambridge: Cambridge University Press, 190—222. <https://abu-dira.files.wordpress.com/2012/02/discourse-analysis-by-gillian-brown-george-yule.pdf> (accessible : 12.03.2016).

- Charolles Michel, 1994 : « Anaphore associative, stéréotype et discours ». *Recherches linguistiques* [L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)], **19**, 67—92.
- Charolles Michel, 1990 : « L'anaphore associative. Problèmes de délimitation ». *Verbum*, **13**, 119—148.
- Chomsky Noam, 1981 : *La linguistique cartésienne ; un chapitre de l'histoire de la pensée rationaliste. Suivi de la nature formelle du langage*. Paris : Seuil.
- Collinet Françoise, 2015 : « Techniques argumentatives de dissociation et marquage linguistique (le cas du couple opinions / vérité) ». *Romanica Cracoviensa*, **15** (2), 77—90.
- Collinet Françoise, 2016 : « Dissociations argumentatives, évaluations et marquage linguistique. Les reprises anaphoriques dans les dissociations du type opinion / vérité ». In : Anna Krzyżanowska, Katarzyna Wołowska, éds. : *Les émotions et valeurs dans la communication “Découvrir l'univers de la langue”*. Frankfurt am Main: Peter Lang, 71—80.
- Corblin Francis, 1995 : *Les formes de reprise dans le discours : Anaphores et chaînes de référence*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Ducrot Oswald, 1972 : *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann.
- Eggs Ekkehard, 1994 : *Grammaire du discours argumentatif: le topique, le générique, le figuré*. Paris : Kimé.
- Fontanier Pierre, 1977 : *Les Figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Fradin Bernard, 1984 : « Anaphorisation et stéréotypes nominaux ». *Lingua*, **64**, 325—369.
- Kleiber Georges, 2001 : *L'anaphore associative*. Paris : PUF.
- Kleiber Georges, 1999 : « Anaphore associative et relation partie—tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique ». *Langue française*, **122**, 70—100.
- Kleiber Georges, Schnedecker Catherine, Ujma Laurence, 1994 : « L'anaphore associative : d'une conception à l'autre ». *Recherches linguistiques* [L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)], **19**, 5—64.
- Kuentz Pierre, 1970 : « Le 'rhétorique' ou la mise à l'écart ». *Communications*, **16**, 143—157.
- Meyer Michel, 2010 : *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*. Paris : PUF.
- Niquet Gilberte, 1987 : *Structurer sa pensée, structurer sa phrase : techniques d'expression orale et écrite*. Paris : Hachette.
- Pascal Blaise, 1985 : *De l'esprit géométrique*. Paris : Flammarion.
- Peirce Charles S., 1978 : *Écrits sur le signe*. Paris : Seuil.
- Perelman Chaïm, Olbrechts-Tyteca Lucie, 2008 : *Traité de l'argumentation*. Bruxelles : Éd. de l'Université.
- Riegel Martin, Pellet Jean-Christophe, Rioul René, 1994 : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Schnedecker Catherine, Charolles Michel, 1993 : « Les référents évolutifs : points de vue ontologique et phénoménologique ». *Cahiers de Linguistique française*, **14**, 197—227, http://clf.unige.ch/files/7214/4103/3044/12-Schnedecker_nclf14.pdf (accessible : 07.03.2016).



Ivana Didirkova

Université Paul Valéry Montpellier 3, France
CNRS-UMR 5267 — Praxiling

Lubomíra Šenclová

Slovak Medical University — Centre for disfluencies,
Bratislava, Slovakia

Fabrice Hirsch

Université Paul Valéry Montpellier 3, France
CNRS-UMR 5267 — Praxiling

De la perception des disfluences normales et sévères à leurs origines articulatoires

Abstract

The aim of this work is to verify which acoustic clues allow listeners to differentiate stuttering-like disfluencies (SLD) and other disfluencies (OD). Furthermore, we would like to distinguish OD and SLD on the articulatory level by observing the laryngeal activity. The results show that listeners' classification of a disfluency as stuttering-like or other is based on abnormal prosodic structures and localization of the disfluency.

Keywords

Disfluencies, larynx, perception, production, stuttering

1. Introduction

1.1. La fluence absolue n'existe pas dans la parole...

«Dans une grande partie des productions orales, les locuteurs improvisent leurs discours, et les marques de cette improvisation [...] sont nombreuses : répétitions, ratures, recherches de mots, hésitations, ‘euh’, inachèvements, etc.» (Blanche-Benveniste, 1991).

Comme le souligne Blanche-Benveniste (1991), une parole fluente, autrement dit le fait d'avoir une élocution sans accroc, n'existe pas. Cette notion de *fluence*, qui est associée à celle de *fluidité*, a donné lieu à un certain nombre de travaux. Ainsi, Adams (1974) par exemple, estime qu'une parole est fluente (1) si un certain timing moteur est respecté, (2) si la durée des sons est contrôlée et (3) si les transitions entre les sons ou les syllabes sont douces. Pour ce qui est de Wingate

(1969) et de Perkins (1971), ils associent la durée de l'expiration et du voisement à la notion de fluidité : la parole ne peut être fluide que si la respiration et la phonation sont contrôlées, et ce même si les gestes supra-glottiques se sont produits sans difficultés. En d'autres termes, la fluence dépend de la capacité à maintenir le flux expiratoire et la vibration des plis vocaux. En 1987, Starkweather définit la fluence par une série d'oppositions. D'après ses travaux, la fluence se mesure à l'aisance articulatoire par rapport à l'effort, à la douceur des transitions qui s'opposeraient à la dureté de ces dernières et au débit qui doit être relativement rapide et sans accidents. Ainsi, pour être considéré comme fluent, l'acte de parole doit être produit sans heurt, sans effort particulier et dans un débit relativement élevé. Quant à l'American Speech-Language-Hearing Association (ASHA), elle pose le principe que la fluence doit être abordée comme un « aspect de la production de la parole qui réfère à la continuité, la douceur, le débit et / ou l'effort avec lesquels sont produites les unités phonologiques, lexicales, morphologiques et / ou syntaxiques du langage » (1999). Enfin, signalons que Monfrais-Pfauwadel (2014) attribue à la fluence une « dimension prosodique qui fait que [la parole] s'écoule sans effort entendu ». Cette définition présente la particularité d'évoquer la fluence verbale tant sur le plan articulatoire que sur ses conséquences sur le plan perceptif, thème de cet article, comme nous le verrons ultérieurement.

1.2. La parole est émaillée de disfluences

Comme le soulignent Pallaud, Rauzy et Blache (2013), toute production orale est accompagnée d'accidents de parole, qui peuvent prendre la forme d'hésitations, d'interjections, de mots inachevés, de répétitions de parties de mots / de mots entiers / de groupes de mots / de phrases, de prolongations, de blocages ou encore de patrons respiratoires inadaptés (Campbell, Hill, 1987). Lorsque la parole est spontanée, la probabilité que les unités sémantiques soient accompagnées d'un certain nombre d'erreurs est plus élevée (Corley, Stewart, 2008, par exemple). Ces disfluences peuvent être considérées comme normales, étant donné qu'elles laissent au locuteur un temps supplémentaire pour la construction de son énoncé. De même, les disfluences normales interviennent « lorsque les demandes de l'environnement et/ou celles que l'on s'impose excèdent les capacités cognitive, linguistique, motrice et/ou émotionnelle de réponse » (Starkweather, 1987). Si ces disfluences apparaissent dans la parole de sujets normo-fluents, elles sont également souvent présentes dans le discours de locuteurs souffrant de troubles de la communication tels que le bégaiement, où elles constituent même un symptôme.

1.3. Disfluences et bégaiement

D'après Monfrais-Pfauwadel (2014), le bégaiement est « un trouble moteur de l'écoulement de la parole qui est alors produite avec plus d'effort musculaire ». Au niveau du discours, il se traduit par une altération du rythme de la parole qui prend la forme de disfluences plus sévères. Signalons qu'à l'exception des blocages, la plupart de ces accidents de parole se trouvent également chez les locuteurs normo-fluents et peuvent être classés comme suit :

- les *répétitions*
 - Plusieurs sous-types de répétitions ont été relevés, comme celles consistant en la réduplication de phrases, de parties de phrases, de mots, de parties des mots (ASHA, 1999), de syllabes, de sons. Généralement, c'est la première syllabe du mot en initiale de phrase qui est répétée (Brown, 1936 ; Le Huche, 2002 ; Remacle, 2011 ; Lechta, Štenclová, 2009).
- les *blocages*
 - Ce sont des accidents où « la parole est comme stoppée par “un mot — ou une syllabe — qui ne passe pas” » (Le Huche, 2002). Ils interviennent sur des sons qui ne peuvent être prolongés (Lechta, Štenclová, 2009) lors de la phase pré-phonatoire ou de la phonation.
- les *prolongations*
 - Ces bégayages surviennent en majorité sur les voyelles, où ils peuvent durer plusieurs secondes ; les consonnes continues et les occlusives sonores peuvent également être prolongées.

D'autres types de disfluences ont également été relevés dans la littérature, comme les *sidérations motrices*, consistant en « une sorte de pause de quelques secondes où l'articulation, la voix, le souffle et le geste paraissent somme suspendus par une sorte de sidération motrice » (Le Huche, 2002) ou l'ajout d'*interjections* visant à préparer la suite du discours ou à surmonter une tension (Campbell, Hill, 1987 ; Lechta, Štenclová, 2009).

1.4. À quoi distingue-t-on une disfluence sévère d'une disfluence normale ?

La présence de disfluences dans la parole de locuteurs normo-fluents et celle de disfluences sévères dans la parole bégue laissent entrevoir une question : où se situe la limite entre les accidents de parole nécessaires à l'élaboration d'un discours et les accidents de parole portant atteinte à l'intelligibilité de la production orale ? En d'autres termes, *le premier objectif* de cette recherche préliminaire consistera à vérifier quels sont les indices acoustiques permettant à des auditeurs de distinguer une disfluence normale d'une disfluence sévère. Par ailleurs, *notre second objectif* visera à savoir si les disfluences caractérisées comme sévères ont des spécificités d'un point de vue articulatoire par rapport aux disfluences catégorisées comme

normales. Plus particulièrement, plusieurs études ont révélé un fonctionnement anormal du larynx lors des phases de parole chez les personnes qui bégaient (Didirkova *et al.*, 2014). Nous chercherons à savoir si le comportement laryngé est le même lors de la production d'une disfluence normale et d'une disfluence sévère.

2. Méthodologie

2.1. Test de perception

Les 10 disfluences sévères produites par des locuteurs qui bégaient et 10 autres accidents de parole plus légers provenant de sujets normo-fluents ont été extraits de corpus de parole spontanée par un jury de trois experts. Ces disfluences ont ensuite fait l'objet d'une description minutieuse, faite notamment à partir du logiciel Praat (Boersma, 1996), consistant à :

- mesurer la durée totale de la disfluence ;
- mesurer la durée de la prolongation ;
- mesurer la durée du silence dans les cas de blocage silencieux ;
- compter le nombre de réductions et la durée des pauses entre ces dernières dans les disfluences identifiées en tant que répétitions ;
- localiser la disfluence ;
- mesurer la fréquence fondamentale avant et pendant la disfluence ;
- préciser la présence ou non d'une tension audible.

Une fois ce travail effectué, chaque stimulus audio a été présenté, à l'aide du logiciel Perceval (Ghio *et al.*, 2003), à un jury naïf de 14 auditeurs ne présentant ni trouble de l'audition ni trouble de l'élocution. Les auditeurs avaient (1) à écouter chaque disfluence et (2) à indiquer si le locuteur qui avait produit l'extrait entendu était bégue ou non. Signalons que la voix des locuteurs, pour lesquels plusieurs disfluences ont été utilisées, a été légèrement modifiée avec le gratuiciel Audacity, de sorte que les auditeurs ne se fondent pas sur ce critère pour estimer si une disfluence est produite ou non par un locuteur qui bégaié.

2.2. Étude nasofibroscopique

Parmi les extraits proposés, 4 ont été produits par 2 locuteurs (1 sujet qui bégaiet et un sujet de contrôle), pour lesquels des images endoscopiques avaient été obtenues au préalable lors de prises de parole. Ces données nasofibroscopiques, acquises au Laboratoire Voix / parole et déglutition (Hôpital Européen Georges

Pompidou, Paris) à l'aide de l'endoscope Kay Pentax (RLS 9100 model), ont permis de visualiser le comportement du larynx en situation de parole spontanée. Pour ce faire, une sonde flexible, composée d'une caméra et d'un élément lumineux a été introduite dans la narine de chaque sujet afin d'avoir une vue des plis vocaux. Un enregistrement audio, synchronisé avec la vidéo, a été réalisé en parallèle.

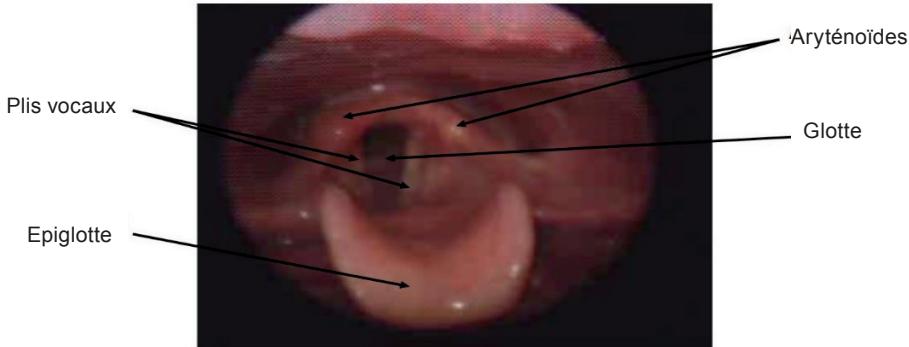


Figure 1. Image du larynx acquise par nasofibroscopie

Le locuteur qui bégaiait était âgé de 36 ans au moment de l'enregistrement. Il était de langue maternelle française et présentait un bégaiement modéré. Le sujet normo-fluent avait 32 ans lorsqu'il a été enregistré. De langue maternelle française également, il ne souffrait d'aucun trouble de la perception ou de la production de la parole.

3. Résultats

3.1. Perception des disfluences : catégorisation des locuteurs

La Figure 2 présente le pourcentage d'identification des disfluences par le jury d'auditeurs naïfs. Il est possible de constater que 81% des auditeurs ont catégorisé correctement les personnes qui bégaient à partir des disfluences testées. En outre, 87% des membres du jury ont classifié avec justesse les sujets normo-fluents à partir des disfluences normales exploitées dans cette étude. Par conséquent, la catégorisation des locuteurs en tant que personnes qui bégaient ou personnes normo-fluientes faite à partir de disfluences est un exercice réalisé avec efficacité par notre jury d'auditeurs naïfs dans la mesure où 83% des réponses apportées sont conformes aux avis du jury d'experts.

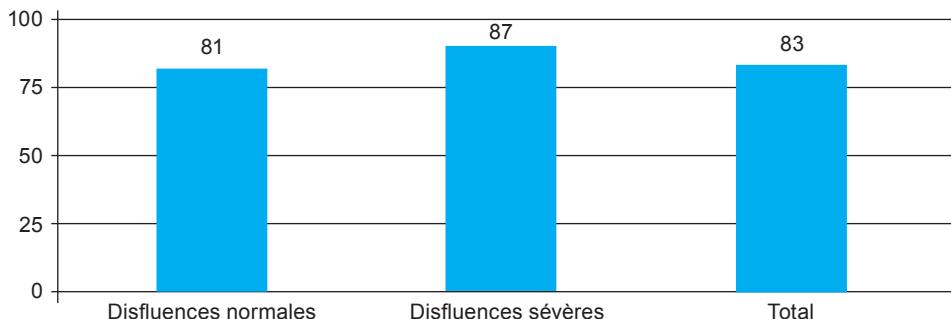


Figure 2. Catégorisation des locuteurs en fonction des disfluences entendues

La question qui se pose alors est de savoir quels sont les indices acoustiques permettant aux auditeurs de bien catégoriser les locuteurs.

3.2. Description acoustique des disfluences

La Figure 3 présente différentes observations acoustiques faites sur les disfluences présentées aux auditeurs. On relève que la durée des disfluences, de même que celle des prolongations et des blocages silencieux ne semblent pas prépondérantes dans la distinction entre disfluences normales et sévères. En effet, dans le corpus testé, on s'aperçoit qu'à peine 118 ms en moyenne séparent les accidents de parole classiques, dont la durée moyenne est de 716 ms, des bégayages qui durent en moyenne 834 ms. Quant aux prolongations provenant de sujets de contrôle et de locuteurs qui bégiaient, leur durée est comparable puisqu'elle est de 631 ms pour les premiers cités et de 640 ms pour les seconds.

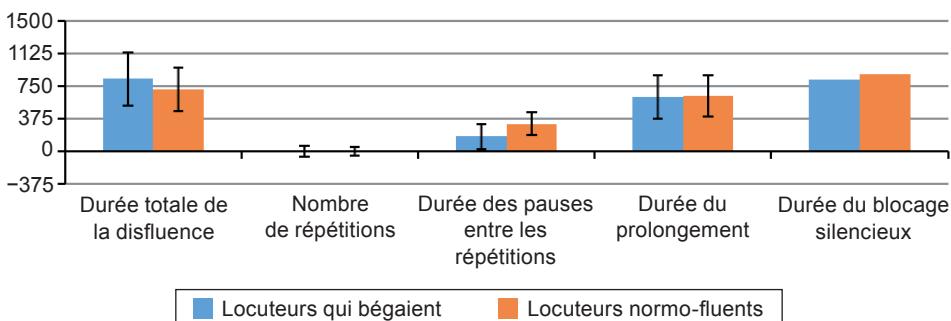


Figure 3. Description acoustique des disfluences en fonction de leur durée, du nombre de répétitions, de la durée des prolongements et des blocages silencieux

L'étude de la localisation des disfluences pour nos deux catégories de locuteurs doit être considérée avec précaution dans la mesure où elle ne repose que sur 20 disfluences sélectionnées. Cependant, la comparaison des résultats entre

les deux groupes de sujets apporte une information intéressante. En effet, il est possible de constater sur la Figure 4 que les disfluences dans la parole des locuteurs de contrôle sont produites dans 50% des cas à l'intérieur d'un mot, dans 30% des cas à une frontière syntagmatique et dans 20% des situations à l'intérieur d'un syntagme. Aucune disfluence produite par les sujets normo-fluents n'a été relevée à l'intérieur d'une syllabe, ce qui n'est pas le cas des disfluences produites par les locuteurs qui bégaient. Pour ces derniers, on relève en effet que 60% des accidents de parole se produisent à l'intérieur de la syllabe. Signalons que cette donnée avait déjà été mise en avant par Zellner-Keller (Zellner, 1992). Les autres disfluences relevées ont été produites à l'intérieur d'un mot (30% des cas) et dans un syntagme (10% des cas).

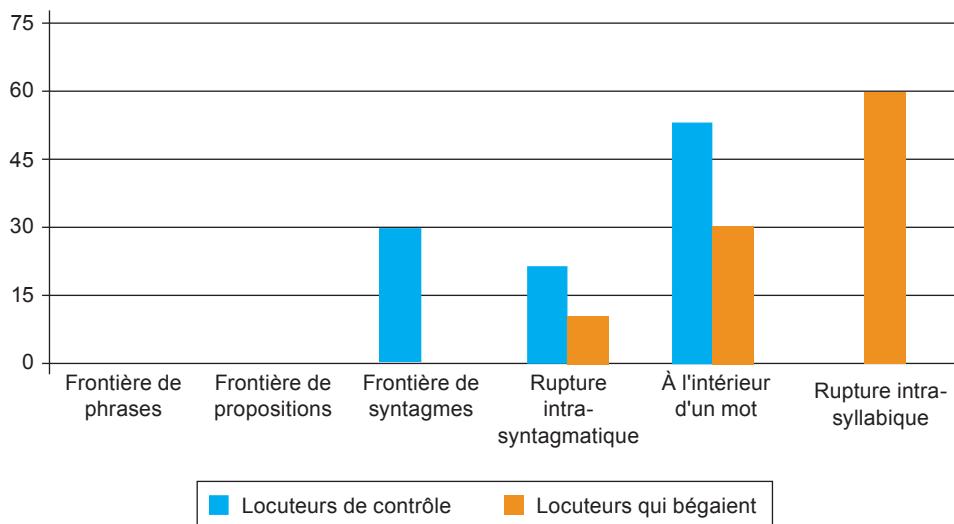


Figure 4. Localisation des disfluences dans la parole des locuteurs de contrôle et des sujets qui bégaient

Par ailleurs, la Figure 5 révèle que 80% des disfluences sévères utilisées dans le cadre de cette étude étaient accompagnées d'une tension audible ; aucune tension n'a, en revanche, été relevée sur les disfluences produites par les sujets de contrôle.

D'autres différences entre disfluences normales et sévères ont également pu être relevées au niveau intonatif. En effet, si l'on prend le cas des prolongements de son, on remarquera que ceux-ci sont généralement réalisés avec une intonation montante (voir p.ex. la Figure 6). En revanche, l'intonation reste généralement plate sur les prolongations sévères produites par les locuteurs qui bégaient (Figure 7).

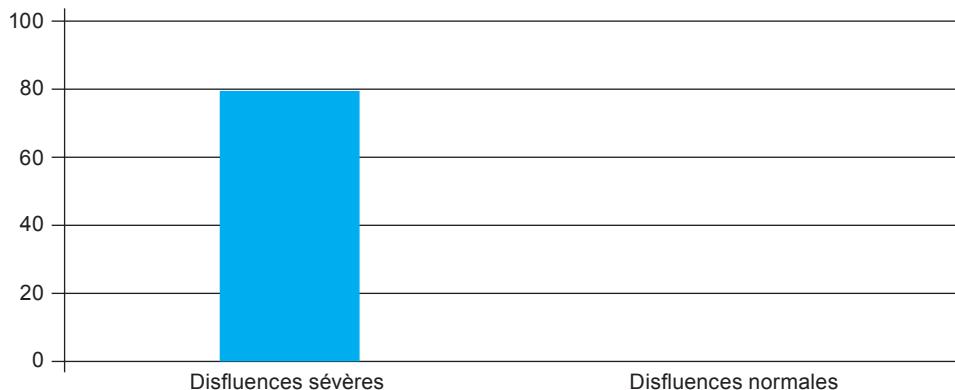


Figure 5. Pourcentage de tensions accompagnant les disfluences sévères et normales

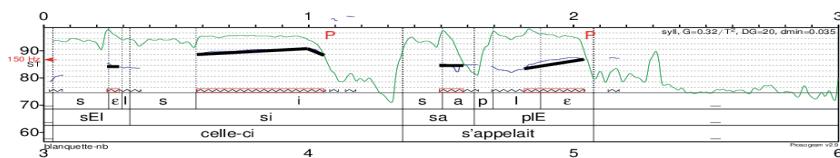


Figure 6. Suivi de F0 sur l'énoncé *Celle-ci s'appelait... Blanquette* produit par un locuteur de contrôle. Un prolongement a lieu sur la syllabe [si].

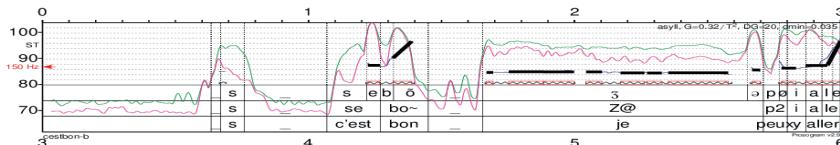


Figure 7. Suivi de F0 sur l'énoncé *C'est bon ? Je peux y aller* produit par un locuteur qui bégaiet. Un prolongement a lieu sur la syllabe [Z@].

Le fait que la courbe intonative ne soit pas la même pour les disfluences normales et sévères laisse penser à un fonctionnement différent du larynx lors des accidents de parole. La partie suivante visera à étudier le comportement laryngé durant ces deux catégories de disfluences.

3.3. Comportement laryngé durant les phases de disfluences normales et sévères

La Figure 8 comporte des extraits du film nasofibroscopique dans lequel l'énoncé *lai / l lai l / l / laissez-moi* ([le / l le 1 / 1 / lesemwa]) a été produit par un locuteur qui bégaiet. Cet énoncé contient une disfluence sévère se caractérisant par un certain nombre de répétitions de sons et de syllabes. Au niveau laryngé, plusieurs phases ont été relevées. De l'image 2 à l'image 9, séquence qui corres-

pond à la première syllabe [le] produite, une fermeture de la glotte accompagnée d'une contraction du larynx est observée. Sur les images 10 et 11, prises lors du premier blocage, un mouvement d'abduction des plis vocaux est observé. La glotte restera partiellement ouverte de l'image 12 à l'image 28, c'est-à-dire durant la séquence sonore incluant la prolongation de la liquide [l], la deuxième répétition de la syllabe [le] et la première partie du [l] à nouveau prolongé. À l'image 29, la glotte se ferme à nouveau et une forte contraction des plis vocaux est encore une fois observée. Ces derniers resteront dans cette position jusqu'à l'image 33. Signalons que cette adduction correspond à la fin du prolongement de la liquide [l] et à une partie du blocage silencieux suivant. De l'image 34 à l'image 40, une ouverture partielle de la glotte est relevée ; elle correspond à la fin du blocage et au début de la liquide [l] une nouvelle fois prolongée. Un mouvement d'adduction des plis vocaux ainsi qu'une montée du larynx sont également observés durant la prolongation de cette même consonne, mouvement qui s'étend de la fin de la consonne prolongée jusqu'au blocage silencieux suivant (images 41 à 46). Une légère ouverture de la glotte, accompagnée d'une descente du larynx, est à nouveau relevée à partir de l'image 47, et ce jusqu'à l'image 54. Au niveau acoustique, cette séquence coïncide avec la fin du silence et la première partie de la prolongation de la liquide [l]. À partir de l'image 55, la glotte s'ouvre davantage en même temps que le larynx remonte à nouveau, et ce jusqu'à l'image 59. Signalons que cette séquence coïncide avec la fin de la liquide. À partir de l'image 60, une adduction avec une forte contraction des plis vocaux a lieu en même temps que le larynx entame une descente. Cette configuration de la glotte avec le mouvement vers le bas de l'ensemble cartilagineux est observée jusqu'à l'image 66, c'est-à-dire pendant la quasi-totalité du dernier blocage silencieux. Par la suite, les plis vocaux semblent moins contractés et la glotte s'ouvre très légèrement en vue de produire la suite de l'énoncé [lesemwa].

Par conséquent, des montées et descentes du larynx, une contraction de ce même larynx, des ouvertures et fermetures inappropriées de la glotte ainsi qu'une immobilisation de la langue ont été relevées durant la phase de disfluence sévère prise en exemple. Ces observations n'ont cependant pas pu être faites pour les disfluences normales. C'est ce que révèle la Figure 9, qui montre les images nasofibroscopiques d'une disfluence normale produite par le sujet de contrôle. De l'image 1 à l'image 3, on constate une fermeture progressive de la glotte, ce qui correspond, au niveau acoustique, à la fricative [s]. De l'image 4 à l'image 7, c'est-à-dire durant le début de la voyelle [e] prolongée, la glotte est fermée. Celle-ci se rouvre à partir de l'image 8 et atteint son maximum d'ouverture à l'image 12 ; signalons que cette période correspond à la fin de la voyelle [e]. À partir de l'image 13, *i.e.* au début du second [s], les plis vocaux commencent à se rapprocher à nouveau, avant d'entrer partiellement en contact à l'image 16, qui correspond au début du [e]. À l'image 18, qui se situe dans le [y], la glotte est encore partiellement fermée et le larynx entame une légère descente.

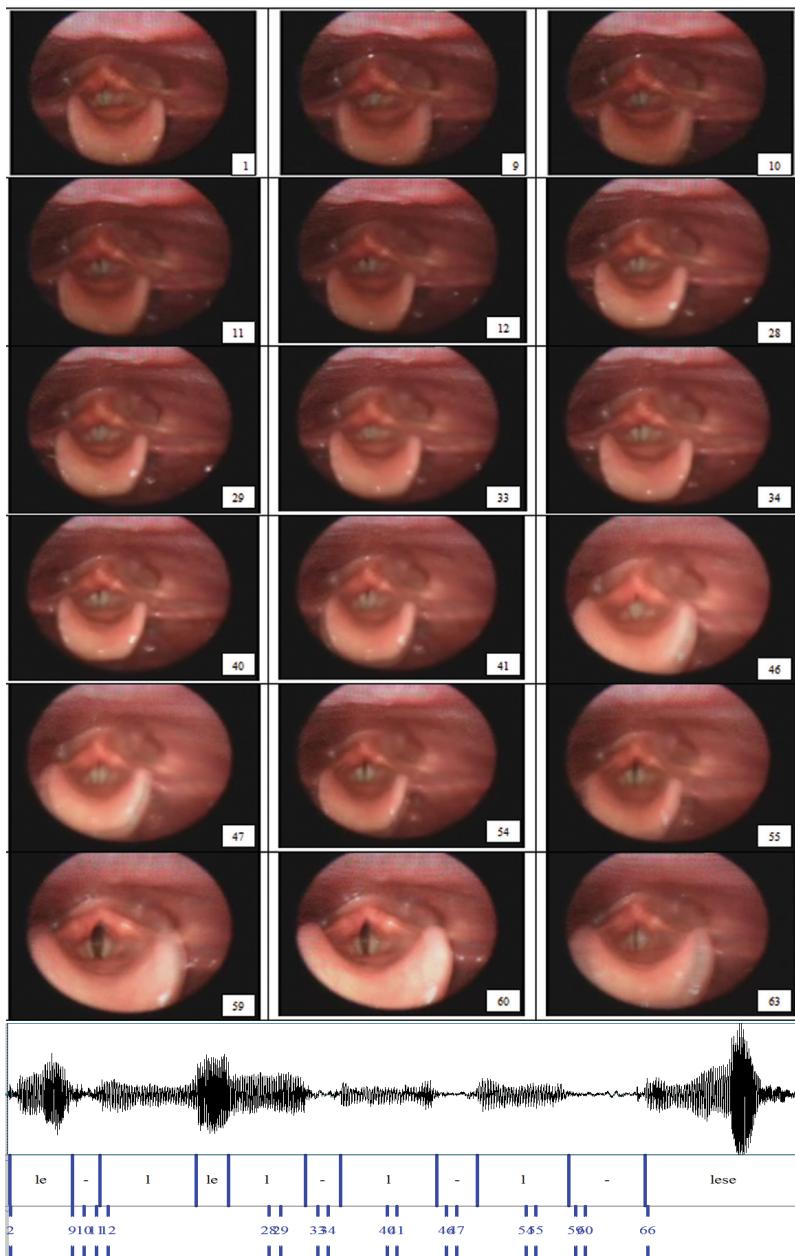


Figure 8. En haut, les images nasofibroscopiques de la séquence *lai / l lai l / l / laissez-moi* produite par le locuteur qui bégaye. Les images 1 à 63 correspondent à la disfluency *lai / l lai l / l / laissez-moi*. En bas, signal acoustique de la même séquence avec deux lignes d'étiquetage, la première correspondant aux phonèmes et syllabes prononcés et la seconde à la localisation des images mentionnées dans le texte.

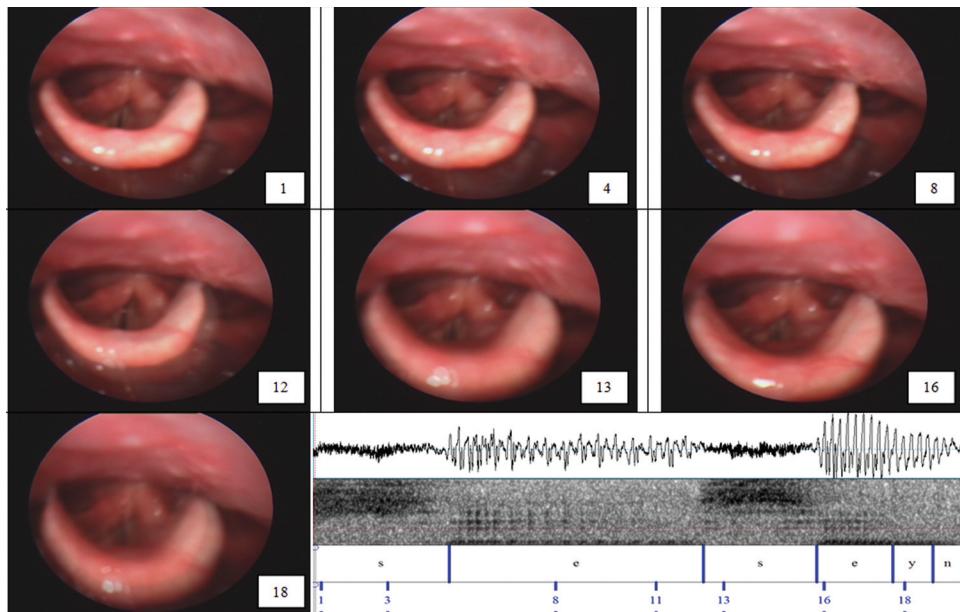


Figure 9. En haut, les images nasofibroscopiques de la séquence *C'est / c'est une p'tite ville* produite par le locuteur normo-fluent. Les images 1 à 16 correspondent à la disfluence *c'est / c'est une...* En bas à droite, le signal acoustique de la même séquence avec deux lignes d'étiquetage, la première correspondant aux phonèmes et syllabes prononcés et la seconde à la localisation des images mentionnées dans le texte.

Dans le cas de la disfluence normale, aucune immobilisation de la racine de la langue n'a été observée. De même, ni les contractions ni les ouvertures et fermetures inappropriées de la glotte, qui ont été relevées pour la disfluence sévère, ne sont présentes.

4. Synthèse, conclusions et perspectives

La présente étude a révélé qu'un jury naïf était en mesure de distinguer efficacement un locuteur qui bégaiait d'un sujet normo-fluent en se basant sur les disfluences présentes dans un énoncé. Toutefois, il ne semble pas que les auditeurs se fondent sur les paramètres comme la durée de la disfluence ou le nombre de répétitions pour se faire un jugement. Ces derniers seraient davantage sensibles à la localisation de la disfluence, à l'intonation avant et pendant celle-ci, ainsi qu'à la présence ou non de tensions audibles. En outre, les disfluences perçues comme normales et celles catégorisées comme sévères présentent des différences au niveau articulatoire, et plus précisément au niveau laryngé. Ainsi, des myoclonies

d'intention (Monfrais-Pfauwadel, 2014), se caractérisant par des ouvertures et fermetures inappropriées de la glotte, de fortes contractions dans les cavités laryngée et pharyngale, des montées et descentes du larynx, ou encore une tétanisation de la langue ont pu être observées. Ces résultats doivent cependant être pris avec précaution dans la mesure où le nombre de disfluences testées ainsi que le nombre de locuteurs recrutés n'est pas suffisant pour établir des conclusions robustes. D'autres paramètres doivent également être pris en compte, comme par exemple le type d'éléments réitérés lors de répétitions. Nous pensons par exemple que la répétition d'un seul phonème est une caractéristique propre au bégaiement qui devrait permettre à des auditeurs naïfs d'identifier ce trouble du rythme de la parole. Par ailleurs, et afin de limiter les biais évoqués plus haut, il serait souhaitable de reprendre cette expérimentation en se servant des techniques de synthèse vocale dans le but de ne tester qu'un seul paramètre (durée de la disfluence, intonation, tension audible...) par disfluence. Ainsi, il pourrait être intéressant de reprendre un même échantillon tout en modifiant la fréquence fondamentale à l'arrivée de la disfluence afin de savoir à partir de quand l'accident de parole commence à être perçu comme sévère.

Références

- Adams Martin, 1974: "A physiologic and aerodynamic interpretation of fluent and stuttered speech". *Journal of Fluency Disorders*, **1**, 35—47.
- ASHA (American Speech-Language-Hearing Association), 1999: *Terminology pertaining to fluency and fluency disorders: guidelines* [Guidelines]. Available from www.asha.org/policy (accessible: 10.12.2014).
- Blanche-Benveniste Claire, 1991 : « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains ». *Langue française*, **89**, 52—71.
- Boersma Paul, 1996: "Praat, a system for doing Phonetics by computer". *Glot International*, **5**, 341—345.
- Brown Spencer, 1936: "Stuttering with relation to word accent and word position". *J. abnorm. soc. Psychol.*, **38**, 112—120.
- Campbell June, Hill Diane, 1987: "Systematic disfluency analysis: accountability for differential evaluation and treatment". *Annual Convention of the American Speech-Language-Hearing Association*. New Orleans, LA.
- Corley Martin, Stewart Oliver, 2008: "Semantic Memory. Hesitation disfluencies in spontaneous speech: The meaning of um". *Language and Linguistics Compass*, **4**, 589—602.
- Didirkova Ivana, Crevier-Buchmann Lise, Monfrais-Pfauwadel Marie-Claude, Hirsch Fabrice, 2014 : « Étude nasofibroscopique des mouvements du larynx durant les phases de disfluence produites par des personnes qui bégaient ». [Présentation orale aux Journées de Pausologie, 16 et 17 octobre 2014, publication à venir].

- Ghio Alain, André Carine, Teston Bernard, Cavé Christian, 2003 : « PERCEVAL: une station automatisée de tests de PERCEPTION et d'EVALUATION auditive et visuelle ». In : *TIPA, Laboratoire Parole et Langage*. Vol. 22. Aix-en-Provence, 115—133.
- Lechta Victor, Štenclová Ľubomíra, 2009: *Zajakavé dieťa doma a v škole*. Bratislava : SZU.
- Le Huche François, 2002 : *Le bégaiement — Option guérison*. Paris : Éd. Albin Michel.
- Monfrais-Pfauwadel Marie-Claude, 2014 : *Bégaiement, bégaiements. Un manuel clinique et thérapeutique*. Paris : Deboeck-Solal.
- Pallaud Berthille, Rauzy Stéphane, Blache Philippe, 2013 : « Auto-interruptions et disfluences en français parlé dans quatre corpus du CID, TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage ». Mis en ligne le 29 octobre 2013, <http://tipa.revues.org/995> (accessible : 10.12.2014).
- Perkins William, 1971 : *Speech Pathology: An Applied Behavioral Science*. St. Louis : C.V. Mosby.
- Remacle Marc, 2011 : « Les symptômes phoniatриques dans le bégaiement ». In: B. Pié-rart, éd. : *Les bégaiements de l'adulte*. Mardaga, 189—197.
- Starkweather Charles W., 1987: *Fluency and Stuttering*. Englewood Cliffs. NJ: Prentice-Hall.
- Wingate Marcel, 1969: “Sound pattern in «artificial» fluency”. *Journal of Speech and Hearing Research*, **12**, 677—686.
- Zellner Brigitte, 1992 : « Le bé bégayage et euh... l'hésitation en français spontané ». In : *Actes des 19^e Journées d'Études sur la Parole (J.E.P)*, Bruxelles, 481—487.



Katarzyna Gabrysiak

Université Pédagogique de Cracovie,
Pologne

Structures rhétorico-lexico-syntactiques dans l'écrit scientifique

Abstract

The paper offers an analysis of rhetoric-lexical-syntactic structures typical of a scientific text, that is a text that follows quite a stable and rigid structure. A corpus-based analysis, achieved through the use of the Scientext corpora, runs across two dimensions. The first dimension is constituted by the subject matter of the text, while the other dimension concerns the relation between the author of the text and the recipient. The analysis presented is a two-stage process. At the first stage, rhetoric-lexical-syntactic structures are singled out. The second stage is to assign those structures to the particular parts of the text, such as Introduction, Main body, Conclusion. The final objective is to arrive at a lexical-syntactic template of a scientific text.

Keywords

Lexical-syntactic structures, semantic motive, key-concepts, collocations

1. Introduction

Le présent article a pour but d'exposer une analyse linguistique de l'écrit scientifique permettant de dégager les structures rhétorico-lexico-syntactiques propres à ce type de texte. Notre étude s'inscrit dans les travaux effectués par un groupe de recherche DiSem¹ (Gabrysiak, Hajok, Muryn, Niziołek, Prażuch). L'un des objectifs de DiSem est d'appliquer une analyse linguistique aux textes littéraires. Actuellement, le groupe réalise un projet visant à établir une matrice lexico-sémantique du roman policier. Afin de l'atteindre, DiSem a élaboré, entre autres, la notion

¹ Discours, Sémantique, Inférence — groupe de recherches à l'Université Pédagogique de Cracovie.

de la structure rhétorico-lexico-syntaxique (structure RLS) dont nous allons nous servir en analysant l'écrit scientifique. Cette analyse englobe deux étapes : 1) l'extraction des structures RLS ; 2) leur distribution aux différentes parties du texte : introduction, développement, conclusion.

Les structures plus ou moins figées constituent l'objet de nombreuses études en phraséologie et en sémantique lexicale parmi lesquelles nous pouvons énumérer : unités phraséologiques ou phraséologies, phrases semi-préconstruites (Sinclair, 1991), collocations (Halliday, 1961), cadres collocationnels (Renouf, Sinclair, 1991), expressions figées (Gross, 1996), séquences figées (Mejri, 1997), colligations (de type lexical ou textuel — Hoey, 2005), segments répétés (Salem, 1986), motifs (Longrée, Mellet, 2012 ; Grossmann, 2015), unités lexicales étendues (Sinclair, 2004), séquences ou patrons formulaires (Biber, 2009), routines discursives (Née, Sitri, Veniard, 2014), matrices lexicales (Anscombe, 2011), patrons (Hunston, Francis, 2000), constructions (Fillmore, 1988 ; Bouveret, Legallois, 2012 pour le français), constructions préformées (Schmale, 2013).

2. Objet d'étude : l'écrit scientifique

L'écrit scientifique constitue une sorte de sociolecte qui est propre à une communauté de discours possédant les mêmes objectifs rhétoriques et se caractérisant par un langage spécifique (Tutin, Grossman, 2013). Il est construit sur un schéma discursif. Sa structure interne est stable et se compose toujours des mêmes parties textuelles : introduction, développement, conclusion. On y trouve aussi un résumé, une bibliographie. En effet, la citation positionnée ou non positionnée demeure un trait distinctif de l'écrit scientifique. Chacune des parties énumérées a sa propre structure et assume une autre fonction. Elles ne s'intercalent pas les unes entre les autres. Au contraire, elles sont mises dans un ordre précis. Tout cela permet de les distinguer sans problème dans un texte donné. Une telle composition qui paraît assez rigide et constante s'extériorise à travers la langue et plus exactement à travers « un lexique transdisciplinaire, différent de la terminologie des domaines scientifiques concernés, un lexique partagé par la communauté scientifique mis en œuvre dans la description et la présentation de l'activité scientifique qui ne renvoie pas aux objets scientifiques des domaines de spécialité mais au discours sur les objets et les procédures scientifiques » (2013 : 27). L'existence d'un lexique transdisciplinaire a été confirmée dans les études menées par le LIDILEM² qui y distingue quatre types d'expressions :

² Laboratoire de Linguistique et de Didactique du Français Langue Étrangère et Maternelle, Université Grenoble 3-Stendhal.

- 1) les séquences polylexicales à fonction référentielle — expressions qui renvoient à des notions dans l'écrit scientifique,
- 2) les séquences polylexicales à fonction discursive — expressions qui structurent le discours,
- 3) les séquences polylexicales à fonction interpersonnelles — expressions qui se réfèrent à la situation d'énonciation,
- 4) les routines sémantico-rhétoriques — expressions propres à l'écrit scientifique ayant une fonction rhétorique spécifique (2013 : 35).

Nous supposons que ce phénomène se reflète aussi au niveau sémantico-syntaxique. Par conséquent, nous voulons vérifier si l'on peut parler d'un ensemble de structures RLS qui soit transdisciplinaire, c'est-à-dire qu'il soit propre à chaque texte indépendamment du domaine scientifique qu'il représente. Cet ensemble est nommé par le groupe DiSem *matrice lexico-syntaxique*.

3. Corpus de travail

Notre étude se fonde sur *Scientext* qui se compose de quatre corpus suivants :

1. Le corpus d'écrits scientifiques du français élaboré par le LIDILEM contient 4,8 millions de mots. Il est consultable en ligne et représente différents genres et disciplines scientifiques. Il rassemble des articles de recherche, des communications écrites, des thèses de doctorat et des mémoires d'habilitation à diriger les recherches.
2. Le corpus d'écrits scientifiques anglais élaboré par l'équipe LiCorn de l'Université de Bretagne de Sud comporte 13,9 millions de mots et se compose surtout d'articles de recherche et de communications écrites. Il contient aussi des rapports, enquêtes, bases de données, etc.
3. Le corpus d'écrits universitaires en anglais langue étrangère élaboré par le laboratoire LLS de l'Université de Savoie contient 1,1 millions de mots et rassemble des travaux d'apprenants universitaires français rédigeant en anglais des textes argumentatifs.
4. Le corpus d'évaluations de propositions de communications élaboré par l'équipe LIDILEM comporte 520 commentaires évaluatifs de relecteurs pour un colloque de jeunes chercheurs en sciences du langage.

Tous les corpus de *Scientext* sont consultables en ligne. L'utilisateur peut déterminer son corpus selon différents critères comme les disciplines, les parties textuelles, les types de texte. En plus, il a la possibilité de le mémoriser ce qui facilite énormément le travail. Quant à la recherche dans les textes, le logiciel nous offre plusieurs modes de recherche par exemple : un mode quidé ou avancé, un mode sémantique. Les résultats peuvent être exportés dans différents formats. Ils dé-

montrent des fréquences et des répartitions par partie textuelle, discipline ou genre textuel. Outre les corpus *Scientext*, nous nous servons aussi d'exemples disponibles sur Internet.

4. Méthodologie du travail

Notre analyse se fonde sur la vision du rapport entre la phrase et le discours proposée par le groupe de recherche DiSem. Elle part du principe que chaque type de discours possède sa propre organisation de structures sémantiques complexes et il se distingue aussi par le choix de prédictats et d'arguments, la spécification de positions impliquées, etc. La recherche des séquences lexico-syntaxiques illustrant la même structure sémantique rendra possible d'établir le schéma rhétorico-syntaxico-lexical d'un type de discours. En conséquence, on pourra supprimer le problème de la polysémie, de l'inférence et de l'ambiguïté. Il est temps d'expliquer les notions fondamentales employées au cours de notre travail :

- motif sémantique — « une représentation abstraite de toutes les structures réalisant le même modèle prédictat-argument. Il se réalise à travers la structure lexico-syntactique » (Muryn, Niziołek, à paraître) ;
- structure lexico-syntactique — « toute réalisation du motif sémantique grammaticalement complète » (Muryn, Niziołek, à paraître).

Comme nous l'avons déjà mentionné, la dite analyse linguistique se compose de deux étapes :

- 1) l'extraction des structures RLS ;
- 2) leur répartition en différentes parties textuelles.

Comme en cas d'analyse du roman policier, celle de l'écrit scientifique se déroule aussi sur deux niveaux. Le premier niveau est celui du problème présenté, du sujet abordé dans un texte donné. Il s'extériorise surtout dans le développement. Le second constitue le marquage métadiscursif qui fonctionne entre l'auteur et le lecteur. Il est présent dans l'introduction et dans la conclusion. Néanmoins, il apparaît aussi dans le développement. Ce marquage sert à présenter un sujet, à conclure, à commenter, etc.

4.1. L'extraction des structures RLS

Afin de les dégager, nous devons nous appuyer sur nos connaissances préalables portant sur l'écrit scientifique. Dans les théories cognitives, surtout celles de *frame* et du *script*, l'ensemble de ces connaissances stockées dans la mémoire constitue un cadre. La notion de cadre, autrement dit de *frame* ou de schéma, a été

introduite à la psychologie par Frederic Bartlett (1932), et ensuite développée par plusieurs auteurs, entre autres par Marvin Minsky (1975) ou Roger Schank et Carl Abelson (1977). En général, le cadre est un schéma mental dont chaque individu dispose et grâce auquel il garde en mémoire des connaissances permettant d'organiser toutes les informations acquises au cours du processus de perception des objets, des situations, des événements. Ces schémas permettent de reconnaître des concepts déjà assimilés ainsi que de traiter et de comprendre de nouvelles informations. Le modèle cognitif nous sert donc à dégager les concepts-clés qui sont obligatoires dans l'écrit scientifique et qui donnent accès aux structures RLS. Ce sont entre autres : *étude, recherche, résultat, but, objectif*. Prenons comme l'exemple le concept *étude* qui apparaît très souvent dans une suite collocative : [présenter + étude] qui nous a permis d'extraire plusieurs structures LS réalisant le même motif sémantique, à savoir

[présenter (N<hum>, étude)] PLACEMENT DANS LE TEXTE
+ AUTEUR + OBJET

Le premier élément (placement dans le texte) peut indiquer :

- une partie textuelle où se trouve la suite [présenter + étude], p.ex. : *dans un premier chapitre, dans cette section, dans la première partie,*
- sa place dans l'ordre chronologique d'un texte exprimée par les articulateurs logiques, p.ex. : *d'abord, ensuite, enfin,*
- le texte entier, p.ex. : *dans cet article, dans cette communication.*

L'élément suivant (auteur) renvoie à l'auteur d'une étude donnée. En effet, tout écrit scientifique présente l'étude de l'auteur de cet écrit ou les études d'autres chercheurs. Le dernier élément (objet) détermine l'objet d'étude donc ce qui est analysé par l'auteur d'un texte donné ou par d'autres chercheurs à qui l'auteur se réfère. Toute structure LS est composée des éléments énumérés : *Au chapitre 3, nous présentons l'étude de Hyams (1986a, 1986b) sur l'acquisition de la morphologie de l'italien.* En cas d'absence d'un de ces éléments, il est possible de le reconstituer. Dans la phrase suivante : *Nous présentons les études de Simon (2007), Perez Flores (2008) et Chiou (2008) sur les cartes de connaissances* il manque deux éléments : objet d'étude et placement dans le texte. Nous pouvons les ajouter sans modifier le sens de cette phrase : *Dans la première partie, nous présentons les études de Simon (2007), Perez Flores (2008) et Chiou (2008) sur les cartes de connaissances.*

Nous avons établi les structures suivantes :

- placement dans le texte + nous + présenter + étude + auteur + objet
- placement dans le texte + on + présenter + étude + auteur + objet
- placement dans le texte + N<hum> + présenter + étude + auteur + objet
- Nous + présenter + placement dans le texte + étude + auteur + objet
- ON + présenter + placement dans le texte + étude + auteur + objet
- N<hum> + présenter + placement dans le texte + étude + auteur + objet

Elles se caractérisent par la linéarité des éléments constitutifs prédéterminée. La structure sémantico-syntactique est figée. On observe des restrictions concernant le sujet dont la forme à la première personne du pluriel est un trait distinctif de l'écrit scientifique. Par conséquent, nous nous sommes décidés à séparer les structures LS où le sujet est exprimé par le pronom personnel *nous* des autres structures.

Les principales réalisations des structures dégagées³ :

1. Placement dans le texte + nous + *présenter* + Dét + *étude* +/- Adj + de + auteur + sur + objet

Dans la première partie, nous présentons les études de Simon (2007), Perez Flores (2008) et Chiou (2008) sur les cartes de connaissances.

2. Placement dans le texte + nous + *présenter* + Dét + *étude* + Part. passé <mener, réaliser> + par + auteur + de/sur + objet

Enfin, nous présentons une étude réalisée par Anne René-Bazin et Nicole Lebel sur René Bazin, écrivain voyageur.

3. Placement dans le texte + nous + *présenter* + Dét + *étude* +/- Adj + de/sur + objet

Enfin, nous présenterons une étude exploratoire de l'acquisition du prétérit anglais dans des textes écrits par des apprenants francophones.

Ensuite, nous présenterons les études psycholinguistiques sur ces questions.

Dans le troisième chapitre, nous allons présenter une étude d'un réseau 9 noeuds.

Enfin, nous présentons l'étude de projections, en particulier celle de la projection gnomonique.

4. Placement dans le texte + nous + *présenter* + Dét + *étude* +/- Adj + de + auteur

Dans ce numéro, nous présentons l'étude de Vanasse et de ses collègues.

5. Nous + *présenter* + Dét + *étude* +/- Adj + de + auteur + sur + objet

Nous présentons l'étude de Hyams (1986a, 1986b) sur l'acquisition de la morphologie de l'italien.

³ Pour le moment, nous n'étalons que des structures fondées sur une phrase simple. Néanmoins, les structures complexes comme des propositions relatives, participiales, etc. feront l'objet de notre étude.

6. Nous + *présenter* + Dét + étude +/- Adj + de + auteur

Nous présentons l'étude de Dudwick, Kuehnast, Jones et Woolcock.

Nous présentons l'étude de Cemil Doğaç Ipek, enseignant-chercheur au département des Relations internationales de l'université Ataturk.

7. Nous + *présenter* + Dét + étude +/- Adj + de/sur + objet

Nous présentons l'étude de l'architecture osseuse grâce à un nouveau système de microtomographie X.

8. Nous + *présenter* + Dét + étude + Part. passé <mener, réaliser> + par + auteur

À titre d'exemple d'une méthode ad hoc plus complexe, nous présentons une étude réalisée par notre équipe.

9. Placement dans le texte + nous + *présenter* + Adj. possessif + étude +/- Adj + de/sur + objet

Dans ce chapitre, nous présentons notre étude de la cristallisation des verres d'aluminates d'alcalino-terreux.

Dans le chapitre quatre, nous présentons notre étude de la propagation du laser à atomes.

Dans le chapitre 3, nous présentons notre étude sur les causes du déclenchement.

Dans la quatrième partie, nous présentons notre étude empirique des stratégies menées par les entreprises.

10. Nous + *présenter* + Adj. possessif + étude +/- Adj + de/sur + objet

Nous présentons notre étude sur les Travaux Personnels Encadrés (TPE).

Nous présentons notre étude de la pertinence des indications des examens par tomographie par émission de positons (TEP) en cancérologie.

11. Nous + *présenter* + Adj. possessif + étude +/- Adj

Dans une deuxième section, nous présentons notre étude expérimentale.

12. Placement dans le texte + on + *présenter* + Dét + étude +/- Adj + de/sur + objet

Dans cette partie on présente l'étude de la décohérence et la relaxation du qubit.

Dans un second temps, on présente l'étude de l'influence des paramètres significatifs sur le comportement de l'interface de la colonne soil-mix.

13. On + *présenter* + Dét + étude +/- Adj + de/sur + objet

On présente l'étude des mécanismes de formation des couches de transfert sélectif (CTS) de sulfures de manganèse sur un outil de coupe.

14. Placement dans le texte + N<hum> + *présenter* + Dét + étude +/- Adj + de + auteur + sur + objet

L'auteur présente l'étude de Przemyslaw Rojek sur l'identité narrative dans la poésie de l'après-guerre d'Aleksander Watt.

15. N<hum> + *présenter* + Dét + étude +/- Adj + de + objet

L'auteur présente l'étude de six inscriptions découvertes dans l'antique Saldae.

16. Nous + *présenter* + placement dans le texte + Dét + étude +/- Adj + de + auteur + sur + objet

Nous présentons dans cette section l'étude de Vapnick sur le cas de la classification 7.

17. Nous + *présenter* + placement dans le texte + Dét + étude +/- Adj + de + objet

Nous présentons dans ce chapitre l'étude de la formation et de la fragmentation de gouttelettes multilamellaires obtenues par le cisaillement du mélange.

18. Nous + *présenter* + placement dans le texte + Adj. possessif + étude +/- Adj + de/sur + objet

Nous présentons ensuite notre étude des traces de l'accompagnement de 21 tuteurs, étudiants en master FLE à l'université Blaise Pascal.

19. On + *présenter* + placement dans le texte + Dét + étude +/- Adj + de + objet

On présentera ensuite une étude des effets des propriétés thermophysiques du milieu sur les caractéristiques dynamiques de la thermosonde.

On présente dans ce chapitre, l'étude expérimentale et la modélisation de la pyrolyse en réacteur batch des granulés de bois.

Quelques remarques :

- nous n'avons exposé que les structures que nous avons pu illustrer par des exemples réels venant des écrits scientifiques publiés ;
- l'élément AUTEUR peut être représenté par un nom propre, par un nom commun <humain> ou par un adjetif possessif, le plus souvent par les formes *notre, nos*. Si l'auteur n'est pas indiqué de façon explicite, dans la plupart des cas c'est l'auteur du texte qui est à la fois l'auteur d'une étude en question ;
- à cause de la métonymie l'un des éléments peut être absorbé par l'autre, par exemple au lieu de dire :

Dans ce chapitre, nous présentons l'étude des impacts sur les services rendus par les écosystèmes et les dépendances de la mine de Simandou.

on dit :

Ce chapitre présente l'étude des impacts sur les services rendus par les écosystèmes et les dépendances de la mine de Simandou.

C'est le sujet *nous* qui est absorbé par l'élément : placement dans le texte.

4.2. Répartition des structures RLS

Cet étape a pour but d'attribuer les structures dégagées aux différentes parties textuelles. Le motif sémantique

[présenter (N<hum>, étude)] PLACEMENT DANS LE TEXTE
+ AUTEUR + OBJET

est réalisé par des structures LS qui ont une valeur métadiscursive, c'est-à-dire qu'elles servent à entamer une relation auteur — lecteur et ensuite à la maintenir. Leurs réalisations formelles apparaissent le plus souvent dans l'introduction d'un texte entier. Néanmoins, elles se trouvent aussi dans le développement et dans la conclusion. La différence consiste dans la construction de l'élément : placement dans le texte et dans l'emploi du temps grammatical. En cas d'introduction d'un texte entier, on note que l'emploi du futur est très fréquent. Il y apparaît les expressions suivantes : *dans un premier (second, troisième, etc.) chapitre / partie*. Dans le développement, on observe l'emploi de l'adjectif démonstratif dans les mêmes expressions : *dans ce chapitre / cette partie*. Quant à la conclusion, c'est

le temps grammatical qui possède une valeur distinctive, à savoir on utilise les temps du passé. En plus, l'élément : PLACEMENT DANS LE TEXTE exige l'article défini.

Les structures dans lesquelles le sujet est exprimé par N<hum> se trouvent dans la plupart des cas dans les résumés. Ainsi se dressent-elles les structures RLS réparties en parties textuelles :

- Introduction d'un texte

1. +/- Dans un premier/second/troisième/etc. chapitre/partie/section + nous/on + présenter au futur/à l'indicatif présent + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet
2. Nous/On + présenter au futur/à l'indicatif présent +/- dans un premier/second/ troisième/etc. chapitre/partie/section + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet
3. +/- Articulateur logique +/- auteur + sur +/- objet + nous/on + présenter au futur/à l'indicatif présent + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet
4. Nous/On + présenter au futur/à l'indicatif présent +/- articulateur logique + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet
5. Dans cet article/thèse/travail/communication + nous/on + présenter au futur/à l'indicatif présent + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet

- Développement d'un texte

1. +/- Dans ce chapitre/partie/section + nous/on + présenter au futur/à l'indicatif présent + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet
2. Nous/On + présenter au futur/à l'indicatif présent +/- dans ce chapitre/partie/ section + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet

- Conclusion d'un texte

1. +/- Dans le premier/second/troisième/etc. chapitre/partie/section + nous/on + présenter au passé composé + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet
+/- Articulateur logique + nous/on + présenter au passé composé + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet

2. Nous/On + présenter au passé composé +/- Articulateur logique + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet

- Résumé d'un texte

1. +/- Dans le premier/second/troisième/etc. chapitre/partie/section + N<hum> + présenter à l'indicatif présent + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet
2. +/- Articulateur logique + N<hum> + présenter à l'indicatif présent + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet
3. N<hum> + présenter à l'indicatif présent +/- Articulateur logique + Dét + étude +/- Adj + de +/- auteur + sur +/- objet

5. Quelques commentaires finaux

Nous avons présenté les premiers résultats de l'analyse linguistique portant sur l'écrit scientifique ayant pour but l'extraction des structures RLS et ensuite leur répartition en différentes parties textuelles. Une telle analyse vise à établir la matrice lexico-syntaxique de ce type de texte. Dans cet article, nous n'avons exposé que des structures fondées sur une suite collocative choisie [*présenter + étude*]. Toutes ces structures représentent des phrases simples. Leurs réalisations formelles ont été trouvées dans les textes scientifiques publiés. Par conséquent, leur existence a été confirmée. Nous sommes conscients que nous n'avons pas présenté toutes les structures possibles. Pourtant, les résultats obtenus nous incitent à continuer notre travail. Dans un premier temps, nous envisageons :

- d'analyser des structures plus complexes comme des propositions relatives, participiales, etc.,
- d'extraire des structures RLS formées autour d'autres concepts-clés.

Notre but plus éloigné est d'appliquer la même analyse aux textes scientifiques rédigés en polonais et en espagnol ce qui permettrait de créer une base de données facilitant la rédaction de ce type de textes en langue étrangère, leur traduction ainsi que leur évaluation.

Références

- Barthes Roland, 1966 : «Introduction à l'analyse structurale des récits». *Communications*, 8 : *Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit*, 1—27.
- Bartlett Frederic, 1932 : *Remembering : A Study in Experimental and Social Psychology*. Cambridge : University Press.
- Beliakov Vladimir, Mejri Salah, 2015 : *Stéréotypie et figement. À l'origine du sens*. France : Presse Universitaire du Midi.
- Benveniste Emile, 1976 : *Problèmes de linguistique générale*. Vol. 1. Paris : Gallimard.
- Grossmann Francis, Tutin Agnès, 2003 : *Les collocations : analyse et traitement. Traavaux et recherches en linguistique appliquée*. Amsterdam : de Werelt.
- Grossmann Francis, 2015 : «Les motifs du constat dans les genres scientifiques». In : Vladimir Beliakov, Salah Mejri: *Stéréotypie et figement. À l'origine du sens*. France : Presse Universitaire du Midi, 39—56.
- Halliday Michael A.K., 1961: “Categories of the theory of grammar”. *Word*, 17 (3), 241—292.
- Legallois Dominique, Tutin Agnès, 2013 : « Vers une extension du domaine de la phraséologie ». *Langages*, 189, 3—25.
- Longrée Dominique, Mellet Sylvie, 2013 : « Le motif : une unité englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours ». *Langages*, 189, 65—80.

- Mejri Salah, 2008 : « Construction à verbes supports, collocations et locutions verbales ». In : Pedro Mogorron Huerta, Salah Mejri, éds : *Las construcciones verbo-nominales libres y fijas. Aproximación contrastiva y traductológica*. Alicante : Publicaciones Universidad de Alicante, 191—202.
- Mejri Salah, Muryn Teresa *et al.*, éds, 2013 : *La phraséologie entre langues et cultures. Structures, fonctionnement, discours*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Mejri Salah, Muryn Teresa, éds, 2015 : *Linguistique du discours : de l'intra- à l'interphrastique*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Minsky Marvin, 1975: *A Framework for Representing Knowledge. The Psychology of Computer Vision*. P.H. Winston, ed. McGraw-Hill.
- Muryn Teresa, 1999 : *Le syntagme nominal abstrait et le discours*. Kraków : Wydawnictwo Naukowe WSP.
- Muryn Teresa, 2013 : « Une analyse sémantique des constructions avec le nom motif et mobile. Leur fonctionnement dans le texte littéraire sur l'exemple du roman policier ». In: Salah Mejri, Teresa Muryn *et al.*, éds : *La phraséologie entre langues et cultures. Structures, fonctionnement, discours*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 12—1137.
- Muryn Teresa, Niziołek Małgorzata, Hajok Alicja, Prażuch Wojciech, Gabrysiak Katarzyna, 2016 : « La Matrice lexico-syntactique du roman policier ». In: *5^e Congrès Mondial de Linguistique Française, du 4 au 8 juillet 2016*. Institut de Linguistique Française, Université de Rabelais de Tours.
- Muryn Teresa, Niziołek Małgorzata, à paraître : *Pour une analyse phraséologique du roman policier*.
- Schank Roger, Abelson Carl, 1977: *Scripts, plans, goals, and understanding: An Inquiry into human knowledge structures*. Hillsdale, N.J. New York: L. Erlbaum Associates distributed by the Halsted Press Division of J. Wiley and Sons.
- Sinclair John McH., 2004: *Trust the text: Language, corpus and discourse*. London: Routledge.
- Tutin Agnès, Grossmann Francis, 2002 : « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif ». *Revue française de linguistique appliquée*, 1 (7), 7—25.
- Tutin Agnès, Grossmann Francis, 2013 : *L'écrit scientifique : du lexique au discours*. Rennes : Presse Universitaire de Rennes.
- <http://scientext.msh-alpes.fr/scientext-site/spip.php?article9> (consulté en décembre 2015).



Aude Grezka

LDI — Université Paris 13
Sorbonne Paris Cité & CNRS

Classes et relations sémantiques : l'exemple du verbe *regarder*

Abstract

The subject of this study is to broach the problems associated with polysemy and its treatment on the example of the verb *regarder*. The traditional lexicographical approach to the polysemy of the verb *regarder* consists mainly of listing synonyms. A huge disparity emerges among the proposed synonyms. We show here the importance of semantic classes to solve the problems of polysemy and thus treat various uses of the verb *regarder*. A sufficiently precise description can predict the link between semantics and syntax. The use of “controlled semantics” by the facts of language reflects many correlations among configurational, combinatorial and syntactic features of the verbs and their semantic characteristics.

Keywords

Polysemy, verb *regarder*, semantic class, controlled semantics, synonym, syntax

1. Introduction

Par verbes de *perception*, nous entendons des verbes qui expriment les différents processus biologiques dont l'être humain dispose pour prendre connaissance de la réalité extra-linguistique. Chaque processus est le récepteur d'une modalité de sensation (lumières, couleurs, formes, sons, etc.). L'être humain possède cinq modalités pour comprendre le monde qui l'entoure : la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût¹, auxquelles correspondent différents types d'appareils

¹ On considère usuellement que nous sommes munis de cinq sources de données : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher (ou tact). Pour éviter tout débat scientifique, nous ne parlons ici que des cinq sens traditionnels de la perception. Les chercheurs actuels ont en effet largement dépassé la théorie des cinq sens d'Aristote.

récepteurs. Linguistiquement, à chacun des cinq sens correspond au moins un, voire plusieurs verbes. Il s'agit notamment de verbes comme *discerner*, *entendre*, *palper*, *humér*, *sentir*, *goûter*, *entrevoir*, *voir*, etc. Parmi ceux-ci, il faut distinguer ceux qui ont une signification générale (p.ex. *voir* et *regarder* sont deux verbes prototypiques du sens de la vue), de ceux qui ont une signification plus nuancée (p.ex. *apercevoir*, *entrevoir*). Une autre opposition apparaît également au niveau de l'aspect intentionnel ou non de la perception, c'est-à-dire de l'attitude active ou passive du sujet. La perception non intentionnelle est définie comme un acte passif, permettant simplement de constater la présence de quelque chose. Elle est signifiée par les verbes prototypiques *voir*, *entendre* et *sentir*. Lorsqu'il s'agit de la perception intentionnelle, les verbes la désignant impliquent un acte conscient et volontaire. Les verbes prototypiques sont *regarder*, *écouter*, *sentir*, *goûter* et *toucher*. Enfin, plus généralement, les verbes de *perception* admettent une extension sémantique. Ils peuvent, en plus de leur référence à un processus physiologique, désigner une activité cognitive ou un comportement psychologique. Il existe en effet un lien avéré entre les perceptions physiques et le monde intellectuel et affectif².

Les trois points présentés illustrent le haut degré de polysémie des verbes relatifs à la perception, soit sur le plan perceptif proprement dit, soit par rapport à d'autres champs sémantiques. Ces verbes peuvent prendre différents sens selon les contextes dans lesquels ils apparaissent. Leur polysémie tient à plusieurs facteurs. Ces verbes sont non seulement très courants, mais ils sont aussi très importants dans le langage, en raison des phénomènes perceptifs qu'ils expriment. Si l'on se limite au simple problème de polysémie des verbes de *perception visuelle*, on constate que le français dispose d'un nombre important de verbes et de locutions verbales. Les verbes *voir* et *regarder* sont considérés dans la littérature comme les verbes fondamentaux et prototypiques de la perception visuelle. Si ces verbes dénotent un même type de perception sensorielle, ils n'ont pourtant pas les mêmes propriétés linguistiques. Nous allons donc dans cet article aborder les problèmes liés à la polysémie et à son traitement à travers l'exemple du verbe *regarder*. En effet, contrairement à *voir*, ce verbe a été peu étudié. L'approche lexicographique traditionnelle de la polysémie de *regarder* consiste principalement à lui associer des synonymes. Il en ressort une très grande disparité entre les synonymes proposés. Notre approche de la polysémie est plus rigoureuse. Nous montrons ici l'intérêt des sous-classes sémantiques pour résoudre les problèmes de polysémie et traiter ainsi les différents emplois de *regarder*. L'étude se divise en trois temps. Dans un premier temps, nous présentons les différents emplois du verbe *regarder*, ainsi que leurs sous-classes sémantiques d'appartenance. Dans un deuxième temps, nous justifions les outils linguistiques utilisés pour la classification de ces verbes, en

² Ainsi, à côté de *Léa a vu un oiseau* on peut avoir *Léa voit le problème*, où le verbe *voir* n'est plus relié aux organes de la vue mais acquiert un sens proche de *comprendre*.

revenant sur la définition de certaines relations lexicales. Enfin, nous montrons que les données linguistiques sont essentielles pour établir les relations lexicales.

2. Les emplois du verbe *regarder*

Si les verbes *voir* et *regarder* dénotent un même type de perception sensorielle, ils n'ont cependant pas les mêmes propriétés linguistiques. Ce qui les différencie, c'est l'intentionnalité ou non du sujet, c'est-à-dire son attitude passive ou active par rapport au procès. L'opposition entre les deux verbes est systématiquement relevée. Alors que l'on est maître de ce que l'on regarde, il est difficile de dire que l'on est maître de ce que l'on voit³ :

<i>Je vois les gens passer dans la rue</i>	(perception passive)
<i>Je suis en train de regarder la télé</i>	(perception active)

La faculté visuelle est la plus importante des cinq. Néanmoins, le verbe *regarder* n'embrasse pas la même étendue sémantique que le verbe *voir*. La liste des différentes significations rattachées aux deux verbes montre que les verbes exprimant généralement une perception passive sont susceptibles d'une plus grande variété sémantique que ceux exprimant une perception active. Du point de vue syntaxique, *regarder* est également beaucoup moins productif, il apparaît dans un nombre bien plus limité de constructions que *voir*. On relève 11 emplois du verbe *regarder*, illustrés par les exemples suivants :

<i>Léa regarde le paysage</i>	(<i>regarder</i> ₁)
<i>Léa regarda sa montre. Il était déjà midi</i>	(<i>regarder</i> ₂)
<i>Léa a regardé le match de foot</i>	(<i>regarder</i> ₃)
<i>Léa regarde depuis une semaine les petites annonces</i>	(<i>regarder</i> ₄)
<i>As-tu regardé dans ton sac ? Tes clefs sont peut-être dedans</i>	(<i>regarder</i> ₅)
<i>Le détective regarda par le trou de la serrure les deux individus</i>	(<i>regarder</i> ₆)
<i>Le mécanicien a regardé le moteur. Il n'y a rien d'anormal</i>	(<i>regarder</i> ₇)
<i>Léa regarda sa vie. Les années étaient passées trop vite</i>	(<i>regarder</i> ₈)

³ Un certain nombre d'emplois de *voir* ne partage pas cette propriété : *Le professeur a vu et corrigé ton texte* ; *Le mécanicien a vu ta voiture, mais il n'a rien trouvé*. La perception est ici active. Alors qu'il est possible avec *voir* de passer d'une lecture « passive » à une lecture « active », l'inverse n'est pas vrai pour le verbe *regarder*. Les emplois perceptifs de *regarder* ne peuvent qu'exprimer une perception intentionnelle.

<i>Léa a regardé Luc dédaigneusement</i>	<i>(regarder₉)</i>
<i>Cette affaire te regarde</i>	<i>(regarder₁₀)</i>
<i>La maison regarde la mer</i>	<i>(regarder₁₁)</i>

Les divers sens de *regarder* sont des emplois en rapport avec la perception visuelle (*regarder₁*, *regarder₂*, *regarder₃*, *regarder₄*, *regarder₅*, *regarder₆*, *regarder₇*) et des emplois sans lien direct avec la perception visuelle (*regarder₈*, *regarder₉*, *regarder₁₀*, *regarder₁₁*). Parmi les sept emplois de *regarder* relatifs à la perception visuelle, seul l'emploi *regarder₁* est en relation directe avec le sens de la vue. Les autres emplois sont sémantiquement rattachés à la perception visuelle mais ils ont une composante sémantique supplémentaire. Ces sept emplois appartiennent respectivement aux sous-classes sémantiques : *CR de perception visuelle active* (*regarder₁*, *admirer*, *contempler...*), *indication* (*regarder₂*, *consulter...*), *spectacle* (*regarder₃*, *assister à, suivre...*), *lecture* (*regarder₄*, *lire, parcourir...*), *recherche* (*regarder₅*, *chercher, fouiller...*), *surveillance visuelle* (*regarder₆*, *surveiller, épier...*) et *examen visuel* (*regarder₇*, *examiner, étudier...*). Ces sept sous-classes sont incluses dans la classe des verbes de *vision active*. La sous-classe *CR de perception visuelle active* est la seule qui soit étroitement liée au sens de la vue.

3. Les relations sémantiques

Les sept sous-classes sémantiques appartiennent à la classe des verbes de *vision active* : le procès est intentionnel et implique le sens de la vue. Malgré les caractéristiques communes à ces sous-classes, chacune d'elles peut être identifiée à l'aide de propriétés spécifiques. La nature sémantique propre à chacune des sous-classes explique leurs particularités syntaxiques. Pour analyser les propriétés linguistiques des sept sous-classes sémantiques, il faut montrer comment les sous-classes s'articulent entre elles. Il y a essentiellement trois modes d'articulation : l'articulation interne de la sous-classe *CR de perception visuelle active*, l'articulation entre les sept sous-classes sémantiques et l'articulation interne de la classe *vision active*.

3.1. Articulation interne de la sous-classe *CR de perception visuelle active*

L'articulation interne de la sous-classe *CR de perception visuelle active* fait appel à la notion de « troponymie », empruntée à WordNet (Fellbaum, 1990, 1998 ; Miller, 1990). Nous présentons brièvement la notion puis nous montrons comment la hiérarchisation verbale de la troponymie se prête à la sous-classe *CR de perception visuelle active*.

3.1.1. Troponymie

WordNet est une base de données lexicales qui décrit les acceptations de lexèmes en les regroupant au sein de synsets, c'est-à-dire d'ensembles de synonymes interchangeables dans certains contextes. La base de données est divisée en quatre sous-classes qui correspondent aux verbes, noms, adjectifs et adverbes. WordNet fournit, par ailleurs, une description du sens au moyen d'un ensemble de relations lexicales fondamentales, de nature paradigmatique, qui s'établissent entre les synsets : synonymie, hyperonymie, troponymie, méronymie, antonymie, etc. Une hiérarchie des verbes par champ sémantique a été établie, divisée en trois grandes classes : les verbes d'*état*, d'*action* et d'*événement*. Les verbes sont divisés en plusieurs sous-classes distinctes en fonction de leur signification globale, regroupant des verbes de *mouvement*, *perception*, *contact*, *communication*, etc. La relation utilisée dans WordNet pour catégoriser les verbes est la «troponymie». Elle peut être exprimée par la phrase :

Vx est un troponyme de **Vy** si **Vx** est un **Vy** d'une certaine manière.

Soit **Vy** un verbe général et **Vx** un verbe troponymique : **Vx** contient ou lexicalise la composante sémantique de **Vy** dans ses sens.

La relation entre le verbe général (*i.e.* hyper-verbe) et les verbes troponymiques est une relation de modification par la manière (*move / amble*), la cause (*slide / pull*), la vitesse (*walk / run*), l'intensité de l'action (*drowse / sleep*)... Ainsi, *marcher*, c'est se déplacer d'une certaine manière, on peut se mouvoir plus rapidement (*courir*), dans plusieurs directions (*avancer, reculer, monter...*), dans les airs, dans l'eau (*nager*). La marche peut également s'effectuer de plusieurs façons, sans compter les nuances aspectuelles : *marcher / se mettre en marche, boiter / boitiller...* WordNet laisse la composante sémantique reliant un verbe à son troponyme sous-spécifiée. Des verbes ayant un même verbe général forment ainsi une classe. Il peut arriver qu'un verbe général soit lui-même membre d'un autre verbe général et donc intégré un autre domaine sémantique, c'est-à-dire une autre classe sémantique. Enfin, la troponymie inclut la coexistence temporelle, c'est-à-dire : « **Vx** est un troponyme d'un verbe plus général **Vy** si **Vx** suppose implicitement **Vy** et les actions de **Vx** et **Vy** se déroulent en même temps ». Par exemple, *crier* est un troponyme de *parler* parce que *je crie* suppose aussi que *je parle* : ils sont nécessairement coexistants du point de vue temporel.

3.1.2. La troponymie dans la sous-classe CR de perception visuelle active

La relation troponymique se retrouve dans la sous-classe CR de perception visuelle active. Cette sous-classe regroupe de nombreux verbes, plus ou moins

usités⁴. Les verbes sont stylistiquement marqués, i.e. majoritairement familiers ou argotiques⁵. Il est difficile de parler d'une véritable synonymie au sein de la sous-classe *CR de perception visuelle active* puisque chacun de ces verbes a une spécificité sémantique (et un registre de langue différent). *Regarder₁* peut être considéré comme le verbe général, et neutre, de la sous-classe sémantique : il subsume les autres verbes, c'est-à-dire les troponymes de la sous-classe. Ces sont des variantes sémantiques du verbe *regarder₁* (fig. 1). Les différences sémantiques entre les verbes sont souvent difficiles à décrire.

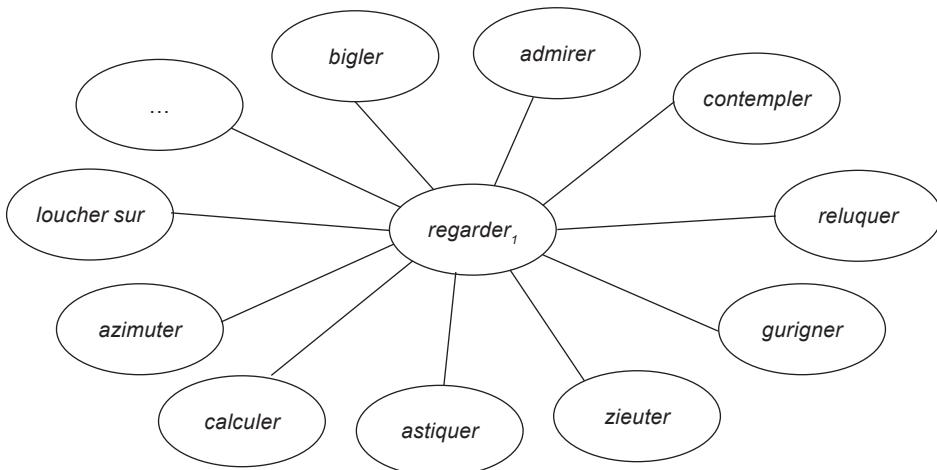


Figure 1. Variantes sémantiques du verbe *regarder₁*

Ainsi, parmi les verbes de la sous-classe *CR de perception visuelle active*, on constate que l'un d'entre eux, *regarder₁*, sans former une sous-classe, a un statut hiérarchique particulier. C'est un verbe général de la sous-classe. *Regarder₁* est à l'intersection des autres verbes de la sous-classe. Les verbes *loucher sur*, *bigler*, *contempler*... gravitent autour de *regarder₁*. Cette relation sémantique explique les nombreuses similitudes sémantiques et syntaxiques entre les verbes et de ce fait leur rattachement à une même sous-classe : ces verbes ont un sème commun, celui de la perception visuelle active. Les quasi-équivalents stylistiques, plus ou moins neutres, du verbe *regarder₁* ne sont pas mentionnés dans la plupart des dictionnaires. Par exemple, dans certains dictionnaires *contempler* ne figure pas comme synonyme, au sens strict, de *regarder₁*. Sémantiquement, un verbe comme *contem-*

⁴ Entre autres *regarder₁*, *admirer*, *astiquer* (arg.), *azimuter* (arg.), *becquer* (arg.), *bigler* (arg.), *calculer* (arg.), *contempler*, *dévisager*, *envisager* (vx), *fixer*, *frimer* (arg.), *guigner*, *lorgner*, *loucher sur* (fam.), *mater* (arg.), *matouser* (arg.), *mirer* (vx), *piger* (pop.), *reluquer* (pop.), *toiser* (vx), *tuiler* (vx), *viser*, *zyeuter* (fam.), etc.

⁵ Ces verbes ont été relevés compte tenu des données lexicographiques et des observations faites à partir de corpus.

pler est pourtant lié à la notion de perception visuelle. Les relations entre le verbe *regarder*, et les autres verbes de la sous-classe s'établissent souvent à l'aide d'adverbes ou de locutions adverbiales. Les adverbes permettent ce rapprochement sémantique. Le verbe *regarder*, admet ainsi de nombreuses expressions qualifiant la manière de regarder (*avec attention, discrètement, à la dérobée...*) ; pour les autres verbes de la sous-classe, cette caractérisation sémantique est déjà incorporée dans le verbe (*Elle admirait le tableau → Elle regardait avec admiration le tableau*). On peut *regarder à la dérobée* comme *regarder avec convoitise*. De nombreux verbes permettent de traduire ces nuances. Ces verbes ont les mêmes propriétés linguistiques que *regarder*, puisqu'ils évoquent simplement la forme particulière que revêt l'accomplissement de l'action. Pour chaque adverbe employé avec *regarder*, il est possible de proposer un ou plusieurs synonymes verbaux, à l'aide des verbes troponymiques : $V_{\text{troponymique}} = V_{\text{général}} + \text{ADV}$. On trouve deux cas de figure : d'une part, les $V_{\text{troponymiques}}$ et ADV morphologiquement reliés (a), d'autre part, les $V_{\text{troponymiques}}$ et ADV sans lien morphologique (b). Ainsi :

- (a) *Léa regardait avec admiration la mer → Léa admirait la mer*
 (b) *Léa regardait avec admiration la mer → Léa contemplait la mer*

Les verbes de la sous-classe *CR de perception visuelle active* peuvent donc se prêter à la hiérarchisation verbale de la troponymie. Les verbes *admirer, guigner, toiser...* sont les troponymes de *regarder*, puisqu'ils désignent le fait de *regarder* d'une certaine manière. La relation entre le verbe général *regarder*, et les verbes troponymiques est une relation de « modification par la manière ».

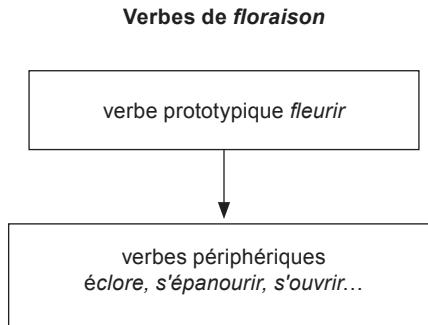
3.2. Articulation entre les sept sous-classes sémantiques

L'articulation entre les sept sous-classes sémantiques fait appel aux notions de « verbe prototypique » et de « verbe périphérique ». Nous présentons brièvement les deux notions puis nous montrons comment elles s'intègrent aux sous-classes sémantiques.

3.2.1. Verbe prototypique et verbe périphérique

Dans une sous-classe sémantique, nous distinguons le verbe prototypique des verbes périphériques. Un verbe prototypique est le verbe le plus caractéristique de la sous-classe. En principe, il devient l'éponyme de la sous-classe (le verbe est, en général, nominalisé). Ce verbe correspond au verbe le plus générique ou celui qui exprime au mieux l'idée sémantique de la sous-classe. Les verbes périphériques sont des variantes sémantiques du verbe prototypique. Ils ont la plupart des pro-

priétés linguistiques du verbe prototypique. Ainsi, dans la sous-classe *floraison*, on trouve le verbe prototypique *fleurir* et les verbes périphériques *éclore*, *s'épanouir*, *s'ouvrir*, etc. :



En général, un verbe prototypique peut lui-même appartenir à un autre verbe prototypique et donc intégrer une autre sous-classe sémantique. Ainsi, le verbe *fleurir* peut également appartenir à la sous-classe *prospérité* (*À cette époque les arts fleurissaient*). Le verbe n'est alors plus prototypique de la sous-classe mais périphérique, tout comme *briller*, *se développer*, *s'étendre*, *marcher*, *réussir*, *faire florès*, etc. Le verbe *prospérer* est par contre le plus représentatif de la sous-classe. Le verbe *fleurir* est employé ici de manière figurée, ce qui justifie sa position seconde en verbe périphérique.

3.2.2. Verbe prototypique / périphérique au sein des sept sous-classes

Cette articulation sémantique se retrouve au sein des sept sous-classes sémantiques. Elles s'articulent autour d'une forme polysémique *regarder* qui implique le fait de faire en sorte de voir, de s'appliquer à voir quelque chose. On peut représenter la relation sémantique entre les sept sous-classes par la figure 2.

La forme *regarder* subsume les sous-classes sémantiques⁶. Elle se répartit dans celles-ci : la forme a ainsi sept emplois. Un de ces emplois (*regarder₁*) est général et prototypique d'une sous-classe, *CR de perception visuelle active*. En revanche, les six autres emplois de *regarder* ne sont pas prototypiques des différentes sous-classes auxquelles ils sont rattachés mais périphériques. La sous-classe *lecture* a ainsi pour verbe prototypique *lire*, la sous-classe *examen visuel*, le verbe *examiner*... Nous avons donc un glissement de sens de la forme polysémique *regarder* qui peut

⁶ Dans le cas de la sous-classe *spectacle*, nous avons du choisir un autre substantif éponyme que le verbe prototypique de la sous-classe. Le verbe *assister à* ne peut être nominalisé dans ce sens. Le substantif *spectacle* semble être le mot vedette le plus approprié, qui exprime le mieux l'idée sémantique de la sous-classe.

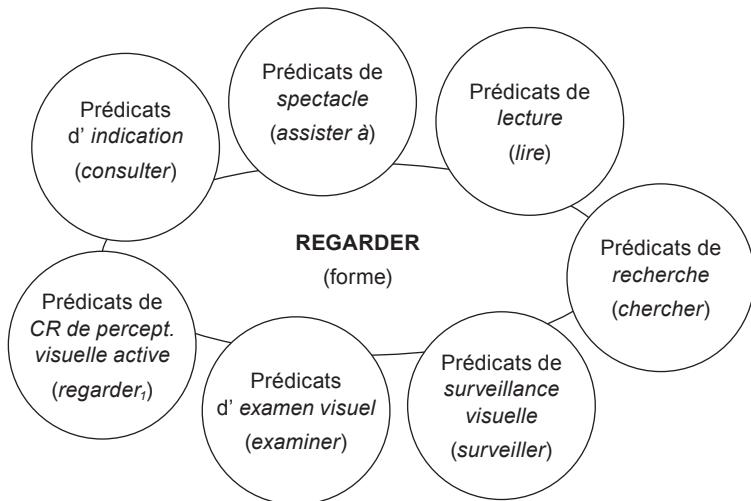


Figure 2. Relation sémantique entre les sept sous-classes du verbe *regarder*

passer d'un emploi prototypique à un emploi périphérique. Les verbes de ces sept sous-classes partagent un même noyau de sens commun, appelé « invariant », qui implique une perception visuelle de type active et sur lequel viennent se greffer des variations mineures. Ces variations portent sur la manière de regarder ou sur le but de l'action. Les emplois périphériques de *regarder* ainsi que les verbes rattachés aux sous-classes *indication*, *spectacle*, *lecture*, *recherche*, *surveillance visuelle* et *examen visuel* correspondent à des modalités de la forme polysémique *regarder*, une sorte d'extension du sens puisqu'il s'agit toujours de perception visuelle active, mais une valeur supplémentaire est ajoutée au sens de base. Le sujet regarde dans un but précis, généralement pour savoir, vérifier quelque chose ou examiner. Des verbes comme *examiner*, *lire*, *suivre*... bien que non définis explicitement par les dictionnaires comme des verbes de *perception visuelle* peuvent néanmoins fonctionner de la même manière, selon les données de notre corpus. Ainsi, *lire* n'est pas cité par les dictionnaires comme étant un synonyme de *regarder*, puisqu'il ne relève pas de façon directe de la perception visuelle. Mais il paraît possible de l'inclure dans le champ lexico-sémantique de la perception visuelle, compte tenu de la possibilité de substitution avec le verbe *regarder*.

3.3. Articulation dans la classe *vision active*

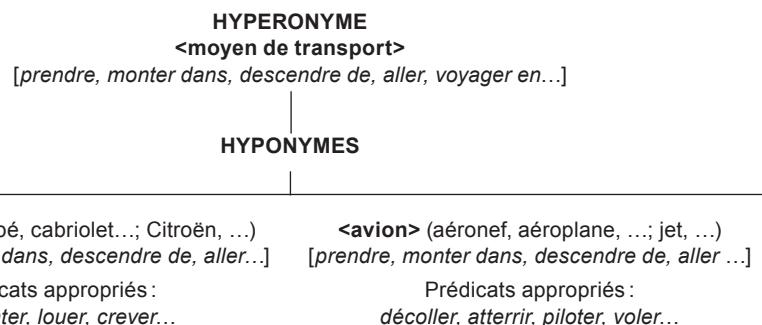
L'articulation au sein de la classe *vision active* est particulière puisqu'elle met en jeu une relation hyperonymie / hyponymie entre les sous-classes. Dans un pre-

mier temps, nous revenons brièvement sur les notions traditionnelles d'« hyperonymie » et d'« hyponymie », à travers la hiérarchisation des arguments élémentaires. Dans un deuxième temps, nous montrons que la hiérarchisation lexicale hyperonyme / hyponyme concerne également les verbes prédictifs, entre autres ceux de la classe *vision active*.

3.3.1. Hiérarchisation des arguments élémentaires : hyperonyme / hyponyme

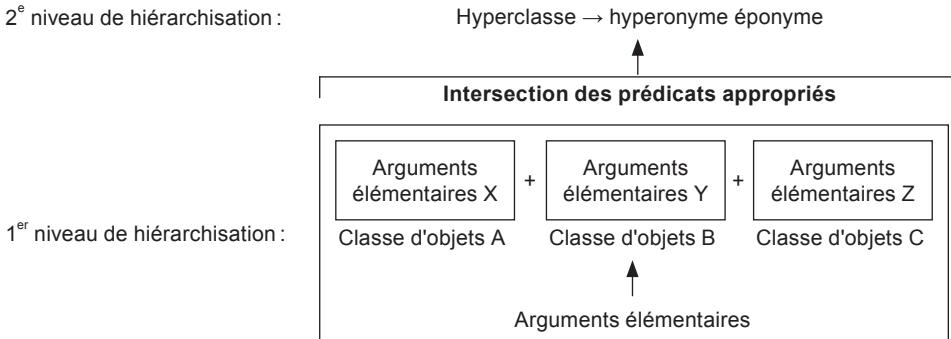
Les notions d'hyperonymie et d'hyponymie (Mortureux, Petiot, 1990) sont un point essentiel des relations sémantiques. L'hyponymie est la relation hiérarchique entre un terme sous-ordonné que l'on nomme l'hyponyme et un terme qui lui est superordonné, l'hyperonyme. Le signifié de l'hyponyme est (plus) spécifique alors que celui de l'hyperonyme inclut plusieurs autres sens. La relation hyperonymie / hyponymie a donné lieu à de nombreux réseaux lexicaux de type hiérarchique, entre autres celui de WordNet (cf. les travaux de Quillian, 1968 ; Rastier, 1987 ; Desclés, 1985, 1987). Les relations d'hyponyme à hyperonyme occupent une place importante dans ce système et permettent de développer une structure sémantique hiérarchisée pour les noms. À partir de 25 classes posées comme primitives, les substantifs sont répartis dans autant de sous-classes qu'il est nécessaire (p.ex. : organisme > végétal > fleur > rose). L'approche est cependant essentiellement lexicale, elle est dissociée de la syntaxe. Les réseaux lexicaux fonctionnent généralement à partir d'un système logique conçu a priori ou à partir d'une classification extra-linguistique du monde, sans tenir compte des faits de langue. Ici, dans le cadre du modèle des classes d'objets (Gross, 1994, 1995 ; Le Pesant et Mathieu-Colas, 1998), la hiérarchisation des classes est associée à des propriétés linguistiques. Il en résulte une vision différente de l'hyperonymie / hyponymie. La hiérarchisation des unités lexicales repose en premier lieu sur la séparation des unités lexicales selon qu'il s'agit d'arguments élémentaires ou de prédictifs. Cette hiérarchisation est syntactico-sémantique. Elle ne consiste pas à dresser une arborescence, dans laquelle toute unité lexicale a une place déterminée à partir d'un niveau donné de l'arborescence, comme dans WordNet. Il s'agit surtout d'élaborer un réseau de relations qui justifient les phénomènes d'héritages multiples en rapport notamment avec des phénomènes de reprise (Le Pesant, 1998 : 115—124). Les hyponymes ne sont pas simplement subordonnés à un seul hyperonyme. Ainsi les noms de boisson, à côté de leurs opérateurs spécifiques (*boire, siroter...*), peuvent hériter simultanément des prédictifs appropriés à l'ensemble des aliments (*prendre, avaler...*) et de ceux relatifs aux liquides (*couler, renverser...*). Il s'ensuit que l'ensemble des noms de boisson est inclu dans l'ensemble des noms d'aliment et dans l'ensemble des noms de liquide. Les noms d'aliment et de liquide sont donc des hyperonymes de tous les noms de boisson. L'inclusion des classes est faite à partir de facteurs linguistiques. La combinatoire des arguments avec les prédictifs explique

l'appartenance des arguments à des classes et des hyperclasses. Le niveau le plus bas de la hiérarchisation est celui des classes d'objets. Les éléments d'une même classe d'objets sont caractérisés par l'intersection de leurs prédictats appropriés. Les classes d'arguments se définissent par leur relation avec les prédictats qui leur sont spécifiques. Le terme le plus prototypique de la classe permet de la dénommer. Il a la particularité de fonctionner comme un hyperonyme des autres termes. L'hyperonyme <voiture> fait allusion au même référent⁷. Les noms communs de <voiture>, comme *coupé*, *cabriolet*, *limousine*... ainsi que les noms propres de <voiture>, comme *Citroën*, *Mercedes*, *Renault*..., partagent les prédictats appropriés *monter dans*, *emprunter*, *louer*... L'hyponyme signifie le nom subordonné et l'hyperonyme le nom superordonné. Le niveau supérieur comprend des hyperclasses constituées de plusieurs classes d'objets. Elles sont associées respectivement à des hyperonymes éponymes et sont définies par l'intersection des intersections de prédictats relatives à chacune des classes qu'elles comportent. Ainsi, l'hyperclasse qui regroupe les noms communs et les noms propres des classes comme <voiture>, <avion> est associée à l'hyperonyme <moyen de transport>. Elle a comme prédictats appropriés *prendre*, *monter*, *descendre*, *voyager en*... Les verbes de l'hyperonyme <moyen de transport> caractérisent les hyponymes :



Par héritage, il y a transmission des verbes de l'hyperonyme à tous les hyponymes, c'est-à-dire ici <voiture> et <avion>. Ainsi, ce qui permet de définir linguistiquement un *jet* comme *moyen de transport*, c'est qu'on puisse le prendre, y monter... Par contre, ce qui le caractérise comme *avion*, c'est qu'il puisse décoller, atterrir... La propriété de reprise par anaphore infidèle est un critère essentiel de reconnaissance des hyperonymes pour les classes d'objets (Kleiber, 1994). Nous pouvons représenter la hiérarchisation des unités lexicales de la manière suivante :

⁷ L'hyperonyme d'une classe, définie à partir des prédictats appropriés, n'est pas en dehors de la classe. Il appartient à la classe. Par exemple, l'hyperonyme de la classe d'objets *rose*, *tulipe*, *fleur*, *pensée*..., c'est *fleur*. Il ne faut pas confondre l'hyperonyme d'une classe avec l'hyperonyme de la classe superordonnée.

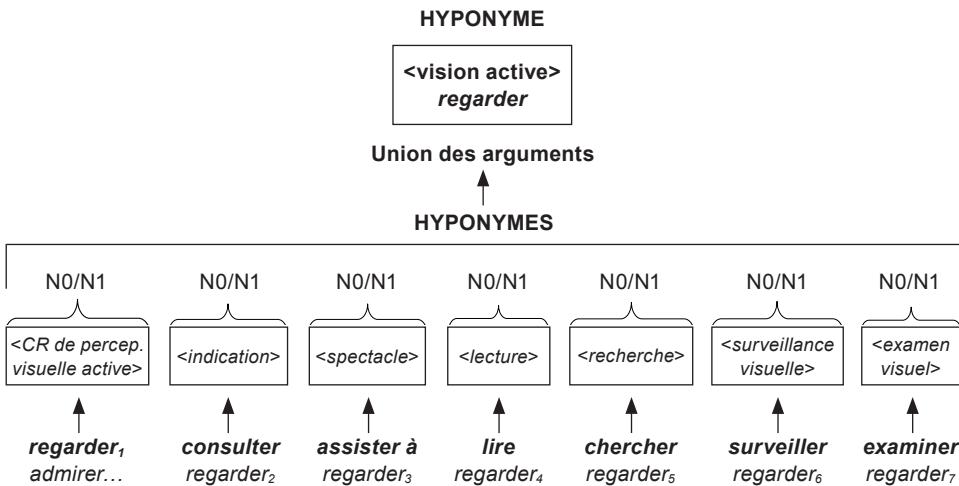


3.3.2. Hiérarchisation des prédictats verbaux

La hiérarchisation lexicale concerne également les prédictats verbaux. L'étude de la hiérarchisation des arguments élémentaires permet de comprendre celle des prédictats, bien que cette dernière fonctionne différemment. La hiérarchisation des prédictats est différente de celle des arguments élémentaires dans la mesure où : (i) les prédictats sont caractérisés principalement par des domaines d'arguments, (ii) la définition des hyperclasses est fondée sur un principe d'union et non d'intersection. L'hyperonyme d'une hyperclasse doit être un prédictat dont le domaine d'arguments équivaut à l'ensemble des domaines d'arguments des prédictats des classes qu'elle regroupe. La relation sémantique qui unit la classe *vision active* aux sept sous-classes sémantiques est équivalente à la relation hyperonyme / hyponyme. Les sept sous-classes sémantiques incluent la forme verbale polysémique *regarder* spécifique de la classe *vision active*. De ce fait, dans le cas des emplois perceptifs, quand on est au niveau le plus bas de la hiérarchisation, *i.e.* au niveau des sous-classes de verbes, le domaine d'arguments est assez restreint. Il est spécifique de chaque sous-classe de verbes. Plus on monte, plus le domaine d'arguments est large, puisque pour les verbes on retrouve tous les arguments des niveaux inférieurs dans le *regarder* général, forme prototypique de la classe *vision active*. Le fonctionnement est inversé pour les arguments : plus on monte dans la hiérarchie, plus les prédictats verbaux sont précis, puisque nous sommes dans un système d'intersection. La forme polysémique *regarder* hérite de l'ensemble des arguments des sept sous-classes sémantiques⁸.

La forme verbale *regarder* correspond à l'hyperonyme de la classe *vision active*. Son domaine d'arguments équivaut à l'ensemble des domaines d'arguments des verbes des sous-classes. La forme *regarder* peut donc se retrouver à l'intérieur de chaque sous-classe sémantique, du fait de sa grande polysémie. L'hyperonyme a toujours un sens sous-spécifié. Les sept sous-classes sont incluses dans la classe *vision*

⁸ Dans la figure à la page 84, les verbes en gras sont les verbes prototypiques de la sous-classe.



active. Les notions utilisées (troponymie ; verbe prototypique / périphérique, hyperonyme / hyponyme) permettent donc d'établir trois types de relations lexicales : articulation interne de la sous-classe *CR de perception visuelle active* ; articulation entre les sept sous-classes sémantiques ; articulation interne de la classe *vision active*. Dans la partie suivante, nous analysons ces relations à partir des propriétés linguistiques. En effet, la véritable justification des sous-classes de verbes sont les propriétés linguistiques auxquelles elles doivent leur validité.

4. Propriétés linguistiques des sous-classes sémantiques

Les trois types de relations lexicales présentées dans la section précédente montrent comment les différents verbes de *vision active* se répartissent dans une sous-classe et quelle est l'articulation entre les sous-classes. Cependant, seule l'alliance de la syntaxe et de la sémantique permet la validation de la classification des verbes. Pour cela, nous avons élaboré une grille d'analyse constituée de cinq catégories générales de propriétés linguistiques (Grezka, 2006a, 2006b, 2009) : propriétés configurationnelles, sémantiques, combinatoires, syntaxiques et morphologiques. Ces propriétés permettent de décrire systématiquement les verbes recensés et de les classer sur la base de leurs propriétés communes.

Dans cette partie, nous complétons la description des sous-classes sémantiques en les caractérisant à l'aide de quelques propriétés linguistiques : d'une part, les propriétés communes à tous les verbes indépendamment de leur appartenance à une sous-classe donnée, pour justifier linguistiquement leur regroupement dans la classe *vision active* ; d'autre part, les propriétés spécifiques à chaque sous-classe

sémantique. Nous ne raisonnons donc pas en termes d'emplois mais en termes de classes.

4.1. Propriétés communes

La justification des sept sous-classes ou de la classe *vision active* ne résulte pas des différentes appellations auxquelles elles sont associées, mais procède de propriétés syntactico-sémantiques. Les propriétés prises en compte pour la description des données linguistiques sont suffisamment variées pour fournir une classification des verbes qui permet de modéliser la langue. Entre autres, les propriétés sémantiques, combinatoires et syntaxiques permettent de justifier le rattachement des sept sous-classes à la classe *vision active*⁹. Nous énonçons brièvement quelques-unes de ces propriétés.

Propriétés sémantiques

Sémantiquement, pour l'ensemble des sept sous-classes, le procès est intentionnel (compatibilité, en particulier, avec les adverbes de volonté, *consciemment*, *délibérément*, *intentionnellement*... et les adverbes exprimant la qualité d'attention, avec *attention*, avec *insistance*, avec *précision*, avec *soin*, *attentivement*, *distraitemt*...¹⁰) et appartient à la catégorie des verbes d'action puisque les verbes acceptent la reprise en *faire* et en *cela s'est passé ADVtps* :

Léa a (consulté + lu + regardé,) les annonces
 → *Léa a (consulté + lu + regardé,) les annonces.*
(Elle le fait souvent + cela s'est passé hier)

Les similitudes sémantiques entre les sept sous-classes se retrouvent également au niveau de l'aspect inhérent (il est constitutif de la valeur sémantique des verbes, autrement dit, il leur est intrinsèque). Les verbes des sept sous-classes correspondent à un procès duratif non borné. La fin n'est pas spécifiée par le sens des verbes : l'intervalle de temps n'est pas borné à droite. La justification de l'aspect résulte de la compatibilité des prédicats avec les expressions *pendant Ntps*, *arrêter de* et à *ce moment-là* et de son incompatibilité avec *en Ntps*, comme ici avec les verbes de *spectacle* :

⁹ Pour la clarté de la démonstration, nous ne prenons en compte à chaque fois qu'une sous-classe pour illustrer les propriétés. Les différents verbes de la sous-classe figurent entre parenthèses : le verbe prototypique de la sous-classe est toujours en début de parenthèses.

¹⁰ Les adverbes de manière modifient le déroulement d'un procès avec des verbes qui impliquent un contrôle du sujet sur l'objet direct. On trouve également des adverbes comme *de près*, à *deux fois*, etc.

- Léa a (assisté au + suivi + regardé₃) le match*
 (E + pendant une heure + *en une heure)
Léa a arrêté de (assister à + suivre + regarder₃) le match
Léa a (assisté au + suivi + regardé₃) le match à ce moment-là

Le procès n'est pas arrivé à son terme naturel. Il est pris dans son déroulement et est perçu comme indéfini et prolongeable, à moins qu'un événement extérieur ne vienne l'interrompre. L'expression *en Ntps* implique un procès à la fois duratif et borné, alors que les verbes impliquent eux un procès duratif et non borné. Il y a donc une incompatibilité sémantique. C'est pourquoi on ne peut pas dire **Léa a mis une heure avant de (assister à + suivre + regarder₃) le match*¹¹. Alors que *en Ntps* implique le franchissement d'un seuil, l'expression *pendant Ntps* implique quant à elle un déroulement qui fait abstraction de tout seuil susceptible d'être atteint ou franchi. Il s'ensuit sa compatibilité avec les verbes.

Propriétés combinatoires

Les propriétés sémantiques des sous-classes expliquent en partie les différentes combinaisons possibles avec les verbes¹². L'aspect contextuel est principalement pris en charge par des unités linguistiques qui caractérisent les verbes en termes de propriétés combinatoires : ce sont les marqueurs aspectuels. Ces unités linguistiques sont porteuses de valeurs conventionnelles. Les marqueurs aspectuels se combinent avec les verbes qui relèvent de la signification grammaticale.

Les verbes sont ici compatibles avec l'ensemble des marqueurs aspectuels : l'intervalle de temps relatif au procès est segmentable. Les verbes acceptent les marqueurs inchoatifs (*commencer à, se mettre à*), continuatifs (*continuer de, toujours*), progressifs (*être en train de*) et terminatifs (*finir de, terminer de*), comme ci-dessous avec les verbes de *lecture* :

- Léa a commencé à (lire + consulter + regarder₄) les annonces*
Léa (a continué de + a fini de) (lire + consulter + regarder₄) les annonces

¹¹ On peut toutefois considérer que dans certains cas, la phrase peut être acceptée. Elle pourrait être paraphrasée de la manière suivante : *Il a fallu à Léa cinq minutes pour regarder le match*. L'évaluation temporelle peut se référer aussi bien à la période temporelle qui précède le déclenchement de l'événement, à la phrase préparatoire du procès (*Il a fallu cinq minutes avant que Léa se mette à regarder le match*) qu'à l'acte lui-même de regarder (*Léa a regardé le match de foot en cinq minutes car elle était pressée*). L'action est donc durative puisqu'il y a une période de temps qui s'écoule mais bornée puisqu'« elle a fini de regarder le match ». Un verbe interprété spontanément comme se référant à un procès non borné peut sous l'effet du contexte être interprété comme borné sans pour autant changer de forme. Mais intrinsèquement le procès est non borné.

¹² La combinatoire consiste à décrire les associations possibles des constituants sur l'axe syntagmatique. Ces associations sont de deux types : soit les unités linguistiques se combinent avec les verbes qui relèvent de la signification grammaticale, soit elles relèvent de la signification lexicale (Blanco, Buvet, 2004).

Léa est en train de (lire + consulter + regarder₄) les annonces

Le procès étant duratif, il peut donc être saisi à différents stades de sa réalisation, du début du procès à son terme final. Les résultats obtenus sont liés notamment à la possibilité d'imaginer une durée du procès perceptif et d'y distinguer des parties (début, fin...).

Les verbes sont également compatibles avec les marqueurs de l'itération (*souvent, quelquefois, parfois, rarement, toutes les semaines, tous les mois...*) :

Léa (regarde₄ + lit + consulte) les annonces (régulièrement + tous les jours)

Le procès peut se répéter plus ou moins régulièrement. Les marqueurs aspectuels contribuent donc à une meilleure description des verbes puisque, d'une part, ils corroborent les autres propriétés qui justifient le regroupement sémantique des prédicats dans la classe *vision active*, d'autre part, ils font état de distinctions avec les autres classes, entre autres, les verbes de *vision passive*. Dans le cadre de la perception, on rencontre de nombreuses séquences mettant en jeu soit l'organe sensoriel nécessaire à la perception, soit un instrument spécifique à la perception. Les verbes des sept sous-classes ont une combinatoire en relation avec la signification lexicale. Ils acceptent les séquences adverbiales du type **Prép N <organe sensoriel>** et **Prép N <instrument de perception>** relatives au sens visuel. Ce n'est pas percevoir par le sens de la vue, mais c'est chercher à percevoir, à connaître quelque chose par le sens de la vue. Pour ce qui est de la séquence **Prép N <organe sensoriel>**, on trouve en général *du coin de l'œil, d'un œil attentif, de tous ses yeux...* :

Léa (lit + regarde₄) les annonces (E + du coin de l'œil + d'un œil attentif)

Les séquences adverbiales du type *de l'œil droit, des deux yeux, à l'œil nu...* sont moins acceptables puisqu'elles sont en principe en corrélation avec un procès non intentionnel (du type *voir*) et mettent l'accent sur l'idée de capacité physiologique :

Léa (regarde₄ + lit) les annonces (E + ?de l'œil droit + ?des deux yeux)

Léa voit bien (E + de l'œil droit + des deux yeux)

Pour la séquence **Prép N <instrument de perception>**, on trouve entre autres *au / avec un télescope, une lorgnette, dans une lunette, au microscope, au travers d'une grosse loupe...* :

Léa (regarde₁ + contemple) le ciel (E + avec ses jumelles)

Les séquences adverbiales indiquent le moyen de l'action. Il est, par contre, plus rare de trouver dans ces séquences des substantifs appartenant à la classe

instrument de correction (*lunette, lentilles...*), comme c'est le cas pour les verbes de *vision passive* (*Luc voit mal sans ses lunettes*). Ils sont moins appropriés aux différents procès :

Léa (regarde₁ + contemple) le ciel (?avec ses lunettes de vue + ?avec ses lentilles)

Les substantifs de la classe *instrument d'observation* sont en général appropriés à des types d'action et à des types d'objet de perception. Par ailleurs, la perception étant intentionnelle, les verbes refusent les adverbes relatifs à l'acuité (*bien, mal ; double, trouble ; clairement...*). Ces adverbes sont propres à la perception passive, ils apportent à l'énoncé une information supplémentaire sur la finesse, la sensibilité extrême dans la perception de l'objet par le sujet :

*Léa (regarde₄ + lit) (E + *parfairement) les annonces*

Les verbes ne peuvent pas être employés pour parler d'acuité ou de capacité visuelle. On trouve cependant des adverbes du type *bien, mal...* pour décrire la manière dont le sujet porte son attention sur l'objet. Ces adverbes ne sont pas rattachés à l'acuité mais à la manière de regarder : *regarde bien le ciel, tu y verras l'étoile du Berger*, c'est-à-dire *regarde (attentivement + correctement) le ciel, tu y verras l'étoile du Berger*. La compatibilité de *attentivement* avec *regarder* découle de son caractère duratif. L'adverbe se combine exclusivement avec des verbes qui dénotent des procès se déroulant pendant une certaine durée.

Propriétés syntaxiques

Les verbes de ces sous-classes présentent de nombreuses similitudes au niveau des propriétés syntaxiques, notamment en ce qui concerne la négation. La forme négative constitue un test révélateur sur le plan de la modalité, et par la même de la différence sémantique entre les verbes *voir* (« ne pas pouvoir ») et *regarder* (« ne pas vouloir »). La négation renvoie à des valeurs bien différenciées dans chacun des deux cas (Franckel, Lebaud, 1990). Pour les sept sous-classes, la négation implique que le sujet du procès s'efforce de ne pas regarder ou ne veut pas regarder :

Le professeur (lit + regarde₄) ton texte
 → *Le professeur ne (lit + regarde₄) pas ton texte*
 = *Le professeur ne veut pas (lire + regarder₄) ton texte*

Il est difficile de trouver un contexte dans lequel les verbes des sous-classes sémantiques puissent signifier « *Le professeur ne (parvient + peut) pas (à) (lire + regarder₄) ton texte* ». Si le sujet ne porte pas les yeux sur quelque chose, c'est

qu'il en a décidé ainsi. Ce phénomène se retrouve également avec la deuxième personne :

Tu ne (lis + regardes₄) pas ce texte !

L'énoncé peut avoir dans l'une de ses interprétations un sens proche de *Je t'interdis de (lire + regarder₄) ce texte*. Les propriétés sémantiques des verbes des sept sous-classes sont proches de la valeur de l'impératif, qui implique une visée. La négation met en avant ces caractéristiques : *ne regarde pas* suppose la possibilité de regarder ou non. On retrouve ces mêmes interprétations de la négation lorsque l'on dit :

Le professeur n'a pas (lu + regardé₄) tout ton texte

Les énoncés tendent à s'interpréter comme « abandonner avant la fin » et non comme :

**Le professeur n'a pas pu (lire + regarder₄) tout ton texte*

Ces quelques critères justifient la place centrale du contrôle et donc de l'intentionnalité dans les verbes des sept sous-classes sémantiques. La négation implique la volonté et non la possibilité. *Ne pas diriger ses yeux sur quelque chose* implique donc la modalité de *ne pas vouloir* et non de *ne pas pouvoir* (Grezka, 2014).

4.2. Propriétés spécifiques

Les sept sous-classes ont de nombreuses propriétés sémantiques et syntaxiques communes. Le procès est perceptif de type intentionnel, duratif non borné et met en jeu l'organe de la vue. Ces similitudes linguistiques justifient le regroupement des sous-classes dans la classe *vision active*. Les différences entre les sous-classes de verbes sont très limitées et portent essentiellement sur la nature du complément. En effet, si tous les emplois ont comme premier argument un humain, ils se distinguent généralement par leur deuxième argument. Cette contrainte sur le complément permet de distinguer les différentes sous-classes de verbes entre elles. La nature du complément amène à une modification de la valeur sémantique des verbes, tout en gardant une base commune, le sème « perception visuelle intentionnelle ». L'analyse des relations sémantiques a montré que la sous-classe *CR de perception visuelle active* se comportait différemment des six autres sous-classes. Ces différences sémantiques se retrouvent de ce fait au niveau des propriétés linguistiques. Cette sous-classe est en effet la seule qui soit étroitement liée au sens

de la vue. Les autres sous-classes n'impliquent pas un simple acte perceptif mais une action particulière, qui va permettre de connaître quelque chose par le sens de la vue. Contrairement aux verbes de *CR de perception visuelle active*, il y a une distinction pour ces verbes entre l'objet de la perception et l'information qu'il fournit et que l'on consulte. L'action sollicite ici le caractère informatif de l'objet. Une action supplémentaire est ajoutée à l'acte perceptif. Ce ne sont pas des verbes de perception visuelle à proprement parler, mais des verbes qui impliquent le sens visuel pour que l'action ait lieu. Ils ont une composante sémantique relative à la perception visuelle et une autre relative au but de l'action et à l'objet du procès. Parmi les verbes de *vision active*, on distingue les verbes dont l'action est orientée vers l'objet et qui n'impliquent pas un caractère informatif (*CR de perception visuelle active*) et les verbes dont l'action est orientée vers l'information apportée par l'objet (*indication, spectacle, lecture, recherche, surveillance visuelle et examen visuel*). L'acte perceptif engendre des actions particulières en rapport avec le sens de la vue. Pour illustrer ces propos, nous étudions ici les propriétés spécifiques aux sous-classes *CR de perception visuelle active et spectacle*.

4.2.1. Propriétés des verbes de *CR de perception visuelle active*

Propriétés configurationnelles

Les verbes de cette sous-classe s'inscrivent dans une construction transitive. Ils nécessitent la présence d'au moins deux arguments. Ils ont un argument en position sujet, *i.e.* l'individu qui perçoit et un argument en position de complément, *i.e.* l'objet perçu :

*Léa (regarde₁ + contemple)(*E + le paysage)*

Le complément est qualifié d'essentiel puisque sa suppression rend la phrase inacceptable. Le sens des verbes exige que le complément d'objet soit réalisé ou spécifié, au moins sous une forme minimale. Ils impliquent toujours quelque chose à percevoir. Les verbes peuvent être employés dans certains contextes sans complément d'objet explicite mais uniquement dans un cas bien précis : l'objet doit être contextuellement restituables, par exemple, dans une conversation (*Regarde (ce que je te montre)*). L'ellipse du complément est également possible quand il s'agit d'opposer *regarder à voir* ou à un autre verbe (*Léa regarde mais ne voit pas Luc*). Les verbes de *CR de perception visuelle active* acceptent un grand nombre de compléments étant donné que le sens de la vue permet de percevoir énormément de choses. Le sens visuel est perçu comme le plus distant de tous les sens : il n'exige aucun contact véritablement direct de l'objet avec l'organe. L'objet peut être loin comme près, le sujet peut toujours le percevoir, avec plus ou moins de difficultés. De ce fait, n'ayant pas de contrainte de proximité par rapport aux autres sens (com-

me le toucher et le goût), le sujet peut donc percevoir énormément de choses. Il peut voir tout objet qui a pour propriété d'être visible. Les compléments doivent pouvoir être qualifiés à l'aide des prédictats adj ectivaux de sensation visuelle : présence / absence de sensation visuelle (*visible, invisible...*), luminosité (*clair, sombre...*), transparence (*transparent, opaque...*), éclat (*mat, éclatant...*), forme (*plat, rond...*) et couleur (*rouge, vert...*) :

Je regarde les montagnes → Les montagnes sont (visibles + blanches + pointues)

Propriétés combinatoires

Les verbes de cette sous-classe sont compatibles avec un grand nombre de séquences adverbiales. Elles se rencontrent cependant plus régulièrement avec le verbe *regarder*. Son sens étant plus neutre que les autres verbes de la sous-classe, il accepte une plus grande variété de séquences adverbiales. Les verbes troponymiques de la sous-classe sont en général difficilement employés avec les adverbes de manière car ils deviennent redondants. Ce sont des variantes stylistiques de *regarder*. Le verbe *regarder* est donc compatible avec des adverbes ou séquences adverbiales qui indiquent la manière de regarder du sujet. Ils peuvent évoquer une manière d'être ou un état d'esprit : *regarder avec dégoût, envie, douceur, haine, inquiétude, pitié, stupeur ; regarder durement, méchamment ; regarder d'un air entendu, anxieux, narquois,...* (*Léa regardait la tempête avec inquiétude*). La séquence adverbiale peut comporter le mot *œil / yeux* ou *regard* suivi d'un adjectif : *regarder d'un œil étonné, indigné, mauvais, sévère ; regarder avec des yeux féroces, hagards, méfiants, stupides, tristes...* Par exemple, *Léa me regardait d'un œil mauvais*. Beaucoup de séquences adverbiales évoquent également la direction du regard¹³. Le plus souvent cette manière de regarder dans une direction prend une signification morale. L'action est faite dans un but particulier. Le regard révèle un état d'esprit, un comportement. Il y a donc un sens codé dans la manière d'agir :

Léa regardait la voiture du coin de l'œil

Léa lorgnait un gâteau du coin de l'œil

Certaines de ces séquences se retrouvent dans le sens même des verbes troponymiques, comme *reluquer, zieuter...* pour *regarder du coin de l'œil*, d'où l'impossibilité de les associer à ces verbes. On relève également des séquences adverbiales qui indiquent ce que l'on regarde dans une personne : *regarder qqn aux lèvres, aux yeux, au visage, au corsage, aux mains...* Les séquences adverbiales de nature

¹³ *Regarder en face, (droit) dans les yeux, dans le blanc des yeux, jusqu'au fond des yeux... ; regarder de biais, de côté, obliquement, du coin de l'œil, à la dérobée..., regarder en dessous... ; regarder de travers...*

directionnelle conceptualisent *regarder*, comme la projection du regard vers une cible. Cette conceptualisation se retrouve également dans la définition du verbe dans la plupart des dictionnaires : « diriger, fixer les yeux sur quelque chose, sur quelqu'un, sur un spectacle » (TLFI). La métaphore de la projection du regard vers une cible explique donc la grande variété de ces séquences directionnelles (phénomène qui n'apparaît pas avec l'autre verbe de perception visuelle *voir* ou avec le verbe de perception auditive *écouter* qui est pourtant actif). Le choix d'un élément directionnel après le verbe permet de caractériser plus précisément l'orientation ou le cheminement du regard (Jackendoff, 1983) plutôt que la cible. Ce qui explique également le fait que les verbes, en particulier *regarder₁*, puissent se construire simplement avec une séquence adverbiale (*Léa regardait par terre*). Les séquences adverbiales de nature directionnelle peuvent désigner un lieu (*regarder au loin, à terre, à l'horizon, dans l'escalier, sur, vers, du côté de...*), une ouverture ou un obstacle (*regarder à / par la fenêtre, au travers de la vitre, par une fente du mur, par-dessus le mur...*), la direction du regard (*regarder de droite à gauche, droit devant soi...*).

4.2.2. Propriétés des verbes de spectacle

Les verbes de spectacle sont contraints quant à la nature de leur complément. Il s'agit d'un événement visible en rapport avec toute forme de spectacle (match, manifestation, pièce de théâtre...):

Léa a (assisté à + suivi + regardé) le match de tennis

Le sujet du procès est spectateur de l'événement visuel. Il peut également être téléspectateur : les noms en position complément sont alors, soit des événements du type *film, émission, feuilleton...* soit des concrets-événements du type *télévision, télé...* Dans ce cas, il s'agit d'un emploi métonymique :

Léa a regardé un film hier soir

Léa a regardé la télévision toute la nuit

Le contenant (*télévision*) en tant que support de l'événement désigne le contenu, c'est-à-dire le programme, l'événement visuel. Le complément *télévision* ne s'interprète donc pas comme un objet *concret*. Si c'est le cas, le verbe *regarder* appartient par contre à la sous-classe *CR de perception visuelle active* :

Léa a regardé (la télévision + la table + les étoiles) hier soir

Il s'agit alors de l'emploi *regarder₁* :

N0 : hum V. de CR de percept. visuelle active N1 : inc <support>

Léa a regardé dans le magasin la télévision qu'elle voulait acheter

Le verbe *regarder₁* désigne l'action de porter son regard sur l'appareil en tant qu'objet matériel. Le contenant et le contenu peuvent se distinguer par la construction suivante qui comporte un complément circonstanciel de lieu :

N0 : hum *regarder₃* N1 : évé <spect. audio-visuel> (à, sur) N2 : inc <support>

Léa a regardé le match de tennis à la télévision

Les substantifs désignant le contenu se manifestent en position **N1**, alors que les substantifs désignant le contenant se manifestent en position **N2**. Mais les substantifs qui désignent le contenant sont susceptibles d'être en position **N1** comme en position **N2** (*Léa a regardé la télévision*). Ce qui donne lieu à métonymie. Par contre, les substantifs désignant le contenu ne sont acceptables qu'en position **N1**.

Les autres verbes de la sous-classe ne fonctionnent pas avec le complément *concret-événement* du type *télévision, télé, tv, télloche* (fam.)... : *Léa a (*vu + *assisté à + *suivi + *visionné) la télévision toute la nuit*. Seul le verbe *regarder₃* convient puisque c'est d'une activité dont il s'agit. *Regarder la télévision* est une expression semi-figée¹⁴. Le déterminant a un caractère générique d'où son incompatibilité avec les autres verbes de la sous-classe. Par contre, quand le complément est concret, ce dernier accepte aussi bien les articles définis qu'indéfinis. C'est une expression libre :

Léa a regardé (la + une) (télévision + table + robe) dans le catalogue

Cette interprétation de *télévision* en tant que support est cependant moins fréquente. La première interprétation de *regarder* en tant que contenant est bien plus naturelle en l'absence d'autres informations. Le sens de *regarder* dépend de celui de *télévision*.

Le verbe *assister à*, prototype de la sous-classe *spectacle*, a un champ sémantique plus limité puisqu'il refuse les compléments de la classe d'objets <spectacle audio-visuel> (*film, feuilleton...*). Ses compléments sont obligatoirement des substantifs en relation avec un spectacle ou une cérémonie :

¹⁴ Igor Mel'cuk (1992) considère *regarder la télévision* comme une collocation. Cette collocation correspond à une fonction lexicale : *Real₃ (télévision) = regarder*. Une collocation est une expression semi-figée qui est constituée d'une base que le locuteur choisit librement en fonction de son sens (*télévision*) et d'un collocatif (*regarder*) choisi pour exprimer un sens donné en fonction de la base, c'est-à-dire de façon contrainte.

J'ai assisté au (match de foot + spectacle)

**J'ai assisté au (film + feuilleton)*

Le sujet du verbe *assister à* doit être physiquement présent lors du déroulement de l'événement en qualité de spectateur et non en qualité de téléspectateur, ce qui justifie la restriction sémantique portant sur le complément. C'est pourquoi il est possible de dire : *J'ai assisté à la projection du film*. Le substantif *projection* appartient à la classe <spectacle, manifestation>, de la même manière que *match de foot*, alors que *film* appartient à la classe <spectacle audio-visuel>. Certains de ces substantifs peuvent appartenir aux deux classes d'objets : *match de foot* appartient en fonction du contexte soit à la classe <spectacle, manifestation>, soit à la classe <spectacle audio-visuel>. De ce fait, le substantif est compatible avec le verbe *assister à*.

Enfin, les verbes de *spectacle* sont passivables sous certaines conditions (ce sont les seuls à accepter le passif dans le cadre de la *vision active*). Le complément du verbe doit, à la forme passive, être accompagné d'un complément d'agent impliquant un grand nombre ou d'un adverbe quantificateur :

Plus d'un million de personnes ont (regardé + suivi + vu) l'émission télévisée
 → *L'émission télévisée a été (regardée + suivie + vue) par plus d'un million de personnes*

Ce qui ressort de l'énoncé, c'est l'importance que doit prendre l'action d'être regardée pour l'objet (*émission télévisée*). L'objet doit faire l'objet d'une action (être regardé) qui implique un grand nombre de téléspectateurs. La forme passive est difficile si le complément d'agent est singulier :

? *L'émission télévisée a été (regardée + suivie + vue) par Léa*

La phrase est plus acceptable si l'on introduit l'adverbe *même* puisqu'il introduit *Léa* et, implicitement, d'autres personnes (*L'émission télévisée a été (regardée + suivie + vue) même par Léa*).

Les verbes de *spectacle* à la forme passive, ne font pas appel aux mêmes prépositions que la grande majorité des verbes de *perception* qui utilisent les deux prépositions classiques propres à l'agent du passif *par* et *de* (Schapira, 1986 : 153—172). Les verbes de *spectacle* ne manifestent pas les mêmes comportements. Ils admettent difficilement la préposition *de* :

Le témoin a exigé d'être vu (par les + des) journalistes
L'émission de télévision est regardée (par + ?de) pas mal de gens

La non-agentivité n'entraîne pas forcément la préposition *de*, par contre l'agentivité est liée, semble-t-il, de préférence à *par* (Gaatone, 1998).

5. Conclusion

L'analyse des sept sous-classes sémantiques montre comment les sous-classes s'articulent entre elles. Elles s'inscrivent dans un système relationnel assez complexe qui se traduit par trois types d'articulation : (i) articulation interne de la sous-classe *CR de perception visuelle active*, (ii) articulation entre les sept sous-classes sémantiques, (iii) articulation interne de la classe *vision active*. Ces relations lexicales montrent comment les différents verbes de *vision active* se répartissent au sein d'une sous-classe et quelle est l'articulation entre les sous-classes. Ainsi :

- une sous-classe sémantique a un verbe prototypique et des verbes périphériques,
- un verbe prototypique peut devenir lui-même périphérique dans une autre sous-classe sémantique,
- la définition des classes de prédicats est fondée sur un principe d'union et non d'intersection,
- l'hyperonyme d'une classe est un prédicat dont le domaine d'arguments équivaut à l'ensemble des domaines d'arguments des prédicats des sous-classes qu'elle regroupe,
- l'hyperonyme a toujours un sens sous-spécifié.

Les propriétés linguistiques permettent de justifier la classification ainsi que les articulations. La classification des verbes n'est valide qu'en alliant syntaxe et sémantique. Les sous-classes sémantiques sont donc un outil essentiel et efficace pour rendre compte des particularités des verbes. Les verbes d'une même sous-classe doivent avoir les mêmes propriétés linguistiques. Si les verbes des sous-classes apparaissent sémantiquement très proches, il est cependant impossible de substituer les verbes d'une sous-classe à une autre. Dans l'exemple ci-dessous, les verbes de *spectacle* sont impossibles dans un contexte propre aux verbes d'*indication* :

Léa consulta l'heure à sa montre. Il était midi
→ **Léa (assista + suivit) l'heure à sa montre. Il était midi*

La confrontation des verbes des deux sous-classes révèle leur caractère distinctif, d'où l'impossibilité de substitution. Les marqueurs co-textuels bloquent la substitution, étant donné qu'ils participent à la construction du sens en interaction avec l'ensemble des propriétés syntactico-sémantiques du verbe. Seul le verbe *regarder* est possible puisqu'il correspond à la forme polysémique de la classe *vision active*.

Ces nuances sémantiques sont importantes dans le cadre d'une approche comparative. La comparaison avec une autre langue comme l'anglais permet de rendre compte de l'insaisissable nuance synonymique observée à l'intérieur de la langue donnée. Les classes sémantiques d'arguments permettent de mettre en évidence les

différentes significations d'un verbe polysémique et de déterminer à laquelle des significations d'un verbe on a affaire dans un texte donné. Par exemple, l'équivalent anglais de *regarder la télé* serait *watch TV* et non pas **look at (the) TV* (on remarquera notamment la disparition de l'article)¹⁵. La nature des arguments, définie à l'aide des sous-classes sémantiques, détermine le sens d'un verbe. On ne traduira pas de la même manière en anglais *regarder la télévision (to watch)* et *regarder un ouvrage (to look through)*. Les synonymes et les traductions que l'on peut donner du verbe *regarder* établissent clairement qu'on ne peut parler d'un verbe *regarder* unique.

Références

- Blanco Xavier, Buvet Pierre-André, 2004 : « Verbes supports et significations grammaticales. Implications pour la traduction espagnol-français ». *Lingvisticae Investigaciones*, **27**, 327—342.
- Desclés Jean-Pierre, 1985 : « Langage naturel et intelligence artificielle : à propos du concept ». *Méthodologie, informatique, philosophie*, **2**, 65—101.
- Desclés Jean-Pierre, 1987 : « Réseaux sémantiques : la nature logique et linguistique des relateurs ». *Langages*, **87**, 55—78.
- Fellbaum Christiane, 1990: “English Verbs as Semantic Net”. *International Journal of Lexicography*, **3**, 278—301.
- Fellbaum Christiane, 1998: “A Semantic Network of English Verbs”. In: Christiane Fellbaum, ed.: *WordNet: An electronic Lexical Database*, *Language, Speech and Communication*. Cambridge: The MIT Press, 69—104.
- Franckel Jean-Jacques, Lebaud Daniel, 1990 : *Les figures du sujet. À propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*. Paris : Ophrys.
- Gaatone David, 1998 : *Le passif en français*. Paris : Duculot.
- Grezka Aude, 2006a : *Les prédictats de perception. Traitement de la polysémie. (Les sens des sens)*. Université Paris 13. Thèse de doctorat en Sciences du Langage.
- Grezka Aude, 2006b : « Études du lexique de la perception : bilan et perspectives ». *Suivrema Lingvistika*, **61**, 45—67.
- Grezka Aude, 2009 : *La polysémie des verbes de perception visuelle*. Paris : L'Harmattan.
- Grezka Aude, 2015 : « Localisation et modalité ». *SynergiesTunisie*, **4** : Ben Amor Ben Hamida T., éd. : *Approches linguistiques : les locatifs*. [France — Tunisie : Gerflint], 1323.

¹⁵ À ce sujet Philippe Miller (2003 : 123) signale que « cette impossibilité s'explique aisément par les propriétés ontologiques de la métaphore conceptuelle qui sous-tend *look*. En effet, un faisceau qui balaie peut conduire à la perception d'une entité, mais ne permet pas d'appréhender un procès qui évolue dans le temps. Une stratégie perceptive plus globale est nécessaire pour cela, comme celle caractérisée par *watch* ».

- Gross Gaston, 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115**, 15—30.
- Gross Gaston, 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets ». *La Tribune des Industries de la Langue et de l'Information électronique*, **17-18-19**, 16—19.
- Jackendoff Ray, 1983: *Semantics and Cognition*. Cambridge: The MIT Press.
- Kleiber Georges, 1994 : *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Le Pesant Denis, 1998 : « Utilisation des propriétés des anaphores dans la définition des relations lexicales ». *Langages*, **131**, 115—124.
- Le Pesant Denis, Mathieu-Colas Michel, 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131**, 6—33.
- Mel'cuk Igor, 1992 : *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du français contemporain. Recherche lexico-sémantique III*. Montréal, Paris : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Miller George Armitage, ed., 1990: “WordNet : An On-Line Lexical Database”. *International Journal of Lexicography*, **3** [Oxford, OUP].
- Miller Philippe, 2003 : « La complémentation directe et indirecte des verbes de perception en anglais ». In : Jean Pauchard, éd. : *Les prépositions dans la réction verbale (domaine anglais)*. Reims : Presses Universitaires de Reims, 115—135.
- Mortureux Marie-Françoise, Petiot Georges, 1990 : « Hypo-/hyperonymie et stratégies discursives ». *Langages*, **98**, 115—128.
- Quillian Ross, 1968: “Semantic Memory”. In: Marvin Minsky, ed.: *Semantic Information Processing*. Cambridge: MIT Press, 227—270.
- Rastier François, 1987 : *Sémantique interprétative*. Paris : PUF.
- Schapira Charlotte, 1986 : « Le complément d'agent introduit par la préposition *de* ». *Lingvisticae Investigationes*, **10**, 153—172.



Alicja Hajok

Université Pédagogique de Cracovie,
Pologne

À propos de quelques structures lexico-syntactiques du type dit comparatif dans un texte scientifique*

Abstract

This article presents several lexical and syntactic structures characteristic of scientific texts. Markers of comparison such as *être identique à*, *différer de*, *comme* are one element of the analyzed structures. The proposed analyses treat phraseology in a wider context (phraséologie étendue) and are a part of a broader research on *motive*.

Keywords

Lexical and semantic structures, markers of comparison, scientific text

1. Introduction

De nombreux chercheurs de différentes disciplines se sont penchés sur la question de la *comparaison*, ils proposaient des analyses de différents points de vue : philosophique, sociologique, linguistique, littéraire. Traditionnellement, la comparaison est définie comme un acte intellectuel consistant à rapprocher deux ou plusieurs objets pour mettre en évidence leurs ressemblances et leurs différences. Ce rapprochement se réalise par le biais d'un marqueur de comparaison. Ce marqueur constitue le critère distinctif et définitoire entre la comparaison (*Łukasz jest jak lew / Luc est comme un lion*) et la métaphore (*Łukasz jest lwem / Luc est un lion*) (Prandi, 2011 : 79). Quant à la comparaison, on s'interroge plus particulièrement sur les critères permettant d'établir une relation de comparaison, sur la dimension de ce

* Ce travail est soutenu financièrement par la Région Rhône Alpes.

phénomène, sur les raisons de sa présence explicite ou implicite dans un système lexical (in Fuchs, 2014 ; Anscombe, Tamba, 2013 ; Kleiber, Schneidecker, 2007 ; Le Goffic, 1991 ; Muller, 1983). Les études les plus récentes et complètes de la comparaison en français (Fuchs, 2014) proposent des analyses de la comparaison quantitative (d'égalité et d'inégalité) et de la comparaison qualitative. Grzegorz Skommer (2006) y dégage encore d'autres types de relation de :

- (i) la ressemblance ou le manque de ressemblance (*Ta sœur te ressemble* ≠ *Ta sœur ne te ressemble pas* : X ressemble à Y / X est différent de Y) ;
- (ii) l'identité ou le manque d'identité (*Tes yeux sont de même couleur que les miens* ≠ *Tes yeux ne sont pas de même couleur que les miens* : X est comme Y / X n'est pas comme Y) ;
- (iii) l'équivalence ou le manque d'équivalence (*Il gagne autant que moi* / *Elle est plus âgée que moi* : X est égal à Y / X n'est pas égal à Y) ;
- (iv) la préférence (*J'aime mieux le thé que le café* : mieux X que Y) ;
- (v) l'analogie (*Le système solaire est comme l'atome de l'hydrogène* : X ressemble à Y, car $n(X)$ est comme $n(Y)$).

Ce sont donc les marqueurs de comparaison qui garantissent ces relations.

En bref, la comparaison bénéficie aujourd'hui de deux descriptions complémentaires, la première, métalinguistique, décrit le phénomène comme tel, la deuxième propose une description des marqueurs linguistiques.

Dans ce qui suit, nous nous interrogerons s'il est possible de dégager dans un texte scientifique des structures lexico-syntaxiques dont le marqueur de comparaison constitue le noyau. Nos analyses portent exclusivement sur les articles scientifiques. Les structures dégagées peuvent être aussi retenues dans un corpus moins restreint (par exemple les textes journalistiques), mais elles mériteraient d'autres commentaires.

2. La phraséologie et les textes scientifiques

Nous axons nos études sur le courant d'analyse actuel basé sur l'idée de la phraséologie étendue (Legallois, Tutin, 2013 ; Anscombe, Mejri, 2011), car les critères du figement étudiés généralement du point de vue syntaxico-sémantique et combinatoire du lexique évoluent actuellement vers ceux de préformation. En nous appuyant sur l'idée de préformation, souvent reprise sous d'autres termes : segments répétés (Salem, 1986), motifs (Longrée *et al.*, 2008 ; Grossmann, 2015), unités lexicales étendues (Sinclair, 2004), routines sémantico-rhétoriques (Tutin, 2013), nous dirons que chaque discours se caractérise par l'organisation de structures sémantiques complexes qui y dominent par le choix de prédictats et d'arguments, et par la spécification de positions impliquées. Les réalisations lexico-

syntaxiques de ces structures sont propres à un discours¹ donné (Muryn *et al.*, 2016). L'objectif de cette étude concerne les structures lexico-syntaxiques récurrentes spécifiques aux articles scientifiques.

En suivant les propos d'Agnès Tutin (2007), nous retenons que : (i) «les écrits scientifiques renvoient à des pratiques intellectuelles qui [...] présentent des objectifs et des procédures communs — opérations d'analyse, de raisonnement, d'évaluation — qui seront nécessairement réalisés par des éléments lexicaux dans les écrits», et que (ii) «les écrits scientifiques renvoient à des genres codifiés par des communautés de discours». Or, un texte scientifique, comme un texte argumentatif, doit forcément contenir des marqueurs de comparaison, car l'auteur de l'article scientifique, avant de proposer ses analyses, prend une position par rapport aux propos de ses collègues chercheurs. Son point de vue est soit identique, soit différent.

Les écrits scientifiques sont contraints de point de vue de la forme, du registre de langue et du lexique employé. Quant à ce dernier, on dégage le lexique propre aux écrits scientifiques, le lexique abstrait non spécialisé, le lexique méthodologique disciplinaire, le lexique terminologique et le lexique de la langue générale (Tutin, 2007). Les marqueurs de comparaison compris comme les exposants formels de la comparaison permettent :

- (i) de restreindre nos études au lexique scientifique transdisciplinaire (*Notre définition diffère de celle proposée par X, Comparez les deux exemples....*); le lexique transdisciplinaire renvoie au discours sur les objets et les procédures scientifiques ;
- (ii) d'éliminer de notre champ d'investigation le lexique terminologique (*la linguistique contrastive, la linguistique comparée*) et le lexique méthodologique disciplinaire (*l'analyse contrastive, l'analyse comparée*) où les lexèmes *comparée* et *contrastive* fonctionnent comme des classifier ; ce sont des constructions nominales à classifier notées dans les textes scientifiques appartenant au domaine des sciences du langage.

3. Les structures lexico-syntaxiques intégrant un marqueur de comparaison

Dans ce qui suit, nous retenons quelques structures lexico-syntaxiques intégrant un marqueur de comparaison ce qui permet d'illustrer et d'esquisser la pro-

¹ Vu le nombre des écrits sur les notions de *texte* et de *discours*, voire sur la distinction entre elles, nous disons simplement que le «*texte* se définit par l'organisation de sa configuration en rapport avec ce qui l'entoure [...] le *discours* concerne d'avantage l'organisation sémantique» (Charaudeau, 2009 : 43).

blématique traitée. Nous avons sélectionné cinq marqueurs dont la fréquence d'emploi — dans le corpus *Scientext* constitué de 205 textes scientifiques consultables en ligne (5 063 315 mots) — était significative (*comparer* : 960 occurrences ; *identique* : 711 occurrences ; *proche de* : 385 occurrences ; *différer* : 385 occurrences et *comme* : 13 166 occurrences)². En retenant toutes les structures lexico-syntaxiques, celles du résumé, de l'introduction, du développement et de la conclusion donc de toutes parties constitutives d'un article scientifique, on peut envisager de proposer une charpente du texte scientifique. Nous l'appellerons une matrice englobante³ (Mury n *et al.*, 2016). L'objectif final est d'automatiser son indexation dans un texte. Chaque structure lexico-syntaxique est représentée aussi sous une forme d'un graphe d'Unitex. Unitex⁴ est un analyseur du corpus qui permet d'appliquer des ressources lexicales sur les textes. Ce système permet l'application des ressources qui est sous la forme de dictionnaires électroniques (DELAS est un dictionnaire des formes simples et DELAC est un dictionnaire des formes composées), de tables lexique-grammaire et de grammaires locales. « Les grammaires locales [représentées souvent sous forme de graphes] sont un moyen puissant de représenter la plupart des phénomènes linguistiques »⁵. Les graphes présentés dans ce travail permettent de reconnaître les séquences du type dit comparatif décrites par les chemins allant de l'état initial à l'état final.

3.1. Les structures lexico-syntaxiques dont le noyau est constitué par un verbe prédictif *comparer* employé à l'impératif. Ces structures visent à orienter la conduite du lecteur. Il y a deux situations (déjà commentées par Riegel, Pelat, Rioul, 1994) :

(i) L'auteur s'adresse à son lecteur et il lui suggère de comparer les deux exemples qui portent forcément les traits distinctifs. Cette situation se manifeste par l'emploi du verbe prédictif à la deuxième personne du pluriel⁶.

→ {SIGNE DE PONCTUATION ‘?’} + comparer [IMPERATIF_2_PL]
+ __ + __ + {SIGNE DE PONCTUATION ‘?’}

(1) *C'est aussi ce qui explique qu'il puisse difficilement être substitué à observer lorsque ce dernier est employé dans un emploi empirique (et avec un nom qui n'est pas un nom de processus), comparez (29) et (30)⁷ :....*

² Corpus *Scientext*, <http://scientext.msh-alpes.fr/scientext-site/spip.php?article1> (accessible: 15.01.2016).

³ On définit la matrice englobante comme l'ensemble des structures lexico-syntaxiques. Groupe de recherche DiSem, Université Pédagogique de Cracovie.

⁴ <http://www-igm.univ-mlv.fr/~unitex/> (accessible : 20.01.2016).

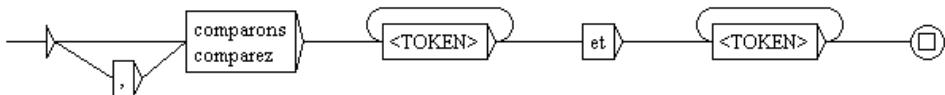
⁵ igm.univ-mlv.fr/~unitex/ManuelUnitex3.1.pdf (accessible : 20.01.2016).

⁶ Il s'agit de la structure très souvent notée dans les manuels, par exemple du FLE.

⁷ Les exemples cités dans cet article viennent du corpus de textes scientifiques, annotés linguistiquement *Scientext* de l'Université Grenoble Alpes, cf. <http://scientext.msh-alpes.fr/scientext-site/spip.php?article9> (accessible : 20.01.2016).

- (ii) En choisissant l'ordre à la première personne du pluriel, l'auteur s'adresse à son lecteur, tout en incluant sa personne.

→ {SIGNE DE PONCTUATION ‘?’} + comparer [IMPERATIF_1_PL]
 + __ + __ + {SIGNE DE PONCTUATION ‘?’}



- (2) *C'est aussi ce qui explique qu'il puisse difficilement être substitué à observer lorsque ce dernier est employé dans un emploi empirique (et avec un nom qui n'est pas un nom de processus), comparons (29) et (30) :...*

3.2. Les structures lexico-syntaxiques dont le noyau est constitué par un verbe prédictif *différer de*, *différencier de* ou par une locution adjectivale *être identique à* / *être proche de* sont propres à la comparaison métalinguistique similaire ou dissimilaire. L'auteur partage ou non le point de vue proposé par l'auteur cité.

→ DET_DEFINI + SN + être identique à + SN + effectué, proposé [PARTICIPE PASSE] + par + NOM d'AUTEUR

- (3) *Cette définition est identique à celle proposée par X.*
 (4) *Notre étude est identique à celle effectuée par X.*

→ DET_DEFINI + SN + être proche de + SN + de + NOM d'AUTEUR

- (5) *De plus, si notre étude est proche de celle de Bunce et Macready (2005) du point de vue des objectifs, elle apporte des résultats opposés...*

→ DET_DEFINI + SN + différer de + SN + par + NOM d'AUTEUR + (DATE)

- (6) *Cette définition diffère de celle proposée par X.*

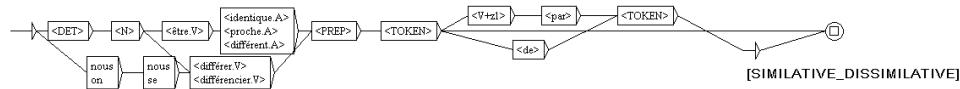
→ DET_DEFINI + SN + différer de + NOM d'AUTEUR + (DATE)

- (7) *Notre étude diffère de Parker (1990)⁸.*

→ nous + nous + différer de [PRESENT] + NOM d'AUTEUR + (DATE) + sur + SN

⁸ Nous empruntons cet exemple à Tutin, 2013 : 36.

(8) *Nous nous différencions de Schmigh (1997) sur ce point...*⁹



3.3. Les structures lexico-syntaxiques dont le noyau est constitué par le lexème *comme*. Le marqueur *comme* se caractérise par une polyfonctionnalité au plan morpho-syntactique et une polysémie au plan sémantique et demande des réflexions plus approfondies. Pour plus de précisions, nous renvoyons à Catherine Fuchs et Pierre Le Goffic (2005 ; 2008) qui retiennent trois identités de ce lexème : (i) identité de manière : comparaison et analogie ; (ii) identité de manière d'être : comparaison et qualification ; (iii) identité tautologique : valeur remarquable. Toutes les trois regroupent au total 19 constructions-clés (emplois et valeurs). Ci-dessous, le lexème *comme* est vu comme un élément pivot de la structure lexico-syntaxique.

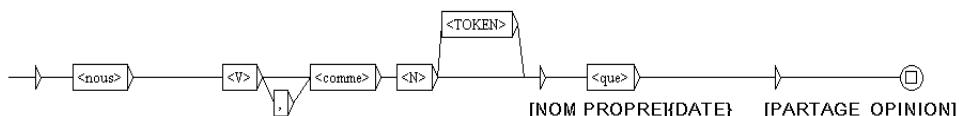
(i) **Dans le cas du partage de position**, on parle de la comparaison métalinguistique similaire. Ce type de comparaison est introduit par la conjonction « *comme* [qui] relie en surface deux relations de niveau dissymétrique. Le ‘dit’ référencé à un ‘dire’ est relaté sur le mode de la citation (explicite ou non), c'est-à-dire en usage appelé ‘autonymique’. Cet usage permet de rapporter de façon plus ou moins littérale les paroles d'autrui [...]. Le ‘dit’ rapporté peut se réduire à une simple dénomination [il précède immédiatement la subordonnée], ou bien correspondre à un élément prédicatif, ou encore s'étendre à l'entier d'un contenu propositionnel asserté» (Fuchs, 2014 : 158). D'où la possibilité de paraphraser l'exemple (9) par (9').

(9) *Et puis, comme dit cet auteur*¹⁰, ...

(9') *Je dis, comme dit cet auteur, ...*

(ii) **Le partage d'opinion** est cependant évident dans la structure lexico-syntactique (10) contenant le verbe prédicatif de réflexion auquel on a juxtaposé la construction en *comme + NOM d'AUTEUR*. La postposition de cette construction est aussi possible.

→ NOUS + V_REF + {SIGNE DE PONCTUATION ‘,’ } + comme + NOM d'AUTEUR + (DATE) + que



⁹ Nous empruntons cet exemple à Tutin, 2013 : 34.

¹⁰ Nous empruntons cet exemple à Fuchs, 2014 : 158.

- (10) *Nous pensons, comme Grossmann et al. (2009), que les approches polyphoniques...*

(ii) Nous empruntons l'exemple suivant (11) à Florez (2013 : 70—74) qui le commente comme suit : « [...] on peut comprendre que le fait de citer Bacry signifie que l'auteur citant est en accord avec cette définition, mais des marques linguistiques spécifiques ne nous permettent pas d'arriver à une telle conclusion ». Pour interpréter cette structure, il est nécessaire de l'inscrire dans un contexte plus large. Un éventuel désaccord de l'auteur devrait être introduit explicitement par un marqueur de comparaison dissimilatif (10’’), par exemple : *contrairement à, notre point de vue diffère de ...*

→ NOM d'AUTEUR (DATE) + V_définition + comme + SN



- (11) *Bacry définit l'hyperbole comme l'expression exagérée d'une idée ou d'un fait...*

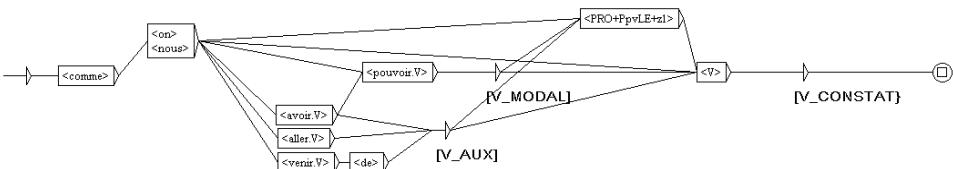
(11') \approx *Je définis l'hyperbole de la même façon que Bacry définit l'hyperbole.*

(11'') \neq *Contrairement à Bacry, nous définissons l'hyperbole comme...*

(iii) Francis Grossmann (2013 : 87) dégage une autre structure : *comme* plus un verbe de constat au passé composé à valeur d'accompli, ou un futur simple ou périphrastique : *comme nous avons pu le voir* (*le constater*, etc.), *comme nous allons le voir, on le verra...* etc. qui a une fonction métatextuelle. « L'auteur signale, que le fait dont il rend compte est constaté (*étayé, prouvé...*) ou va l'être ; la structure joue alors essentiellement un rôle rhétorique de renforcement de l'argumentation et/ou de guidage du lecteur dans le plan de texte ».

→ comme + ON/NOUS + V_MODAL + PRONOM + V_CONSTAT

→ comme + ON/NOUS + V_AUXILIAIRE + PRONOM + V_CONSTAT

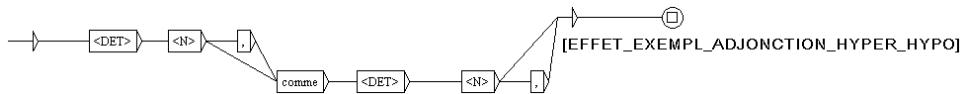


- (12) *Comme on peut le constater, les verbes tels qu'entraîner et conduire à ont un spectre très riche (respectivement 357 et 341 arguments).*

(13) *... dans le cadre de travaux sur l'extraction d'information comme on le verra ci-dessous.*

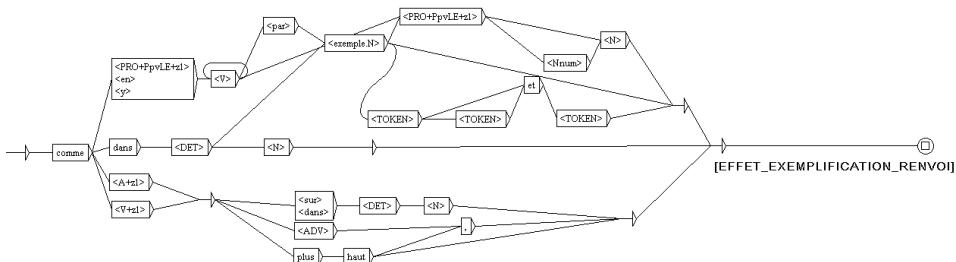
3.4. L'effet d'exemplification. « L'effet d'exemplification est construit par la relation d'inclusion d'une entité dans la classe d'hyperonyme » (Delabre, 1984 in Fuchs, 2014 : 162). L'énoncé admet une reformulation par l'emploi de la séquence *par exemple* ou *comme par exemple*.

→ HYPERONYME + {SIGNE DE PONCTUATION ‘,’ } + comme + HYPO-NYME + {SIGNE DE PONCTUATION ‘,’ } + __



- (14) *Cette classe d'expressions inclut également les collocations lexicales (expressions récurrentes, essentiellement binaires, dont les éléments entretiennent une relation syntaxique) comme faire une hypothèse, réfuter une hypothèse, résultats prometteurs...*
- (15) *La connaissance de cette langue gestuelle et la compétence métalinguistique de ces sujets bilingues seront envisagées comme des outils alternatifs dans l'apprentissage de l'écrit, hypothèse défendue par plusieurs groupes de chercheurs (Chamberlain et Mayberry, 2000 ; Prinz et Strong, 1998).*

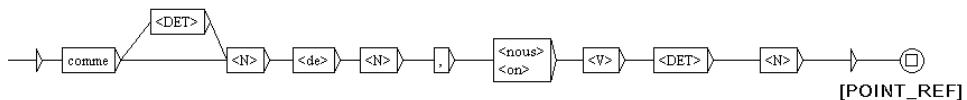
3.5. L'effet de renvoi. Il s'agit du renvoi (i) aux sources externes par exemple les références méthodologiques : *comme point de départ, nous...* ; *comme cadre de ce travail, nous...* (20) ou les documents scientifiques : *comme dans les articles* ; *comme dans notre dictionnaire* ; *comme dans notre corpus* et (ii) aux sources internes c'est-à-dire intégrées dans le corps du texte *comme montre le tableau* ; *comme dans les exemples* (16—19). Le marqueur *comme* se trouve toujours en tête de la structure lexico-syntaxique.



→ Comme + V_PARTICIPE PASSE + ADV + PREP + SN
 → Comme + PRON + V + SN
 → Comme + PREP + SN + __ + et + __

- (16) *Comme indiqué précédemment, le corpus a été annoté à plusieurs niveaux, en suivant les recommandations en vigueur (XML-TEI, principalement) dans la communauté de la linguistique de corpus.*
- (17) *Afin d'avoir un échantillon équilibré en nombre de mots dans chaque domaine, nous avons choisi de travailler sur environ 450 000 mots pour chaque domaine, comme indiqué dans le tableau 1.*
- (18) *Les arguments nominaux des causatifs intensifs {S} Parmi les verbes causatifs intensifs (positifs), c'est le verbe augmenter qui présente le spectre argumental le plus riche, comme le montre le tableau 4.*
- (19) *Dans notre corpus, la méthodologie est dans tous les cas pointée en termes de manque, que la proposition soit acceptée ou refusée, comme dans les exemples 16 et 17.*

→ comme + N + de + N + {SIGNE DE PONCTUATION ‘,’} + nous + V



- (20) *Comme cadre de référence, nous prenons le modèle du rapport à l'écriture développé par un certain nombre de chercheurs (Dabène, 1987).*

4. Pour ne pas conclure

Dans les structures analysées, nous étions aux limites de l'exploitation des structures lexico-syntactiques basées sur le marqueur de comparaison. Nous avons vu que ces structures produisent en plus d'autres effets comme ceux d'exemplification, de renvoi ou encore de partage de position et d'opinion. Certaines sont spécifiques aux textes scientifiques (p.ex. *comparez, comparons*), d'autres (p.ex. *comme dit cet auteur*) semblent exister dans différents types de discours, y compris oral puisque nous pouvons avoir p.ex. *comme dit mon grand-père* et *comme dit le proverbe*.

La question qui se pose finalement est de savoir comment délimiter, décrire et indexer les séquences que l'on pourrait qualifier d'appropriées à un texte scientifique. À l'étape actuelle de notre recherche, nous dirons que ces structures doivent être basées sur au moins un élément lexical (l'élément pivot), elles doivent intégrer des signes de ponctuation et les informations sur les catégories grammaticales auxquelles doivent appartenir d'autres éléments lexicaux qui entrent dans la séquence. On note une linéarité quasi figée de ces éléments. Et finalement, on retient une prédominance des formes préformées dans ce type de textes.

Références

- Anscombe Jean-Claude, Mejri Salah, 2011 : *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris : Champion.
- Anscombe Jean-Claude, Tamba Irène, 2013 : « Intensification ». *Langue Française*, 177, 146.
- Charaudeau Patrick, 2009 : « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ». *Corpus*, 8 [Nice], 37—66.
- Florez Magda, 2013 : « La situation positionnée dans l'écrit scientifique ». In : Agnès Tutin, Francis Grossmann, éds : *L'écrit scientifique : du lexique au discours. Autour de scientext*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 67—84.
- Fuchs Catherine, 2014 : *La comparaison et son expression en français*. Paris : Éditions OPHRYS.
- Fuchs Catherine, Le Goffic Pierre, 2005 : « La polysémie de *comme* ». In : O. Soutet : *La Polysémie*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne. <halshs-00067939> (accessible : 07.01.2016).
- Fuchs Catherine, Le Goffic Pierre, 2008 : « Un emploi typifiant de ‘comme’ : *Un de ces exemples comme on en trouve partout* ». *Langue Française*, 159, 67—82.
- Grossmann Francis, 2013 : « Les verbes de constat dans l'écrit scientifique ». In : Agnès Tutin, Francis Grossmann, éds : *L'écrit scientifique : du lexique au discours. Autour de scientext*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 85—100.
- Grossmann Francis, 2015 : « Les motifs du constat dans les genres scientifiques ». In : V. Beliakov, Salach Mejri, dir. : *Stéréotypie et figement. À l'origine du sens*. France : Presse Universitaire du Midi, 39—56.
- Kleiber Georges, Schneidecker Cathérine, 2007 : « Intensité ». *Travaux de Linguistique*, 55.
- Le Goffic Pierre, 1991 : « ‘Comme’, adverbe connecteur intégratif : éléments pour une description ». In : *Travaux linguistiques du Cerlico*. Rennes : Presse Universitaires de Rennes, 43—71.
- Legallois Dominique, Tutin Agnès, 2013 : « Vers une extension du domaine de la phraséologie ». *Langages*, 189, 140.
- Longrée Dominique, Luong Xuan, Mellet Sylvie, 2008 : « Les motifs : un outil pour la caractérisation topologique des textes ». In : S. Heiden et B. Pincemin, éds : *JADT 2008, Actes des 9^{mes} Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*. Vol. 2. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 733—744. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/Longrée-luong-mellet.pdf> (accessible : 07.01.2016).
- Muller Claude, 1983 : « Les comparatives du français et la négation ». *Linguisticae Investigationes*, 7 (2), 271—316.
- Muryn Teresa, Niziołek Małgorzata, Hajok Alicja, Prażuch Wojciech, Gabrysiak Katarzyna, 2016 : « La Matrice lexico-syntaxique du roman policier ». In : *5^e Congrès Mondial de Linguistique Française, le 4—8 juillet 2016*. Institut de Linguistique Française, Université de Rabelais de Tours, France. <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162706007> (accessible : 20.07.2016).

- Prandi Michael, 2011 : « Métaphore, similitude, à peu-près ». *Le français moderne*, 1, 78—88.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, 1994 : *Grammaire méthodique du français*. Quadrige / PUF [1^{ère} édition 1994, 4^e tirage 2007], 646.
- Salem André, 1986 : *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*. Paris : Klincksieck, collection « Saint-Cloud », Publication de L'InaLF.
- Sinclair John McH., 2004: *Trust the text: Language, corpus and discourse*. London: Routledge.
- Skommer Grzegorz, 2006: *Wyrażenia porównawcze. Model struktury i semantyki porównania w języku polskim i norweskim*. Poznań: Wydawnictwo Naukowe UAM, 250.
- Tutin Agnès, 2007 : « Autour du lexique et de la phraséologie des écrits scientifiques ». *Revue française de linguistique appliquée*, 2 (Vol. XII), 5—14. <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2007-2-page-5.htm> (accessible: 07.01.2016).
- Tutin Agnès, 2013 : « La phraséologie transdisciplinaire des écrits scientifiques : des collocations aux routines sémantico-rhétoriques ». In : Agnès Tutin, Francis Grossmann, éds : *L'écrit scientifique : du lexique au discours. Autour de scientext*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 27—43.
- Tutin Agnès, Grossmann Francis, 2013 : *L'écrit scientifique : du lexique au discours. Autour de scientext*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 242.



Michał Hrabia

Université de Silésie,
Katowice, Pologne

Le *ne* explétif dans la traduction automatique

Abstract

The aim of the present paper is to analyse the French ‘*ne* explétif’ for the purpose of its machine translation into Polish. The method of the study is based on object-oriented approach by Wiesław Banyś.

In the first part, the author attempts to give a brief overview of the theories on the expletive negation. The second part is the analysis of the different uses of the ‘*ne* explétif’ and their Polish translations. The author distinguishes two types of the French ‘*ne* explétif’ in Polish: ‘*nie* without the value of negation’ and ‘pure expletive *nie*’. The results of the research are presented in ten syntactic-semantic schemes, i.e. in one of the computationally implementable formats of description used in the object-oriented approach.

Keywords

Ne explétif, machine translation, object-oriented approach

Il est indéniable et bien reconnu que le *ne* explétif en français constitue une réelle difficulté pour tous les étrangers désireux de maîtriser la langue de Molière. Force est d’ajouter que ce petit mot, apparemment inutile du point de vue de la logique de prédication, n’est pas moins mystérieux pour les programmes de traduction automatique dont l’usage devient aujourd’hui de plus en plus répandu et fréquent.

En tant que chercheur en linguistique computationnelle conscient de cette insuffisance des traducteurs automatiques, nous avons décidé de consacrer la présente communication à la question de la formalisation informatiquement implantable de différents emplois du *ne* explétif sur le plan comparatiste franco-polonais. Nous espérons ainsi contribuer au développement, ne serait-ce que partiel, de la qualité de la traduction effectuée par la machine.

1. Panorama des approches théoriques de la négation explétive

Selon la définition donnée dans le *Trésor de la Langue Française Informatisé*, «explétif» désigne «un mot ou une proposition qui est inutile au sens ou n'est pas exigé par la syntaxe». La négation explétive est donc facultative et, contrairement à la négation à double terme (du type *ne pas*), elle ne détourne pas l'interprétation de la phrase de départ :

Je crains qu'il ne vienne = *Je crains qu'il vienne.*

vs

Je crains qu'il ne vienne pas ≠ *Je crains qu'il vienne.*

Depuis des années, la négation explétive fait l'objet de nombreuses études menées dans des perspectives théoriques différentes. Les travaux se divisent grossièrement en deux groupes : ceux qui postulent un évidemment sémantique du marqueur *ne* et ceux qui choisissent l'option inverse et sémantise le *ne* (cf. Fournier, 2004 : 50—53).

Au premier groupe appartiennent p.ex. les recherches de David Gaatone (1971) qui considère le marqueur *ne* comme un élément sémantiquement vide, totalement dépendant du contexte, dont le rôle se réduit seulement à redoubler la valeur négative des termes pleinement négatifs que sont *pas*, *point*, *aucun*, *personne*, etc. Par conséquent, si *ne* ne collabore avec aucun de ces termes (comme c'est le cas pour le *ne* explétif), son emploi (ou son non-emploi) n'influence nullement la valeur de l'énoncé.

Une autre approche, un peu moins radicale mais qui suit toujours le même courant de pensée, a été proposée par Claude Muller (1978, 1991). Selon lui, au cours de l'évolution de la langue, le marqueur *ne* a perdu son indépendance sémantique. Ainsi, s'il n'est pas accompagné de *pas* ou *point* (opérateurs négatifs principaux), il doit être corrélé soit avec un terme semi-négatif (*rien*, *personne*, *aucun*), soit avec un terme négatif inverse qui combine «un noyau positif à une négation dépendante» (Muller, 1991 : 397) (p.ex. *croire P* veut dire *se demander si n'est pas P*). La notion du terme négatif inverse permet à Muller d'expliquer, de manière assez convaincante, tous les emplois du *ne* explétif en français moderne.

Quant au courant qui sémantise la particule *ne*, il est représenté dans la linguistique française entre autres par Gustave Guillaume (1973) et ses successeurs (cf. Moignet 1972 ; Martin, 1984). Selon les guillaumiens, le *ne* négatif et le *ne* explétif ne se diffèrent pas du point de vue sémantique, car ils expriment tous les deux la même orientation vers la négativité, c'est-à-dire «un mouvement de pensée qui va du plus vers le moins» (Moignet, 1972 : 205). La différence réside dans une saisie sur le cinétisme constitutif du *ne* : elle est précoce pour le *ne* explétif et tardive pour le *ne* négatif.

2. Analyse des emplois du *ne* explétif

Le but de notre travail n'est pas pourtant d'étudier les courants linguistiques qui tentent d'expliquer la négation explétive en français. Nous visons un objectif pratique : en partant de la constatation qu'un phénomène semblable à la négation explétive française existe en polonais, nous voulons découvrir certaines correspondances entre les deux langues et essayer de les schématiser de façon qu'elles soient informatiquement implémentables. Nous prenons comme point de départ pour notre analyse la langue française et nous basons nos recherches sur un corpus constitué de sites de l'Internet francophone ; une recherche « inverse » (du polonais vers le français) serait néanmoins tout à fait possible.

2.1. Verbes de crainte

Dans son emploi le plus fréquent, le *ne* explétif accompagne le verbe de la phrase subordonnée laquelle est sous la dépendance grammaticale des verbes ou des constructions verbales exprimant la peur (p.ex. *craindre*, *redouter*, *avoir peur*, *appréhender*). Dans cette même optique, le *ne* explétif apparaît dans les subordonnées introduites par les locutions conjonctives *de peur que* et *de crainte que*, ainsi que par les syntagmes *la peur que* et *la crainte que*.

Regardons les exemples trouvés dans le corpus et leur traduction en polonais :

- (1) *J'ai peur qu'il ne s'ennuie bientôt de la vie qu'on mène ici.* (Choderlos de Laclos)
- (1') *Boję się, żeby nie znudził się / że znudzi się wkrótce życiem, które tu wie-dziemy.*
- (2) *J'ai peur qu'il ne soit trop tard.*
- (2') *Boję się, żeby nie było / że jest za późno.*
- (3) *Je crains qu'elle ne me haisse.*
- (3') *Boję się, żeby mnie nie znienawidziła / że mnie znienawidzi.*
- (4) *Dieu est jaloux de mon développement, il redoute que je ne devienne son égal.*
- (4') *Bóg jest zazdroşny o mój rozwój, boi się, żeby mu nie dorównał / że mu dorównam.*
- (5) *Ils te porteront sur leurs mains, de peur que tu ne heurtes ton pied contre une pierre.* (Psaume 91:12)
- (5') *Będą cię nosili na rękach z obawy, abyś nie zranił swojej stopy o kamień / że zranisz swoją stopę o kamień.*

- (6) *Nos dames n'organisaient pas de spectacles privés le samedi, de crainte **qu'il ne l'apprît**. (Thchekhov)*
- (6') *Nasze panie nie organizowały prywatnych spektali w soboty ze strachu, **żeby się o nich nie dowiedział / że się o nich dowie**.*
- (7) *Elle m'a également fait part de ses craintes : la peur **que je ne sois blessé** si un jour je retrouvais mon père et qu'il me rejettait.*
- (7') *Podzieliła się ze mną również swoimi obawami — strachem, **żebym nie został zraniony / że zostanę zraniony**, jeżeli pewnego dnia odnajdę ojca, a on mnie odrzuci.*

On voit clairement que dans les exemples ci-dessus, il est toujours possible d'employer en polonais la particule *nie* sans que le sens de la phrase soit altéré. Remarquons que l'emploi de *nie* exige le choix des conjonctions *aby* / *żeby* qui, par conséquent, imposent le mode conditionnel dans la phrase subordonnée. Par contre, si le verbe n'est pas accompagné de la particule *nie*, on choisit obligatoirement la conjonction *że* qui implique dans la subordonnée le mode indicatif. Il s'ensuit que, contrairement à la langue française, l'emploi ou le non-emploi de la négation du type explétif en polonais peut être conditionné syntaxiquement. Le même conditionnement syntaxique est par ailleurs observé p.ex. en russe :

Я боюсь, что он придет = Я боюсь, чтобы он не пришел.

C'est pourquoi au lieu de parler ici de la particule « *nie* explétive », nous préférons l'appeler « *nie* sans valeur négative ».

Notons encore que quoique le sens de deux options de traduction dans nos exemples (sans ou avec la particule *nie*) soit grossièrement le même, un natif polonais serait capable d'y trouver certaines divergences. En effet, comme l'a bien remarqué Renata Grzegorczykowa (2008 : 110), dans les phrases introduites par la conjonction *żeby* « apparaît la modalité moins réelle, le sujet parlant qui éprouve l'émotion est moins convaincu de la réalisation de l'événement » [trad. — M.H.]¹.

Essayons maintenant de schématiser nos conclusions partielles. Afin de le faire, nous allons avoir recours aux schémas syntaxico-sémantiques proposés par Wiesław Banyś (2005) dans son approche orientée objets, une méthode de lexicographie computationnelle créée exclusivement à des fins de la traduction automatique (cf. Hrabia, 2015).

schéma 1

fr.

X — [ANM hum] — [<verbe de crainte>] — que — Y — [ALL] — (ne) — [verbe]_{subj.} — ...

¹ « [...] występuje modalność mniej rzeczywista, słabsze przekonanie podmiotu przeżywającego emocję o zajściu zdarzenia ».

pl. (A)

X — [ANM hum] — [<czasownik strachu>] — żeby / aby — Y — [ALL] — nie — [czasownik]_{przypusz.} — ...

pl. (B)

X — [ANM hum] — [<czasownik strachu>] — że — Y — [ALL] — [czasownik]_{oznajm.} — ...

schéma 2

fr.

... — de peur / de crainte — que — Y — [ALL] — (ne) — [verbe]_{subj.} — ...

pl. (A)

... — ze strachu / z obawy — żeby / aby — Y — [ALL] — nie — [czasownik]_{przypusz.} — ...

pl. (B)

... — ze strachu / z obawy — że — Y — [ALL] — [czasownik]_{oznajm.} — ...

schéma 3

fr.

... — la peur / la crainte — que — Y — [ALL] — (ne) — [verbe]_{subj.} — ...

pl. (A)

... — strach / obawa — żeby / aby — Y — [ALL] — nie — [czasownik]_{przypusz.} — ...

pl. (B)

... — strach / obawa — że — Y — [ALL] — [czasownik]_{oznajm.} — ...

Analysons en détail le schéma 1. La position du sujet de la phrase principale (position X) est remplie par un élément appartenant à la classe d'objets *animé humain* ([ANM hum]) et la position du verbe — par un verbe de la classe <verbe de crainte>. Dans la phrase subordonnée, la position du sujet (position Y) est saturée par n'importe quel nom ou pronom personnel (ALL) et la position du verbe — par n'importe quel verbe au subjonctif. Le *ne* explétif en tant qu'élément facultatif est mis entre parenthèses. La version polonaise du schéma rend compte de deux possibilités de traduction du schéma français : l'une avec la particule *nie* et l'autre sans cette particule. Et enfin, les points de suspension soulignent que les schémas ont un caractère ouvert, ce qui revient à dire qu'ils peuvent être incorporés dans d'autres schémas ou « enrichis » en éléments supplémentaires².

2.2. Verbes d'empêchement

La deuxième catégorie des verbes qui introduisent les subordonnées dans les- quelles on peut trouver le *ne* explétif est constituée des verbes dits d'empêchement

² Cela reste en accord avec deux principes fondamentaux de l'approche orientée objets, à savoir : l'extensibilité et la réutilisabilité des données (cf. Banyś, 2002 : 10—11).

ou de précaution, tels que *empêcher*, *éviter*, *garder* ou *prendre garde*. Regardons les exemples :

- (8) *Monsieur, répondit le flegmatique domestique, c'était pour votre bien et pour le mien ; j'ai empêché que vous ne vous rendissiez ridicule en faisant la cour.* (Addison)
- (8') *Proszę pana, odpowiedział flegmatyczny służący, zrobiłem to dla pańskiego i swojego dobra ; nie dopuściłem do tego, aby pan się ośmieszył / nie pozwoliłem (na to), żeby pan się ośmieszył czyniąc zaloty.*
- (9) *Sans ces documents, mon interlocuteur ne peut plus voter, j'ai évité qu'il ne vote pour le KOKI.*
- (9') *Bez tych dokumentów mój rozmówca nie może więcej głosować ; nie dopuściłem do tego, aby głosował na KOKI.*
- (10) *J'ai réussi à attraper son bras et j'ai évité qu'elle ne tombe.*
- (10') *Udało mi się złapać ją za ramię i nie pozwolilem, aby upadła.*

Remarquons que dans les exemples ci-dessus, les verbes d'empêchement sont de préférence traduits en polonais par leurs équivalents antonymiques niés, c'est-à-dire par les verbes de permission niés (p.ex. : *empêcher* = *nie pozwolić*, c'est-à-dire *ne pas permettre*). Les subordonnées sont introduites par les conjonctions *żeby* / *aby* et on y retrouve le mode conditionnel. Cette fois-ci pourtant, l'emploi de la négation du type explétif est tout à fait exclu en polonais. En effet, si l'on introduit la particule *nie* dans la subordonnée, le sens de la phrase ainsi obtenue sera le contraire de ce que l'on voulait exprimer originairement :

Nie pozwoliłem, aby upadła = J'ai évité qu'elle (ne) tombe.
Nie pozwoliłem, aby nie upadła = J'ai évité qu'elle ne tombe pas.

Le schéma syntaxico-sémantique se présente donc comme suit :

schéma 4

fr.

X — [ANM hum] — [<verbe d'empêchement>] — que — Y — [ALL] — (ne) — [verbe]_{subj.} — ...

pl.

X — [ANM hum] — nie — [<czasownik przyzwolenia>] — żeby / aby — Y — [ALL] — [czasownik]_{przypusz.} — ...

Si l'on adoptait l'approche de Muller (1991), dont nous avons parlé plus haut, on pourrait constater que l'impossibilité de l'emploi de *nie* du type explétif dans la version polonaise du schéma résulte du fait que la particule en question ne coopère

ici avec aucun terme négatif inverse. En effet, contrairement aux verbes d'empêchement, les verbes de permission ne contiennent pas dans leur sémantisme de négation portant sur leurs arguments.

2.3. Verbes de doute / négation niés

Le *ne* explétif peut aussi apparaître en français après les verbes exprimant le doute ou la négation (p.ex. *nier*, *douter*, *contester*, *désespérer*, *disconvenir*, *exclure*), mais seulement à condition que ceux-ci soient mis à la forme négative (ou éventuellement interrogative).

Voici quelques exemples trouvés dans le corpus :

- (11) *Je ne nie pas qu'elle ne le soit.* (La Placette)
- (11') *Nie przeczę, że ona taka jest / ?że ona taka nie jest*³.
- (12) *Je ne doute pas qu'elle ne mène près de lui riche vie.* (Brönte)
- (12') *Nie wątpię, że wiedzie przy nim bogate życie / ?że nie wiedzie przy nim bogatego życia.*
- (13) *Il ne disconvient pas que je ne le lui aie dit.*
- (13') *Nie zaprzecza, że mu to powiedziałem / ?że mu tego nie powiedziałem.*

L'emploi de la particule *nie* dans les traductions ci-dessus peut susciter des controverses. Les phrases subordonnées sont introduites par la conjonction *że* qui, en règle générale, est un déterminant de la modalité réelle dont l'exposant est le mode indicatif, incompatible en polonais avec le *ne* explétif. L'introduction de la particule *nie* devrait donc tout naturellement altérer le sens de la phrase et pourtant cela ne se produit pas. Afin d'illustrer encore mieux ce phénomène, voyons d'autres exemples tirés de l'Internet polonais :

- (14) *Nie zaprzeczam, że nie chciałbym mieć dziewczyny. Każdy by chciał.*
= *nie zaprzeczam, że chciałbym*
- (15) *Jest to Pana blog, więc dobre wychowanie zmusza do powściągliwości, ale proszę nie zaprzeczać, że nie poruszył Pan tematu rosyjskiego.*
= *nie zaprzeczać, że poruszył Pan*

Quoique l'on puisse se demander si les phrases avec *nie* explétif sont tout à fait correctes en polonais, la fréquence de leurs occurrences (aussi bien avec le conditionnel qu'avec l'indicatif) nous oblige à les considérer comme pertinentes lors de la création du schéma pour la traduction automatique. Celui-ci se présente donc de la façon suivante :

³ Le signe « ? » marque une construction acceptable mais pas forcément tout à fait correcte.

schéma 5

fr.

X — [ANM hum] — ne pas — [<verbe de doute / négation>] — que — Y — [ALL] — (ne) — [verbe]_{subj.} — ...

pl.

X — [ANM hum] — nie — [<czasownik wątpliwości / zaprzeczenia>] — że — Y — [ALL] — (nie) — [czasownik]_{oznajm./przypuszcz.} — ...

Il est à noter que cette fois-ci, on a affaire à la négation explétive pure en polonais, c'est-à-dire la négation qui ne change pas le sens de la phrase et qui en même temps n'est pas exigée par la syntaxe.

2.4. Conjonctions

Jusqu'à maintenant nous avons analysé les situations dans lesquelles l'emploi du *ne* explétif dans la phrase subordonnée était dicté par la présence d'une certaine classe de verbes dans la phrase principale (verbes de peur, verbes d'empêchement, verbes de doute / négation niés). Toutefois, la possibilité d'emploi du *ne* explétif peut aussi bien être conditionnée par certaines conjonctions subordonnantes.

Voici quelques exemples tirés de notre corpus :

- (16) *Il peut faire la nounou en attendant que tu ne rentres du travail.*
- (16') *Może robić za niańskę, czekając, aż wrócisz /?aż nie wrócisz / (do)póki nie wrócisz z pracy.*
- (17) *Notre déjeuner se passait à merveille jusqu'à ce que tu ne me poses cette curieuse question.*
- (17') *Nasz obiad toczył się wspaniale do momentu, aż zadaleś mi to dziwne pytanie /?aż nie zadaleś / (do)póki nie zadaleś mi tego dziwnego pytania.*
- (18) *Le dernier [cadeau] qu'il m'a fait a été une bague ancienne en diamant, juste avant que je ne parte pour les États-Unis.*
- (18') *Ostatni [prezent], który mi dał, to był stary pierścionek z diamentem ; było to na krótko zanim wyjechałam /?zanim nie wyjechałam do Stanów Zjednoczonych.*
- (19) *Hélas, je crois que le destin ne nous a pas laissé assez de temps vu que tu es descendu avant moi, avant que je ne prenne ma décision.*
- (19') *Niestety, myślę, że przeznaczenie nie zostało nam wystarczająco dużo czasu, skoro wysiadłeś przede mną, zanim podjęłam decyzję /?zanim nie podjęłam decyzji.*
- (20) *Je serai ici à cinq heures à moins que je ne manque le train.*
- (20') *Będę tutaj o 5, chyba że spóźnię się na pociąg.*

Les conjonctions analysées se divisent visiblement en deux groupes :

- conjonctions de temps (introduisant une limite temporelle) : *en attendant que*, *jusqu'à ce que*, *avant que* ;
- conjonction de concession : *à moins que*.

On voit clairement que les conjonctions temporelles ouvrent la possibilité d'emploi de *nie* explétif en polonais. Néanmoins, il faut souligner que seule la construction *(do)póki nie* est tout à fait correcte ; les autres (*zanim nie*, *aż nie*) sont vivement condamnées par les puristes. Dans *Nowy słownik poprawnej polszczyzny*, un ouvrage de référence pour les grammairiens polonais, les auteurs écrivent explicitement : « Niepoprawnie⁴: *Czekala tak dugo, aż nie przyszedł*. Poprawnie: *Czekala tak dugo, aż przyszedł*. albo: *Czekala, dopóki nie przyszedł* ». Il serait cependant difficile de nier le fait que l'usage de la particule *nie* avec les conjonctions *zanim* et *aż* est très répandu tant dans le polonais parlé qu'écrit et même dans les œuvres littéraires⁵. Il est donc hors de doute que le système de traduction automatique devrait le prendre en considération. Entre parenthèses, il nous semble intéressant de remarquer que le même emploi du *ne* explétif, traité en polonais comme fautif et relevant du langage familier, est considéré en français comme soigné et relevant de la langue écrite, presque exclusivement littéraire.

Les schémas pour les conjonctions temporelles se présentent comme suit :

schéma 6

fr.

... — en attendant que — Y — [ALL] — (ne) — [verbe]_{subj.} — ...

pl. (A)

... — (czekając) aż — Y — [ALL] — (nie) — [czasownik]_{oznajm./przypuszc.} — ...

pl. (B)

... — (czekając) dopóki / póki — Y — [ALL] — nie — [czasownik]_{oznajm./przypuszc.} — ...

— ...

schéma 7

fr.

... — jusqu'à ce que — Y — [ALL] — (ne) — [verbe]_{subj.} — ...

pl. (A)

... — aż — Y — [ALL] — (nie) — [czasownik]_{oznajm./przypuszc.} — ...

pl. (B)

... — dopóki / póki — Y — [ALL] — nie — [czasownik]_{oznajm./przypuszc.} — ...

⁴ « Niepoprawnie » — incorrect ; « poprawnie » — correct.

⁵ Citons par exemple Sławomir Mrożek, un grand écrivain polonais du XX^e siècle qui dans son drame *Tango* a écrit : « Wykluczone, nie puścimy babci, zanim nie skończymy roberka » [« Pas question ! On ne va pas laisser mamie partir avant qu'on ne finisse le robre » (trad. — M.H.)].

schéma 8

fr.

... — avant que — Y — [ALL] — (ne) — [verbe]_{subj.} — ...

pl.

... — zanim / nim — Y — [ALL] — (nie) — [czasownik]_{oznajm./przypuszc.} — ...

Il faut noter encore que la particule *nie* dans les schémas 6 (B) et 7 (B) devrait être considérée comme « *nie* sans valeur négative » (mais exigée par la syntaxe) et dans les schémas 6 (A), 7 (A) et 8 — comme « *nie* explétif pur » (totalement facultative).

Quant à la conjonction de concession *à moins que*, elle n'accepte en aucun cas l'emploi de *nie* explétif en polonais. Le schéma est donc le suivant :

schéma 9

fr.

... — à moins que — Y — [ALL] — (ne) — [verbe]_{subj.} — ...

pl.

... — chyba że — Y — [ALL] — [czasownik]_{oznajm./przypuszc.} — ...

2.5. Constructions impersonnelles

Selon les règles de la grammaire française, le *ne* explétif peut aussi apparaître dans les subordonnées introduites par certaines constructions impersonnelles. Parmi elles, l'une a particulièrement attiré notre attention : *il s'en [falloir] de peu que*. Regardons les exemples de son emploi avec la négation explétive :

- (21) *De tels incidents me portaient presque au désespoir et il s'en fallut de peu que je ne misse fin à ma vie.*
- (21') *Takie incydenty doprowadzały mnie na granicę rozpaczy i mało brakowało, aby m położył / aby m nie położył kres swojemu życiu.*
- (22) *Ce moment se prolongea tellement, qu'il s'en fallait de peu que je ne me misse à douter d'être moi-même en vie.*
- (22') *Moment ten przedłużał się tak bardzo, że mało brakowało, aby m zaczął / aby m nie zaczął się zastanawiać, czy ja sam żyję.*

Les exemples ci-dessus montrent qu'en polonais, tout comme en français, il est possible d'employer facultativement la particule *nie* devant le verbe dans la subordonnée. Le schéma syntaxico-sémantique de cet emploi se présente donc comme suit :

schéma 10

fr.

... — il s'en [falloir] de peu — que — Y — [ALL] — (ne) — [verbe]_{subj.} — ...

pl.

... — mało [brakować] — żeby / aby — Y — [ALL] — (nie) — [czasownik]_{przy-}
puszcz. — ...

3. Conclusions

Au cours de notre analyse nous avons réussi à construire dix schémas syntaxico-sémantiques décrivant différents emplois du *ne* explétif en français et en polonais. Essayons maintenant de récapituler nos conclusions partielles sous forme de tableau (tab. 1).

Le tableau récapitulatif nous permet de tirer des conclusions générales :

- la plupart des emplois analysés du *ne* explétif en français trouvent des équivalents en polonais ;
- la négation explétive en polonais se présente sous deux « volets » : *nie* sans valeur négative (qui est inutile au sens de la phrase, mais qui est exigé par la syntaxe) et *nie* explétif pur (qui est inutile au sens et n'est pas exigé par la syntaxe) ;
- le choix de la conjonction (*że* vs *aby* / *żeby*) n'influence pas de façon systématique la possibilité d'emploi de *nie* du type explétif en polonais ;
- le mode subjonctif, qui accompagne toujours le *ne* explétif en français, est traduit en polonais soit par l'indicatif soit par le conditionnel, et cela sans conséquence remarquable pour l'emploi de *nie* explétif.

Il est évident que le présent article n'aspire pas à l'exhaustivité. Étant donné qu'il n'est pas possible de déterminer de simples règles de correspondance entre le *ne* explétif français et son équivalent polonais, il est nécessaire de poursuivre des recherches minutieuses des emplois particuliers de ce mot dans les deux langues. Ce n'est que par ce cheminement que nous serons capable de construire un modèle complet de traduction automatique de la négation explétive.

Tableau 1

Tableau récapitulatif

Français				Polonais			
verbe / nom / construction subordonnant	conjonction	<i>ne</i> explétif	mode dans la subordonnée	verbe / nom / construction subordonnant	conjonction	<i>nie</i> explétif pur	<i>nie</i> sans valeur négative
<verbe de crainte>	que	+	subjonctif	<czasownik strachu>	że	—	—
de peur / de crainte	que	+	subjonctif	ze strachu / z obawy	żędy / aby	—	indicatif
la peur / la crainte	que	+	subjonctif	strach / obawa	że	—	conditionnel
<verbe d'empêchement>	que	+	subjonctif	nie <czasownik przyzwolenia>	żęby / aby	—	—
ne pas <verbe de doute / de négation>	que	+	subjonctif	nie <czasownik wątpliwości / zaprzeczenia>	że	—	indicatif / conditionnel
en attendant	que	+	subjonctif	(czekając) aż	—	—	indicatif / conditionnel
jusqu'à ce que				(czekając) dopóki / póki	—	+	indicatif / conditionnel
avant que		+	subjonctif	aż	+	—	indicatif / conditionnel
à moins que		+	subjonctif	dopóki / póki	—	+	indicatif / conditionnel
il s'en [falloir] de peu	que	+	subjonctif	zanim / nim	+	—	indicatif / conditionnel
				chybą że	—	—	indicatif / conditionnel
				malo [brakować]	żęby / aby	+	conditionnel

Références

- Banyś Wiesław, 2002 : «Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité». *Neophilologica*, **15**, 7—28.
- Banyś Wiesław, 2005 : «Désambiguisation des sens des mots et représentation lexicale du monde». *Neophilologica*, **17**, 57—76.
- Fournier Nathalie, 2004 : «Approches théoriques, valeur en langue et emplois du *ne* dit ‘explétif’ en français classique». *Langue française*, **3** (143), 48—68.
- Gaatone David, 1971 : *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève : Droz.
- Grzegorczykowa Renata, 2008: *Wykłady z polskiej składni*. Warszawa: PWN.
- Guillaume Gustave, 1973 : *Leçons de linguistique 1948—49*, série. Vol. 3 : *Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*. Paris : Klincksieck ; Québec : Les Presses de l’Université Laval.
- Hrabia Michał, 2015: „Precyzja w opisie jednostek leksykalnych dla celów tłumaczenia automatycznego (na przykładzie dezambigualizacji wybranych francuskich predykatów przymiotnikowych i czasownikowych)”. W: Janusz Arabski, Andrzej Łyda, Małgorzata Będkowska-Obłąk, red.: *Precyzja w języku i jego opisie*. Katowice: Wyższa Szkoła Zarządzania Marketingowego i Języków Obcych, 139—153.
- Martin Robert, 1984 : «Pour une approche sémantico-logique du *ne* dit ‘explétif’». *Revue de Linguistique Romane*, **48**, 99—121.
- Moignet Gérard, 1972 : *Systématique de la langue française*. Paris : Klincksieck.
- Muller Claude, 1978 : «La négation explétive dans les constructions complétives». *Langue française*, **39**, 76—103.
- Muller Claude, 1991 : *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève : Droz.

Dictionnaires

- Markowski Andrzej, red., 1999: *Nowy słownik poprawnej polszczyzny*. Warszawa: PWN.
- Trésor de la Langue Française Informatisé [en ligne] : <http://atilf.atilf.fr/> (accessible : 23.03.2016).



Anetta Kopecka, Katarzyna Janic
*Laboratoire Dynamique Du Langage
(UMR 5596 CNRS & Université de Lyon),
Lyon, France*

Dénomination des couleurs artistiques et décoratives en polonais

Abstract

The present paper deals with the denomination of colors in Polish, and investigates the ways colors are conceptualized in two types of practices, artistic and decorative. Contrary to the universal approach advocated by Berlin and Kay (1969) which focuses on basic colors terms and which has been largely followed by scholars in linguistics and cognitive science, the present study shows how colors are expressed by a variety of lexical structures revealing the diversity of semantic domains from which they are drawn. Following Dubois and Grinevald (1999, 2003) and Dubois (2006, 2008, *inter alia*), the study points out to different modes of conceptualizing colors in artistic and decorative domains in order to show that color denomination is closely associated with specific cultural practices.

Keywords

Color denomination, complexity and diversity of linguistic strategies, modes of conceptualization, Polish

Quand on a dit «rouge» ou «vert», on n'a rien dit. Si c'était «rouge laque» c'est une chose, si c'est un «rouge ocre» c'en est une autre et cela va à l'infini ... Oh ! Oh ! Quelle différence !

Georges Braque

1. Introduction

Cette étude se situe dans le cadre des recherches en linguistique cognitive sur la dénomination et la catégorisation des expériences sensorielles (David *et al.*, 1997 ; Dubois 2006a, 2006b, 2009 ; Dubois, Cance 2009, *inter alia*) et elle

vise à examiner un domaine conceptuel particulier, celui des couleurs en polonais. Plus spécifiquement, ce travail examine les processus de dénomination des couleurs artistiques et décoratives pour explorer la complexité et la diversité des procédés linguistiques à l'œuvre et les différents modes de conceptualisation des couleurs en polonais. La dénomination des couleurs a été largement étudiée à travers les langues dans des domaines aussi variés que l'anthropologie, la linguistique, la psycholinguistique et les sciences cognitives. Sous l'impulsion de l'influente étude conduite par Berlin et Kay (1969) sur « les termes de couleurs de base » (termes non dérivés, non restreints à une classe particulière d'objets, cognitivement saillants¹ et présents dans l'idolecte de chaque locuteur), de nombreux chercheurs se sont intéressés aux termes de base pour examiner des aspects universels liés à la perception et mettre en lumière des invariants dans la catégorisation des couleurs (Heider, Olivier, 1972 ; MacLaury, 1987 ; Kay, Berlin, Merrifield, 1991), tandis que d'autres, au contraire, ont cherché à évaluer l'impact des différences translinguistiques observées dans le répertoire de ces termes sur la perception (Roberson, Davies, Davidoff, 2000 ; Roberson, Davidoff, Davies, Shapiro, 2005).

En polonais, tout comme dans d'autres langues slaves, la littérature sur la terminologie des couleurs est riche. Des auteurs ont examiné des aspects aussi divers que la sémantique des termes de couleurs (termes de base ainsi que d'autres termes) et leurs connotations (Tokarski, 1995 ; Waszakowa, 2000a, 2000b), l'origine et les sources lexicales de ces termes (Madeja, 2010), leur évolution dans le temps ou encore leur variation dialectale (Zaręba, 1954). D'autres ont également cherché à comparer les termes de couleurs polonais avec ceux employés dans d'autres langues slaves et / ou des langues appartenant à d'autres familles linguistiques (Pietrzak-Porwisz, 2006 ; Bielyayeva, 2009 ; Waszakowa, 2000c ; Mackiewicz, 2012 ; Stanulewicz, 2014). Bien que ces recherches aient apporté une contribution importante à l'étude du champ lexical de la couleur, elles se sont essentiellement concentrées sur l'analyse des adjectifs et des noms sans aborder les dénominations plus complexes que l'on trouve dans différentes pratiques de la couleur. Par ailleurs, parmi les travaux antérieurs, plusieurs se sont appuyés sur l'étude des dictionnaires (contemporains, historiques ou étymologiques) ou bien sur le nuancier *Munsell* utilisé initialement par Berlin et Kay (1969)². Seuls quelques rares travaux, comme ceux de Pietrzak-Porwisz (2006) basés sur un large corpus linguistique, ont mobilisé d'autres sources de données.

¹ Selon Berlin et Kay (1969), les termes de couleur cognitivement saillants sont ceux qui viennent à l'esprit des locuteurs en premier.

² Le nuancier *Munsell* est un tableau de pastilles colorées abstrait et indépendant des entités du monde. Il s'agit d'un spectre de couleurs présenté dans une dimension continue et qui a été élaboré suivant les principes physiques de la lumière. Utilisé dans de nombreux travaux linguistiques, cet outil méthodologique a également été critiqué pour son aspect décontextualisé du monde et des pratiques culturelles (pour une analyse critique de ce protocole, Dubois, Cancé, 2009).

Ainsi, les corpus examinés dans ce domaine de recherche restent relativement peu variés et, au-delà de l'étude des « termes de couleurs de base », la diversité des procédés linguistiques à l'œuvre dans les différentes pratiques de la couleur — artistiques, décoratives ou autres — n'est pas, à notre connaissance, bien documentée en polonais à ce jour. L'étude de Borejszo (2007) sur les dénominations des peintures décoratives constitue la seule exception. Toutefois, l'auteur se focalise essentiellement sur l'analyse des adjectifs sans examiner les constructions lexicales dans lesquelles ceux-ci se produisent³.

Dans cette étude, notre objectif est d'examiner la dénomination des couleurs dans un contexte à la fois plus large et plus diversifié. Il s'agira, en particulier, d'analyser les procédés morphosyntaxiques et sémantiques à l'œuvre dans la désignation des couleurs artistiques et décoratives pour mieux comprendre les différentes façons de conceptualiser la couleur. Ce travail nous permettra de mettre en lumière le rôle des connaissances des domaines variés et des expériences sensorielles du monde dans les processus de dénomination de la couleur. Après une présentation de l'échantillon des données constitué pour cette étude (§ 2), nous analysons les constructions lexicales employées dans la dénomination des couleurs dans les domaines artistique et décoratif pour examiner leur diversité et leur complexité structurale (§ 3). Nous examinons ensuite la sémantique des termes principaux — termes de couleurs et autres termes employés — ainsi que la sémantique des termes qualificatifs pour dégager les thèmes sur lesquels s'appuie la dénomination dans ces deux pratiques de la couleur (§ 4 et § 5). Nous terminerons cette étude avec des remarques conclusives.

2. Choix méthodologiques

Notre méthode pour conduire cette étude s'inspire directement de celle utilisée par Dubois et Grinevald (1999, 2003) dans leur travail sur la dénomination des couleurs en français. Celle-ci, contrairement à l'étude restreinte des termes de couleurs de base conduite à partir des nuanciers *Munsell*, s'appuie sur des nuanciers utilisés dans des pratiques de la couleur diverses (artistique, décorative, teinture, etc.) pour mieux comprendre les différents modes de conceptualisation des couleurs.

³ L'étude de Borejszo (2007) se base sur les marques de peinture suivantes : *Beckers*, *Bondex*, *Cieszynka*, *Colours*, *Dekoral*, *Dulux*, *Flügger*, *Jedynka*, *Nobles*. Plusieurs de ces marques ont été exclues de notre corpus du fait qu'elles représentent des consortium internationaux et que les dénominations qu'elles pratiquent sont des traductions plutôt que des termes polonais proposés localement (section 2 sur le choix du corpus et les données analysées dans le présent article).

Pour notre étude sur le polonais, les données proviennent d'échantillons de peinture artistique et de peinture décorative. Après avoir vérifié auprès de 10 producteurs de peinture que les dénominations utilisées étaient bien d'origine polonaise et non pas des termes traduits en polonais à partir d'une autre langue, 4 échantillons ont été retenus pour l'analyse : (a) *Astra* et *Karmański* pour la peinture artistique et (b) *Dekoral* et *Jedynka* pour la peinture décorative. L'ensemble du corpus comprend 391 dénominations dont 109 en peinture artistique et 282 en peinture décorative⁴.

Tableau 1

Nombre de dénominations dans le corpus de travail

Artistique ($N = 109$)		Décoratif ($N = 282$)	
<i>Astra</i>	44	<i>Dekoral</i>	246
<i>Karmański</i>	65	<i>Jedynka</i>	36

Les données recueillies ont été annotées selon deux critères, le critère morphosyntaxique et le critère sémantique. En particulier, pour chaque dénomination, nous avons indiqué (a) la construction lexicale qu'elle exemplifie, (b) la sémantique du terme principal et (c) la sémantique des éléments qualificatifs qui les modifient. Pour les constructions lexicales, étant donné qu'en polonais le processus de dérivation des adjectifs à partir des noms est très productif et que tout nom (commun ou propre) peut servir de base pour la dérivation adjetivale, nous avons codé, d'une part, la construction en spécifiant l'origine nominale des adjectifs dérivés et, d'autre part, la construction de base sans prendre en compte cette information, c'est-à-dire en généralisant la construction. Le tableau 2 exemplifie la façon dont les données ont été codées pour l'analyse. Notons dès à présent que l'analyse quantitative des données reposera sur les constructions dites de base et que la dérivation des adjectifs fera l'objet d'une analyse qualitative des données.

Tableau 2

Codage des données (Nc = nom de couleur, Ncom = nom commun, Nprop = nom propre)

Dénomination	Construction dérivée	Construction de base	Sémantique terme principal	Sémantique terme qualificatif
<i>blękit pruski</i> « bleu.clair prusse »	Nc + ADJ (<Nprop)	Nc + ADJ	couleur	lieu
<i>brzoskwiśniowy jasny</i> « pêche claire »	ADJ (<Ncom) + ADJ	ADJ + ADJ	fruit	intensité

⁴ Les quelques termes d'origine étrangère trouvés (*blue jeans*, *chill out*, *fashion week*) n'ont pas été inclus dans le corpus de travail. En revanche, les noms propres d'origine étrangère faisant référence à des endroits connus (*Moulin Rouge*, *Fontanna di Trevi*) ont été maintenus.

3. La diversité des constructions lexicales employées pour désigner les couleurs

Les constructions lexicales utilisées pour désigner les couleurs sont très variées. Dans l'ensemble, nous avons dénombré 40 types de constructions comprenant les constructions monolexicales (*niebieska* « bleue », *karmin* « carmin ») et les constructions polylexicales, celles-ci pouvant comporter deux à quatre éléments lexicaux (*biel cynkowa* « blanc de zinc », *żółta brylantowa jasna* « jaune brillant claire »). Comme le montre le tableau 3, les constructions polylexicales sont de loin les plus fréquentes dans notre corpus : dans l'ensemble, elles comptent 346 occurrences, ce qui représente 88,5% des données ; les constructions monolexicales, quant à elles, ne comptent que 45 occurrences, soit 11,5% des données.

Tableau 3
Nombre d'occurrences des constructions mono- et polylexicales

Dénomination	Monolexicales (<i>N</i> = 45)	Polylexicales (<i>N</i> = 346)
Artistique	12	97
Décoratif	33	249

Les deux sections suivantes donnent un aperçu plus détaillé de la diversité et de l'emploi des constructions mono- et polylexicales dans les nuanciers artistiques (§ 3.1) et les nuanciers décoratifs (§ 3.2).

3.1. Les constructions lexicales employées dans les nuanciers artistiques

Dans le domaine artistique, 21 constructions lexicales ont été recensées dont 7 hapax. Dans cette section, nous verrons qu'elles varient quant à la complexité structurale et le type de lexèmes qu'elles mettent en jeu. Notons tout d'abord que parmi les constructions poly-lexicales, celles qui sont le plus fréquemment employées pour désigner les couleurs artistiques sont composées d'un nom et d'un ou deux adjectif(s). Comme le montre le tableau 4, le nom peut être soit un NOM DE COULEUR (*zielony szmaragdowa* « vert émeraude »), soit un nom commun (*cynober ciemny* « cinabre foncé »), l'adjectif ayant pour fonction de qualifier le terme principal. Parmi les constructions polylexicales, on note également les constructions adjectivales pouvant inclure deux à trois adjectifs (*brązowa jasna* « marron clair », *żółta brylantowa ciemna* « jaune brillant foncé ») ainsi que les constructions nominales comprenant généralement deux noms (*bląkit Rembrandta* « bleu clair de

Tableau 4
Constructions lexicales employées dans les échantillons artistiques

Construction lexicale		Exemple	Traduction	Total (N = 109)
1.	Nc + ADJ	<i>zieleń szmaragdowa</i>	« vert émeraude »	23
2.	Ncom + ADJ	<i>cynober ciemny</i>	« cinabre foncé »	22
3.	Ncom + ADJc + ADJ	<i>kadmium żółty ciemny</i>	« cadmium jaune foncé »	10
4.	Ncom + ADJc	<i>ultramaryna niebieska</i>	« ultramarine bleue »	9
5.	ADJc + ADJ	<i>brązowa jasna</i>	« marron clair »	7
6.	Ncom	<i>ugier</i>	« ocre »	6
7.	ADJc	<i>biala</i>	« blanche »	5
8.	Nc + Nprop	<i>blękit Rembrandta</i>	« bleu clair de Rembrandt »	4
9.	Nc + ADJc	<i>lazur pomarańczowy</i>	« azur orange »	4
10.	ADJc + ADJ + ADJ + Nprop	<i>żółta chromowa jasna Karnański</i>	« jaune chrome clair Karnański »	3
11.	Nc + ADJ + ADJ	<i>zieleń cynobrowa jasna</i>	« vert cinabre clair »	3
12.	Nc + Ncom	<i>czerń sadza</i>	« noir carbone »	2
13.	ADJc + ADJ + ADJ	<i>żółta brylantowa ciemna</i>	« jaune brillant foncé »	2
14.	Nc + Nprop + ADJ	<i>róż Matejki jasny</i>	« rose de Matejko clair »	2
15.	ADJ	<i>cytrynowa</i>	« citron »	1
16.	Nc + Prep + Ncom	<i>czerń z winorośli</i>	« noir de vignes »	1
17.	ADJc + ADJ + ADJc	<i>żółta brylantowa różowa</i>	« jaune brillant rose »	1
18.	ADJc + ADJ + Nprop	<i>pomarańczowa chromowa Karnański</i>	« orange chrome Karnański »	1
19.	ADJc + Prep + Nprop	<i>żółta z Neapolu</i>	« jaune de Naples »	1
20.	Nc + ADJ + ADJc	<i>zieleń cynobrowa żółtawa</i>	« vert cinabre jaunâtre »	1
21.	Ncom + ADJc + ADJc	<i>kadmium żółty pomarańczowy</i>	« cadmium jaune orange »	1

Rembrandt», *czerń sadza* «noir carbone»⁵. Outre ces constructions, on observe aussi un emploi sporadique des prépositions ; celles-ci marquent typiquement l'origine, géographique ou végétale, de la couleur (*żółta z Neapolu* «jaune de

⁵ Les constructions nominales sont de deux types, génitivale (*blękit Rembrandta* « bleu.clair.NOM Rembrandt.GEN ») et nominative (*czerń sadza* « noir.NOM carbone.NOM »).

Naples», *czerní z winorośli* «noir de vignes»). Les dénominations monolexicales sont, quant à elles, de trois types : nom commun (*ugier* «ochre»), ADJECTIF DE COULEUR (*niebieska* «bleue») ou autre adjetif qualificatif (*cytrynowa* «citron»), ce dernier étant toujours dérivé d'un nom commun. Alors que les noms communs sont les plus répandus parmi ces éléments, rappelons que les dénominations monolexicales sont rares dans les échantillons artistiques et ne présentent que 12 occurrences.

3.2. Les constructions lexicales employées dans les nuanciers décoratifs

Dans le domaine décoratif, nous avons recensé 26 constructions lexicales dont 10 hapax. Toutefois, les données montrent une forte disparité dans la fréquence d'emploi des différentes constructions dans ce domaine. Comme le montre le tableau 5, les constructions les plus fréquentes sont les constructions bi-lexicales composées d'un adjetif et d'un nom commun (*cytrynowy bez* «lilas citronné»). Leur nombre élevé d'occurrences (124 occurrences, soit 44% des dénominations dans ce domaine) montre une préférence nette pour ce syntagme. Alors que les constructions où l'adjectif est préposé au nom sont le plus répandues, on note également l'emploi de constructions composées d'un nom commun et d'un adjetif (*mus jagodowy* «mousse myrtille»). Bien que l'occurrence de ces constructions soit plus faible (27 occurrences seulement), ces constructions figurent néanmoins parmi le plus employées. Par ailleurs, tout comme le domaine artistique, le domaine décoratif met en œuvre des constructions nominales composées de deux noms (*zielení aloesu* «vert d'aloès») et des constructions adjetivales composées de deux adjetifs (*pomarańczowy jasny* «orange clair»). On notera également l'emploi de composés adjetivaux (*kremowo-beżowy* «crème-beige») qui, bien que rare, est propre au domaine décoratif. Ce domaine d'usage se distingue aussi par un recours fréquent à des constructions contenant des groupes prépositionnels, celles-ci pouvant exprimer l'accompagnement (*samba z cynamonem* «samba à la cannelle»), la source (*konfitura z jeżyn* «confiture de mûres») ou encore le lieu et / ou un moment particulier (*fokstrot w świetle księżyca* «fox-trot au clair de lune»). Quant aux dénominations monolexicales, elles sont de quatre types : (a) nom commun (*mandarynka* «mandarine»), (b) nom propre (*Moulin Rouge*)⁶, (c) adjetif qualificatif (*brzoskwiniowy* «pêche»), ce dernier étant dérivé d'un nom commun, et (d) adjetif de couleur (*czarny* «noir»). Parmi ces lexèmes, l'emploi des adjetifs est le moins répandu dans les échantillons décoratifs.

⁶ Certains noms propres, comme *Moulin Rouge* cité ici, sont composés de deux lexèmes. Étant donné qu'il s'agit de noms propres ou lexicalisés, nous avons choisi de les compter parmi les termes monolexicaux plutôt que de les décomposer.

Tableau 5
Constructions lexicales employées dans les échantillons décoratifs

Construction lexicale		Exemple	Traduction	Total (N = 282)
1.	ADJ + Ncom	<i>cytrynowy bez</i>	« lilas citronné »	124
2.	Ncom + ADJ	<i>mus jagodowy</i>	« mousse myrtille »	27
3.	Ncom + Ncom	<i>kwiat piwonii</i>	« fleur de pivoine »	22
4.	ADJ + Nc	<i>magiczny fiolet</i>	« violet magique »	21
5.	Ncom	<i>mandarynka</i>	« mandarine »	15
6.	ADJc + Ncom	<i>złoty kłos</i>	« épis dorés »	15
7.	Nprop	<i>Moulin Rouge</i>	« Moulin Rouge »	11
8.	ADJc + ADJ	<i>pomarańczowy jasny</i>	« orange clair »	6
9.	ADJ	<i>brzoskwiśniowy</i>	« pêche »	6
10.	ADJ + ADJ	<i>gruszkowy pastelowy</i>	« poire pastel »	6
11.	Ncom + Prep + Ncom	<i>konfitura z jeżyn</i>	« confiture de mûres »	5
12.	Nc + Nprop	<i>czerwień Pompei</i>	« rouge de Pompéi »	3
13.	Nc + Ncom	<i>zielień aloesu</i>	« vert d'aloès »	3
14.	Ncom + Nc	<i>magia fioletu</i>	« magie de violet »	3
15.	[ADJ Ncom]	<i>babie lato</i>	« été indien »	3
16.	Ncom + Nprop	<i>fale Atlantyku</i>	« vagues d'Atlantique »	2
17.	Ncom + ADJc	<i>suita ecru</i>	« suite écrue »	1
18.	ADJc	<i>czarny</i>	« noir »	1
19.	Nc + Prep + Ncom	<i>blękit na fortepianie</i>	« bleu au piano »	1
20.	ADJ-ADJc	<i>kremowo-beżowy</i>	« crème-beige »	1
21.	ADJc-ADJ	<i>brązowo-mahoniowy</i>	« brun-acajou »	1
22.	Ncom + Prep + Nc + Conj + Nc	<i>chanson w czerni i bieli</i>	« chanson en noir et blanc »	1
23.	Ncom + Prep + Ncom + ADJc	<i>wariacja w odcieniach szarości</i>	« variation dans les tons gris »	1
24.	Ncom + Prep + Ncom + Ncom	<i>fokstrot w świetle księżyca</i>	« fox-trot au clair de lune »	1
25.	Ncom + Prep + Ncom-Nc	<i>rapsodia w lilaróż</i>	« rhapsodie en mauve »	1
26.	Prep + Ncom + Nprop	<i>w objęciach Morfeusza</i>	« dans les bras de Morphée »	1

3.3. Observations générales

Les données illustrées dans le tableau 4 pour le domaine artistique et le tableau 5 pour le domaine décoratif mettent en évidence des similitudes et des différences entre ces deux domaines dans le choix des constructions lexicales. Dans l'ensemble, les constructions poly-lexicales sont un moyen privilégié pour dénommer les couleurs. Toutefois, dans le domaine décoratif, ces constructions présentent une plus grande diversité et une plus grande complexité structurale. On y trouve notamment des constructions contenant des groupes prépositionnels dont l'emploi est rare dans le domaine artistique. Nous avons observé par ailleurs que les deux domaines privilégiaient des constructions bi-lexicales, composées d'un nom et d'un adjetif. La différence concerne l'ordre de ces éléments dans la construction. La peinture artistique emploie de façon répandue la construction [NOM + ADJECTIF], tandis que la peinture décorative, bien qu'elle utilise ce type de constructions aussi, privilégie la construction [ADJECTIF + NOM]. Cette construction est en effet la plus fréquente dans les échantillons décoratifs et n'est nullement employée dans le domaine artistique. Cette différence structurale dans l'agencement des éléments semble sous-tendre une différence fonctionnelle relative au rôle des adjetifs (Kallas, 1998). En effet, préposé au nom, l'adjectif tend à *caractériser* l'entité exprimée par celui-ci ; p.ex. dans *cytrynowy bez* « lilas citronné » (lit. « citronné lilas ») ou *harmonijna zieleń* « vert harmonieux » (lit. « harmonieux vert »), les adjetifs « citronné » et « harmonieux » décrivent, chacun, une caractéristique de l'entité exprimée par le nom, celle-ci n'étant pas une qualité permanente de l'entité. En revanche, postposé au nom, l'adjectif tend à *classifier* l'entité exprimée par le nom; par ex. dans *zieleń ciemna* « vert foncé » et *zieleń jasna* « vert clair », les adjetifs « foncé » et « clair » expriment, chacun, une propriété stable (ou intrinsèque) de la couleur et diffèrent ainsi deux sortes de « vert »⁷. Au-delà des différences structurales dans les procédés de dénomination des couleurs que nous venons de décrire, on observe également des différences sensibles entre les deux domaines quant à la sémantique des ressources lexicales mises en jeu. On observe en effet l'emploi non seulement des termes lexicalisant les couleurs, mais aussi des termes relevant d'autres axes sémantiques et qui varient selon le domaine. Dans les sections suivantes, nous proposons une analyse sémantique des termes principaux et des termes qualificatifs avec lesquels ils se combinent pour désigner les couleurs dans les échantillons artistiques et les échantillons décoratifs. Nous analyserons tout d'abord les termes de couleurs (§ 4) et examinerons ensuite l'emploi des autres termes recensés (§ 5).

⁷ La fonction des adjetifs dans la dénomination des couleurs mérite un examen plus poussé que nous ne pouvons pas conduire dans le cadre de cet article, vu l'ampleur de la problématique. Cette question pourra donner lieu à une étude visant à examiner la place, la fonction et la sémantique des adjetifs dans la désignation des couleurs.

4. L'emploi des termes de couleurs et leur qualification

En contraste avec la notion de « terme de couleur de base » proposée par Berlin et Kay (1969) qui renvoie à des termes morphologiquement simples et non dérivés à partir d'autres lexèmes, nous incluons parmi les termes de couleurs tous les lexèmes qui encodent une couleur, indépendamment de leur origine lexicale et de leur structure morphologique. En polonais, ces termes concernent deux types de lexèmes : (a) des lexèmes qui, selon les critères de Berlin et Kay (1969), peuvent être considérés comme des termes de base, comme *czarny* « noir » ou *czerwony* « rouge » et (b) des lexèmes qui sont dérivés à partir d'autres mots et ne répondent donc pas aux critères de Berlin et Kay (1969), comme *turkusowy* « turquoise » ou *popielaty* « gris (lit.) cendré ». Bien que dérivés d'un nom d'entité (un minéral et une substance respectivement), les termes en (b) se sont lexicalisés dans le domaine d'expression de la couleur, ce qui explique notre choix de les inclure parmi les termes de couleurs. Globalement, l'emploi d'un terme de couleurs en tant que terme principal de la construction (nous verrons que cela est également vrai pour les termes qualificatifs) n'est pas fréquent dans notre corpus : comme le montre le tableau 6, il ne représente que 25,3% de l'ensemble des données. Toutefois, si on regarde l'emploi de ces termes par domaine, on note qu'il est plus fréquent dans les nuanciers artistiques que dans les nuanciers décoratifs : en effet, 55% des dénominations dans le domaine artistique comportent un terme principal lexicalisant une couleur contre 13,5% des dénominations dans le domaine décoratif.

Tableau 6
Emploi des termes de couleur

Artistique	Décoratif	Total
60/109 (55%)	38/282 (13,5%)	99/391 (25,3%)

Dans les sous-sections suivantes, nous examinerons tout d'abord l'éventail des termes de couleurs employés (§ 4.1) et analyserons ensuite les termes qui les qualifient (§ 4.2), ainsi que leur sémantique (§ 4.3).

4.1. L'éventail des termes de couleurs : termes principaux

En polonais, les couleurs peuvent être lexicalisées à la fois dans des adjectifs (*biala* « blanche », *zielona* « verte ») et des noms (*biel* « blanc », *zielony* « vert »). Dans notre corpus aussi, la plupart des couleurs se trouvent encodées dans les deux types de lexèmes⁸. Le tableau 7 rend compte de la diversité des termes que

⁸ En polonais, les adjectifs de couleur sont marqués par le genre. Ainsi, dans les échantillons artistiques, ils ont tendance à se produire au féminin (ex. *biala* « blanche »), alors que dans les échan-

nous avons recensés dans les échantillons artistiques, d'une part, et les échantillons décoratifs, d'autre part. Notons en premier lieu que, indépendamment du type de lexème employé, 17 couleurs différentes ont été répertoriées et que, d'un point de vue strictement quantitatif, il n'y a pas de différence relative au nombre de couleurs entre les échantillons artistiques et les échantillons décoratifs. En revanche, nous pouvons remarquer que si certains termes se manifestent dans les deux types d'échantillons, d'autres apparaissent seulement dans les échantillons artistiques (*biała / biel* « blanc » et *brunat* « brun, marron », *lazur* « azur », *niebieska* « bleue »), et d'autres encore seulement dans les échantillons décoratifs (*beż / beżowy* « beige », *fiolet* « violet », *popiel* « gris, (lit.) cendreux », *szarość / szary* « gris »⁹, *turkus* « turquois »).

Tableau 7
Noms et adjectifs de couleur employés dans les échantillons artistiques et décoratifs :
termes principaux

N°	Lexème	Terme	Traduction	Artistique (N = 60)	Décoratif (N = 38)	Total (N = 98)
1.	N ADJ	<i>beż</i> <i>beżowa</i>	«beige»	— —	2 2	2 2
2.	N ADJ	<i>biała</i> <i>biel</i>	«blanc»	1 2	— —	1 3
3.	N	<i>blękit</i>	«bleu clair»	9	2	11
4.	N ADJ	<i>brąz</i> <i>brązowa</i>	«marron»	— 2	2 1	2 3
5.	N	<i>brunat</i>	«brun, marron»	2	—	2
6.	N ADJ	<i>czarna</i> <i>czerni</i>	«noir»	1 5	1 —	2 5
7.	N ADJ	<i>czerwień</i> <i>czerwona</i>	«rouge»	1 2	4 —	5 2
8.	N	<i>fiolet</i>	«violet»	—	2	2
9.	N	<i>lazur</i>	«azur»	4	—	4
10.	ADJ	<i>niebieska</i>	«bleue»	2	—	2

tillons décoratifs, ils ont tendance à se produire au masculin (ex. *biały* « blanc »). Nous presupposons que le genre des adjectifs renvoie implicitement à un contexte nominal différent : *farba* « peinture » pour le féminin et *kolor* « couleur » pour le masculin. Dans cette étude, nous citons ces termes tantôt au féminin, tantôt au masculin.

⁹ Le nom *szarość* est typiquement employé en polonais en référence à un phénomène météorologique, la grisaille ; toutefois, il s'emploie également, bien que de façon moins répandue, en référence à la couleur, comme dans cet échantillon.

suite tab. 7

11.	N ADJ	<i>oranż pomarańczowa</i>	«orange»	— 1	1 1	1 2
12.	N	<i>popiel</i>	«gris, (lit.) cendreux»	—	1	1
13.	ADJ	<i>róż</i>	«rose»	5	3	8
14.	N ADJ	<i>szarość szary</i>	«gris»	— — 1	2 1	2 1
15.	N ADJ	<i>turkus turkusowy</i>	«turquoise»	— 1	2 —	2 1
16.	N ADJ	<i>zielień zielona</i>	«vert»	11 2	8 2	19 4
17.	ADJ	<i>żółta</i>	«jaune»	9	1	10

En ce qui concerne plus spécifiquement le choix du lexème, le tableau 8 montre que les NOMS DE COULEUR sont plus répandus dans notre corpus que les ADJECTIFS DE COULEUR : en effet, on relève 69 occurrences de noms et 30 occurrences d'adjectifs. Le choix entre ces deux types de lexèmes montre qu'en polonais les couleurs peuvent être conceptualisées comme des *entités* (à travers l'emploi des noms) ou comme des *propriétés* (à travers l'emploi des adjectifs). La tendance dans ces données est de les représenter comme des *entités*¹⁰.

Tableau 8

Les occurrences des noms et adjectifs de couleur

Dénomination	N _{couleur} (N = 69)	ADJ _{couleur} (N = 29)
Artistique	40	20
Décoratif	29	9

Alors que la plupart des couleurs de notre échantillon se réalisent dans les deux types de lexèmes, quatre couleurs se trouvent exprimées exclusivement dans les noms (cf. tableau 7) : *blękit* «bleu clair», *brunat* «marron», *fiolet* «violet», *lazur* «azur», *popiel* «gris, (lit.) cendreux». Bien que des adjectifs soient disponibles pour ces couleurs-là (*blękitny* «bleu clair», *brunatny* «marron», *fioletowy* «violet», *lazurowy* «azur», *popielaty* «gris (lit.) cendreux»), ils n'ont pas été utilisés dans les échantillons étudiés ici. Inversement, deux couleurs, *niebieski* «bleu» et *żółty* «jaune», se trouvent représentées uniquement par des adjectifs, les noms de

¹⁰ Pour une analyse détaillée des NOMS et DES ADJECTIFS de couleur en français (Dubois, 2006a, 2006b).

ces couleurs, *niebieskość* pour « bleu » et *żółć* pour « jaune », étant peu courants en polonais¹¹.

4.2. La qualification des termes de couleurs

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les termes de couleurs se produisent majoritairement dans des constructions polylexicales pouvant comprendre deux à quatre lexèmes. L'emploi des termes de couleurs seuls est rare et ne représente que 6 occurrences.

Tableau 9
L'emploi des termes de couleurs dans des constructions
mono- et polylexicales

Dénomination	Monolexicales ($N = 6$)	Polylexicales ($N = 92$)
Artistique	5	55
Décoratif	1	37

Les éléments qui interviennent dans les constructions polylexicales sont très variés lexicalement, mais ils ont tous pour fonction de caractériser la couleur exprimée dans le terme principal en lui attribuant une qualité, que celui-ci soit un adjectif ou un nom. Les données montrent que le domaine artistique a recours à une plus grande diversité de termes qualificatifs que le domaine décoratif. En effet, dans les échantillons artistiques, les termes principaux de couleurs se trouvent qualifiés par les éléments suivants :

- a. les adjectifs dérivés d'un nom propre (*żółta indyjska* « jaune indien ») ;
- b. les adjectifs dérivés d'un nom commun (*żółta brylantowa ciemna* « jaune brillant foncé » ; *zieleń szmaragdowa* « vert émeraude ») ;
- c. les adjectifs non dérivés (*brązowa jasna* « brun clair » ; *zieleń jasna* « vert clair ») ;
- d. les noms communs (*bląkit nieba* 'bleu clair ciel.GEN') ;
- e. les noms propres (*pomarańczowa chromowa Karmański* « orange chrome Karmański » ; *bląkit Rembrandta* « bleu clair Rembrandt.GEN ») ;
- f. les groupes prépositionnels comprenant un nom propre (*żółta z Neapolu* « jaune de Naples ») ;
- g. les groupes prépositionnels comprenant un nom commun (*czerń z winorośli* « noir de vignes »).

¹¹ Le terme *żółć* est typiquement employé en polonais en référence au liquide sécrété par le foie (la bile).

Quant aux échantillons décoratifs, les adjectifs et / ou les noms de couleurs se trouvent qualifiés par les cinq types d'éléments suivants :

- a. les adjectifs dérivés d'un nom commun (*zielony oliwkowy* « vert olive » ; *makow-wa czerwień* « rouge pavot ») ;
- b. les adjectifs non dérivés (*pomarańczowy jasny* « orange clair ») ;
- c. les noms communs (*zielony aloesu* « vert d'aloès ») ;
- d. les noms propres (*zielony Lombardii* « vert de Lombardie ») ;
- e. les groupes prépositionnels comprenant un nom commun (*blękit na fortepianie* « bleu au piano »).

L'examen de la sémantique de ces termes qualificatifs dans les sous-sections suivantes nous permet de dégager les axes retenus pour construire les dénominations de couleurs et d'affiner ainsi leur analyse.

4.2.1. La sémantique des termes qualificatifs dans les nuanciers artistiques

Dans le domaine artistique, les thèmes sous-jacents à l'emploi des termes qualificatifs présentent, comme le montre le tableau 10, une grande diversité tout en faisant apparaître quelques thèmes récurrents¹². Ainsi, les termes les plus fréquents sont ceux qui spécifient (a) l'intensité de la couleur, (b) la nature du pigment, (c) le lieu (soit le lieu d'origine du pigment comme *róż indyjski* « rose indien » ou bien l'endroit historiquement associé à une couleur comme *blękit paryski* « bleu clair parisien »), et (d) la personne (typiquement un peintre comme *blękit Rembrandta* « bleu clair de Rembrandt »). Parmi les thèmes relativement fréquents, on note aussi la couleur elle-même (*lazur zielony* « azur vert » ; un terme de couleur pouvant en modifier un autre) et les minéraux (*zielony szmaragdowa* « vert émeraude »). Les autres thèmes, tels que la flore, le mode de préparation, les entités célestes ou l'expérience sensorielle sont évoqués plus rarement.

Tableau 10
Thèmes retenus pour qualifier les couleurs dans les échantillons artistiques

N°	Thème	Exemple	Traduction	Total (N = 72)
1.	intensité	<i>zielony ciemna</i>	« vert foncé »	21
2.	pigment	<i>blękit kobaltowy</i>	« bleu clair cobalt »	16
3.	lieu	<i>róż indyjski</i>	« rose indien »	7
4.	personne	<i>blękit Rembrandta</i>	« bleu clair de Rembrandt »	6

¹² Les résultats présentés dans le tableau 10 ainsi que ceux présentés dans la section 5 (tableaux 12 et 13) comptabilisent l'ensemble des termes qualificatifs employés, indépendamment de leur nombre et de leur position dans une construction donnée.

suite tab. 10

5.	couleur	<i>lazur zielony</i>	« azur vert »	6
6.	minéral	<i>zielen szmaragdowa</i>	« vert émeraude »	4
7.	marque	<i>żółta chromowa jasna Karmański</i>	« jaune chrome clair Karmański »	3
8.	flore	<i>żółta chromowa cytrynowa</i>	« jaune chrome citron »	2
9.	mode de préparation	<i>czerń sadza</i>	« noir carbone »	2
10.	entité céleste	<i>bląkit nieba</i>	« bleu de ciel »	2
11.	sensoriel	<i>zielen soczysta</i>	« vert juteux »	2
12.	<i>autre</i>	<i>czerń obojętna</i>	« noir indifférent »	1

L'analyse des données montre que ces différents thèmes interviennent dans la construction dans un ordre précis faisant ainsi apparaître une syntaxe propre au domaine artistique. On observe en effet la distribution suivante :

(1)	COULEUR	PIGMENT PERSONNE	INTENSITÉ	MARQUE
a.	<i>żółta</i> « jaune »	<i>chromowa</i> « chrome »	<i>ciemna</i> « foncé »	<i>Karmański</i> « Karmański »
b.	<i>róż</i> « rose »	<i>Matejki</i> « de Matejko »	<i>jasny</i> « clair »	

Ainsi, qu'elle soit exprimée par un adjectif ou un nom, la couleur apparaît toujours en position initiale dans les échantillons artistiques. Elle peut être suivie par un terme spécifiant, soit le pigment soit le peintre associé à cette couleur, puis, en dernier, par un terme d'intensité. La marque de la peinture, quand elle est spécifiée, occupe une dernière place dans la construction. De façon intéressante, les termes exprimant le lieu (ou l'origine de la couleur) se manifestent habituellement seuls avec les termes de couleurs ; autrement dit, ils ne se trouvent jamais accompagnés d'un adjectif d'intensité. Il est probable que le lieu géographique associé à la couleur implique déjà un degré d'intensité : par exemple, dans les échantillons de couleurs, *bląkit pruski* « bleu clair prusse » apparaît plus foncé que *bląkit paryski* « bleu clair parisien », tout comme *róż angielski* « rose anglais » apparaît plus foncé que *róż indyjski* « rose indien ». Cela indiquerait que l'origine de la couleur a une valeur contrastive dans la désignation des couleurs et pourrait ainsi expliquer l'absence des termes qualificatifs d'intensité dans ce contexte.

4.2.2. La sémantique des termes qualificatifs dans les nuanciers décoratifs

Les thèmes retenus dans la qualification des couleurs dans le domaine décoratif sont présentés dans le tableau 11. Parmi les 12 thèmes identifiés dans ce domaine, deux d'entre eux se distinguent par leur fréquence : (a) l'expérience sensorielle, comprenant l'odeur, le goût et le toucher, et (b) la flore, comprenant les fleurs et les plantes. Pour ce qui concerne l'expérience sensorielle, le *toucher* apparaît être le thème privilégié, à travers notamment l'emploi des adjectifs dérivés de NOMS des tissus, ceux-ci étant souvent associés à une sensation tactile délicate et veloutueuse (*jedwabny popiel* « gris soyeux », *muślinowy turkus* « turquoise mousseline »). Le thème de la flore est quant à lui représenté essentiellement par des NOMS de fleurs et de plantes (*zieleń opuncji* « vert d'opuntia ») ou bien des adjectifs dérivés de cette classe de noms (*makowa czerwień* « rouge coquelicot »). Les autres thèmes retenus dans ce domaine, comme par exemple l'intensité ou le lieu, attestent relativement peu d'occurrences.

Tableau 11

Thèmes retenus pour qualifier les couleurs dans les échantillons décoratifs

N°	Thème	Exemple	Traduction	Total (N = 38)
1.	sensoriel	<i>jedwabny popiel</i>	« gris soyeux »	13
2.	flore	<i>zielony oliwkowy</i>	« vert olive »	7
3.	intensité	<i>beżowy jasny</i>	« beige clair »	3
4.	lieu	<i>zieleń Lombardii</i>	« vert de Lombardia »	3
5.	brillance	<i>srebrzysta szarość</i>	« gris argenté »	2
6.	artistique	<i>czerwien flamenko</i>	« rouge flamenco »	2
7.	imaginaire	<i>magiczny fiolet</i>	« violet magique »	2
8.	métal	<i>szary platynowy</i>	« gris platiné »	1
9.	minéral	<i>mineralna szarość</i>	« gris minéral »	1
10.	phénomène naturel	<i>monsunowa zieleń</i>	« vert mousson »	1
11.	technique	<i>koronkowy róż</i>	« rose brodé »	1
12.	valeur	<i>szlachetny beż</i>	« beige noble »	1

Contrairement au domaine artistique, la qualification des termes de couleurs dans le domaine décoratif se fait habituellement au moyen d'un seul terme et la distribution des éléments sémantiques dans des constructions lexicales varie. Ainsi, les adjectifs de modalités sensorielles précèdent habituellement le terme de cou-

leur, comme dans l'exemple (2), tandis que les adjectifs dénotant la flore ou le lieu et les adjectifs d'intensité le suivent, comme dans les exemples (3) et (4)¹³.

(2)	SENSORIEL (ADJ)	COULEUR (NOM)			
	<i>batystowy</i> « batiste »	<i>fiolet</i> « violet »			
(3)	COULEUR (ADJ)	FLORE (ADJ) LIEU (ADJ)	(4)	COULEUR (ADJ)	INTENSITÉ (ADJ)
a.	<i>zielony</i> « vert »	<i>oliwkowy</i> « olive »	a.	<i>pomarańczowy</i> « orange »	<i>jasny</i> « clair »
b.	<i>zielony</i> « vert »	<i>leśny</i> « forestier »	b.	<i>żółty</i> « jaune »	<i>słoneczny</i> « ensoleillé »

4.2.3. Observations générales

Alors que les deux domaines ont la même préférence à exprimer les couleurs dans des noms et à les représenter ainsi comme des *entités* (plutôt que des *propriétés*), l'analyse fait ressortir plusieurs différences entre les procédés de dénomination des couleurs artistiques et des couleurs décoratives. Tout d'abord, l'emploi des termes de couleurs est plus répandu dans les échantillons artistiques (55% des données) que dans les échantillons décoratifs (13,5% des données). Par ailleurs, les éléments lexicaux qui qualifient les termes de couleurs sont plus variés dans les échantillons artistiques. En effet, au-delà des stratégies employées dans les deux types d'échantillons et qui consistent, par exemple, à employer des noms (propres ou communs) ou des adjectifs (simples ou dérivés), le domaine artistique a plus souvent recours à des noms propres qui peuvent apparaître dans des groupes prépositionnels ou se manifester dans des adjectifs dérivés. De plus, la désignation des couleurs dans ces deux domaines ne repose pas sur les mêmes thèmes. Pour ne citer ici que les thèmes les plus fréquents, le domaine artistique puise dans des ressources variées pour spécifier l'intensité, le pigment ou encore le lieu associé à une couleur donnée, tandis que le domaine décoratif s'appuie majoritairement sur les expériences sensorielles et la flore. Finalement, l'analyse des constructions montre que ces deux domaines agencent les éléments sémantiques différemment dans la structure syntaxique. Dans le domaine artistique, la couleur est toujours en position initiale et les termes qualificatifs la suivent (COULEUR + PIGMENT OU PERSONNE +

¹³ Cette distribution pourrait aussi être en lien avec la forme lexicale employée pour désigner la couleur, un nom ou un adjectif. Toutefois, le recours à un corpus plus large serait nécessaire pour vérifier cette corrélation.

INTENSITÉ + MARQUE), tandis que dans le domaine décoratif, l'ordre varie et la couleur peut être précédée ou bien suivie par le terme qualificatif selon la sémantique de ce dernier (SENSORIEL + COULEUR VS COULEUR + FLORE OU LIEU).

5. L'emploi d'autres termes et leur qualification

L'analyse sémantique réalisée jusqu'ici a permis de mettre en évidence les termes de couleurs employés dans les échantillons artistiques et décoratifs ainsi que les thèmes retenus pour construire les dénominations au moyen d'éléments qualificatifs. Cependant, comme nous l'avons indiqué plus haut, la dénomination des couleurs est bien plus diversifiée sémantiquement et d'autres thèmes, en plus de la couleur elle-même, émergent des données. L'examen des autres dénominations en usage dans les échantillons artistiques et décoratifs permettra de mettre en lumière leur spécificité et leur diversité sémantique.

5.1. Les thèmes déployés dans les nuanciers artistiques

L'examen des échantillons artistiques montre que, en plus des termes de couleurs qui correspondent, comme nous l'avons vu plus haut, à 55% des données (§ 4), le domaine artistique emploie très fréquemment des termes désignant des pigments. Ces termes comptent 48 occurrences, ce qui représente 44% des données au total. Ainsi, en ce qui concerne la sémantique du terme principal, à l'exception d'une occurrence de l'adjectif dénominal *cytrynowy* « citronné » classé dans le thème de la flore, la couleur et le pigment couvrent à eux seuls la totalité des données extraites des nuanciers artistiques.

Tableau 12

Thèmes retenus dans le domaine artistique : termes principaux

Thème	Exemple	Traduction	Total (N = 49/109)
pigment	<i>ugier ciemny</i>	« ocre foncé »	48
flore	<i>cytrynowa</i>	« citronné »	1

Tout comme les termes de couleurs, les termes de pigments aussi se trouvent fréquemment qualifiés. Toutefois, à la différence des termes de couleurs qui sont accompagnés par des lexèmes variés (4.2), les termes de pigments se trouvent qualifiés dans nos données uniquement au moyen d'adjectifs. Comme le montre le

tableau 13, les adjectifs de couleurs sont les plus fréquemment employés : ils représentent 21 occurrences, ce qui correspond à 48% des termes qualificatifs. Parmi les thèmes fréquents, on trouve par ailleurs l'intensité à laquelle le domaine artistique fait, de façon générale, souvent référence et le mode de préparation qui renvoie typiquement au mode de combustion d'un pigment donné. Par contraste, un pigment non traité est habituellement qualifié par l'adjectif « naturel ». Les deux derniers thèmes, la flore et le lieu, attestent quant à eux peu d'occurrences dans les nuanciers artistiques.

Tableau 13
Thèmes retenus dans les échantillons artistiques : termes qualificatifs

N°	Thème	Exemple	Traduction	Total (N = 43)
1.	couleur	<i>kadmium czerwony</i>	« cadmium rouge »	21
2.	intensité	<i>cynober ciemny</i>	« cinabre foncé »	18
3.	mode de préparation	<i>sjena palona</i>	« sienne brûlée »	6
4.	naturel	<i>sjena naturalna</i>	« sienne naturelle »	5
5.	flore	<i>kadmium cytrynowa</i>	« cadmium citronné »	2
6.	lieu	<i>sepia rzymiska</i>	« sépia romaine »	1

Finalement, si on regarde les associations sémantiques entre les termes principaux et les éléments qualificatifs dans le domaine artistique, on observe que les termes de pigments ont une forte affinité sémantique avec les adjectifs de couleurs (*ultramaryna niebieska* « outremer bleue »), ces derniers pouvant être qualifiés par des adjectifs d'intensité (*kadmium czerwony ciemny* « cadmium rouge foncé »). Ces observations montrent que la couleur et le pigment sont les thèmes les plus importants dans le domaine artistique, et ce indépendamment de l'élément linguistique qui les prend en charge, à savoir un terme principal ou un terme qualificatif.

5.2. Les thèmes déployés dans les nuanciers décoratifs

Dans les nuanciers décoratifs, l'emploi des termes de couleurs est, nous l'avons vu, relativement faible et ne représente que 13,5% (§ 4). Les procédés de dénomination des couleurs dans ce domaine reposent en effet sur un éventail thématique plus large, comme nous pouvons l'observer dans le tableau 14 ci-dessous. Parmi les dix-sept thèmes identifiés, le plus fréquent est le thème de la flore : il compte 81 d'occurrences représentant ainsi 33% de l'ensemble des données présentées dans ce tableau. Ce thème comprenant des fruits (*dojrzala wiśnia* « griotte mûre »), des fleurs (*pachnaca konwalia* « muguet parfumé »), des plantes (*eukaliptus* « euca-

lyptus ») et des épices (*orientalny cynamon* « cannelle orientale ») s'avère donc être le plus répandu dans le domaine décoratif. En termes de nombre d'occurrences, apparaissent ensuite (a) les produits alimentaires, qui incluent les boissons (*nek-tar brzoskwiniowy* « nectar de pêche ») et les desserts (*mus jagodowy* « mousse myrtille »), et (b) les formes artistiques, qui comprennent des compositions musicales (*sonata kawowa* « sonate café ») et des danses (*argentynskie tango* « tango argentin »). À eux seuls, ces trois premiers thèmes représentent 51,5% du total des données extraites des échantillons décoratifs. Parmi les thèmes qui attestent un nombre d'occurrences égal ou supérieur à 10, notons également les lieux (*ogród japoński* « jardin japonais »), les phénomènes naturels (*burza piaskowa* « tempête de sable »), les textiles (*chiński jedwab* « soie de Chine »), les objets (*słomkowy kapelusz* « chapeau de paille ») ainsi que les modalités sensorielles qui renvoient dans ces données à l'odeur, au goût et au toucher (*zapach mięty* « odeur de menthe »). Quant aux autres thèmes identifiés, tout en illustrant des domaines sémantiques variés, ils attestent un nombre d'occurrences bien moins élevé.

Tableau 14
Thèmes retenus dans les échantillons décoratifs : termes principaux

N°	Thème	Exemple	Traduction	Total (N = 244/282)
1.	flore	<i>dojrzała wiśnia</i>	« griotte mûre »	81
2.	produit alimentaire	<i>mus jagodowy</i>	« mousse myrtille »	39
3.	forme artistique	<i>sonata kawowa</i>	« sonate café »	25
4.	lieu	<i>ogród japoński</i>	« jardin japonais »	22
5.	phénomène naturel	<i>burza piaskowa</i>	« tempête de sable »	15
6.	textile	<i>chiński jedwab</i>	« soie de Chine »	13
7.	objet	<i>słomkowy kapelusz</i>	« chapeau de paille »	11
8.	sensoriel	<i>zapach mięty</i>	« odeur de menthe »	10
9.	abstraction	<i>intuicja</i>	« intuition »	9
10.	saison et période	<i>zielone lato</i>	« été vert »	5
11.	minéral	<i>klasyczny alabaster</i>	« albâtre classique »	4
12.	esthétique	<i>piękno</i>	« beauté »	3
13.	hédonique	<i>miodowa pokusa</i>	« tentation de miel »	2
14.	substance	<i>piasek pustyni</i>	« sable de désert »	2
15.	faune	<i>łososiowy</i>	« saumon »	1
16.	alliage	<i>szczotkowana stal</i>	« acier brossé »	1
17.	personne	<i>tajemnicza gejsza</i>	« geisha mystérieuse »	1

En ce qui concerne la qualification des termes principaux dans le domaine décoratif, elle s'opère essentiellement au moyen d'adjectifs dont la plupart sont dérivés de noms (*jesienna mgła* « brouillard automnal », *cytrynowy bez* « lilas citronné ») et, bien que plus rarement, au moyen de noms (*jesień aloesu* « automne d'aloès », *zapach mięty* « odeur de menthe »)¹⁴. On relève également quelques constructions plus complexes contenant des groupes prépositionnels (*samba z cynamonem* « samba à la cannelle », *konfitura z jeżyn* « confiture de mûres »). Comme nous pouvons l'observer dans le tableau 15 ci-dessous, l'analyse sémantique des éléments qualificatifs a permis de dégager 22 thèmes différents, ce qui montre une importante hétérogénéité des domaines sémantiques qui contribuent à la désignation des couleurs dans ce domaine. Bien que ces différents thèmes attestent un emploi différencié, on peut noter toutefois qu'un nombre important des termes renvoie à la flore (*cytrynowy bez* « lilas citronné »), aux modalités sensorielles (*aromatyczny imbir* « gingembre aromatique »), à la couleur (*turkusowe lato* « été turquoise ») et aux lieux ou origines (*orientalny cynamon* « cannelle orientale »). Ensemble, ces quatre thèmes constituent 56,5% des éléments qualificatifs présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 15
Thèmes retenus dans les échantillons décoratifs : termes qualificatifs

N°	Thème	Exemple	Traduction	Total (N = 209)
1.	flore	<i>cytrynowy bez</i>	« lilas citronné »	45
2.	sensoriel	<i>aromatyczny imbir</i>	« gingembre aromatique »	30
3.	couleur	<i>turkusowe lato</i>	« été turquoise »	25
4.	lieu / origine	<i>orientalny cynamon</i>	« cannelle orientale »	18
5.	apparence	<i>dojrzała wiśnia</i>	« griotte mûre »	10
6.	esthétique	<i>subtelny iris</i>	« iris subtil »	9
7.	hédonique	<i>kuszący migdał</i>	« amande séduisante »	8
8.	milieu	<i>lilia wodna</i>	« lys d'eau »	8
9.	produit alimentaire	<i>czekoladowe bolero</i>	« boléro chocolat »	7
10.	intensité	<i>słoneczny len</i>	« lin ensoleillé »	6
11.	mode de préparation	<i>wypalona cegła</i>	« brique brûlé »	6
12.	objet	<i>światła neonów</i>	« lumières des néons »	6
13.	pigment	<i>ballada indygo</i>	« ballade indigo »	6
14.	saison	<i>jesienna mgła</i>	« brouillard d'automne »	5

¹⁴ Dans ces constructions, les noms qui servent de qualification sont marqués par le génitif.

suite tab. 15

15.	température	<i>ciepłe kakao</i>	« cacao chaud »	5
16.	phénomène naturel	<i>bezchmurne niebo</i>	« ciel sans nuages »	4
17.	personnage	<i>pocałunek gejszy</i>	« baiser de geisha »	3
18.	forme artistique	<i>sztuka origami</i>	« art d'origami »	2
19.	matériel	<i>szklana tafla</i>	« plaque en verre »	2
20.	naturel	<i>naturalna bawełna</i>	« coton naturel »	2
21.	minéral	<i>antracytowa struktura</i>	« structure anthracite »	1
22.	substance	<i>burza piaskowa</i>	« tempête de sable »	1

En ce qui concerne les associations sémantiques entre les différents éléments lexicaux dans le domaine décoratif, si on regarde les thèmes les plus importants identifiés parmi les termes principaux — flore, produits alimentaires et formes artistiques —, on observe que (a) les termes relevant de la flore ont une forte affinité sémantique avec les adjectifs sensoriels (*słodka gruszka* « poire sucré », *pachnąca konwalia* « muguet parfumé »), (b) les termes exprimant les produits alimentaires s'associent préférentiellement avec les adjectifs dérivés de noms de fruits (*mus jagodowy* « mousse à la myrtille », *krem orzechowy* « crème à la noisette ») et (c) les termes exprimant les formes artistiques s'associent, eux aussi, avec des adjectifs dérivés de noms de fruits, mais aussi avec les termes faisant référence aux fleurs et aux épices (*fiołkowa etiuda* « étude à la violette », *samba z cynamonem* « samba à la cannelle »).

5.3. Observations générales

L'analyse des dénominations autres que les termes de couleurs met en évidence des différences sensibles entre les échantillons artistiques et les échantillons décoratifs quant aux domaines sémantiques desquels ils s'inspirent. Les échantillons artistiques s'appuient essentiellement sur les termes lexicalisant les pigments, ceux-ci se trouvant souvent qualifiés par des adjectifs de couleurs. Les échantillons décoratifs présentent quant à eux un éventail sémantiquement beaucoup plus diversifié où des domaines d'expérience variés sont mobilisés pour désigner les couleurs. La flore, que l'on retrouve aussi bien parmi les termes principaux que parmi les termes qualificatifs et qui se trouve représentée aussi bien par des noms (de fruits, fleurs et épices) que par des adjectifs dérivés de ceux-ci, est la source de dénomination privilégiée. Les modalités sensorielles (goût, odeur et toucher) que l'on trouve parmi les termes principaux mais surtout parmi les termes qualificatifs apportent des nuances sémantiques fines et témoignent du rôle des expériences sensibles dans les processus de conceptualisation des couleurs dans le domaine décoratif.

6. Conclusion

Les analyses des dénominations employées dans les échantillons artistiques et les échantillons décoratifs en polonais nous permettent de saisir la complexité et la diversité des procédés linguistiques mis en œuvre pour désigner les couleurs, tout en mettant en lumière les spécificités de chaque domaine. Tout d'abord, et contrairement aux nombreux travaux qui se focalisent sur les termes de base seulement, les résultats mettent en évidence que les constructions employées pour désigner les couleurs sont rarement mono-lexicales. En fait, on observe une préférence claire pour des stratégies linguistiques complexes parmi lesquelles les constructions bilinguiques, [NOM + ADJ] pour les couleurs artistiques et [ADJ + NOM] pour les couleurs décoratives, sont les plus répandues. Par ailleurs, l'analyse des données montre que la désignation des couleurs ne se fonde pas sur la couleur elle-même uniquement. Chaque domaine puise dans des ressources et axes sémantiques variés pour construire la dénomination des couleurs. Ainsi, dans les échantillons artistiques, les dénominations se fondent fréquemment sur les connaissances liées à la nature et aux propriétés des matières colorées, notamment le pigment et l'intensité. Dans les échantillons décoratifs, en revanche, les dénominations reposent souvent sur nos connaissances et nos expériences du monde, comme celles, par exemple, de la flore, des formes artistiques, des artefacts et des phénomènes naturels variés, et où les perceptions sensibles comme le goût, l'odeur et le toucher occupent une place importante. Ainsi, lorsqu'une pratique particulière de la couleur est en jeu, qu'elle soit artistique ou décorative, nommer la couleur par la couleur ou, autrement dit, par un terme de base, semble insuffisant pour communiquer les nuances recherchées. Comme le montrent les données, les modes de conceptualisation de la couleur peuvent être multiples. En particulier, les constructions lexicales recensées et la sémantique associée avec celles-ci mettent en lumière trois modes de conceptualisation de la couleur. Le premier mode consiste à la conceptualiser comme une *entité* du monde au moyen notamment des noms de couleurs et des noms de pigments. Le deuxième mode consiste à conceptualiser la couleur comme une *propriété* d'une entité à travers notamment l'emploi des adjectifs de couleurs. Enfin, le troisième mode consiste à la représenter comme un *indice* de la qualité d'une entité au moyen de stratégies lexicales très créatives qui trouvent leur inspiration dans des domaines sémantiques variés tels que, par exemple, la flore, les formes artistiques ou les phénomènes naturels. Selon Dubois et Grinevald (2003), la couleur est dans ce dernier cas affranchie des objets colorés et sa désignation a pour objectif d'*évoquer* plutôt que *faire référence*. Alors que le domaine artistique et le domaine décoratif ont recours, tous les deux, au premier mode et conceptualisent ainsi la couleur comme une *entité*, ils ont tendance à se différencier quant aux deux autres modes. En effet, représenter la couleur en tant que *propriété* est plus fréquent dans les échantillons artistiques et la représenter en tant qu'*indice* est caractéristique des

échantillons décoratifs, et ce, certainement pour des raisons de stratégies de marketing. Ce travail représente une première étude exploratoire des modes de conceptualisation de la couleur en polonais dans un contexte où la couleur est située dans des pratiques culturelles spécifiques. Les résultats auxquels elle aboutit ouvrent des perspectives nouvelles dans ce champ de recherche qui reste encore peu exploré en polonais (comme dans d'autres langues). Des travaux à venir devraient nous permettre d'élargir le champ d'étude à d'autres pratiques de la couleur pour mieux comprendre les interactions entre stratégies linguistiques et modes de conceptualisation à l'œuvre dans ce domaine d'expérience.

Références

- Berlin Brent, Kay Paul, 1969: *Basic color terms: their universality and evolution*. Berkeley: University of California Press.
- Bielyayeva Inna, 2009: „Semantyczna i derywacyjna motywacja niepodstawowych nazw barwy zielonej w językach słowiańskich”. *Postscriptum Polonistyczne*, 1, 111—119.
- Borejszo Maria, 2007: „O nazwach kolorów farb malarstw w polszczyźnie”. *Poradnik Językowy*, 9, 13—28.
- David Sophie, Dubois Danièle, Rouby Catherine, Schaal Benoist, 1997 : « L'expression des odeurs en français : analyse lexicale et représentation cognitive ». *Intellectica*, 24, 51—83.
- Dubois Danièle, 2006a : « Les « mots » et les catégories cognitives du sensible : des rapports problématiques ». *Cahiers du LCPE*, 7, 23—47.
- Dubois Danièle, 2006b : « De l'expérience subjective des catégories de couleurs à l'objectivité de la couleur : approches cognitives ». *Cahiers du LCPE*, 7, 67—78.
- Dubois Danièle, 2008 : « Sens communs et sens commun : Expériences sensibles, connaissance(s) ou doxa ? ». *Langue Française*, 170, 41—53.
- Dubois Danièle, éd., 2009 : *Le Sentir et le Dire. Concepts et méthodes en psychologie et linguistique cognitives*. Paris : Harmattan.
- Dubois Danièle, Cance Caroline, 2009 : « Mettre un terme aux couleurs de base : déconstruction d'un paradigme dominant ». In : Danièle Dubois, éd. : *Le Sentir et le Dire. Concepts et méthodes en psychologie et linguistique cognitives*. Paris : L'Harmattan, 75—104.
- Dubois Danièle, Grinevald Colette, 1999 : « Pratiques de la couleur et dénominations ». *Faits de langue*, 7, 11—25.
- Dubois Danièle, Grinevald Colette, 2003 : « En voir de toutes les couleurs : processus de dénomination des couleurs et constructions cognitives ». In : Claude Vadeloize, éd. : *Langues et cognition*. Paris : Lavoisier, 79—113.
- Dubois Danièle, Resche-Rigon Philippe, Tenin Aurélie, 1997 : « Des couleurs et des formes : catégories perceptives ou constructions cognitives ». In : Danièle Dubois, éd. : *Catégorisation et cognition*. Paris : Kimé, 7—40.

- Heider Rosch Eleanor, Olivier Donald, 1972: "The structure of the color space in naming and memory for two languages". *Cognitive Psychology*, **3**, 337—354.
- Kallas Krystyna, 1998: „Przymiotnik”. W: Renata Grzegorczykowa, Roman Ładowski, Henryk Wróbel, red.: *Morfologia*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN, 469—523.
- Kay Paul, Berlin Brent, Merrifield William, 1991: "Biocultural implications of systems of colour naming". *Journal of Linguistic Anthropology*, **1**, 12—25.
- Mackiewicz Anna, 2012: „Kolor fioletowy w polskiej i chorwackiej leksyce”. *Studenckie Zeszyty Naukowe*, **2**, 17—28.
- MacLaurie Robert, 1987: *Color and cognition in Mesoamerica: Construing categories as vantages*. Austin University of Texas Press.
- Madeja Agnieszka, 2010: „Skąd pochodzą polskie nazwy kolorów”. *Postscriptum Polonistyczne*, **2**, 197—217.
- Pietrzak-Porwisz Grażyna, 2006: „Semantyka bieli w języku polskim i szwedzkim”. *Studia Linguistica Universitatis Jagellonicae Cracoviensis*, **123**, 135—154.
- Roberson Davis, Davidoff Jules, Davies Ian, Shapiro Laura, 2005: "Color categories: Evidence for the cultural relativity hypothesis". *Cognitive Psychology*, **50**, 378—411.
- Roberson Davis, Davies Ian, Davidoff Jules, 2000: "Colour categories are not universal: Replications and new evidence from a Stone-age culture". *Journal of Experimental Psychology*, **129**, 369—398.
- Stanulewicz Danuta, 2014: "The Polish and Kashubian Colour Lexicons: Basic and Non-Basic Terms". In: Jacek Witkoś, Sylwester Jaworski, eds.: *New Insights into Slavic Linguistics*. Peter Lang Edition, 357—373.
- Tokarski Ryszard, 1995: *Semantyka barw we współczesnej polszczyźnie*. Lublin: Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej.
- Waszakowa Krystyna, 2000a: „Podstawowe nazwy barw i ich prototypowe odniesienia. Metodologia opisu porównawczego”. W: Renata Grzegorczykowa, Krystyna Waszakowa, red.: *Studia z semantyki porównawczej. Nazwy barw. Nazwy wymiarów. Predykaty mentalne*. Warszawa: Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 17—28.
- Waszakowa Krystyna, 2000b: „Struktura znaczeniowa podstawowych nazw barw. Założenia opisu porównawczego”. W: Renata Grzegorczykowa, Krystyna Waszakowa, red.: *Studia z semantyki porównawczej. Nazwy barw. Nazwy wymiarów. Predykaty mentalne*. Warszawa: Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 59—72.
- Waszakowa Krystyna, 2000c: „Konotacje semantyczne i kulturowe polskiej nazwy barwy zielonej i jej odpowiedników w języku ukraińskim, szwedzkim i wietnamskim”. *Etnolingwistyka*, **12**, 221—232.
- Zaręba Alfred, 1954: *Nazwy barw w dialektach i historii języka polskiego*. Wrocław: Ossolineum.



Svetlana Krylosova

*INaLCO, CREE,
Paris, France*

Valentin Tomachpolski

*Université Fédérale de l'Oural,
Ekaterinbourg, Russie*

Du problème de la description lexicographique des dénominations chromatiques

Abstract

The purpose of this research is to clarify concepts of basic color terms, semantic class of color vocabulary and their classification according to the principle of derivation. The study is mainly centered on the ways color terms are perceived and described, especially on problems related to their lexicographic definition. The initial phase involves the study of methods to determine color terms in monolingual dictionaries. At the final phase, the Authors discuss the idea of a special description which is crucial for color lexicon as a language subsystem, for which five models of lexicographic definition are considered.

Keywords

Color lexicon, non-derivative terms of color, lexicographical description, semantics, French language, perception

1. Remarques introductives

Comme l'indique le titre de notre article, nous parlerons ici du problème de la description lexicographique des mots de couleur (à propos du champ sémantique des termes de couleur, Kristol, 1994). Nous avons choisi d'analyser avant tout les définitions proposées par le *Grand Robert de la langue française* (GR, 2010) et le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi, 2014). Nous évoquerons également quelques définitions données par Annie Mollard-Desfour (2000). Notre but sera de comprendre à quel point les définitions des dénominations chromatiques proposées par les dictionnaires généraux de la langue française sont systématiques et cohérentes.

Avant tout (cf. 2), nous nous arrêterons brièvement sur la classification des mots de couleur selon le critère « étymologiquement dérivé » (*abricot, paille, rubis*) — « étymologiquement non dérivé » (*blanc, jaune, rouge*) en étudiant quelques cas frontaliers (*orange, rose, violet, marron*). La partie suivante (cf. 3) sera consacrée à l'analyse du traitement lexicographique des termes chromatiques dans le GR et le TLFi. Enfin (cf. 4), nous étudierons les avantages et les inconvénients des procédés lexicographiques différents employés lors de la description du lexique chromatique (référence aux paramètres physiques de la couleur, référence au prototype, référence aux autres couleurs et description par l'image).

2. Termes de couleur dérivés et non dérivés

Si l'on ouvre le *Grand Robert de la langue française* (2010), à l'article *couleur*, nous y trouverons la liste d'à peu près 200 termes chromatiques (TC). Cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive et ne prétend pas l'être, mais elle représente sans aucun doute un échantillon valable nous permettant de faire quelques observations qui vont servir de point de départ à notre réflexion. On constate notamment que la plupart des TC de la liste font référence aux objets et aux phénomènes du monde qui nous entoure. Ils peuvent être empruntés aux plantes, aux animaux, aux phénomènes naturels, etc. C'est d'ailleurs grâce à ces mots que la liste des dénominations chromatiques françaises s'enrichit constamment. Citons au hasard quelques exemples : *ardoise, coquelicot, écrevisse, feu, moutarde, sang, tabac, tilleul*. Pour chaque dénomination chromatique de ce groupe, le francophone « naïf » est en état de faire, par intuition, la transformation suivante :

X est de *couleur émeraude* → la couleur de X rappelle celle de l'émeraude

Nous appellerons ces TC « **dénominations chromatiques dérivées** ». La définition lexicographique de ces mots semble être assez simple (*émeraude — couleur de l'émeraude*), même si, en réalité, leurs définitions dans les dictionnaires étudiés sont pleines de contradictions et d'ambiguïtés (Mollard-Desfour, 1990 ; Krylosova, 2005 : 20—122). À ce grand groupe des termes dérivés s'oppose un groupe plus restreint des **dénominations « non dérivées »** dont le rapport avec l'objet de référence n'est plus identifiable sans connaissances linguistiques. Ce groupe englobe les TC pour lesquelles la transformation du type *émeraude — couleur de l'émeraude* est difficile, voire impossible. Ce sont avant tout les soi-disant « couleurs de base »¹ (*noir, blanc, gris, vert, jaune, rouge, brun, bleu*) mais également d'autres

¹ La première tentative de formulation des critères de dégagement des termes chromatiques fondamentaux (généraux) dont nous avons connaissance a été entreprise par Tat'jana Kor-

dénominations (*beige, glaue, roux, kaki*, etc.). Ainsi, nous avons deux groupes : les TC dérivés et les TC non dérivés. Toutefois, il existe un petit groupe de termes (*rose, orange, violet, marron*²) pour lesquels la classification s'avère plus compliquée : leur lien avec l'objet de référence subsiste encore (*orange* — qui rappelle la couleur de l'orange, *rose* — qui est d'un rouge très pâle, comme la rose ; GR, 2010) mais, en même temps, il est évident qu'ils ont réussi à prendre une certaine liberté

sunskaja et ses co-auteurs (à propos du système des dénominations chromatiques en russe, en anglais et en allemand, 1963). D'après les auteurs de cet article, le terme fondamental doit correspondre aux critères suivants :

- 1) il ne peut pas être défini par un autre terme de couleur. Dans son premier sens exprimé lexicographiquement, la formule identifiante *de couleur de* est présente ;
- 2) c'est un mot de « sémantique large », il est caractérisé par un diapason important de combinaisons avec des substantifs de classes différentes ;
- 3) il peut produire de nombreux dérivés et possède des degrés de comparaison ;
- 4) à une étape donnée, il n'est pas dérivé ni du point de vue de la morphologie ni du point de vue de la sémantique.

L'autre tentative, beaucoup plus connue dans la linguistique moderne, est celle de Brent Berlin et Paul Kay formulée dans leur monographie *Basic Color Terms* (1969) qui, depuis déjà plus de quatre décennies, sert de point de départ à de multiples recherches en linguistique comparative, ethnolinguistique et ethnologie. Berlin et Kay définissent le *basic color term* comme :

- 1) une unité monolexémique (sa signification ne peut pas être déduite à partir de la signification de ses éléments constituants) ; ce critère élimine les dénominations comme *rougeâtre* ;
- 2) une unité dont la signification n'est pas comprise dans celle d'un autre terme de couleur ; ce critère élimine, par exemple, le terme *ciel* qui représente des nuances de bleu pour la majorité des locuteurs français ;
- 3) une unité dont l'emploi n'est pas restreint à une catégorie d'objets ; ce critère élimine les termes comme *alezan* ;
- 4) une unité qui représente une certaine importance psychologique (*salient*) pour les locuteurs ; elle apparaît d'habitude au début des listes d'énumération des couleurs, elle est présente dans les idiolectes de tous les porteurs de la langue donnée.

En se basant sur ces critères, Berlin et Kay arrivent à la conclusion que les couleurs de base pour les langues européennes (langues des hautes cultures modernes appartenant au stade VII de la classification de Berlin et Kay et, plus tard, de Kay et Mc Daniel (1978) sont :

‘blanc’, ‘noir’, ‘rouge’, ‘vert’, ‘jaune’, ‘bleu’, ‘brun’, ‘violet’, ‘rose’, ‘orange’, ‘gris’.

Ainsi, selon la tradition linguistique existante, on compte parmi les TC français de base les 11 TC suivants : *noir, blanc, rouge, vert, bleu, brun, rose, orange, violet, gris, jaune* (GR, 2010). Il faut noter que les critères de la distinction des *basic color terms* proposés par Berlin et Kay ont souvent fait l'objet de vives critiques (cf. Archard, 1978 : 150).

Notons également que certains linguistes ont proposé des critères supplémentaires pour la définition de terme de couleur de base. Ainsi, Greville Corbett et Gerry Morgan (1988) proposent de rajouter aux critères de Berlin et Kay le critère de dérivation : le terme de couleur de base doit produire des dérivés morphologiques (*rouge* — *rougeâtre*, mais *turquoise* — **turquoisâtre*).

² Ces termes ne sont pas égaux : *rose, orange, violet* sont en tête de leurs propres champs lexicaux, tandis que *marron* rentre en concurrence avec *brun* et tend à le remplacer en le repoussant à la périphérie. Situation qui, pour l'instant, semble passer inaperçue des rédacteurs des dictionnaires.

par rapport au référent : ils ont une fréquence d'emploi très élevée, possèdent une grande capacité combinatoire, désignent une gamme très large de nuances (certaines étant très éloignées de l'objet de référence) et peuvent servir d'hyperonymes vis-à-vis d'autres termes de couleur (*violet encre, rose Barbie, orange citrouille, marron chocolat*). Il est probable que ce groupe des **termes intermédiaires** n'est pas fermé et pourrait inclure avec le temps des mots comme *turquoise, mauve, taupe* qui, en français contemporain, commencent à se comporter d'une manière assez libre par rapport à leur référent, par exemple, les syntagmes *turquoise lagon, mauve guimauve, taupe praline* récemment rencontrés dans la presse (Bois des Lauriers, 1992 ; Krylosova, 2005 : 55—60, 325—326). Tous ces mots de couleur méritent sans aucun doute une étude beaucoup plus détaillée et nous espérons y revenir dans nos publications ultérieures. Quant au présent travail, nous avons décidé de nous pencher exclusivement sur le traitement lexicographique des TC non dérivés.

3. Termes de couleur non dérivés dans les dictionnaires généraux français

Commençons par citer les définitions du *blanc* et du *bleu* tirées du GR (2010) :

BLANC : Qui est d'une couleur combinant toutes les fréquences du spectre, et produisant une impression visuelle de clarté neutre, dont la nature offre de nombreux exemples.

BLEU : Qui est d'une couleur entre l'indigo et le vert, dont la nature offre de nombreux exemples, comme un ciel sans nuages (*azur, azuré, azuréen, azurin, cérule*), certaines fleurs (*bleuet, bluet, myosotis, pervenche*), certains minéraux (*lapis-lazuli, saphir*). — (Phys.) *La couleur bleue correspond aux radiations du spectre visible situées entre les raies F (bleu verdâtre) et G (indigo) du spectre solaire.*

Nous avons extrait et décomposé du GR (2010) toutes les définitions des TC non dérivés, et, pour chacun d'entre eux, nous avons rempli un tableau afin d'identifier les procédés utilisés par les rédacteurs du dictionnaire lors de leur définition. Voici l'extrait du tableau ainsi obtenu :

Tableau 1
Définitions des TC non dérivés dans le GR

TC	Longueur d'onde	Position dans le spectre	Mélange des couleurs	Termes spécifiques	Hyponymes	Prototype
<i>Blanc</i>	—	toutes les fréquences du spectre	—	clarté neutre	—	[dont la nature offre de nombreux exemples]
<i>Bleu</i>	—	entre l'indigo et le vert	—	—	<i>azur, azuré, azuréen, azurin, cérule, bleuet, bluet, myosotis, pervenche, lapis-lazuli, saphir</i>	un ciel sans nuages ; certaines fleurs ; certains minéraux
<i>Brun</i>	—	—	entre le roux et le noir	sombre	<i>bistre, brunâtre, brunet (vx), châtaignier, chocolat, marron, mare (tête de maure), nègre (tête de nègre), tabac, terreux</i>	—
<i>Vert</i>	radiations lumineuses dont la longueur d'onde avoisine 0,52 μ	entre le blanc et le noir	—	—	—	—

Nous avons fait de même avec les définitions du TLFi (2014) dont voici quelques définitions :

ROUGE, adj., adv. et subst. — I. Adj. D'une couleur qui parmi les couleurs fondamentales se situe à l'extrême du spectre, et rappelle notamment la couleur du coquelicot, du rubis, du sang.

BLEU, BLEUE, adj. et subst. masc. — I. Emploi adj. Qui, parmi les sept couleurs fondamentales du spectre, se situe entre le vert et l'indigo, et rappelle notamment la couleur diurne du ciel sans nuage, celle de l'eau profonde et claire, etc.

BLANC, BLANCHE, adj. et subst. — I. Adjectif — A. [Blanc est inhérent à la qualité, la nature, la fonction, etc., du qualifié] — I. Qui, combinant toutes les couleurs du spectre solaire, a la couleur de la neige, du lait, etc.

NOIR, NOIRE, adj. et subst. — I. Emploi adj. — A. [Gén. postposé] Caractérisé par l'absence de couleur (ou par une couleur très sombre) ou bien par l'absence de lumière. 1. Caractérisé par l'absence de couleur (aucune radiation visible n'étant réfléchie) ou par une couleur très sombre.

Tableau 2
Définitions des TC non-dérivés dans le TLFi

TC	Longueur d'onde	Position dans le spectre	Mélange des couleurs	Termes spécifiques	Hyponymes	Prototype
<i>Blanc</i>	—	combinant toutes les couleurs du spectre solaire	—	—	—	qui a la couleur de la neige, du lait, etc.
<i>Bleu</i>	—	parmi les sept couleurs fondamentales du spectre, se situe entre le vert et l'indigo	—	—	—	qui rappelle notamment la couleur diurne du ciel sans nuage, celle de l'eau profonde et claire
<i>Brun</i>	—	—	—	—	—	d'une couleur qui rappelle celle des feuilles mortes
<i>Vert</i>	qui qualifie des radiations lumineuses dont la longueur d'onde avoisine $0,52 \mu$ [micron], ou des radiations complexes qui produisent sur l'œil une impression analogue	qui se trouve entre le bleu et le jaune	—	—	—	—

Cette analyse nous a permis d'arriver à la conclusion que les rédacteurs des dictionnaires généraux de la langue française utilisent, pour la définition des TC non dérivés, les procédés suivants :

- la caractéristique physique de la couleur : la longueur d'onde et la position dans le spectre ;
- la définition d'une couleur comme un mélange d'autres couleurs ;

- l’illustration à l’aide d’hyponymes ;
- le renvoi aux prototypes que l’on trouve dans la nature.

La prochaine étape de notre réflexion sera d’étudier ces procédés afin de comprendre lesquels sont susceptibles d’être utilisés comme modèles de définition lexicographique des TC.

4. Analyse des procédés

4.1. Référence aux paramètres physiques

Commençons par les références aux paramètres physiques de la couleur et essayons de répondre à la question suivante : **le *vert* est-il vraiment une couleur « dont la longueur d’onde avoisine 0,52 µm »** comme le prétend le GR (2010) ? En réalité, cette question n’est que pure rhétorique car il est évident que nous avons devant nous une définition encyclopédique de la couleur verte et non pas la définition du mot *vert*. La définition du *bleu* du TLFi « qui, parmi les sept couleurs fondamentales du spectre se situe entre le vert et l’indigo » ne peut prétendre au titre d’une définition lexicographique du TC *bleu* (mais à la définition encyclopédique de la couleur bleu) qu’avec beaucoup de réserve. Nous nous permettons de douter que les mots de couleur puissent être présentés dans un dictionnaire général comme des adjectifs désignant une partie précise du spectre des ondes électromagnétiques optiquement perceptibles ou un mélange de rayons de fréquences différentes. Il existe néanmoins encore un autre procédé s’appuyant sur les caractéristiques physiques de la couleur. Il s’agit du recours aux trois paramètres de la couleur : tonalité, luminosité, saturation. Ces trois paramètres de la couleur ont fait couler beaucoup d’encre chez les linguistes³ (Heller, Marcis, 1967 ; Frumkina, 1984 ;

³ D’après les documents que nous connaissons, la plus ancienne description des mots de couleur à l’aide des termes *tonalité*, *luminosité* et *saturation* a été entreprise par les linguistes américains Louis Heller et James Macris (*Parametric linguistics*). Les auteurs, en analysant des dénominations chromatiques, ont établi la hiérarchie suivante des composants (paramètres) sémantiques dans le vocabulaire chromatique : le composant principal, la tonalité (la longueur d’onde, cf. *rouge*, *jaune*, *bleu*, etc.) et les composants dépendants — la saturation (le degré de non-mélange avec le *blanc*, cf. *foncé*, *clair*) et la luminosité (la quantité de la lumière reflétée, cf. *vif*). Les deux linguistes ont proposé cette hiérarchie en se basant sur le fait que la tonalité peut exister sans les deux autres composants, tandis que ces derniers n’existent pas sans la tonalité (effectivement, des dénominations chromatiques de ce genre n’existent pas, parce que les mots comme *clair*, *pâle*, *brillant* ne sont pas considérés comme termes chromatiques). Mais, le point qui nous intéressera à cette étape du travail est que Heller et Macris supposent que la nomenclature des dénominations chromatiques dans une langue peut être décrite à travers les paramètres universels de la tonalité, de la saturation et de la luminosité. D’après les auteurs, ces indications référentielles portent sans doute

Apresjan, 1995). Cette idée est sans aucun doute séduisante car elle donne la possibilité non seulement de décrire un TC mais surtout de trouver une place pour chaque terme par rapport aux autres, autrement dit de décrire l'ensemble des TC en tant que système.

Mollard-Desfour (*Dictionnaire des mots et expressions de couleur*) a choisi d'insister sur ces trois paramètres dans l'introduction de son ouvrage. « La classification de la couleur conduit à diviser celle-ci en deux groupes fondamentaux : les “couleurs pures (saturées)” et les “couleurs neutres” (*blanc, gris, noir*). Toutes les autres couleurs se situent quelque part entre ces deux extrêmes. Les couleurs pures et les couleurs neutres peuvent être ordonnées dans des systèmes linéaires (cercle de tonalité, axe de clarté). En revanche, la classification de toutes les couleurs n'est possible que dans un système à trois dimensions, prenant en compte trois paramètres : la tonalité, la clarté et la saturation » (Mollard-Desfour, 2000 : 16).

Plus loin, la linguiste essaye de donner la définition du *rouge* en utilisant ces trois paramètres :

ROUGE : [P. réf. au *rouge pur* qui, parmi les couleurs visibles du spectre solaire, se situe à l'extrême et rappelle notamment la couleur du sang, du feu, du coquelicot, du rubis. Le terme *rouge* englobe les nuances pouvant varier, sur l'axe de clarté, du *rouge clair* au *rouge foncé* et, sur l'axe des tonalités, pouvant se prolonger aux nuances limitrophes. Dans certains contextes d'emploi, *rouge*

un caractère universel et, malgré les différences au niveau de la division du spectre solaire dans les différentes langues, peuvent servir de base de distinction des couleurs pour toutes les langues (p. 39). Cependant, en 1968, Lyons, en étudiant les dénominations chromatiques dans la langue des Hanunoo (Philippines), arrive à la conclusion qu'il existe des langues qui, non seulement divisent le spectre solaire différemment par rapport aux langues européennes, mais aussi, utilisent pour cette division des paramètres totalement différents. En hanunoo, il y a quatre dénominations chromatiques : elles se distinguent selon les paramètres 'clair' — 'foncé' (*blanc* et toutes les couleurs claires d'un côté et *noir, violet, bleu foncé* etc. de l'autre) et 'humide' — 'sec' (*vert clair, jaune, couleur de café* d'un côté et *marron, orange, rouge* de l'autre). Ceci démontre que les paramètres de tonalité, de saturation et de luminosité ne sont pas universels : « les oppositions dans les termes par lesquels des langues différentes définissent la substance de la couleur peuvent dépendre en grande partie de l'association des unités lexicales avec les aspects culturellement importants du monde qui nous entoure. Il semble que, dans l'exemple des mots de hanunoo, l'une des dimensions du système est inspirée par l'apparence typique des plantes jeunes, fraîches ('humide', 'juteux') » (Lyons, 1968 : 431). De son côté, Revekka Froumkina, en évoquant ce flou des paramètres proposés par Heller et Macris, nie toute possibilité de décrire les dénominations chromatiques en se basant sur ces trois composantes : « Ces termes arrivés en linguistique sont issus de la psychologie, qui les a empruntés de la colorimétrie. La colorimétrie à son tour est étroitement liée à la psychophysiologie [...]. Il est très important de souligner que les termes tonalité, saturation et luminosité ont un contenu totalement différent de celui des mots tonalité, saturation et luminosité utilisés dans la langue non-terminologique ». Froumkina constate notamment que le terme saturation pour un porteur naïf de la langue russe soit n'a pas de sens concret soit est confondu avec le terme luminosité. « Ainsi, la saturation pour un informateur russe n'est pas un indice sémantique plus clair que l'humidité » (Frumkina, 1984 : 23).

étend sa signification sur l'axe de la clarté, vers le *rose* et le *noir*, et sur l'axe des tonalités, vers diverses autres teintes sortant de son champ chromatique, en partic. le *brun*, *l'orange*, *le violet*].

(Mollard-Desfour, 2000 : 63)

Dans cette définition sont présents la tonalité et très probablement la luminosité et la saturation, mais nous avons tout de même l'impression qu'il y a un amalgame entre la définition du mot *rouge* et la définition du *denotatum* (couleur rouge). Ensuite, dans son dictionnaire, Mollard-Desfour propose des définitions de nombreuses nuances du rouge, mais plus aucune de ces définitions n'est basée sur l'ensemble des trois paramètres, la tonalité, la luminosité et la saturation.

CUIVRÉ : D'une teinte rougeâtre ; rouge orangé à rouge brun.

ROUGE CERISE : rouge plus ou moins vif.

ROUX : D'une nuance qui se situe entre le jaune et l'orangé, le brun rougeâtre et le rouge.

Comme on peut le constater, l'auteur a recours aux autres procédés (comment interpréter en termes de saturation et / ou luminosité le suffixe *-âtre* ou l'adjectif *vif*? « Plus ou moins vif » — est-il l'indice de la saturation ou de la luminosité ?), car il est extrêmement difficile, voire impossible de définir tous les mots désignant les nuances du *rouge* en utilisant les trois paramètres physiques de la couleur rouge, en tout cas si l'on veut être compris de tous. En effet, en reprenant la thèse de Frumkina (1984 : 22), on pourrait supposer que, pour un porteur « naïf » du français, non spécialiste en colorimétrie, une couleur n'est pas divisible en ces trois paramètres et que **le brun, par exemple, n'est pas du jaune à très haut degré de saturation et à bas degré de luminosité**. On peut même supposer que si l'on donne à un porteur « naïf » du français cette définition et qu'on lui demande de trouver le mot ainsi défini, il n'y arrivera pas. La définition à l'aide des trois paramètres de la couleur n'est donc pas moins encyclopédique et « technique » que la définition au moyen de la longueur d'onde.

Puisque la couleur dans la science et la couleur dans la langue sont deux choses différentes⁴, les paramètres scientifiques ne sont pas applicables à la place

⁴ Quelle est la spécificité de la couleur dans la langue ? Nous ne citerons ici que quelques aspects :

1. Pour la linguistique, les couleurs « achromatiques » du point de vue de la physique sont absolument égales aux autres couleurs (le cercle chromatique ne les inclut bien évidemment pas).

2. Quand nous parlons de la signification de tel ou tel terme chromatique, nous ne nous basons pas sur les couleurs « primaires » mais sur les couleurs lexicalement proches.

3. Dans la langue, les couleurs ne sont pas présentées sous un aspect aussi absolu qu'en science. En réalité, on ne peut pas établir une délimitation stricte des couleurs étant donné que le spectre est continu et que ce sont seulement les dénominations qui leur impriment un caractère fini, direct. « Ainsi la dénomination des couleurs réalise une certaine généralisation, c'est-à-dire chaque déno-

des définitions linguistiques. La définition encyclopédique ne peut accompagner les définitions linguistiques qu'en tant que procédé supplémentaire. Cette constatation semble évidente mais elle est souvent oubliée par les rédacteurs des dictionnaires (à propos de la définition lexicographique d'un point de vue général, Frassi, 2010).

4.2. Référence au prototype

Une définition à l'aide d'un prototype semble convenir davantage dans notre but qui est, rappelons-le, la description lexicographique des TC. *Rouge comme le sang, noir comme le charbon, blanc comme la neige*, etc.

Pour *blanc, noir, rouge, vert* l'idée est séduisante. Mais comment faire si l'on ne trouve pas l'objet prototype ? Prenons le cas du *jaune* : *jaune comme jaune d'œuf* est tautologique, *jaune comme les feuilles mortes* n'est pas une définition très exacte (Frumkina, 1984 : 17). On pourrait supposer, en suivant Anna Wierzbicka (1990, 1999 : 284), que le prototype universel du *jaune* est le soleil. Mais, comme le fait judicieusement remarquer Rakhilina, le jaune est souvent la couleur de la maladie et de la mort (en tout cas en russe dont la linguiste analyse les dénominations chromatiques⁵). Les substantifs comme *or, cheveux, blé* « évitent » l'adjectif *jaune* (Rakhilina, 2000 : 188). Le prototype universel proposé par Wierzbicka pour la dénomination *jaune*, a été également mis en doute par Ryszard Tokarski (*Nazwy barwy i jej użycia prototypowe*). Il souligne que l'adjectif polonais *żółty* 'jaune' a deux centres sémantiques, avec la référence prototypique au soleil mais également avec la nature automnale mourante et en général avec l'automne (Tokarski, 1992 : 218). Ces deux prototypes du *jaune*, d'après Tokarski, s'excluent mutuellement et ne peuvent pas être activés simultanément. La définition universelle du *jaune* comme « couleur de soleil » n'est donc sans doute pas tout à fait correcte. Le *jaune* pose donc un vrai problème. Pourtant, si l'on s'appuie sur les définitions des dictionnaires, on voit que *brun* ou *gris* sont également assez difficiles à définir. Il est malaisé de trouver un objet prototype qui pourrait réconcilier tous les porteurs de la langue. En tout cas, la définition du ***brun* « comme de la couleur des feuilles mortes** » proposée par le TLFi reflète une certaine forme d'impuissance.

mination embrasse un certain groupe de couleurs voisines, en faisant abstraction de la différence qui existe entre elles» (Bidu-Vrânceanu, 1970 : 135).

⁵ On constate un phénomène comparable dans les langues romanes : « [...] depuis la réintroduction de /palid/ dans toutes les langues romanes, les termes du “jaune libre” employés pour la couleur du teint désignent de plus en plus une couleur particulière à l'intérieur du “teint pâle”, à savoir le teint maladif vraiment jaune (“teint jaune et bilieux”) à cause d'une maladie [...]. La même observation est valable pour le “jaune cheveu” : puisque toutes les langues romanes disposent d'un terme spécialisé à l'expression du “blond”, “jaune” désigne une couleur des cheveux en dehors de la normale et qui ne correspond pas au standard de beauté généralement exprimé par “blond” » (Kristol, 1994 : 326—327).

Le grand avantage de la définition prototypique est qu'elle fournit une description intelligible des mots chromatiques. Cependant, elle n'est ni universelle, ni applicable dans tous les cas étant donné que certains prototypes ne sont pas unanimement compris par tous les francophones ; pour d'autres termes de couleur, il n'y a pas de correspondances prototypiques communément admises.

4.3. Référence aux autres couleurs

Ce procédé, la référence à d'autres couleurs, ne convient pas à tous les termes de couleur non dérivés : il est difficile de définir le *rouge* à l'aide d'autres termes de couleur, mais ce procédé pourrait être parfait pour les mots désignant les couleurs « mélangées ». Même un enfant définira le *gris* comme un mélange du blanc et du noir et *orange* comme un mélange du rouge et du jaune. Il y a pourtant d'autres TC pour lesquels la situation s'avère beaucoup plus délicate. Regardons cette définition du GR pour le *brun* :

BRUN : d'une couleur sombre entre le roux et le noir.

Cette définition semble inadaptée. Pourquoi ? Mais il est tout simplement impossible de comprendre de quelle couleur il s'agit ! Admettons qu'on ait compris qu'il s'agit du *brun*. Comment peut-on appliquer cette définition aux nuances du brun très claires, proches du beige (Frumkina, 1984 : 17) ? **Le brun est-il vraiment le mélange du rouge, du jaune et du noir** pour un porteur de la langue française ?

Prenons un autre exemple. Il s'agit cette fois du TC intermédiaire (qui tend à devenir non dérivé) :

MARRON : ton brun-roux.

Même si l'on admet que *marron* est vraiment un hyponyme du *brun* en français contemporain (ce qui, à notre avis, n'est plus le cas, mais certains puristes continuent à insister sur ce point, voir les travaux de Michel Pastoureau (2003 : *s. v. marron*), essayons de décomposer cette définition : « brun-roux ». On vient de voir que, pour le *brun*, la définition n'est pas très claire. Et avec le *roux* les choses ne s'arrangent pas :

ROUX : (D'une couleur) qui se situe entre le jaune orangé et le brun rouge.

Alors, qu'est-ce que le *marron* finalement ? (Krylosova, Tomašpol'skij, 2013a, 2013b). Ce type de définition présente l'avantage d'être basé directement sur la perception de la couleur d'un locuteur natif, c'est-à-dire il peut donner une

idée juste de la couleur due à ses associations. Cependant, ce type de définition est limité dans son emploi. Il peut être utilisé principalement pour la définition des termes chromatiques, qui sont perçus comme des signifiants de couleurs « mixtes » (*gris, brun*, etc.).

4.4. Référence à la palette chromatique

Le dernier procédé que les GR et le TLFi n'utilise pas mais qui est tout à fait envisageable, serait la description à l'aide d'images. L'idée de création d'un nouveau type de dictionnaires alliant les différents procédés semble pertinente. En effet, les dictionnaires doivent s'adapter pour faire concurrence à l'Internet et proposer des définitions plus variées qui présenteraient entre autres des images. On pourra sans doute trouver une image pour laquelle les porteurs de la langue seront d'accord pour dire qu'il s'agit du rouge ou du vert. Mais, par exemple, qui tracera la frontière entre le *violet* et le *lilas*, le *beige* et le *brun clair*, le *marron* et le *brun* (car, on l'a évoqué plus haut, pour certains porteurs de la langue, il existe bien une frontière entre *brun* et *marron*) ? L'auteur du dictionnaire doit-il dans ce cas imposer sa vision de la couleur ?

Autre question, bien plus importante à nos yeux : la description des dénominations chromatiques à l'aide d'images ne nous fait-elle pas oublier que le lexique des couleurs n'est pas un simple étiquetage du monde ?

4.5. Définition mixte

Notre étude nous fait admettre que la plupart des définitions coloristiques sont combinées. Nous appelons combinée une définition de la couleur qui cumule simultanément plusieurs modèles concurrents dans le cadre d'une définition (cf. les exemples ci-dessus). Le problème est que même ces définitions mixtes et multilatérales ne donnent pas toujours une image pertinente de l'adjectif ou du substantif chromatique défini. Citons encore un autre problème : l'identification, du point de vue de la structure linguistique, du type de modèle utilisé. Ainsi, dans le syntagme « entre l'indigo et le vert », il s'agit de couleurs primaires du spectre de la lumière, tandis que dans le syntagme tout à fait formellement identique « entre le roux et le noir », on a affaire à des couleurs mélangées.

5. Eléments de conclusion

En résumant nos observations sur les termes de couleur et les principes de leurs définitions lexicographiques, nous pouvons dire que :

1. Les définitions lexicographiques existantes de termes de couleurs ne sont souvent ni systématiques ni cohérentes. On trouve dans les dictionnaires un cumul de procédés qui cohabitent et même parfois se contredisent.
2. À en juger d'après les sources lexicographiques analysées, la définition des adjectifs chromatiques peut être construite sur la base des modèles suivants : (a) référence aux paramètres physiques ; (b) référence au prototype (artefacts, phénomènes naturels) ; (c) référence aux autres couleurs ; (d) référence à la palette chromatique ; (e) définition mixte qui réunit certains modèles concurrents énumérés précédemment.

Pour donner des définitions cohérentes à la totalité des termes de couleurs d'une langue, il est nécessaire soit de les traiter comme un sous-système à part dans le cadre d'un dictionnaire général, soit de les réunir dans un dictionnaire spécialisé des termes chromatiques. Nous sommes persuadés qu'avant de chercher les caractéristiques universelles des dénominations chromatiques, le travail minutieux sur ce lexique particulier doit être effectué pour chaque langue prise séparément. Le nom de la couleur n'est pas une simple étiquette collée à une longueur d'onde ou à une partie précise de la palette chromatique donnée. Le lexique chromatique est un phénomène bien plus complexe. Le but du dictionnaire est, certes, de donner une définition de teinte exprimée d'une manière suffisamment claire pour un non-spécialiste en colorimétrie (ce qui exclue le renvoi à la longueur d'onde, par exemple), mais aussi d'essayer de prendre en compte les contextes d'emploi de chaque mot, ses capacités combinatoires (le syntagme *cheveux jaunes* en français ne peut pas être interprété comme 'cheveux couleur soleil' et, donc la définition du *jaune* comme 'couleur de soleil' est parcellaire), ainsi que les processus internes au champ lexico-sémantique de la couleur (concurrence entre *brun* et *marron* en français contemporain).

Notre étude a démontré que, malgré le nombre impressionnant de publications consacrées à l'analyse des dénominations chromatiques, beaucoup de notions restent floues et demandent une précision. Entre autres, dans le domaine lexicographique, il est souvent très difficile d'éviter l'amalgame entre la couleur et le mot de couleur. Dans certains cas (l'adjectif *brun*, par exemple, qui semble « résister » à tous les modèles de définition existants), il est illusoire de vouloir proposer une solution miracle aux problèmes auxquels sont confrontés les rédacteurs des dictionnaires généraux. Ainsi, le seul mérite que nous nous attribuons ici est d'avoir mis en avant le problème de la définition des dénominations chromatiques qui attend encore d'être résolu. Pour terminer, il nous semble judicieux de reprendre la remarque de Rakhilina : l'intérêt que l'on porte aux dénominations chromatiques est justifié, elles méritent même beaucoup plus.

Références

- Apresjan Iourij, 1995: *Izbrannye trudy*. T. 2: *Integral'noe opisanie jazyka i sistemnaja leksikografija*. Moscou: Jazyki russkoj kul'tury. Vostočnaja literatura.
- Archard Pierre, 1978 : « Des mots et des couleurs en français. Promenade linguistique entre le proverbe et le plan du métro ». In : Serge Tornay, éd. : *Voir et nommer les couleurs*. Nanterre, Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative, 147—162.
- Berlin Brent, Kay Paul, 1969: *Basic Color Terms: their Universality and Evolution*. Berkeley—Los Angeles: University of California Press.
- Bidu-Vrânceanu Angela, 1970 : « Esquisse de Système lexico-sémantique : les noms de couleur dans la langue roumaine contemporaine ». *Revue Roumaine de Linguistique*, 15, 129—140.
- Bois des Lauriers (du) Hélène, 1992 : « Secondaire ou fondamental ? Du statut indécis de certains termes de couleur en français ». *Meta*, 37, 331—341.
- Corbett Greville, Morgan Gerry, 1988: “Color terms in Russian : reflection of typological constraints in a single language”. *Journal of Linguistics*, 24, 31—64.
- Frassi Paolo, 2010 : « La définition lexicographique : aperçu et propositions. Autour de la définition ». *Publifarum*, 11, http://publifarum.farum.it/ezine_articles.php?id=118 (accessible : 10.10.2014).
- Frumkina Revekka, 1984: *Cvet, smysl, skhodstvo*. Moscou: Nauka.
- GR, 2010 : *Le Grand Robert de la langue française*. Paris : Dictionnaire le Robert.
- Heller Louis, Marcis James, 1967: *Parametric linguistics*. Paris : The Hague.
- Kay Paul, McDaniel Chad, 1978: “The Linguistic Significance of the Meanings of Basic Color Terms”. *Language*, 54, 610—646.
- Korsunskaja Tat'jana et al., 1963: “O sisteme cvetooboznačenij v russkom, anglijskom i nemeckom jazykakh”. In : *Učjonye zapiski gor'kovskogo gosudarstvennogo pedagogičeskogo instituta im. N.A. Dobroljubova*. Gor'kij, 97—103.
- Kristol Andres, 1994 : « Un champ sémantique en mutation constante : l'expression de la couleur dans les langues romanes ». *Terminologie & Traduction*, 2, 29—52.
- Krylosova Svetlana, 2005 : *Contribution à l'étude lexico-sémantique des dénominations chromatiques en russe et en français*. [Th Doctorat]. Nancy.
- Krylosova Svetlana, Tomašpol'skij Valentin, 2013a: “Buryj vs koričnevýj v slovare i tekste”. In: *Èkologija perevoda: perspektivy meždisciplinarnykh issledovanij*. Tjumen', 226—235.
- Krylosova Svetlana, Tomašpol'skij Valentin, 2013b: “Koričnevýj portret v kaštannovýkh tonakh: Cvetoooboznačenija “brun” i “marron” v sovremenном francuzskom jazyke”. In: *Gercenovskie čtenija. Inostrannye jazyki*. St-Pétersbourg, 81—83.
- Lyons John, 1968: *An introduction to theoretical linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mollard-Desfour Annie, 1990 : « Problèmes rencontrés dans le traitement lexicographique des termes de couleur (valeur descriptive) ». In : D. Candel, éd. : *Dictionnaire et lexicographie. Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la Langue Française, témoignages d'atelier et voies nouvelles*. Paris : Didier Érudition, 69—101.

- Mollard-Desfour Annie, 2000: *Dictionnaire des mots et expressions de couleur. Le Rouge*. Paris: CNRS Éditions.
- Pastoureau Michel, 2003: *Les Couleurs de notre temps*. Paris: Christine Bonneton.
- Rakhilina Ekaterina, 2000: *Kognitivnyj analiz predmetnykh imen: semantika i sočetaniya*. Moscou: Russkie slovari.
- Tokarski Ryszard, 1992: „Nazwa barwy i jej użycia prototypowe”. W: *Opisać słowa. Materiały ogólnopolskiej sesji naukowej w rocznicę śmierci Profesora Danuty Buttler. Teoretyczne i metodologiczne zagadnienia leksykologii*. Warszawa 4–5 marca 1992 r. Warszawa: Instytut Języka Polskiego Uniwersytetu Warszawskiego. Zakład Leksykologii i Kultury Języka, 202–221.
- TLFi, 2014: *Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> (accessible : 13.10.2014).
- Wierzbicka Anna, 1990: “The meaning of colour terms: Semantics, culture, and cognition”. *Cognitive Linguistics*, 1, 99–150.
- Wierzbicka Anna, 1999: “‘Universals of colour’ from a linguistic point of view”. *Behavioral and Brain Science*, 22, 723–733.



Lichao Zhu

Laboratoire Pléiade EA7338

Université Paris 13 — Sorbonne Paris Cité

Le défigement dans les schémas prédicatifs

Abstract

Defrozeness and the modifications it brings to a predicative scheme in a frame of functional linguistics are subjects to many formal linguistic researches. While the three primary functions — predicate, argument and determiner — abide by some predicative scheme, incomplete lexical constructions caused by defrozeness require reconstruction of schemes. However, the reconstruction process is somehow conditioned. The study of a corpus shows that permutations of the primary functions depend on textual and contextual conditions. Different predicative schemes can be thus established in relation to the interpretations of each contextualized defronzened sequence.

Keywords

Defrozeness, predicative scheme, primary functions, context, reconstruction

1. Introduction

Le défigement est un sujet au croisement de la langue et du jeu. Henri Frei (1929) fut l'un des premiers linguistes qui s'intéressent au sens et à la logique des constructions fautives, car elles sont selon lui interprétables d'une manière logique. Les fautes grammaticales qu'il présente dans son ouvrage sont sémantiquement parlantes et méritent des analyses de fond. Le défigement, selon nous, peut être conditionné par le même raisonnement, car de nombreux défigements sont agrammaticaux. Contrairement à la faute, le défigement est un procédé volontaire, il pré-suppose que l'auteur du défigement maîtrise l'unique source du défigement — l'expression figée. La mise en rapport d'une expression défigée et son expression figée d'origine est d'abord d'ordre syntactico-sémantique et ensuite logico-sémantique.

Par exemple, la séquence défigée *Thon comme la lune* se réfère à l'expression *être con comme la lune*. De par la substitution lexicale, le défigement crée un nouveau sens qui renvoie à l'expression figée et au signifié du mot *thon*. Une reconstitution interprétative est ensuite procédée en deux parties : l'expression figée et la partie défigée, ces deux parties doivent s'organiser de sorte qu'un nouveau sens soit générée. Théoriquement, le défigement est toujours interprétable.

Le (dé)figement culturel quant à lui complète la partie linguistique du figement. Dans la production spontanée de jeux de mots, la référence culturelle est l'une des sources principales du défigement. Nier cette caractéristique du (dé)figement est de couper le lien entre la langue et le monde et d'exclure les productions ludiques dans des journaux, qui sont abondantes.

Nous nous proposons d'établir une typologie selon les trois fonctions primaires : le prédictat, l'argument et l'actualisateur. La théorie de trois fonctions primaires (Buvet, 2009) nous aide à mieux percevoir les « mutations » syntactico-sémantiques dans un schéma prédictif. Ce faisant, nous tentons de répondre aux questions suivantes : Y a-t-il toujours du sens dans le défigement ? Comment le sens véhicule-t-il ? Quels changements seront apportés à un schéma prédictif par le défigement ?

Notre corpus est constitué à partir de numéros du journal satirique *Le Canard enchaîné*, représentatif dans le domaine des jeux de mots. Nous avons relevé plus de cinq cent expressions défigées, titres et textes confondus.

2. Cadre théorique

2.1. Figement

Notre travail rend compte du double volet du figement : linguistique et culturel. Le figement linguistique existe en tant qu'un phénomène linguistique qui est antinomique par rapport à exception hormis la séquence libre ou la combinatoire libre. Nous constatons toutefois que la séquence figée ayant une certaine opacité subit toujours une double lecture : globale et compositionnelle : « au moment de leur formation, les polylexèmes figés sont syntaxiquement bien formés et ils permettent une interprétation sémantique régulière » (Haßler, Hümmel, 2005 : 109). Par exemple, *manger les pisseenlits par la racine* est doté d'une double interprétation : une lecture globale qui signifie 'être mort et enterré' et une lecture compositionnelle qu'on obtient du calcul de sens à partir des unités constituant la séquence. Et c'est grâce à cette possibilité de double lecture que certains jeux de mots deviennent possibles.

Le figement culturel quant à lui désigne une référence figée, une idée figée et nous avons affaire à un moule d'expression ou de une « façon de dire » et à une

référence figée. Le figement culturel peut être un slogan, un titre de chanson, un discours illustre, etc. Le figement culturel n'est pas opaque dans sa manifestation sémantique. L'opacité ne réside dans ce cas qu'en référence culturelle. Les références culturelles empêchent en particulier les lecteurs ne se familiarisant pas avec des faits culturels à accéder à leurs contenus.

2.2. Défigement

La définition du défigement linguistique est intimement liée à celle du figement linguistique (Mejri, Lecler, Gross). Ainsi, Salah Mejri définit que « Toute atteinte à la fixité formelle et à la globalité sémantique des SF (séquence figée) serait considérée comme un défigement, [...] » (2009 : 158) ; Aude Lecler a fait des rapprochements entre le défigement et le jeu de mots : « Le défigement est un jeu de mots qui repose sur le principe de reconnaissance d'un figement préalable » (2007 : 46) ; Gaston Gross affirme que « le défigement [...] n'est pas considéré comme une faute, comme c'est le cas de transgressions opérées sur des suites générées par des règles, mais comme une activité ludique. Il requiert souvent un ensemble de connaissances culturelles, car les allusions y fourmillent » (2012 : 174). Le figement est en effet l'unique source du défigement, la problématique définitoire du défigement est en fait celle du figement.

De l'autre côté, certains linguistes prêtent attention au défigement culturel. Pour Françoise Sullet-Nylander, le jeu sur un figement culturel est « l'allusion porte non pas sur une simple expression, mais sur tout un texte préfabriqué, un socle sur lequel s'inscrit l'actualité » (2005 : 120) ; Francesca Cabasino (1999) considère que la notion du figement doit s'appliquer à toute forme figée dans la vie courante, y compris les reflets intellectuels des gens, les discours illustres, les slogans politiques et publicitaires, etc. ; Blache-Noëlle Grunig (1990) cherche à définir le défigement avec des traits psycholinguistiques, elle presuppose une préexistence dans la mémoire humaine du stock des expressions figées, qui sera réactivé à l'effet de l'interprétation du défigement.

Nous précisons que le comportement et l'interprétation du défigement culturel sont nuancés par rapport au défigement linguistique. Par exemple, le fameux slogan de l'association SOS racisme « Touche pas à mon pote » fait naître plusieurs défigements. Nous avons relevé par exemple :

- a. *Touche pas à mon spot*¹ (27.05.2009)
- b. *Touche pas à mon frometon!*² (25.08.2010)

¹ Contexte : la façade du château Pontier est illuminée à la décision du maire, ce qui dérange les habitants du château.

² Contexte : le conflit entre la France et la Suisse au sujet de la nomination du gruyère.

Linguistiquement parlant, il va de soi que ces séquences ne sont pas opaques. Elles rappellent la provenance de leur séquence figée et le contexte culturel ou social auquel la séquence s'attache, et ce rappel au contexte culturel participe à l'interprétation finale du défigement.

2.3. Le jeu de mot et son effet ludique

Sigmund Freud (1930 [1905]) aperçoit l'effet ludique comme un effet psychique dans l'inconscient. Il classe les jeux selon ses « moyens techniques » tels que le « double sens », la « modification »³, l'« emploi multiple des mêmes mots », le « sens caché », et selon « le mode d'emploi du mot d'esprit », à savoir l'« assonance », le « jeu de mots »⁴, le « mot d'esprit caricaturant, caractérisant », la « réplique caustique ». Henri Bergson parle du comique de « contraste intellectuel ». Il considère que « le jeu de mots nous fait plutôt penser à un laisser-aller du langage, qui oublie-rait un instant sa destination véritable et prétendrait maintenant régler les choses sur lui, au lieu de se régler sur elles. Le jeu de mots trahit donc une *distraction* momentanée du langage, et c'est d'ailleurs par là qu'il est amusant » (1900 : 54). Il remarque notamment trois procédés comiques : « la répétition », « l'inversion » et « l'interférence des séries ». Tzvetan Todorov (1978) quant à lui est sensible à la nuance entre le jeu de mot et jeu d'esprit. Il considère le jeu de mots en fonction de *contexte syntagmatique* et de *contexte paradigmatique*. L'environnement syntagmatique conçoit un sens alors que le paradigme en fournit un autre.

Nous remarquons que le ludisme est la nature intrinsèque du jeu de mots. Le mécanisme du jeu de mots incite une réaction intellectuelle chez le lecteur qui à son tour s'acquiert du plaisir ludique. Ce plaisir provient non seulement du rappel entre le jeu et son origine, mais aussi du processus destiné à trouver le mécanisme du jeu. Par analogie, nous pouvons comparer l'appréciation du jeu de mots au décryptage. Le code et l'outil évoquent la même source : la langue et toutes les connaissances culturelles qui s'y lient. Lorsque nous décryptons un jeu de mots, nous apercevons des nuances entre le jeu et son origine ainsi que le mécanisme qui fait que ces nuances soient détectées. Cette double acquisition est la garantie de la totale compréhension du jeu, et donc de l'auteur du jeu. L'échange intellectuel est abouti à travers le jeu et la sensation de satisfaction s'ajoute en outre au plaisir ludique.

³ «On peut définir la technique de ce groupe de mots d'esprit : condensation avec légère modification, et, comme l'on peut s'y attendre, plus cette modification est légère, plus le mot est spirituel » (1930 [1905] : 22).

⁴ Le terme « jeu de mot » n'a pas la même définition que nos jours. Il désigne souvent le jeu de mot opéré par antonymie ou par antithèse.

3. Le schéma prédicatif et le défigement

Le défigement est un jeu de mots spécial, car il ne concerne que les unités polylexicales ou polylexèmes. Sa création est une activité volontaire qui le distingue des commissions de fautes ayant de nature aléatoire. Tous les défigements linguistiques et culturels sont fabriqués dans l'objectif de transmettre une information ou un message. Dans notre recherche, nous situons le défigement dans un cadre phrastique, car pour retransmettre une information complète et ludique, la phrase en est le contenant adéquat.

Nous appliquons par conséquent la théorie visant à décrire les trois fonctions des éléments constituant une phrase : le prédicat, l'argument et l'actualisateur. Toutes les phrases peuvent être segmentées par ces trois fonctions. Les unités linguistiques ne sont alors plus les unités grammaticales, elles sont attribuées par leur fonction dans la phrase. La même unité linguistique peut assumer une ou plusieurs fonctions.

- (1) *Paul rencontre un professeur.*
- (2) *Paul est professeur.*

Dans (1), le mot *professeur* est un argument du prédicat *rencontrer* ; dans (2), il est le prédicat nominal. Les schémas prédicatifs peuvent être établis une fois que le prédicat est déterminé. Nous avons :

- (3a) *<rencontre> : [N0hum/N1hum]*
- (3b) *<métier> : professeur*

Les exemples dans (3) contiennent des schémas différents. Dans (3a), nous avons un schéma prédicatif, qui est centré sur le verbe, où les arguments sont placés par rapport au verbe. Dans (3b), le nom prédicatif se retrouve dans la classe d'objets du *métier*. Ces deux schémas sont réversibles partiellement. Dans (3a), lorsque nous connaissons les positions des deux arguments et leur relation, nous pouvons en déduire le prédicat et le schéma en entier. Le même procédé est applicable pour (3b).

Le défigement est pour nous un excellent outil pour tester la validité d'un schéma. Notre hypothèse est que les schémas sont réversibles : nous pouvons bien sûr découper une phrase en constituants, mais nous pouvons également reconstituer la phrase, dans certains cas, à partir d'unités lexicales grâce à leur construction interne et le contexte. Par exemple, si nous connaissons les relations entre tous les arguments, nous pouvons déduire le prédicat ainsi que le schéma prédicatif.

3.1. Le défigement modifiant le schéma prédictif

3.1.1. De l'argument au schéma prédictif

Nous avons relevé des substitutions dans des titres où se présente une séquence figée détournée comme suit et nous en inférons une structure prédicative « déguisée » :

(4) *Dassault final*

Dassault désigne le groupe Dassault, connu en tant que société française d'armements. En (4), la substitution est d'ordre lexical. La séquence est calquée sur la collocation *assaut final* et *d'assaut* (par homophonie). Ce faisant, le défigement a en fait redessiné le schéma prédictif de la séquence défigée :

- (5a) *prendre d'assaut* [N0: hum : *Dassault*]
- (5b) <*mener, lancer, donner*>_{vsup} [N0: hum : *Dassault*/N1 : *militaire* : *assaut final*]

Dans (5a), nous obtenons le prédicat « prendre d'assaut » qui est un prédicat figé et « assaut final » qui est un prédicat nominal inclus dans le schéma prédictif dans (5b). Le contexte désambigüise les schémas et valide (5a) et (5b). Nous obtenons donc :

- (6a) *Dassault (prend) d'assaut.*
- (6b) *Dassault (mène, lance, donne)_{vsup} (l') assaut final.*

Pour compléter le schéma prédictif du défigement, le verbe support *mener* et la séquence figée *prendre d'assaut* sont inférés pour garder la logique de la phrase. Nous voyons clairement deux structures prédictives complètes dans (6), alors que dans (4), il n'y a pas de structure prédictive complète.

(7) *Staline de mire*

Le même procédé est valide pour le (7) avec une légère modification. La séquence peut être scindée en le nom propre *Staline* et la séquence figée *ligne de mire* dont le sens littéral « ligne droite à viser sur une arme à feu » et le sens figuré « perspective d'une chose ».

<*être, se trouver : verbe attributif et verbe semi-auxiliaire*>_{vsup}
 [N0 : hum] [N1 : *figé*]

La reconstruction la plus envisageable est du type $V_{sup} \text{ Prép } N$ (*être dans la ligne de mire*). Or, nous pouvons également construire un autre schéma prédicatif avec la séquence figée en lui attribuant un verbe ayant un sens concret, soit un autre type de schéma, par exemple *diriger la ligne de mire* ($V \text{ Prép } N$) où la séquence figée est devenue un argument. Ce faisant, le schéma que nous présentons ci-dessus est devenu un schéma prédicatif prototypique.

En agglutinant deux expressions, il est également possible de rétablir un schéma prédicatif.

- (8) *Couvre-chef d'entreprise*
- (9) *Epreuve “contre la montre” suisse*
- (10) *coup sur coup d'état*

La construction est centrée sur un mot d'intersection dans une séquence. Ce type de défigement fonctionne parce que la séquence génère entre deux expressions figées une logique et un schéma prédicatif. En (8), le contexte est « le président de la banque française Société Générale avait été sifflé pour avoir touché une retraite de 730 mille euros ». Dans la figure 1, l'interprétation se fait en deux étapes : la première étape se fait par analogie : le *couvre-chef* est un type de *chapeau* ; la deuxième étape, dresser un schéma argumental avec le nom humain *chef d'entreprise* et le nom non-humain *chapeau*. Le résultat probant en est la locution *porter chapeau*.

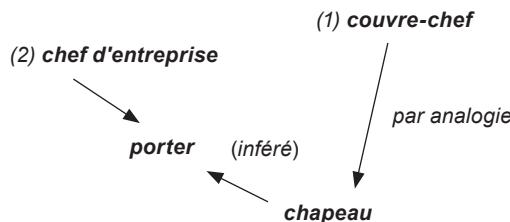


Figure 1. L'interprétation de la séquence figée *couvre-chef d'entreprise*

La même procédure est applicable au (9) et au (10). L'inversion est le procédé clef de l'interprétation. Le contexte peut se résumer à « l'horlogerie suisse de luxe encaisse la crise et licencie » (cité), par conséquent, la séquence peut être interprétée comme « La montre suisse⁵ (participe à) _{inféré} l'épreuve contre la montre ». Le (9) s'inscrit dans un contexte où la « révolution du Nil » est entre les mains de vieux généraux égyptiens. La séquence s'interprète également de façon inversée : « le coup d'état (arrive) _{inféré} coup sur coup » qui signifierait « le coup d'état est sans interruption ».

⁵ Le terme *montre suisse* est légiféré et devient ainsi un item lexical.

3.1.2. Du prédicat au schéma prédictif

Considérons l'exemple (11) :

(11) *Strasbourg le mou*

Cet exemple est également une substitution lexicale. Dans *Strasbourg*, nous repérons *bourre* ; *bourrer le mou* est une collocation de registre vulgaire qui signifie ‘mentir pour tromper quelqu’un’. L’article relate que les manifestations à Strasbourg ne se sont pas passées comme prévu et les CRS n’interviennent pas et diffusent de fausses informations.

Dans (11), nous constatons un comportement différent de la substitution. Le mot substituant *Strasbourg* prend la fonction argumentale et la séquence figée inférée, par homonymie est cachée dans ce mot. *Bourrer le mou* est un prédicat verbal. Ici, la reconstitution du schéma prédictif peut se présenter comme *Strasbourg bourre le mou*.

Considérons l'exemple (12) :

(12) *Vermine de rien*

La restitution est bipartite, nous séparons *Vermine* et *mine de rien* et reconstituons ensuite une phrase complète.

(13.) *Copé comme cochon*

La même restitution peut être appliquée. Nous isolons *Copé* et *copains comme cochons*. Le schéma du prédicat figé *être copains comme cochons* serait :

<Être copains comme cochons> : N0hum/N1hum (?)

Dans ce schéma, si *Copé* occupe le paradigme de *N0*, celui de *N1* demeure vacant. En effet, l'auteur incite le lecteur à chercher des éléments dans le texte pour compléter le schéma.

3.1.3. De l'actualisateur au schéma prédictif

Un autre exemple,

(14) *À bras le Gore !*

Ce titre est décrit dans le contexte où Al Gore (l'ancien vice-président des États-Unis) propose d'investir dans les énergies renouvelables. La structure hé-

térogène de la séquence est pourtant parfaitement signifiante. Ici, nous pouvons procéder à la double lecture de *à bras le corps* qui signifie littéralement ‘combattre qqc en utilisant les deux mains autour de son corps’. Dans ce cas, nous pouvons établir le schéma suivant :

<Lutter, combattre> : N0hum/ N1hum à bras le corps

Un deuxième schéma s’établit autour de la construction figée, mais la syntaxe interne de la séquence nous permet de voir plus clairement le schéma prédictif interne que nous trouvons chez *<lutter, combattre>* :

<Prendre> : N0hum/ N1 à bras le corps

Le nom de personne occupe naturellement la place de *N0*. La structure prédictive est alors inférée à partir de *à bras le corps*. On restitue le verbe support *prendre* et *N1* qui est le sujet du texte, en l’occurrence *les énergies renouvelables*.

N0 hum : Al Gore (V_{inférée}) (N1 ?) Adv : à bras le corps

Le contexte nous aide à désambiguïser tous les schémas. Le schéma ci-dessus est finalement le plus pertinent. Il est intéressant de remarquer que le schéma prédictif est employé au sens inversé. Nous considérons que *prendre à bras le corps* est compositionnel car la séquence figée est littéralement interprétable, qui est sujet à une analyse compositionnelle.

L’actualisateur est souvent inséré pour délexicaliser une séquence figée et y imposer une lecture littérale. Cette technique est souvent constatée dans la construction figée *N Adj* ou *V N*.

L’insertion d’un actualisateur force les lecteurs à procéder une lecture compositionnelle.

- (15) *liste très noire*
- (16) *La guerre très froide*⁶
- (17) *une arme pas très fatale*⁷
- (18) *lève un autre lièvre*⁸

L’actualisateur débloque le bloc figé qui est non-analysable et amorce un nouveau schéma argumental.

La lecture compositionnelle a bouleversé les schémas linguistiques de ces derniers exemples. En (15), le nom composé *liste noire* est transformé en syntagme

⁶ Un livre qui relate la guerre hivernale en 1812 entre la France et la Russie.

⁷ Des médicaments contre les grippes ne sont pas efficaces, selon des évaluations.

⁸ Des logements sont démolis, mais il n'y en a pas autant qui ont été rebâties.

nominal après l'insertion d'un adverbe, la même chose se produit dans (16). Dans (17), la négation et l'insertion ont poussé le nom composé *arme fatale* à la limite de l'« inconnaisable ». Dans (18), l'insertion de *autre* a défigé *lever un lièvre* qui signifie ‘détecter une difficulté inattendue’ et a changé son schéma d'arguments, le groupe verbal est devenu ainsi un syntagme analytique⁹.

3.2. Le défigement sans modifier le schéma prédictif

3.2.1. Complément au schéma prédictif

La substitution en tant que complément au schéma prédictif désigne un remplacement d'une unité lexicale par une autre unité ayant la même nature linguistique. C'est-à-dire, un nom est substitué par un autre nom ou un syntagme nominal, un verbe substitué par un autre verbe ou un syntagme verbal. Le schéma prédictif de la phrase figée participe à la restitution du défigement sans changer la construction principale.

Considérons les exemples suivants,

- (19) *Les restaurateurs sont durs d'oseille!*

Dans ces quatre exemples, la substitution lexicale n'est qu'une simple « pièce rapportée » pour compléter le schéma prédictif. Elle y apporte en outre une information. Dans le (19), la séquence figée devait être *Les restaurants sont durs d'oreille*. En substituant *oreille* par *oseille*, la structure est identique :

- (20a) *Les restaurants sont durs d'oreille.*

Dét N V Adj Prép N

- (20b) **Les restaurants sont durs d'oseille.*

Dét N V Adj Prép N

La différence entre (20a) et (20b) est que le premier est grammatical et le deuxième est agrammatical ou « inacceptable », selon la terminologie de Noam Chomsky. Or, (20b) est « récupérable » parce que *oseille* est le paronyme *d'oreille*. Et le fait que la phrase soit dans un contexte particulier le rend interpré-

⁹ Nous savons que dans les transformations que propose Noam Chomsky, la séquence figée n'est pas décomposable. La raison pour laquelle il considère qu'une séquence verbale est susceptible d'être présentée par un verbe simple ou une unité monosémique. Pour nous, les schémas de figement et de défigement illustrent parfaitement cette hypothèse.

table¹⁰. *Oseille* renvoie à *oreille* et à la séquence figée qui signifie ici ‘être tête’. *Oseille* donne une information indépendante et complémentaire sur le sujet du texte. Nous pouvons interpréter la séquence comme : « Les restaurants sont têtus concernant l’argent ». Le schéma prédicatif de la phrase n’a pas changé et le sens de la séquence figée est présent en filigrane.

Considérons l’exemple suivant :

- (21) *Des grands patrons à fond la fesse sur Internet*¹¹.

Le défigement s’est produit ici par paronomase, c’est-à-dire la ressemblance de prononciation entre *caisse* dans *à fond la caisse*, qui signifie ‘en grande vitesse’, et ‘fesse’. La substitution n’a pas changé le schéma prédicatif de la phrase et précise le sujet indiqué dans le texte.

3.2.2. Sans modification structurale du schéma prédicatif

Dans des défigements culturels, nous pouvons constater beaucoup de substitutions de ce type, non seulement au niveau lexical, mais aussi au niveau syntaxique. Ce type de substitution est souvent grammatical et n’apporte pas de modification au niveau structural au schéma.

- (22) *À Jean Dutourd, “Le Canard” reconnaissant*

En (22), l’expression défigée renvoie à la devise sur le fronton du Panthéon à Paris : « Aux grands hommes, la patrie reconnaissante ». L’article rend hommage à l’écrivain Jean Dutourd suite à sa mort¹². Le jeu a tout simplement calqué la structure de la devise en changeant les arguments.

- (23) *Je suis venu, j’ai vu, je n’y crois plus*

En (23), la phrase est la traduction française *Je suis venu, j’ai vu, j’ai vaincu* de la fameuse expression de Jules César en latin — *Veni, vidi, vici*, le jeu consiste à substituer la dernière phrase par une autre tout en gardant le même sujet.

¹⁰ L’interprétabilité est selon nous l’une des différences essentielles entre la faute aléatoire et une expression défigée. Pour la même phrase, un défigement comme *Les restaurants sont durs de visage* n’est pas interprétable au même titre que *Les restaurants sont durs d’oseille*.

¹¹ La société Rentabiliweb dont les associés sont des grandes entreprises ou banques investit dans le peep-show sur internet.

¹² L’intention du titre est douteuse ici, car pendant des années, le journal tournait en dérision Jean Dutourd.

(24) *Aux larmes, citoyens !*

En (24), l'expression provient de l'hymne nationale française. La parole authentique est *Aux armes, citoyens* et *armes* est substitué pas *larmes* (*armes* et *larmes* sont paronymiques)¹³.

(25) *Le rapport sur le Mediator peut en cacher deux autres*

En (25), l'expression est calquée sur une expression populaire « Un train peut en cacher un autre ». La même technique est utilisée par (24), il s'agit de substituer des syntagmes. Ici, le jeu consiste à substituer les arguments.

(26) *Chirac, entre duplicité et schizophrénie, peut bien fixer une “feuille de route” qui ressemble à une feuille de déroute*

En (26), la pseudo-antithèse met en contraste *feuille de route* et *feuille de déroute* qui est aggrammatical.

Les séquences défigées que nous avons présentées ci-dessus ne modifient pas le schéma prédictif des séquences figées d'origine. Le défigement y apporte de nouveaux éléments. Ici, le remplacement consiste plutôt à substituer une « position paradigmique ». Cette « position » peut être un mot, un syntagme ou une phrase.

4. Conclusion

La substitution et l'insertion (l'ajout) sont les procédés les plus utilisés pour réaliser un défigement. Ils sont rarement de nature synonymique et sont souvent arbitraires. Nous avons relevé par exemple un grand nombre de substitutions par nom propre.

Nous constatons que le défigement adopte des stratégies différentes dans la reconstitution. Si nous avons affaire à un syntagme nominal, il est alors naturel de chercher un schéma linguistique par rapport aux positions des noms pour restituer le prédicat de la phrase ; si le prédicat est présent dans la séquence défigée, la reconstitution peut alors se faire naturellement, car le schéma prédictif est déjà présent.

Les exemples que nous avons montrés sont stéréotypiques dans notre corpus. Il existe d'autres exemples qui ne sont pas compatibles avec un schéma d'arguments.

¹³ Contexte : des grenades lacrymogènes ont été découvertes à la douane.

Par exemple, ce qui nous intéresse dans *Vélo, bobos, gogos*¹⁴ est l'assonance, qui fonctionne de la même manière que l'expression *métro, boulot, dodo*. Le défigement ne se référant pas au sens concret du figement, la séquence figée est donc défigée en tant que « moule prosodique ».

Références

- Bergson Henri, 1924 [1900] : *Le rire. Essai sur la signification du comique*. Paris : Éditions Alcan.
- Buvet Pierre-André, 2009 : « Des mots aux emplois : la représentation lexicographique des prédictats ». *Le français moderne*, 1 (77), 83—96.
- Cabasino Francesca, 1999 : « Défigement et contraintes syntaxiques. Une analyse comparée des presses françaises et italiennes ». *Cahiers de lexicologie*, 74, 99—147.
- Chomsky Noam, 1981 : *Lectures on Government and Binding*. Foris Publications.
- Frei Henri, 2011 [1929] : *La grammaire des fautes*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Freud Sigmund, 1930 [1905] : *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*. Paris : Gallimard.
- Galisson Robert, 1995 : « Les palimpsestes verbaux : des révélateurs culturels remarquables, mais peu remarqués... ». *Cahiers du français contemporain*, 2 [Michel Martins-Baltard éd. Didier érudition], 17—32.
- Gross Gaston, 1996 : *Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Gross Gaston, 2012 : *Manuel d'analyse linguistique, approche sémantico-syntaxique du lexique*. Presses Universitaires du Septentrion.
- Gross Maurice, 1982 : « Une classification des phrases 'figée' en français ». *Revue québécoise de linguistique*, 11 (2), 151—185.
- Grunig Blanche-Noëlle, 1990 : *Les mots de la publicité*. Paris : Presses du CNRS.
- Haßler Gerda, Hümmer Christiane, 2005 : « Figement et défigement polylexical : l'effet des modifications dans les locutions figées ». *Linx*, 53, 103—119.
- Lecler Aude, 2007 : « Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ? ». *Cahiers de praxématique*, 46 [Montpellier, Pulm.], 43—60.
- Mejri Salah, 1997 : *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunis : Publications de la Faculté des Lettres Manouba.
- Mejri Salah, 2009 : « Figement, défigement et traduction. Problématique théorique. ». In : Pedro Mogorron Huerta, Salah Mejri : *2^{èmes} Rencontres Méditerranéennes — Figement, défigement et traduction*. Universitat d'Alacante, 153—163.
- Ruwet Nicolas, 1983 : « Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative ». *Recherches linguistiques*, 11 [Université Paris VIII].

¹⁴ Contexte : Chantal Jouanno (l'ex ministre des Sports) se rend en vélo à son lieu de travail qui se trouve à 500 mètres de chez elle.

- Sullet-Nylander Françoise, 2005 : « Jeux de mots et défigements à La Une de Libération ». *Langage et société*, 2 (112), 111—139.
- Svesson Maria Helena, 2004 : *L'identification des expressions figées en français contemporain*. Thèse, téléchargeable sur <http://umu.diva-portal.org/smash/get/diva2:143138/FULLTEXT01> (accessible : 20.07.2016).
- Todorov Tzvetan, 1978 : *Les Genres du discours*. Paris : Seuil.
- Zhu Lichao, 2013 : *Typologie du défigement dans des médias écrits français*. [Thèse]. Université Paris 13, Villetaneuse.



Lucyna Marcol-Cacon

Università della Slesia,
Katowice, Polonia

Tipologia e traduzione dei verbi di moto italiani — analisi semantica

Abstract

The aim of the present paper is to present and discuss the differences between Italian and Polish verbs of motion in terms of lexis and semantics. The classification of verbs of motion on the basis of the above listed criteria is aimed at bearing out the hypothesis that many Italian verbs communicate modality of the action of motion as well as a direction of motion.

Furthermore, several possible translator's dilemmas are outlined and an emphasis is put on the processes which are crucial in order to select the best possible Polish equivalent of the verbs under consideration here.

Keywords

Verbs of motion, semantics of motion verbs, translator's dilemmas over the expression of motion

1. I verbi di moto — definizione e struttura globale

Nel *Discorso o dialogo intorno alla nostra lingua* attribuito a Niccolò Machiavelli si definisce il verbo come “catena e nervo della lingua” intorno ai quali si organizzano tutte le altre componenti della frase.

Quanto ai verbi di moto, occorre spiegare la differenza tra i verbi di movimento ed i verbi di moto. Si nota dunque che i verbi di movimento ossia di spostamento si definiscono, in linea di massima, come quelli che denotano cambi di posizione nello spazio (es. *andare, entrare, tornare, partire*) (Schwarze, 1985: 355).

Un'analisi più accurata dovrebbe scindere la classe dei verbi di movimento in due sottoclassi: quella dei verbi di movimento e quella dei verbi di moto. Per

capire la differenza fra le classi appena distinte varrà la pena di rendere chiara la differenza tra il concetto di moto <lat. *motus*> e quello di movimento <lat. *movetur*>. Si può inferire, già in base ai dizionari della lingua italiana, che il concetto di *movimento* esprime qualsiasi tipo di spostamento ovvero moto, mentre quanto al concetto di *moto*, esso si riferisce allo spostamento ovvero al movimento di un corpo nello spazio. Bisognerebbe poi integrare tale definizione con le delucidazioni in merito di Gottfried Wilhelm Leibniz (1975) che descrive *il movetur* come un tipo di movimento a cui può essere sottoposto ciò in cui è possibile identificare almeno una componente soggetta allo spostamento pur rimanendo nel suo complesso insuscettibile di muoversi nonché di cambiare posizione: per esempio quando un corpo gira intorno al proprio asse nonostante quest'ultimo rimanga fermo oppure si muova. Prendendo spunto da tale asserzione, Bożenna Bojar (1979) mette in evidenza che del concetto di movimento non si parlerà dunque esclusivamente in riferimento alle situazioni di azioni dinamiche che consistono nel cambiamento temporale della posizione di un corpo in uno spazio distinto, vale a dire quando nel momento t_n <momento del compimento del movimento> un dato corpo si trova in una parte dello spazio diversa da quella in cui si trovava nel momento t_1 <momento dell'avviamento del movimento>. Tale situazione si verifica nelle frasi seguenti (Bojar, 1979: 24—25, 28):

- (1) *Mi tremano le mani per l'emozione.*
- (2) *Agnese ha scosso la testa per dire di no.*

In base agli esempi si può dedurre che *il movetur* sarà relativo pure alle situazioni nelle quali, nell'arco di tempo $t_1 \dots t_n$, non si verifica alcun cambiamento di posizione del corpo, visto che esso o qualche parte di esso torna ripetutamente alla posizione originaria.

A questo riguardo si può constatare che ogni verbo esprimente un'azione di *movetur* ossia di movimento si chiamerà un verbo di movimento. Merita qui inoltre un cenno che accanto ai verbi di movimento si possono individuare quelli di moto. Si chiameranno di moto, i verbi che comunicano un'azione dinamica in cui un dato corpo oppure una parte di esso il quale nel tempo t_i si trovava nella posizione p_1 e che prima che si fosse trovato nel punto p_n ha dovuto attraversare in ordine i punti $p_1, p_2, p_3 \dots p_{n-1}$ appartenenti ad un dato spazio S, sebbene non tutti i punti che tracciano il percorso del corpo nello spazio vengano resi noti sulla superficie della frase. *Il motus* ovvero il moto sarà dunque presente nelle situazioni di azioni dinamiche seguenti (Bojar, 1979: 24):

- (3) *Lorena cammina per strada.*
- (4) *Il cane corre per la strada.*

Per ottenere una completa definizione dei verbi di moto, vale la pena fare riferimento alle considerazioni di Leonard Talmy (1985 e sgg.) circa gli eventi

di moto. Del verbo di moto si può parlare dunque quando esso esprime un evento di moto vale a dire un evento che comporta “un processo attivante”, grazie al quale la *figure* (l’entità che viene mossa) viene messa in relazione al *ground* (l’entità rispetto alla quale la *figure* trova collocazione) e una “funzione associativa”, che instaura una relazione tra la *figure* ed il *ground*¹ (Talmy, 1985: 57—149). Le componenti appena indicate si possono ritrovare nelle frasi appena citate (3) e (4).

Tabella 1

Modalità di lessicalizzazione degli eventi di moto secondo Talmy (1985)²

(3)	<i>Lorena</i>	<i>cammina</i>	<i>per</i>	<i>strada</i>
Componenti	<i>FIGURE</i>	<i>PROCESSO ATTIVANTE</i>	<i>FUNZIONE ASSOCIATIVA</i>	<i>GROUND</i>
(4)	<i>Il cane</i>	<i>corre</i>	<i>per</i>	<i>la strada</i>

Tirando le fila del confronto appena fatto, si può evincere che la sottoclasse dei verbi di moto intrattiene una relazione iponimica con la classe dei verbi di movimento. Per ribadire la veridicità di quanto appena detto basta soffermarsi sulle denominazioni dei complementi di luogo nella lingua italiana (che non di rado, come sopra dimostrato, si uniscono con i verbi di moto), vale a dire: moto a luogo, moto da luogo, moto per luogo. Poiché dunque si tratta dei diversi moti ossia spostamenti spazio-temporali di un determinato soggetto-oggetto verso direzioni diverse, si può evincere che il verbo descrivente tale tipo di spostamento verrà chiamato per l’appunto verbo di moto.

Continuando il discorso si propone di soppesare la semantica dei verbi di moto proponendo la loro suddivisione in classi dal punto di vista dei rapporti spazio-temporali (Bernini, 2006: 12—13).

In base allo schema si può inferire che i verbi di moto costituiscono una classe molto variegata soprattutto dal punto di vista semantico. In tale contesto ciò che balza in primo piano è l’estrappolazione delle componenti secondo le quali il movimento espresso dal verbo viene delineato.

Tirando le somme delle considerazioni appena fatte, si deve accennare che la tipologia proposta non è unica valida ed adattabile per i verbi di moto, ciononostante essa, poiché incentrata sui parametri semantici, sembra utile e ragguardevole per l’andamento dell’analisi proposta nel presente articolo.

¹ Si precisa che le nozioni di *figure* e *ground* possono essere rispettivamente sostituite dalle nozioni: *theme* e *relatum* (cfr. Becker, Carroll, 1997).

² Elaborazione ed estrappolazione degli esempi propria.

Tabella 2
**Tipologia dei verbi di moto a seconda del significato intrinseco dal punto di vista
dei rapporti spazio-temporali (Bernini, 2006: 12—13)**

Evento di moto: rapporto spazio-temporale		
componente dell'evento di moto	descrizione del movimento	verbo di moto — esempio
DEISSI (DEIXIS)	non verso parlante	<i>andare</i>
	verso parlante	<i>venire</i>
DIREZIONE	esterno → interno	<i>entrare</i>
	interno → esterno	<i>uscire</i>
	basso → alto	<i>salire</i>
	alto → basso	<i>scendere</i>
PERCORSO	origine	<i>partire</i>
	destinazione	<i>arrivare</i>
	di nuovo + destinazione	<i>(ri)tornare</i>
	verso avanti	<i>avanzare (andare avanti)</i>
	verso indietro	<i>indietreggiare (andare indietro)</i>
	attraverso / per	<i>passare</i>
	da una parte all'altra	<i>attraversare</i>
MANIERA	poca velocità	<i>camminare</i>
	molta velocità	<i>correre</i>
	slancio	<i>saltare</i>
	mezzo di trasporto	<i>cavalcare</i>
	modalità	<i>ciabattare</i>
DIREZIONE + MANIERA	muoversi intorno	<i>circumnavigare attorniare</i>
PERCORSO + MANIERA	cammino	<i>volare ballare</i>

2. Suddivisione dei verbi di moto

L'obiettivo del presente sottocapitolo è quello di catalogare i verbi di moto italiani in maniera tale da esternarne le caratteristiche di significato e di uso peculiari per poter in seguito evidenziarne le divergenze rispetto ai loro corrispondenti polacchi.

Si precisa che l'estrapolazione dei verbi di moto qui di seguito esposti è stata effettuata sulla base dei dizionari di lingua italiana mentre la loro classificazione

è basata sulla divisione proposta da Giuliano Bernini (2006). Sono stati riportati inoltre alcuni corrispondenti polacchi dei verbi in merito al fine di palesare le peculiarità legate all'espressione di moto in italiano e le divergenze rispetto al polacco.

Tabella 3

Tipologia dei verbi di moto italiani. Rapporto spazio-temporale

Componente dell'evento di moto: DEISSI	
Descrizione del movimento	
NON VERSO PARLANTE	<i>andare / andarsene</i>
VERSO PARLANTE	<i>venire / venirsene</i>

Estrapolazione e suddivisione dei verbi propria.

Sunteggiando la tavoletta appena illustrata, si propone di centrare l'attenzione sul fatto della presenza in italiano di una coppia di verbi che, pur traducendosi di solito in maniera consimile in polacco, non si possono utilizzare fortuitamente. Vale la pena precisare che esso è dovuto alla loro natura deittica e quindi l'uso di un verbo anziché di un altro è determinato dall'asse temporale nonché spaziale in cui una data azione viene colta ossia espressa.

Tabella 4

Tipologia dei verbi di moto italiani. Rapporto spazio-temporale

Componente dell'evento di moto: DIREZIONE	
Descrizione del movimento	
ESTERNO → INTERNO	<i>accedere, addentrarsi, entrare, infiltrarsi, insinuarsi, internarsi, introdursi, penetrare, imboccare</i> <1. wchodzić, wejść, wpuścić (do portu), wejść, wjechać (w ulicę), 2. (o rzece) wpadać>, <i>immettersi</i> <1. wchodzić, wejść, wpuścić (do portu), wejść, wjechać (w ulicę), 2. (o rzece) wpadać>, <i>indentrarsi</i> <zapuścić się w głęb czegoś>
INTERNO → ESTERNO	<i>uscire / uscirsene, deviare <zobczyć z drogi>, scansarsi <usunąć się z drogi>, sviarsi <zjechać (zobczyć) z drogi></i>
BASSO → ALTO	<i>montare, poggiare, salire, scandere, sormontare, ascendere</i> <wstępować w (pod) góre (lit.)>, <i>insusarsi</i> <wznieść się, iść w góre (lit.)>
ALTO → BASSO	<i>buttarsi, calarsi, descendere, lanciarsi, piombare, precipitarsi, scendere, smon-tare, sprofondare</i>
LONTANO → VICINO	<i>accostarsi, approssimarsi, avvicinarsi, immigrare, affiancarsi</i> <ustawić się (stanąć) obok>
VICINO → LONTANO	<i>allontanarsi, dilungarsi, dipartirsi, distogliersi, emigrare, estollersi, evadere, fugarsi, sbognarsela, scostarsi, slungarsi, appartarsi</i> <odejść na stronę>, <i>as-sentarsi</i> <oddalić się na krótki czas>, <i>discentrarsi</i> <oddalać się od środka, od centrum>, <i>smagarsi, smammare, staccarsi, stogliersi, svellersi, tirarsi</i>

Estrapolazione e suddivisione dei verbi propria.

Si propone ora di analizzare la classe successiva per poter arrivare alle considerazioni più dettagliate e complete.

Avendo evidenziato che l’italiano dispone di una gamma di verbi grazie ai quali è possibile descrivere il moto a seconda della parte verso cui ci si muove, si procede con l’analisi di altre quattro componenti dell’evento di moto per poter trarne delle conclusioni plausibili.

La seguente componente che va presa in considerazione nella descrizione di moto espresso dai verbi italiani è quella del percorso.

Tabella 5
Tipologia dei verbi di moto italiani. Rapporto spazio-temporale

Componente dell’evento di moto: PERCORSO	
Descrizione del movimento	
ORIGINE	<i>avviarsi, incamminarsi, instradarsi, partire / partirsene, stradarsi</i>
DI NUOVO + ORIGINE	<i>riavviarsi, ripartire</i>
DESTINAZIONE	<i>arrivare, giungere, raggiungere</i>
DI NUOVO + DESTINAZIONE	<i>r(i)edere, riandare, ricondursi, rigiungere, ritornare / ritornarsene, tornare / tornarsene</i>
VERSO AVANTI	<i>antecedere, avanzare, inoltrarsi, precedere, prerie, prevenire, procedere, progredire, proseguire, seguire, seguitare, spingersi</i>
VERSO INDIE-TRO	<i>arretrarsi, indietreggiare, regredire, retrocedere, retrogradare, ritirarsi, stornare</i>
VERSO QLC / QU (→)	<i>condurre, dirigersi, incanalarsi, ind(i)rizzarsi, perdurre, recarsi, convergere <kierować (się) do tego samego punktu (rzad.)>, ovviare <wyjść komuś naprzeciw (arch.)></i>
ATTRAVERSO / PER	<i>attraversare, oltrepassare, passare, percorrere, sorpassare, sottopassare, soverchiare <przekroczyć (np. grobę)>, superare, trapassare, trascendere, trascorrere, travalicare, travasarsi, traversare, valicare <przejść, przebyć, przekroczyć (rzekę, górę)>, varcare</i>
SPOSTAMENTO	<i>muoversi, spostarsi</i>

Estrapolazione e suddivisione dei verbi propri.

Un indizio alquanto interessante è costituito dalla presenza dei verbi che uniscono le due componenti precedenti esprimendo contemporaneamente la direzione ed il percorso del moto.

Tabella 6

Tipologia dei verbi di moto italiani. Rapporto spazio-temporale

Componente dell'evento di moto: DIREZIONE + PERCORSO	
Descrizione del movimento	
DI NUOVO + DESTINAZIONE	<i>rincasare</i> <wrócić do domu>, <i>ri(m)patriare</i> , <i>raddursi</i> <powrócić i zebrać się w danym miejscu (lit.)>, <i>reimbarcarsi</i> / <i>rimbarcarsi</i> <1. ponownie wsiąść na statek, 2. ponownie zaokrętować>

Estrapolazione e suddivisione dei verbi propria.

Proseguendo con l'analisi si propone di soppesare la componente di modalità ossia maniera che sembra alquanto feconda nell'espressione di moto in italiano.

Tabella 7

Tipologia dei verbi di moto italiani. Rapporto spazio-temporale

Componente dell'evento di moto: MANIERA / MODALITÀ	
Descrizione del movimento	
RALLENTAMENTO	<i>decelerare, frenare, rallentare</i>
ACCELERAMENTO	<i>accelerare, accorrere, affrettarsi, avacciarsi, sollecitarsi, sbrigarsi</i>
SLANCIO	<i>battersela, capriolare</i> <fikać koziołki (lit.)>, <i>eclissarsi</i> <ukryć się, zniknąć, ulotnić się (nagle, niespodziewanie)>, <i>evadere, filarsela</i> <wyjmknąć się (nie będąc zauważonym)>, <i>folgoreggiare</i> <pędzić jak strzała (arch. lit.)>, <i>involarsi, piombare, precipitarsi, rimbalzare, ristornare, ruzzolare</i> <fiknąć kozła>, <i>sbalzare, sbalzellare, sbiettare, scantonare</i> <1. umknąć, zwiać, wymknąć się cichaczem, 2. skręcić szybko w inną ulicę (dla uniknięcia kogoś)>, <i>scapolarsela</i> <odejść cichaczem>, <i>scappare, sfrecciare</i> <lecieć jak strzała>, <i>sfuggire, sgattaiolare</i> <wyjmknąć się (wyjść) cicho jak kot>, <i>sobbalzare</i> <podskoczyć (zerwać się z miejsca)>, <i>spulezzare</i> <brać nogi za pas (arch.)>, <i>squagliarsi</i> <wynieść się cichaczem, drapnąć>, <i>squagliarsela</i> <wynieść się cichaczem, drapnąć (pot.)>, <i>stolzare</i> <podskoczyć, poderwać się gwałtownie (tosk.)>, <i>sussultare, svicolare</i> <zboczyć, skręcić szybko w zaułek>, <i>svignare</i> <oddalić się w pośpiechu i cichaczem>, <i>svignarsela</i> <oddalić się, pójść (sobie) w pośpiechu i cichaczem>, <i>svolare, trafigarsi</i> <umknąć, wywinąć się sprytnie (lit.)>, <i>trasalire</i> <podskoczyć pod wpływem emocji lub ze strachu>
MEZZO DI TRASPORTO	<i>atterrare, capottare, caracollare</i> <harcować na koniu>, <i>carreggiare</i> <(prze-)wozić wozem>, <i>decollare, deviare, flottare</i> <kołysać się, unosić się (o bojach, statkach powietrznych, hydroplanach)>, <i>impennarsi</i> <podnieść się na tylnych kołach (o pojazdach dwukołowych)>, <i>incrociare (-arsi)</i> <1. mijać (pojazd jadący z naprzeciwka) 2. krażyć, lawirować (mor. lotn.)>, <i>involarsi, pendolare</i> <poruszać się ruchem wahadłowym w celu nadzorowania danego obszaru (o okrętach wojennych) (mor.)>, <i>randeggiare</i> <pływać (okrętem, statkiem) blisko

	brzegu, zachowując minimalną dopuszczalną odległość (od brzegu), <i>strapoggiare</i> <sterować żaglówką w taki sposób, aby dziób zwracał się ku zawierniejszej>, <i>sbandare</i> <1. zarzucać, wpaść w poślizg (o pojazdach) 2. przechylać się (mor.)>, <i>spanciare</i> <obniżyć pułap schodząc prawie pionowo w czasie manewru zadziewania (lotn.)>, <i>svoltare, tonneggiajarsi</i> <przesuwać się za pomocą cum (o statkach)>
NUOTO	(<i>s</i>) <i>guazzare, diguazzare, galleggiare, sciaguattare</i>
GIOCO / SPORT	<i>arrampicare</i> <1. wspinac się (alp.) 2. wspinac się (podjeżdżać pod górę) (<i>w kolarstwie</i>)>, <i>atterrare</i> <zeskoczyć (opaść) na ziemię, wylądować (np. w skoku o tyczce, w narciarstwie) (<i>sport.</i>)>, <i>centrare, crossare, doppiare, falciare, pattinare</i> <wpaść w (lekki) poślizg (mot.)>, <i>tallonare</i> <deptać (komuś) po piętach (spec. w kolarstwie, w piłce nożnej)>
CACCIA	<i>braccare, braccheggiare, falconare</i> <polować z sokołem (arch.)>, <i>frugnolare</i> <łowić (ptaki, ryby) przy pomocy latarni (noca) (tosk.)>, <i>uccellare</i> <iść łowić ptaki (przy pomocy wabika, sieci, itp.) (myśl.)>
MODALITÀ (spec. persone)	<i>acciabattare</i> <włóczyć nogami (idąc)>, <i>ancheeggiare</i> <iść kołysząc biodrami>, <i>arpeggiare, arrancare, arrembare</i> <iść (poruszać się) z trudem; wleć nogę za nogą>, <i>barcollare, bordeggiajare</i> <iść, przechodzić bokiem>, <i>barellare, calpestare, cespitare, ciabattare</i> <szurać butami (kapciami) idąc>, <i>ciondolare, claudicare, conculcare, cullarsi, dondolarsi, incespicare, inciampare, lingueggiare</i> <poruszać się na kształt języka (spec. o ogniu, plomieniach)>, <i>ondeggiare, oscillare, pavoneggiarsi</i> <kroczyć, chodzić jak paw>, <i>pencolare, pestare, sbarellare, sbiettare, scalpicciare, scalpitare, sculettare</i> <iść kołysząc biodrami i tyłkiem>, <i>scutrettolare</i> <iść kołysząc biodrami i tyłkiem>, <i>sgonellare, slittare, smucciare, staccheggiare</i> <stukać obcasami idąc>, <i>stacchettare</i> <stukać obcasami idąc>, <i>tacchettare, tentennare, titubare, tombolare, traballare, trarsi, treppicare</i> <iść, deptać głośnymi krokami (tosk. pot.)>, <i>vacillare, zampare</i> <tupać hałaśliwie (o ludziach)>, <i>zampeggiare</i> <uderzać nogą / łapą o grunt (idąc)>, <i>zampettare, zoccolare, zoppeggiare, zoppicare</i>
MODALITÀ (spec. animali)	<i>arrancare</i> <iść (poruszać się) kulejąc; ciągnąc za sobą nogi (spec. o zwierzęciu)>, <i>arrembare</i> <być ochwaonym, kuleć od ochwatu (spec. o koniu)>, <i>guizzare, impennarsi</i> <stanąć dęba (o koniu)>, <i>librarsi, rampare</i> <wspiąć się na tylnych nogach w celu zaatakowania ofiary (o zwierzętach)>, <i>scalpitare</i> <grzebać niecierpliwie kopytami (o koniu)>, <i>zampare</i> <grzebać, uderzać niecierpliwie nogą (o koniach)>

Estrapolazione e suddivisione dei verbi propri.

A questo punto occorrerebbe completare la rassegna con altre due componenti miste che si ottengono dalla combinazione delle ultime due vagliate prima separatamente.

Si comincia dall'elenco dei verbi di moto che estrinsecano sia la direzione sia la maniera.

Tabella 8

Tipologia dei verbi di moto italiani. Rapporto spazio-temporale

Componente dell'evento di moto: DIREZIONE + MANIERA	
Descrizione del movimento	
ESTERNO → INTERNO	<i>accovacciarsi</i> <zaryć się w norze>, <i>accucciarsi</i> <1. wchodzić do budzi i skulić się 2. kulić się>, <i>incavernarsi</i> <1. skryć się w jaskini 2. spływać pod ziemię (o wodzie)>, <i>incunearsi</i> , <i>intanarsi</i> , <i>intrufolarsi</i> , <i>rinselvarsi</i> <zaszyć się w lesie (lit.)>
INTERNO → ESTERNO	<i>erompere</i> , <i>sbucare</i> , <i>sguisciare</i> <wyśliznąć się, wymknąć się (zwinnie jak ryba) (tosk.)>, <i>sgusciare</i> , <i>snidare</i> <1. wyjść z gniazda, z kryjówki 2. pójść sobie z jakiegoś miejsca>, <i>sottentrare</i>
BASSO → ALTO	<i>arrampicarsi</i> <wdrapywać się, wspinać się (z trudem)>, <i>inerpicarsi</i> <wspinać się, wdrapywać się (pomagając sobie rękami)>, <i>issarsi</i> , <i>rampare</i> , <i>rampicare</i> , <i>ripire</i> , <i>scalare</i>
MUOVERSI INTORNO	<i>aggirarsi</i> , <i>cerchiare</i> , <i>circolare</i> , <i>girarsi</i> , <i>mulinare</i> , <i>prillare</i> <kręcić się szybko wokół siebie (region.)>, <i>raggirarsi</i> , <i>recirculare</i> , <i>rigirarsi</i> , <i>rivoltorarsi</i> , <i>ronzare</i> , <i>roteare</i> <krażyć, zatacać kola (w locie)>, <i>rotolarsi</i> <tarzać się (obracając się w kółko)>, <i>r(u)otare</i> , <i>svoltolarsi</i> , <i>torneare</i> , <i>trottolare</i> , <i>turbanare</i> <wirować, kręcić się w koło; obracać się jak wicher>, <i>volteggiare</i> , <i>voltolarsi</i> , <i>vorticare</i> <krążyć szalenie>
MEZZO DI TRASPORTO	<i>beccheggiare</i> <kołyśać się wzdużnie>, <i>cabotare</i> <uprawiać żeglugę przybrzeżną>, <i>circumnavigare</i> , <i>controsterzare</i> , <i>costeggiare</i> <pływać wzduż brzegu (czegoś)>, <i>dirottare</i> <1. zejść (zboczyć) z kursu 2. zmienić kierunek>, <i>doppiare</i> <opływać coś (np. przylądek) (mor.)>, <i>scapolare</i> <ominąć z bliska przeszkodę (żegl.)>
LONTANO → VICINO	<i>abbordare</i> <1. przybijać do brzegu, krawędzi (czegoś) 2. podpływać do burty>, <i>accostarsi</i> <dobijać do brzegu>, <i>approdare</i> <przybijać do brzegu (rozumianego jako granica między lądem a wodą)>
VICINO → LONTANO	<i>abbrivare</i> <1. odbijać się od brzegu (rozumianego jako granica między lądem a wodą) 2. nabierać prędkości>
VERSO QLC / QU (→)	<i>inalvearsi</i> <skierować w koryto rzeki (np. kanał wody, jeziora, itd.)>

Estrapolazione e suddivisione dei verbi propri.

Alla precedente si aggiunge la componente unente il percorso con la maniera di moto.

Tabella 9

Tipologia dei verbi di moto italiani. Rapporto spazio-temporale

Componente dell'evento di moto: PERCORSO + MANIERA	
Descrizione del movimento	
ORIGINE	<i>incamminarsi</i>
DI NUOVO + ORIGINE	<i>rincamminarsi</i>
DESTINAZIONE	<i>pervenire</i> <dojść, dotrzeć, dojechać, przybyć (po długich trudach>, <i>soparrivare</i> , <i>sopraggiungere</i> (sovraggiungere), <i>sopravvenire</i> <nadejść, przybyć nagle, niespodziewanie>, <i>sorvenire</i>
VERSO AVANTI	<i>precorrere</i> , <i>singhiozzare</i> <jechać, posuwać się do przodu podskakując>, <i>trasaltare</i> <posuwać się naprzód skacząc>
VERSO INDIETRO	<i>battersela</i> <odwrócić się i odejść (nagle, niespodziewanie>, <i>rinculare</i> <cofnąć się nie oglądając się za siebie>
ATTRAVERSO / PER	<i>accavalc(i)are</i> <przechodzić nad / ponad (jakąś przeszkołą) (wykonując skok / skoki podobne do tych, które wykonuje koń pokonując przeszkołę>, <i>guadare</i> <przejść w bród>, <i>intersecare</i> , <i>recidere</i> , <i>scavalcare</i> <1. przeskoczyć coś, przejść nad czymś (pokonując przeszkołę susem konia) 2. prześcignąć, przewyższyć, wyprzedzić (także <i>przen.</i>)>, <i>sorvolare</i> , <i>tagliare</i>
DA UNA PARTE ALL'ALTRA	<i>sbalzare</i> <podskakiwać, skakać tu i tam; skakać z jednego miejsca na drugie>, <i>trabalzare</i> , <i>traghettare</i> <przeprawić się (na drugą stronę np. rzeki)>, <i>tragittarsi</i> , <i>traiettare</i> , <i>trasbordare</i> <przechodzić z jednego statku na drugi>, <i>trasvolare</i>
CORSA (spec. persone)	<i>balzare</i> <podskakiwać, podrygiwać (przemieszczając się do przodu); <i>kicać</i> (skakać tak, jak zajęc)>, <i>correre</i> , <i>corvettare</i> <podskakiwać, biec susami>, <i>debaccare</i> <biegać i tańczyć dając upust emocjom (lit., rzad.)>, <i>discorrere</i> , <i>fuggire</i> , <i>inseguire</i> , <i>rincorrere</i> , <i>ruzzare</i> , <i>saltare</i> , <i>saltezzare</i> <iść podskakując (podrygując), podskakiwać>, <i>salterellare</i> <iść podskakując (podrygując), podskakiwać — bardzo drobne kroczki>, <i>scapicollarsi</i> <biec pędem (po stoku)>, <i>scappare</i> , <i>scorrazzare</i> <biegać, ganiać (tu i tam)>, <i>scorrere</i> , <i>trabalzare</i> <podskakiwać, skakać tu i tam>, <i>zompare</i>
CORSA (spec. animali)	<i>galoppare</i> , <i>svolacchiare</i> , <i>svolazzare</i> <latać, fruwać tu i ówdzie (bez określonego kierunku)>

continuazione tab. 9

MEZZO DI TRASPORTO	<i>barcheggiare</i> <pływać łódką>, <i>bordeggiate</i> <pływać, żeglować zygzakiem, aby złapać wiatr>, <i>cappeggiare</i> <pływać na przechyle, sztormować>, <i>cavalcare</i> , <i>marciare</i> <chodzić, kursować (o pociągach) (kolej.)>, <i>montare</i> , <i>navigare</i> , <i>navicare</i> , <i>orzare</i> <pływać pod wiatr (o statkach wodnych)>, <i>pedalare</i> , <i>remare</i> , <i>scarrocciare</i> , <i>scarrozzare</i> <obwozić (w celu zobaczenia, zwiedzenia czegoś) (o powozach, samochodach i innych pojazdach)>, <i>transitare</i> , <i>viaggiare</i> , <i>veleggiare</i> , <i>vogare</i> , <i>volare</i>
NUOTO	<i>nuotare</i>
GIOCO / SPORT	<i>paracadutare</i> <skakać na spadochronie>, <i>pattinare</i> <1. jeździć na łyżwach 2. wpaść w (lekki) poślizg (mot.)>, <i>schettinare</i> <jeździć na wrotkach>, <i>sciare</i> <jeździć na nartach>, <i>slittare</i> <jeździć na sankach>
CAMMINO (spec. persone)	<i>ambulare</i> <wędrować przemieszczając się z miejsca na miejsce>, <i>asolare</i> <przechadzać się (nieustannie w jakimś miejscu) (lit.)>, <i>ballare</i> , <i>ballettare</i> <podrygiwać (idąc, tańcząc); pływać>, <i>ballonzare</i> <podskakiwać w tańcu, podrygiwać, podskakiwać (wykonując drobne kroczki lub podskoki)>, <i>ballonzolare</i> <podskakiwać w tańcu, podrygiwać, podskakiwać (wykonując bardzo drobne kroczki lub podskoki, itp.)>, <i>bighellonare</i> , <i>camminare</i> , <i>ciondolare</i> , <i>danzare</i> , <i>deambulare</i> , <i>defilare</i> , <i>divagare</i> , <i>errare</i> , <i>gattonare</i> <pełznać przybliżając się do celu, nie chcąc być zauważonym>, <i>giostrare</i> , <i>girandolare</i> , <i>girare</i> , <i>girellare</i> , <i>gironzare</i> , <i>gironzolare</i> , <i>girovagare</i> , <i>guizzare</i> , <i>incedere</i> <kroczyć, postępować uroczystie i do stożnie (lit.)>, <i>marciare</i> , <i>passeggiare</i> , <i>pedinare</i> <1. skradać się za kimś 2. iść powoli (krok za krokiem) (arch.)>, <i>perigrinare</i> , <i>piroettare</i> <wykonywać piruety>, <i>ramingare</i> , <i>riddare</i> , <i>scambiettare</i> <wykonywać skoki krzyżowe w tańcu (arch.)>, <i>scarpinare</i> <iść długo i mozolnie>, <i>scavalcare</i> , <i>scivolare</i> , <i>serpeggiare</i> , <i>serpere</i> , <i>sfarfalleffiare</i> , <i>sfilare</i> <1. defilować (woj. sport.) 2. iść gęsiego, iść jeden za drugim>, <i>sgambare</i> , <i>sgambettare</i> <dreptać, stawać drobne i szybkie kroczki>, <i>snodarsi</i> , <i>soccorrere</i> , <i>sovvenire</i> , <i>spargersi</i> , <i>sparpagliarsi</i> , <i>spaziare</i> (-arsi), <i>squillare</i> <przemieszczając się bardzo szybko, przelatywać (arch.)>, <i>strascicarsi</i> , <i>strisciare</i> <iść, przechodzić po czymś / przez coś muskając to>, <i>strascinarsi</i> , <i>tampinare</i> , <i>trascinarsi</i> , <i>traslare</i> , <i>trescare</i> <tańczyć dawny taniec ludowy lub inny skoczyń taniec (arch.)>, <i>trotterellare</i> <kręcić się (być cały czas w ruchu) (spec. o dzieciach) (wykonywać bardzo drobne kroczki)>, <i>trottolare</i> <kręcić się (być cały czas w ruchu) (spec. o dzieciach)>, <i>vagabondare</i> , <i>vagare</i> , <i>vagolare</i> , <i>viaggiare</i> , <i>volare</i> , <i>zampettare</i> <biec (podskakując) truchcikiem (o małych dzieciach)>, <i>zigzagare</i> <iść zygzakiem>, <i>zizzagare</i> <iść zygzakiem>

continuazione tab. 9

CAMMINO (spec. animali)	<i>aleggiare</i> <fruwać (trzepocąc skrzydłami) (poet.)>, <i>travalcare</i> <kłusować przednimi nogami i galopować tylnymi (spec. o chodzie / biegu konia)>, <i>trottare</i> , <i>trotterellare</i> <iść drobnym kłusem, truchtem>, <i>volacchiare</i> , <i>volare</i> , <i>volicchiare</i> , <i>volitare</i> <latać (fruwać) zmieniając często kierunek lotu (spec. o nietoperzach i motylach) (lit.)>, <i>zampettare</i> <biec (podskakując) truchcikiem (o małych zwierzętach)>
ZONA / LUOGO	<i>alpeggiare</i> <iść, prowadząc stado (np. owiec) na górskim paszisku>, <i>fluitare</i> , <i>fluttuare</i> <pływać, unosić się (na falach)>, <i>foraggiare</i> , <i>galleggiare</i> , <i>mareggiare</i> , <i>remigare</i> <pływać po niebie (o ptakach); kołysać lekko skrzydłami>, <i>scampagnare</i> , <i>scapicollarsi</i>
FOLLA / MOLTITUDINE	<i>affluire</i> <gromadzić się tłumnie>, <i>brulicare</i> , <i>circolare</i> , <i>dileguarsi</i> , <i>formicolare</i> , <i>incolonnarsi</i> , <i>poggiare</i> <przesunąć się (w zwarnej grupie) w stronę czegoś>, <i>sboccare</i> <dochodzić do danego miejsca po przemierzeniu danej trasy (spec. o grupie ludzi)>, <i>sbrancarsi</i> , <i>sciamare</i> <roić się (o pszczołach)>, <i>riversarsi</i>

Estrapolazione e suddivisione dei verbi propri.

Le tavole di ragguaglio appena palesate possono essere il punto di partenza per la discussione del sottocapitolo successivo che si presuppone lo scopo di mettere a fuoco le principali discrepanze nell'espressione di moto in italiano e in polacco nonché difficoltà con la riespressione dei verbi di moto di partenza nella lingua di arrivo.

3. Analisi intra- ed interlinguistica dei verbi di moto

Disaminando il problema dall'asse semantico ci si rende conto che l'italiano, per quanto concerne l'espressione dell'evento di moto, sia più produttivo rispetto al polacco. Qui si pensa sia ai verbi che esprimono la direzione di moto sia a quelli che ne esprimono la modalità. Per provare tale asserzione basta prestare attenzione ad alcuni dei verbi soprannominati.

Cominciando dai verbi che mettono a fuoco la direzione di moto si possono fare osservazioni seguenti:

a.	italiano	“ <i>La nave approda</i> a Pilo, sull'altra sponda del mar Ionio.” ³
	polacco (proposta di traduzione)	<i>Statek przybija do brzegu</i> Pylon, po drugiej stronie wybrzeża Morza Jońskiego [...]

³ Mitologia, *Odissea*, Libro III

b.	italiano	<i>“Ogni volta che il fagotto sbatteva sui legni dell’imbarcazione, lo scafo beccheggiava al punto che mi preparavo già a galleggiare.”⁴</i>
	polacco (proposta di traduzione)	[...] <i>kadłub statku koływał się wzdużnie [...]</i>

c.	italiano	<i>“Tramontarono sul lago di Lugano, sui monti della Valsolda [...] nel battello che costeggiava lento, in mezzo ad una nebbiolina di pioggia, le scogliere di S. Mamette e Cressogno.”⁵</i>
	polacco (proposta di traduzione)	[...] <i>na małym statku, który płynął [...] wzduż podwodnych skał [...]</i>

In base ai campioni appena palesati si può arrivare alla conclusione che la lingua polacca, al contrario di quella italiana, richiede l’uso di una preposizione e/o di un avverbio al fine di indicare la direzione di moto espressa dal verbo. Da ciò si infersce che l’italiano abbonda dei verbi di moto direzionati vale a dire tali nei quali la direzione di moto è comunicata dal verbo stesso. Nel momento della traduzione di tali verbi si ricorre, come sopra evidenziato, al procedimento di ampliamento che consiste nella sostituzione di un verbo (vale a dire avente un solo componente) con un equivalente di arrivo composto da più componenti (Delisle, Lee-Jahnke, Cormier, 2004: voce: *rozbudowanie*).

Qualcosa di analogo si osserva anche nel caso dei verbi che si focalizzano sulla modalità di moto. Conviene al riguardo prestare attenzione ai campioni seguenti:

a.	italiano	<i>“[...] mi provai a pedinarla più da vicino, e quand’essa se ne accorse, affrettò il passo e prese l’altra parte della strada [...]”⁶</i>
	polacco (proposta di traduzione)	[...] <i>starałem się podążać za nią (powoli) krok w krok, a kiedy się spostrzegła, przyspieszyłem kroku i skręciłem w inną uliczkę [...]</i>

⁴ Saviano, *Gomorra*.

⁵ Fogazzaro, *Piccolo mondo antico*.

⁶ Dante, *Dante Educatore della donna*.

b.	italiano	<i>“Piroettava e saltava, lanciando in alto il berretto.”⁷</i>
	polacco (proposta di traduzione)	<i>Wykonywała piruety i skakala, podrzucając w góre beret</i>

c.	italiano	<i>“Un cavallo sauro de’ più graziosi insieme e più forti [...] Come mettevasi all’ambio! Come corvettava! Quanta esprimente mobilità in ogni sua parte!”⁸</i>
	polacco (proposta di traduzione)	<i>Koń bułany [...] Jak biegł susami!</i>

In base agli esempi appena esposti ciò che balza in primo piano è la necessità di aggiungere nella lingua di arrivo un sostantivo e / o nome che illustra la maniera in cui viene svolta un’attività. Si tratta in tal caso del procedimento della compensazione (Delisle, Lee-Jahnke, Cormier, 2004: voce: *kompensacja*). Sembra interessante dal punto di vista dell’analisi intrapresa il verbo *corvettare* che oltre ad informare sulla maniera di come si effettua il movimento da esso espresso, estrinseca pure l’agente di tale attività. L’esempio specifico mette in evidenza la difficoltà legata alla scelta di un equivalente (pure quello parziale) nella lingua di arrivo.

Che i verbi di moto italiani comunichino più precisamente la modalità di moto viene approvato anche dagli esempi seguenti:

a.	italiano	<i>“[...] vecchi curvi che acciabattavano a gambe larghe [...]”⁹</i>
	polacco (proposta di traduzione)	<i>[...] zgarbieni starcy, którzy szli włócząc szeroko nogami [...]</i>

b.	italiano	<i>“[...] ma c’era una vecchia e tozza cameriera che ciabattava lungo il corridoio.”¹⁰</i>
	polacco (proposta di traduzione)	<i>[...] była tam starsza i krępa służąca, która przechodziła przez korytarz, szurając kapciami.</i>

⁷ Pellicano, *Novelle calabresi*.

⁸ Carrer, *Anello di sette gemme a Venezia e la sua storia. Considerazione e fantasie*.

⁹ Orwell, 1984.

¹⁰ Anonimo, *Madame Solario*.

Si è di nuovo davanti alla situazione in cui il traduttore dovrebbe ricorrere al procedimento della compensazione al fine di rendere completo il significato dell'azione espresso dal verbo italiano (Delisle, Lee-Jahnke, Cormier, 2004: voce: *kompenzacja*).

A proposito dell'argomento qui in discussione, converrebbe volgere l'attenzione ai verbi italiani che comunicano il movimento con un mezzo. Questo gruppo, accentuato anche da Maurizio Dardano (2005) sembra particolarmente interessante dal punto di vista del significato. Basti scrutare i campioni seguenti:

	italiano	<i>“Da ciò si ravvisa che il Polo osservò questo fenomeno quando navigava lungo il paese [...]”</i> ¹¹
a.	polacco (proposta di traduzione)	<i>Na tej podstawie stwierdzić można, że Polo zaobserwował to zjawisko, jak pływał (statkiem) wzduż kraju [...]</i>
	italiano	<i>“Il pontefice Clemente in tanto barcheggiava”</i> ¹²
b.	polacco (proposta di traduzione)	<i>Papież Klemens tymczasem pływał łódką</i>
	italiano	<i>“[...] incorazzava e scarrozzava di qua e di là per tutta Londra il mio bel Ganimede compagno”</i> ¹³
c.	polacco (proposta di traduzione)	<i>[...] zabierał do dorożki i obwoził (dorożką) tu i tam po całym Londynie mój towarzysz Ganimedes</i>

Dai frammenti di confronto sopra illustrati si inferisce che mentre l'italiano dispone di una gamma di verbi che assieme al movimento indicano il mezzo di trasporto dal quale esso viene svolto, il polacco, mancando dei verbi dotati di tale informazione semantica, esige l'aggiunta, accanto al verbo, di un'informazione sul mezzo di trasporto da cui il movimento viene azionato.

In base alle analisi appena effettuate si può arrivare alla conclusione che, poiché l'italiano ed il polacco divergono nella comunicazione di moto, risulta necessario ampliare le basi di dati lessicografiche con la messa in rilievo dei verbi di moto specificato al fine di garantire la loro diffusione nonché rendere il loro uso più frequente e cosciente da parte degli utenti polacchi che si impadroniscono della

¹¹ Polo, *Il milione di Marco Polo: testo di lingua del secolo decimoterzo*.

¹² Muratori, *Annali d'Italia, dal principio dell'era volgare sino all'anno MDCCCL*.

¹³ Alfieri, *Vita di Vittorio Alfieri da Asti*.

lingua italiana. Lo scibile sull'esistenza di più di un sinonimo di un dato lessema può portare ad una migliore scelta dell'equivalente durante il processo della traduzione.

Continuando il discorso vale la pena esaminare il problema dal punto di vista dell'asse morfosintattico dove sembra che sia il polacco la lingua più feconda, considerando l'espressione degli eventi di moto, rispetto alla lingua italiana. Esso è dovuto maggiormente al sistema derivazionale polacco che si contraddistingue per la capacità di saper generare una famiglia di verbi provenienti da una data base lessicale indicando diverse fasi nonché direzioni dell'evento di moto. Alla luce di quanto appena detto si propone di osservare gli esempi seguenti:

a.	polacco	“[...] <i>z tych jajek [...] wyfruwa kurczaczek-grajek śpiewa — och, jak ładnie</i> ” ¹⁴
	italiano (proposta di traduzione)	[...] <i>da queste uova [...] vola fuori un pulcino-suonatore [...]</i>
b.	polacco	“ <i>Odfruń, odfruń, dobry mój, ale powietrza nie tykaj</i> ” ¹⁵
	italiano (proposta di traduzione)	<i>Vola via, vola via, caro mio, e non toccare l'aria [...]</i>
c.	polacco	“[...] <i>czasem przyfruwa pszczoła ubrana w krótkie futro [...]?</i> ” ¹⁶
	italiano (proposta di traduzione)	[...] <i>di tanto in tanto arriva (volando) un'ape [...]</i>

Occorre a questo punto prendere in considerazione il fatto che il polacco dispone di un insieme di prefissi con valori connotazionali grazie ai quali è possibile esprimere diverse sfumature di significato di un verbo. Ne sono la prova i campioni appena riportati. Si osserva dunque che dal verbo *frunąć* (intransitivo / unidirezionale) si ottiene, tramite la fusione con il prefisso *od-* che implica il significato di ‘allontanamento’, il derivato *odfrunąć*, mentre dall'aggiunta del prefisso *wy-* che assume il significato del ‘movimento verso l'esterno’ deriva la forma *wyfrunąć* (Kudra, 1993: 30, 50). In italiano tutte e due le forme verbali polacche vengono riesprese con il solo verbo *volare* che, affinché possa assumere la siffatta sfumatu-

¹⁴ Gałczyński, *Kolczyki Izoldy*.

¹⁵ Szymborska, *Sen nocy letniej*.

¹⁶ Poświatowska, *Właśnie tutaj*.

ra di significato espressa nella lingua di partenza, va accompagnato dagli appositi avverbi: *via, fuori*. Merita infine di rivolgere l'attenzione al verbo *przyfrunąć* che è il derivato della forma verbale *frunąć* ed il prefisso *przy-* il quale comunica 'l'avvicinamento all'oggetto localizzato' (Kudra, 1993: 43). Poiché l'italiano manca di una medesima forma verbale, il verbo *przyfrunąć*, per riesprimere al meglio il significato polacco, viene sostituito principalmente dal verbo *arrivare* (che serve ad indicare la direzione dell'evento di moto) e reso completo dalla forma gerundiva del verbo *volare* (che serve ad indicare la maniera dello spostamento).

Per concludere l'argomento, è opportuno accennare, in base a ciò che è stato appena detto, che l'italiano e il polacco divergono tra di loro nell'espressione dell'evento di moto e a seconda dell'asse da cui si studia il problema o una o l'altra lingua può essere più feconda nell'espressione verbale del movimento.

La classe dei verbi di moto risulta quindi un ambito di ricerca interessante e prolifico per svolgere successive analisi comparatistico-traduttologiche.

Riferimenti bibliografici

- Becker Angelika, Carroll Mary, 1997: *The acquisition of spatial relations in a second language*. Amsterdam: Benjamins.
- Bernini Giuliano, 2006: "Strategie di lessicalizzazione: tipologia e apprendimento. Il caso dei verbi di moto". *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, 36 (143), 99—118.
- Bojar Bożenna, 1979: *Opis semantyczny czasowników ruchu oraz pojęć związanych z ruchem*. Warszawa: Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego.
- Dardano Maurizio, 2005: *Nuovo manuale di linguistica italiana*. Bologna: Zanichelli.
- Delisle Jean, Lee-Jahnke Hannelore, Cormier Monique, 2004: *Terminologia tłumaczenia*. Przekład i adaptacja Teresa Tomaszkiewicz. Poznań: UAM.
- Kudra Barbara, 1993: *Wpływ przedrostków na łączliwość składniową czasowników ruchu*. Łódź: Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, Seria: „Folia Linguistica”.
- Leibniz Gottfried Wilhelm, 1975: *Tablice definicji*. W: Elżbieta Janus, red.: *Słownik i semantyka*. Wrocław: Ossolineum.
- Schwarze Christoph, 1985: “‘Uscire’ e ‘andare fuori’: struttura sintattica e semantica lessicale”. In: *Società di linguistica italiana SLI 24; Sintassi e morfologia della lingua italiana d’uso. Teorie e applicazioni descrittive*. Roma: Bulzoni.
- Talmy Leonard, 1985: “Lexicalization patterns: Semantic structure in lexical forms”. In: Timothy Shopen, ed.: *Language typology and syntactic description. Vol. 3: Grammatical categories and the lexicon*. Cambridge: Cambridge University Press, 57—149.



Teresa Muryn

*Université Pédagogique
de Cracovie, Pologne*

Comment apprivoiser l'inférence ? Quelques remarques sur le modèle consécutif intensif

Abstract

The objective of the present paper is to propose a semantic model of intensification considered as a second order predication, which corresponds to a result clause having two variants, habitual and specific. The realization of this model and its frequency depends on the semantic variant and on the type of discourse.

Keywords

Inference, result clause with intensification

1. Introduction

L'intensification, dans les derniers travaux a deux descriptions complémentaires : l'une qui décrit le phénomène et précise les conditions dans lesquelles il se manifeste, et l'autre qui se concentre sur la description des moyens linguistiques par lesquels elle se manifeste. La terminologie employée a codé cette distinction. On emploie les termes d'« intensité », d'« intensifieur », d'« intensifié » et d'« intensifiable ». Ils renvoient directement à la perspective adoptée dans une analyse en éliminant en même temps toute confusion possible quant à son objet.

En tant que phénomène, l'intensité est perçue comme une identification linguistique de l'écart (Romero, 2007) entre une occurrence et sa vision standard prévue par la langue. Elle opère de façon naturelle dans le cas de « grandeurs intensives » contrairement aux « grandeurs extensives » qui sont quantifiables (Van de Velde, 1995). L'intensité ne peut pas se manifester sans contraste : Małgorzata Izert la définit de la façon suivante :

« L'intensification de la propriété est une sorte de gradation sémantique, une opération qui fait situer une propriété dans le gradient d'intensité à partir d'un point de repère — d'une norme, la plupart du temps implicite, sans préciser le point exact qu'elle atteint » (2015a : 33).

L'auteur ajoute aussi (2015a : 31) que l'intensification « ne peut pas être limitée à la seule gradation syntaxique ce que font la plupart des grammaires » parce que « l'intensifieur modifie le contenu du lexème auquel il s'adjoint ».

La description de l'intensification qui se concentre sur l'analyse des moyens linguistiques par lesquels le phénomène se manifeste se concentre sur la recherche de tous les instruments formels disponibles dans les descriptions linguistiques qui puissent être rattachés au phénomène, jusqu'à inclure à l'ensemble des exposants de l'intensité les inférences logiques et pragmatiques.

La lecture des ouvrages traitant du problème de l'intensification, exhaustifs et compétents, nous conduit tout de même à poser quelques questions. Les premières concernent la notion d'écart qui semble se définir sur la base de données intuitives et pragmatiques sans pour autant proposer un critère linguistique objectif. D'autres questions concernent les conditions dans lesquelles peut opérer l'inférence. Comme cette dernière est un processus de reconstruction des éléments manquants dans un énoncé elliptique, il serait intéressant de savoir quels sont les facteurs qui assurent à un élément non exprimé à la surface une interprétation correcte (i.e. envisagée par l'énonciateur) surtout dans le discours où les éléments de la construction intensive peuvent se trouver en dehors de la phrase, dispersés dans le texte ou donnés contextuellement. Nous essayerons de trouver une réponse sur la base d'une grammaire de concepts postulant la priorité du niveau sémantique, universel par rapport au niveau formel, idiomatique.

2. Quelques remarques méthodologiques

La méthode d'analyse dans le cadre de la syntaxe sémantique (Bogacki, Karolak, 1991) se base sur le principe de la primauté du niveau sémantique, universel, sur le niveau formel, idiomatique et postule entre autres¹ que:

- a. Le modèle de la phrase élémentaire prévoit quatre constituants hiérarchisés : le *dictum*² qui se compose d'une structure prédicat-arguments soumis aux constituants temporel et locatif et qui se trouve ensuite sous la domination de la modalité constituant un prédicat d'ordre supérieur.

¹ Nous basons sur le modèle de la syntaxe sémantique élaborée par Stanisław Karolak.

² Le sens lexico-aspectuo-temporel d'une phrase simple.

- b. La structure de base se distingue de la structure dérivée selon le critère d'implication³. Les structures dérivées, polyprédictives, se composent de deux (ou plusieurs) structures de base dont l'une est considérée comme principale et l'autre comme adjointe. La conjonction, si elle apparaît dans la représentation de la structure dérivée, sera considérée comme un exposant formel du prédicat de relation liant les deux structures principale et subordonnée ; elle explicite donc la relation sémantique entre les deux.
- c. Il n'y a pas de symétrie entre le niveau du sens et le niveau des formes : une structure sémantiquement complète peut avoir une représentation formelle incomplète, l'inverse est possible aussi : une phrase grammaticalement complète peut représenter une structure sémantiquement incomplète.
- d. Les structures dérivées ont deux représentations formelles le plus fréquentes : (i) à l'aide de phrases complexes coordonnées ou subordonnées, phrases infinitives ou participiales, qui permettent d'expliquer tous les constituants de la structure sous-jacente et (ii) à l'aide des phrases nominales ou adverbiales où certains éléments de la structure n'ont pas d'exposants formels. Certaines positions de la structure sémantique du départ restent formellement vides et leur contenu ne peut être restauré qu'à l'aide de différentes inférences.

Au sein de la méthode appliquée, nous avançons l'hypothèse que les phrases intensives réalisent un même modèle de structure sémantique polyprédictive avec deux variantes aspectuo-temporelles. Comme l'analyse proposée exploite des notions s'appliquant à une analyse aspectuelle, une remarque méthodologique supplémentaire est obligatoire : selon le modèle appliqué, l'aspect est une catégorie sémantique, un trait inhérent du concept. Deux concepts aspectuels simples : aspect simple continu et aspect simple non-continu, peuvent entrer dans des configurations d'aspects où une dominante non-continu ou continue est responsable de la valeur aspectuelle de la structure entière. Les analyses aspectuelles de constructions linguistiques sont inséparables des analyses temporelles, on parle donc des analyses aspectuo-temporelles (Karolak, 2007).

3. L'intensification : une structure consécutive sous-jacente ?

Dans cet essai d'analyse, il nous semble intéressant d'évoquer deux opinions qui ont été récemment proposées dans les études du problème.

La première vient de Clara Romero (2007 : 58) qui adopte, en tant que postulat méthodologique, la position de Kiesler dont elle retient « l'idée que l'intensifica-

³ Les propositions subordonnées complétives représentent des arguments propositionnels dans la structure de base parce qu'ils sont impliqués.

tion (H) est une fonction » qui se formalise comme suit : « $H(En) = Em$, où En est un énoncé neutre et Em un énoncé mettant en relief, marqué ». Romero tient tout de même à souligner qu'elle oppose, au niveau du contenu, un contenu non intense au contenu intense.

La deuxième opinion que nous évoquons est une étude intéressante du phénomène de l'intensification qui a été présentée par Agnieszka K. Kaliska (2015). L'auteur y propose de distinguer entre des éléments intensifiants intraprédicatifs (appartenant au *dictum*) et des éléments intensifiants extraprédicatifs appartenant au *modus*.

Ces deux opinions semblent se croiser dans la même constatation que l'intensité se superpose en tant que prédicat à la phrase complète (énoncé) et non pas à son *dictum*. C'est justement ce que semble suggérer le modèle de Kiesler, en imposant la fonction H à un énoncé En. Si nous le comprenons bien, l'intensification (H) est une prédication d'ordre supérieur qui prend pour argument un énoncé neutre (En). Cette prédication, facultative, ne modifie pas le contenu de l'énoncé (En) mais construit une structure sémantiquement complexe. Cela veut dire que pour une phrase comme la suivante⁴:

(1) *Luc est très intelligent.*

Luc, pour être occasionnellement (contextuellement) *très intelligent*, doit être quand même *intelligent*, ce qu'exprime la phrase (2) :

(2) *Luc est intelligent.*

Dans son article sur le rapport entre l'expression de l'intensité et la modalité épistémique Kaliska propose de distinguer entre l'intensité intraprédicative et l'intensité extraprédicative. La première serait une propriété de *dictum*, la seconde appartiendrait au *modus*. Pour illustrer cette différence, elle donne l'exemple d'une phrase comportant une réduplication de l'intensifieur :

(3) *Luc est très, très intelligent.*

Selon l'auteur, *très* appartenant au *dictum* exprime l'intensité d'un trait tandis que *très* appartenant au *modus* « s'engage dans l'expression de l'intensité de conviction ». Cette constatation la mène à postuler que la phrase (3) est égale à la phrase (4) :

(4) *Max est vraiment très intelligent.*

⁴ Nous reprenons l'exemple de Kaliska (2015 : 49).

Bien que la distinction entre deux types d'intensité ne nous semble pas fondée, l'idée de mettre l'intensité, en employant le terme des mathématiques, « devant la parenthèse », rejoint, d'après nous, l'interprétation de Kiesler et corrobore la nôtre. En plus, parler de « l'intensité d'un trait » par rapport à une faculté d'esprit comme intelligence nous paraît peu clair parce qu'il n'y a aucune échelle ni *continuum* qui puisse situer le taux d'intelligence possédée. En revanche, il est possible de situer la possession d'une propriété par un objet par rapport à « un seuil contextuellement fixé [...] variant selon l'individu qui fait l'objet de l'attribution de la propriété (*predicatum*) et les contextes » (Marandin, 2010 : 40). Il s'agirait donc de situer l'intelligence de Luc par rapport au seuil d'intelligence fixé contextuellement. Autrement dit, il s'agirait de vérifier comment l'assertion:

(2) *Luc est intelligent.*

se situe par rapport aux autres assertions du même type (*Marie est intelligente*, *Pierre est intelligent*, etc.) dans quelque *ici* et *maintenant* confronté au savoir de l'énonciateur. Si ce dernier constate que le degré seuil calculé sur la base des autres assertions est dépassé, il recourt à l'intensification. Pour la phrase (1), on pourrait donc envisager la paraphrase suivante :

(1') *Selon moi, Luc est tellement intelligent que son intelligence dépasse celle des autres intelligents que je connais* (Lieu ; Temps).

L'intensification ainsi envisagée implique qu'en tant que prédicat de second degré, elle prend pour argument un énoncé. Celui-ci, par conséquent, doit avoir les positions d'argument spécifiées. Nous voulons dire que l'intensité se rapporte ici à un argument, qui, selon un critère (prédication₁) est situé (prédication secondaire) dans le domaine du savoir de l'énonciateur (*selon moi*), c'est-à-dire par rapport aux autres énoncés basant sur la même prédication, mais avec d'autres arguments. Le thème de cet énoncé final est constitué par *moi*, et *l'énoncé primaire* — dans notre exemple : *moi, Luc est intelligent*. Ce fait — le thème à deux éléments dont le premier est forcément subjectif, parce qu'il est réduit à l'expérience de l'énonciateur — distingue l'intensification de la comparaison, le terme à trois éléments : l'ensemble fermé des éléments à comparer, le comparé, le comparant. La comparaison implique donc un ensemble complet d'arguments parmi lesquels les rapports s'établissent et, par ce fait, acquiert le statut de jugement objectif. L'intensification n'aspire pas à cette objectivité, elle codifie un jugement subjectif basé sur un ensemble ouvert d'arguments.

En revenant à l'exemple avec une réduplication proposé par Kaliska (la phrase (3)), le deuxième *très* aurait donc sa source, selon nous, dans le seuil modifié par la composante consécutive sémantiquement plus complexe :

(3') *Luc est tellement intelligent que son intelligence dépasse celle des autres très intelligents que je connais* (Lieu ; Temps).

L'intensité considérée comme prédication secondaire et ayant pour argument un énoncé implique que tous les éléments de cet énoncé⁵ peuvent être relativisés par rapport au degré seuil : modalité, temps, lieu, constituants du *dictum* — prédicat et arguments, etc. Nous sommes absolument d'accord avec Kaliska qu'« On peut dire sans exagérer que tout constituant de l'énoncé, même un intensifieur lui-même, est susceptible d'entrer dans la portée d'un autre intensifieur à condition que cela ne cause pas d'infraction stylistique, que ce soit à l'oral ou dans le langage littéraire » (2015 : 48). D'après nous, l'exemple de l'intensifieur *vraiment* dans la phrase (4) illustre bien cette thèse. Il porte sur la modalité (*la vérité*) de l'énoncé (1) en affirmant *sa vraie vérité*.

Ce qui est incontestable et obligatoire dans ces exemples et constitue le point de départ à la prédication intensive, c'est bien évidemment le fait que *Luc* possède la faculté d'être *intelligent*. Cette qualité lui a été attribuée après une longue observation de comportements par lesquels cette qualité se manifeste. Selon le *Petit Robert* par exemple, *l'intelligence* est décrite comme *faculté de connaître, de comprendre, de découvrir des solutions aux problèmes rencontrés*. Quand on affirme que quelqu'un *est intelligent*, on le fait sur la base d'une expérience de faits et on présume une itération virtuelle de manifestations. On exploite donc une structure sémantique aspectuellement complexe, à valeur habituelle qui se réalise en deux variantes : potentielle et dispositive. « Dans le cas de la configuration potentielle la conclusion est tirée d'une expérience de faits, tandis que dans l'autre cas d'une immanence psychologique (d'un être humain) ou structurelle (d'un objet non humain). À partir de celle-ci on qualifie un objet comme prédisposé ou prédestiné à faire P » (Karolak, 2003 : 89). Toutes les phrases décrivant des propriétés, qualités ou dispositions réalisent la configuration habituelle, qu'elle soit potentielle ou dispositive, même si les auteurs traitant du problème d'aspect ne font pas cette distinction. C'est sur la base de l'expérience vécue que se décrivent aussi des états psychologiques et des activités. Il semble que, pour toutes les expressions de ce type, l'existence du seuil contextuel⁶ est un trait définitoire : la qualité (disposition, propriété...) peut être attribuée à un objet quand ce seuil est atteint. Pour toutes ces expressions, l'intensification est donc « naturelle »: *Luc est très riche, très triste, fort extravagant, fume beaucoup, danse et peint bien, est un grand menteur*, etc. Le seuil lui-même se calcule sur la base de deux critères : l'itération (fréquence) et / ou la quantité de manifestations ou de traits.

⁵ D'après le modèle de syntaxe sémantique de Karolak que j'adopte, tous les constituants de l'énoncé sont obligatoires et se définissent au niveau sémantique : E = *Modus* [Temps, Lieu (*Dictum*)].

⁶ Voir Marandin (2010 : 40) cité aussi plus haut.

Les structures à valeur aspectuelle habituelle donnent lieu d'après nous, à une variante du modèle consécutif intensif sous-jacent que nous appellerons donc variante intensive habituelle paraphrasable comme suit : *x est tellement / si / à ce point p qu'il dépasse (y, z....n) qui sont p* et sa variante corréférentielle *x est tellement / si / à ce point p qu'il dépasse p(x) habituel* qui fonctionne, quand le seuil contextuel se calcule sur la base de manifestations perçues chez une seule personne. Elle concerne des prédicats d'état, surtout les prédicats de sentiments et d'émotions. Quand on affirme que quelqu'un *est très triste*, on base sur sa propre expérience de manifestations de *tristesse* chez l'expérimenteur : elle dépasse la moyenne qu'on a pu établir pour cette personne (ou pour soi-même).

La réalisation des structures à valeur aspectuelle habituelle exige la spécification de la position d'argument *x* et du prédicat d'intensité. Nous reviendrons à ce problème dans le paragraphe n° 4.

Pourtant, il existe aussi une variante spécifique de la structure intensive sous-jacente. Nous proposons de l'appeler spécifique, parce que, contrairement à la précédente, elle concerne deux événements particuliers intenses mis dans le rapport de cause—conséquence par le locuteur. Cette structure est complexe : les deux événements sont d'abord jugés comme intenses et ensuite unis par la relation de conséquence. La relation s'établit donc sur la base de la prédication intensive dominante des deux composantes. On peut paraphraser ce type de structures ainsi :

si / tellement / à ce point (p) que si / tellement / à ce point (q)

Sémantiquement, le rapport entre (p) et (q), c'est-à-dire entre la cause et la conséquence, ne s'établit pas non plus sur la base de l'implication : aucune de ces phrases n'est obligatoire pour compléter le sens de la seconde. Ce type de structure a un caractère purement dérivé et, surtout, momentané : une phrase est adjointe à une autre sur la base d'une relation sémantique représentant la structure de la pensée du locuteur ; ici : la relation de conséquence entre deux faits intenses. Le caractère spécifique de cette structure justifie par exemple l'attribution « momentanée » d'une propriété, sur la base d'un événement particulier, comme dans les exemples suivants :

- (5) *Il est très intelligent s'il sait ce qui s'est passé, alors que les seules personnes au courant du contenu de la discussion sont la directrice des communications et le journaliste qui, suivant ses règles d'éthique, a décidé qu'il ne parlerait pas d'une conversation privée.* (www2.parl.gc.ca)
- (6) «*Il avait bien cerné ça ; c'était très intelligent de sa part*», *Morten Olsen, capitaine du Danemark, aujourd'hui sélectionneur.* (fr.fifa.com)

Si la phrase (1) *Luc est très intelligent* n'a pas besoin de contexte pour justifier l'intensification, pour les phrases (5) et (6), il est obligatoire d'expliquer la raison

pour laquelle elle opère. La réalisation linguistique, prototypique, de la variante intensive spécifique se fait à l'aide de la phrase consécutive intensive, mais ce qui semble obligatoire, c'est l'explicitation du prédicat d'intensité dans l'une, au moins, des composantes, quelle que soit sa réalisation formelle. Nous pouvons donc trouver :

— une construction consécutive complète :

- (7) *J'ai un enfant tellement intelligent qu'il sèche l'école.* (<http://context.reverso.net>)
- (8) *Les scientifiques sont-ils tellement intelligents et orgueilleux qu'ils veulent faire leur marque dans un nouveau domaine de recherche?* (<http://context.reverso.net>)

— on peut la déduire du contexte :

- (9) *Je suis tellement intelligent... J'ai souvent du mal à me comprendre !*

— on peut la déduire du contexte :

- (10) *Tu es tellement / si intelligent...*
- (11) *Que tu es intelligent !*

À chaque fois, la structure sous-jacente se reconnaît à un intensifieur présent dans la phrase, comme dans l'exemple suivant où elle s'exprime à travers le verbe :

- (12) *Ton intelligence l'a foudroyée.*

L'intensité dans les rapports cause—conséquence a été décrite par Clara Romero (2005 : 3) comme un phénomène rhétorique. « Exprimer l'intensité d'un fait en en donnant, en plus, ou même à la place du fait lui-même, une conséquence ou une cause, est un procédé très courant en français ». Pourtant le mécanisme métonymique où la conséquence fonctionne à la place sélectionnée pour la cause (ou l'inverse) n'explique qu'un nombre restreint d'exemples. D'ailleurs, dans ces cas, ce qui est n'est pas exprimé, c'est une des composantes intensifiées, causale ou consécutive, comme dans l'exemple suivant citée par Romero (2005 : 4) :

- (13) —*Dis-moi, quel temps a-t-il fait ce matin ? —Écoute, on a de l'eau jusqu'aux chevilles dans le jardin.*
- (13') *Il a tellement plu qu'on a de l'eau jusqu'aux chevilles.*

Il suffit qu'on reconnaisse le rapport cause—conséquence entre les phrases (*quel temps ; il y a de l'eau*) et qu'un intensifieur soit donné (*jusqu'aux chevilles*) pour que la variante intense spécifique soit reconnue et restaurée.

Mais dans la plupart des phrases analysées, comme d'ailleurs dans la phrase consécutive intense, l'intensité n'est exprimée qu'une fois parce qu'elle est redondante. Comme la variante intense spécifique unit dans le rapport de cause—conséquence deux faits intenses, on doit constater que ce rapport s'établit entre l'intensité de la cause et l'intensité de la conséquence. Quels que soient ces faits, pour que la relation sémantique consécutive intense fonctionne, les deux composantes de la relation doivent être sous la dominante du prédicat d'intensité. C'est pour cette raison que l'intensifieur manque souvent dans les phrases qui représentent cette variante sous-jacente. L'intensité est inférée parce que le type de structure sémantique est reconnu. Il ne s'agit donc que d'une simple ellipse qui permet de ne pas exprimer ces éléments de la structure sémantique complète qui sont donnés autrement ou évidents.

On le voit très bien quand la phrase complexe se réduit à une phrase syntaxiquement simple grâce à la nominalisation. Le nombre de réductions formelles y est assez important. Et pourtant, on reconstruit facilement le modèle sémantique sur la base d'un élément intense :

- (14) *L'indifférence du fils a tué la mère.*
 (15) *Son désespoir glaça et ennuya la société.* (Zola)

Dans ces structures, la relation sémantique de conséquence intensive entre les faits est accidentelle, elle dépend du locuteur et peut ne pas être partagée par l'auditoire.

Pour résumer : nous posons la thèse selon laquelle tous les énoncés intensifs ne représentent qu'un même modèle sémantique polyprédictif de type consécutif qui ait deux variantes aspectuo-temporelles. La première variante se fonde sur la valeur dispositive / habituelle de la structure de départ et se joue finalement entre deux constructions attributives. La seconde variante, spécifique, met en jeu deux faits intenses qui se trouvent en relation de consécution seulement par le fait qu'ils sont intenses.

4. Les variantes de la structure sous-jacente intense, ses réalisations linguistiques et l'expressivité

4.1. La variante intensive habituelle

Les structures de ce type, comme elles sont fortement redondantes, apparaissent en surface très réduites. Reprenons l'exemple (1) :

(1) *Luc est très intelligent.*

que nous pouvons paraphraser, en explicitant tous les éléments de la structure sémantique de départ, comme suit :

(1') *Selon moi, Luc est tellement intelligent que l'intelligence de Luc dépasse l'intelligence des autres intelligents que je connais.*

La phrase (1') est fortement redondante : la seule information qu'apporte sa composante consécutive est l'idée de dépassement. Cette dernière est donc fondée sur le prédicat *dépasser* qui a pour un argument la composante causale (*l'intelligence de Luc*) et pour le deuxième la structure fondée sur le même prédicat appliqué à l'ensemble des arguments donnés contextuellement (*l'intelligence des autres*). En éliminant toutes les informations redondantes, le prédicat de la composante consécutive *dépasser* se réalise alors sous forme d'adverbe d'intensité *très* (ou de ses variantes contextuelles) en enfermant la structure sous-jacente sous la forme de phrase simple. Ceci dit, il faut postuler que l'adverbe *très* est une expression prédicative de second degré. Cette interprétation confirmerait le postulat méthodologique de traiter l'intensification comme prédication de second degré. Dans leurs réalisations linguistiques, ces structures s'explicitent le plus souvent à travers les constructions attributives fondées sur les adjectifs ou les noms. Les verbes y ont une valeur dispositive ou habituelle. Ces constructions exigent, comme toutes les constructions attributives, la spécification de l'argument qu'elles décrivent. Mais, comme elles participent à la prédication secondaire, elles exigent aussi l'explicitation du prédicat d'intensité.

Les intensificateurs « prototypiques » *très*, *grand*, *beaucoup* ont différentes variantes formelles, tels préfixes, adverbes, etc. Il existe aussi différentes constructions polylexicales à valeur intense plus ou moins figées (*riche comme Crésus*). Il est pourtant intéressant de noter que les constructions intenses exploitant le comparatif *comme* n'ont pas pour but de comparer deux arguments selon le critère objectif des *richesses* de deux hommes. Dans la phrase intense :

(16) *Il est riche comme Crésus.*

on ne compare pas un combien par rapport au combien de Crésus. Cette phrase a pour but de modifier le seuil contextuel valable : sur la base de la proportion, on accepte le seuil du comparant. Quand on dit que Luc est riche comme Crésus, on affirme, bien sûr, que le dépassement chez Luc est égal à celui de Crésus (pour plus de structures voir Hajok, 2012 ; Hajok, Grezka, 2013).

La distribution des variantes lexicales des intensificateurs prototypiques a été décrite exhaustivement par des lexicologues. Dernièrement pourtant, il se dessine un courant nouveau dans la description du phénomène qui lie le choix de l'intensificateur

avec le type de discours. Acceptant le fait que la plupart des variantes s'expliquent par le besoin de l'expressivité, leur choix est fortement inspiré par les limites imposées par les lois du genre. Ce principe d'analyse est sur la base des analyses effectuées par le groupe de recherche DiSem. On peut en trouver un échantillon dans l'article de Małgorzata Niziołek (2015) sur les intensifieurs dans le discours sur « la fin du monde » ou dans la description des faits intensifs dans le discours politique (Prażuch, 2015).

4.2. La variante spécifique intense

Ancrées dans la réalité par le temps spécifique qui permet de reconnaître cette variante, les constructions de ce type sont censées expliciter les deux composantes de la structure sous-jacente. Cet état de choses est dû à leur nature : deux faits indépendants se trouvent sous la domination de la relation de conséquence sans que cette dernière soit impliquée. Mais les deux faits sont intenses et l'intensité de l'un est perçue comme la conséquence de l'intensité de l'autre. La réalisation linguistique la plus appropriée de cette structure se fait à travers la phrase complexe exprimant la relation de conséquence. Plus le rapport entre les faits est accidentel, plus l'explicitation de deux composantes est nécessaire. Pourtant, l'emploi de la phrase complexe subordonnée consécutive intense, bien que prototypique, n'est pas obligatoire. Cependant, la reconstruction de la structure sous-jacente, une fois reconnue, peut rencontrer quelques obstacles :

- a. les composantes peuvent être dispersées dans le texte (*les mots sont si crus qu'ils me choquent*) :
 - (17) *Oh ! Cher Monsieur, si seulement vous vouliez bien ne pas user de mots si crus. C'est... c'est choquant [...].* (Sartre ; ex. de Ch. Plantin)
- b. une des composantes est donnée par la situation de communication :
 - (18) *Tu es génial !*
 - (19) *L'été est tellement sec !*
- c. il s'agit d'une conséquence « standard » comme cela a lieu p.ex. dans le cas d'une conséquence météorologique qui se restitue grâce à l'expérience :
 - (20) *La mer a gelé !*

Dans tous les cas, le caractère intensif de la structure doit être quand même signalé avec une unité linguistique distincte, quelle que soit sa nature (dans le cas précédent p.ex. l'intonation exclamative).

Certains prédicats participent plus facilement à la relation de conséquence que d'autres. Cela concerne par exemple les prédicats de différents états psychologiques qui ont un caractère résultatif. Les noms tels que *joie, déception, haine, satisfaction, peur, horreur, chagrin, angoisse, agacement, trouble*, etc. peuvent fonctionner dans les structures qui les présentent comme des réactions. Quand ces réactions sont présentées comme intenses, elles impliquent que leur cause est considérée aussi comme intense, même si la composante causale se passe de l'explication de cette information, p.ex. :

- (21) *Cependant [...] un enfant de onze ans [...] montrait aux assistants un joli ruban blanc et rose qu'il venait de détacher de la cheville de la mariée. On appelle cela sa jarretière. [...] Ce fut pour la mariée une occasion de rougir jusqu'au blanc des yeux... mais son trouble fut au comble lorsque M. de Peyrehorade [...] lui chanta quelques vers catalans.* (Mérimée, *Vénus d'Ille*).

Avec le modèle de structure consécutive spécifique intense, il est facile de restituer tous les éléments de la structure sous-jacente : *montrer sa jarretière* et puis *chanter quelques vers* était à ce point embarrassant pour la jeune mariée qu'elle a réagi *en rougissant jusqu'au blanc des yeux* et puis *son trouble fut au comble*.

Comme les structures fondées sur les prédicats d'états psychologiques sont très fréquentes et certaines réactions stéréotypées, elles donnent naissance à différentes collocations qui fonctionnent comme des abréviations lexicalisées de la structure sous-jacente. Il suffit de mentionner les constructions *V de V* du type *mourir de peur à la vue de fantômes*.

Certaines conséquences sont présentées comme virtuelles. Les constructions qui expriment l'intensité avec la formule *à Inf* comme dans la phrase (22) :

- (22) *Il est bête à pleurer.*

il ne s'agit pas d'une conséquence réelle, mais d'une conséquence virtuelle.

Bien évidemment, à partir de toutes les structures analysées on peut en dériver d'autres, plus complexes encore. Ainsi une construction spécifique mettant en relation deux phrases :

- (23) *Ce café est très fort et Ce café m'a réveillé / remis sur pied. => Ce café est tellement fort qu'il m'a réveillé / remis sur pied.*

peut se transformer en configuration aspectuelle habituelle si la relation s'avère réitérée. Le slogan publicitaire va plus loin et montre l'intensité de *la force de ce café* comme disposition en affirmant que :

(24) *Ce café me réveille*⁷.

Avec cet exemple, nous entrons, bien sûr, dans le domaine de l'analyse de constructions à valeurs intense dans un type spécifique de discours. Nous le donnons pour illustrer notre thèse selon laquelle sans définition sémantique de l'intensité, une interprétation correcte de ces constructions ne serait pas possible.

5. Sans conclusion

Les analyses précédentes peuvent se résumer en quelques points :

1. L'intensification semble se présenter comme une prédication de second degré. Elle aurait pour argument un énoncé neutre.
2. La structure consécutive est un modèle sémantique commun de toute construction intensive.
3. Le thème de toute construction intensive a deux éléments : moi + énoncé neutre.
4. La structure consécutive a deux variantes : habituelle / dispositive et spécifique. Elles se distinguent sur la base de l'interprétation temporelle (générique ou spécifique) de leurs composantes.
5. L'intérêt d'une analyse sémantique réside dans le fait qu'elle permet de restituer les éléments manquants en surface grâce à la reconnaissance du modèle sous-jacent à l'aide des données telles que l'information aspectuo-temporelle, la spécification de positions d'arguments, le type d'intensifieur, etc. En même temps, le calcul de « l'écart » se fait sur la base des énoncés dont la responsabilité est prise par l'énonciateur et non pas sur la base des concepts dont la faculté de gradation paraît bien souvent douteuse.

Pourtant, nous tenons à souligner que les remarques précédentes avaient pour but de comprendre le phénomène de l'intensification sans avoir l'ambition de proposer un classement de prédicats intensifiables, ni, enfin, un classement d'intensifieurs. Il s'agissait de répondre à la question de savoir s'il est possible de trouver un modèle sémantique qui expliquerait pourquoi les constructions intenses, quelle que soit la forme sous laquelle elles fonctionnent (complètes, décomposées, elliptiques, etc.) sont facilement identifiées et reconstruites. Cette question a été inspirée par les analyses du discours où la restitution de tous les éléments du sens est obligatoire du point de vue de la cohérence du texte. Surtout que, dans certains textes, la reconnaissance du type de la structure intense sous-jacente permet de suivre la

⁷ Selon moi, ce café est tellement fort qu'il réveille. À comparer : *Le café me réveille* qui n'est pas intensif.

progression du texte, étant donné qu'une telle structure peut faire partie de la matrice lexico-syntaxique du genre (Muryn, Niziołek, 2016).

Le présent article n'est donc qu'une esquisse des problèmes qui apparaissent avec cette perspective de description du phénomène de l'intensification et une proposition possible de solution.

Références

- Bogacki Krzysztof, Karolak Stanisław, 1991 : « Fondements d'une grammaire à base sémantique ». *Lingua e Stile*, 26, 3.
- Bogacki Krzysztof, Pilecka Ewa, 2015 : « Ambiguité, représentations sémantiques et calcul des prédictats indexés ». In : Teresa Muryn, Salah Mejri, Ines Sfar, Wojciech Prażuch, éds. : *La phraséologie entre langues et cultures : structures, fonctionnements, discours*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 87—99.
- Izert Małgorzata, 2015a : *La construction préfixale de forte intensité en français contemporain*. Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- Izert Małgorzata, 2015b : « Est-ce que méga-facile est plus facile qu'ultra-facile ? ». In : Krystyna Wróblewska-Pawlak, Anna Kieliszczuk, éds. : *L'intensification et ses différents aspects*. Warszawa : Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 29—43.
- Hajok Alicja, 2012 : « La stéréotypie et la détermination : approche contrastive polonais — français ». In : Alicja Kacprzak, Agnieszka Konowska, Mieczysław Gajos, éds. : *Pluralité des cultures : chances ou menaces ?* Łódź—Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM, 137—144.
- Hajok Alicja, Grezka Aude, 2013 : « Des fables aux animaux il n'y a qu'une comparaison. Les fables, (re)vues par les linguistes ». In : Teresa Muryn, Salah Mejri, Ines Sfar, Wojciech Prażuch, éds. : *La phraséologie entre langues et cultures : structures, fonctionnements, discours*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 13—29.
- Kaliska Agnieszka K., 2015 : « Le rapport entre l'expression de l'intensité et la modalité épistémique ». In : Krystyna Wróblewska-Pawlak, Anna Kieliszczuk, éds. : *L'intensification et ses différents aspects*. Warszawa : Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 43—55.
- Karolak Stanisław, 1994 : « Le concept d'aspect et la structure notionnelle du verbe ». *Studia Kognitywne*, 1 [Warszawa: Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy].
- Karolak Stanisław, 2003 : « L'aspect et la définitude des SN-compléments en français et en bulgare ». *Études Cognitives / Studia Kognitywne*, 5, 77—95.
- Karolak Stanisław, 2007 : *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. T. 1. Kraków : Collegium Columbinum.
- Marandin Jean-Marie, 2010 : « Les exclamatives de degré en français ». *Langue française*, 165, 35—52.
- Muryn Teresa, 2004 : « Une phrase habituelle et/ou dispositive? » *Études Cognitives / Studia Kognitywne*, 6 [Warszawa : Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy], 81—91.

- Muryn Teresa, 2010 : « La préposition comme exposant de l'aspect dans les constructions prép + N à valeur causale. Une analyse contrastive français-polonais ». In : Iva Novakova, Elena Dontchenko, éds. : *Grammaire et lexique : regards croisés*. Astrakhan—Grenoble : Maison d'édition de l'Université d'Astrakhan, ELLUG, Université Stendhal, Grenoble, 93—115.
- Muryn Teresa *et al.*, 2015 : « Ce café me réveille ou l'intensité inférée ». In : Krystyna Wróblewska-Pawlak, Anna Kieliszczuk, éds. : *L'intensification et ses différents aspects*. Warszawa : Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 85—101.
- Muryn Teresa, Niziołek Małgorzata, 2016 : « Pour une matrice lexico-syntaxique du roman policier ». In: Pedro Mogorrón Huerta, Analía Cuadrado Rey, María Lucía Navarro Brotons, Iván Martínez Blasco, eds.: *Fraseología, variación y traducción*. Frankfurt am Main: Peter Lang, 139—152.
- Niziołek Małgorzata, 2015 : « Je fais crise d'angoisse sur crise d'angoisse, de pire en pire : comment intensifier la peur dans le discours sur la “fin du monde” ». *Studia Romanica Posnaniensia*, 42 (4) [Adam Mickiewicz University Press], 77—90.
- Prażuch Wojciech, 2015 : « Intensité et consécution dans le discours politique — quelques propos sur la dimension discursive des faits intensifs ». In : Teresa Muryn, Salah Mejri, éds. : *Linguistique du discours : de l'intra- à l'interphrastique*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 153—169.
- Romero Clara, 2005 : « L'expression de l'intensité par la conséquence ou la cause ». *Correla*, 3—2.
- Romero Clara, 2007 : « Pour une définition générale de l'intensité dans le langage ». *Travaux de linguistique*, 54, 57—68.
- Van de Velde Danielle, 1995 : *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstraction*. Louvain—Paris : Éditions Peeters.



Małgorzata Niziołek

Université Pédagogique de Cracovie,
Pologne

La construction *se faire entendre* — quelques pistes de recherches dans le corpus des textes fantastiques

Abstract

The purpose of this article is the contextual analysis of the *se faire entendre* construction. The choice of the corpus of fantasy texts is not coincidental. Conducted studies have clearly shown that the functioning of the structure depends on the type of text in which it appears. The same *se faire entendre* construction gives complete causative structure in the corpus of press, while in the corpus of fantasy texts dominating options are consecutive and inchoative, which block the agent. Unexpressed reason becomes the source of a disturbing result. This syntactic and semantic procedure creates stylistic effect, which intensifies fear and builds what is called fantasy atmosphere. The present research forms part of the work to create lexical and syntactic matrix of fantasy literature.

Keywords

Se faire entendre, impersonal, fantasy literature, causative structure, inchoative structure

1. Remarques préliminaires

Dans cet article, nous voulons proposer une réflexion autour de la construction *se faire entendre* dans le corpus littéraire¹. Nos recherches s'appuient sur un corpus de textes fantastiques. Nous avons remarqué que la construction *se faire entendre* est statistiquement surreprésentée dans le corpus des textes fantastiques par rapport au corpus journalistique. Nous allons proposer une hypothèse qui pourrait expliquer ce phénomène et nous envisageons de la valider / vérifier en nous appuyant

¹ Nous avons également vérifié le nombre d'occurrences d'autres verbes de perception, entre autres, *sentir* et *voir*. Cependant les structures avec ces verbes de perception à l'infinitif sont radicalement sous-représentées, d'où la décision de les exclure du champ de cette analyse et de nous concentrer uniquement sur ce qui, d'après nous, semble être le plus pertinent.

sur une analyse des exemples tirés des deux corpus. Ce projet de recherches a été soutenu financièrement par la Région Rhône-Alpes (bourse Accueil-Pro).

Les corpus littéraires (qui connaissent depuis un certain moment un intérêt croissant de la part des linguistes) servent souvent à comparer des emplois d'une tournure / séquence / mot par rapport aux corpus journalistiques. Il existe de nombreuses analyses concernant le style ou les caractéristiques d'une époque. Mais, dans les écrits des linguistes, les corpus littéraires sont souvent traités en bloc, comme un ensemble homogène².

2. Corpus de travail

Notre corpus est construit de textes fantastiques du XIX^e et du début du XX^e siècle et contient, entre autres, des textes de G. de Maupassant, V. de L'Isle-Adam, H.P. Lovecraft, Th. Gautier, E.T. Hofmann, E.A. Poe, P. Mérimée, Ch. Nodier (presque 1 200 000 tokens). Le corpus journalistique est issu du Lexicoscope³.

Le fait de comparer différents types⁴ de textes permet de saisir des différences dans le fonctionnement de la construction en question. Comme nous le verrons, cette analyse permettrait peut-être de contraster certains emplois d'après leur appartenance à un corpus bien précis.

3. Méthodologie du travail

Notre analyse s'inscrit dans les travaux du groupe de recherches DiSem : sémantique, discours, inférence (Muryn, Niziołek, Hajok, Prażuch, Gabrysiak). Notre méthode d'analyse, onomasiologique, part du principe que chaque type de discours se caractérise par l'organisation de structures sémantiques complexes qui y dominent et, en même temps, par le choix de prédicats et d'arguments, la spécification de positions impliquées, etc. Ces structures se reconnaissent à travers leurs réalisations lexico-syntactiques propres à un discours donné. Une structure sémantique complexe peut donc revêtir la forme d'une phrase complexe, d'une phrase simple, d'un SN, etc., ou bien être inférée en totalité ou en partie.

² Le groupe de recherches DiSem propose la description linguistique du roman policier (Muryn, Niziołek, 2016; Muryn *et al.*, 2016).

³ C'est un outil pour l'étude de profils combinatoires et l'extraction de constructions lexico-syntactiques : <http://dip01.u-grenoble3.fr/~kraifo/lexicoscope/> (accessible : 15.01.2016).

⁴ Nous faisons exprès de ne pas utiliser la notion de genre. L'objectif de cette étude n'est pas de discuter cette notion.

4. Construction *se faire entendre*

Parmi les constructions *se faire + infinitif*, nous avons choisi la construction *se faire entendre* parce que les analyses statistiques ont révélé que par rapport à d'autres constructions, *se faire entendre* est surreprésentée dans le corpus des textes fantastiques. Iva Novakova avance l'idée de la lexicalisation pour les infinitifs les plus fréquents dans la structure *se faire + infinitif*. Parmi ces verbes, elle énumère *entendre* (Nováková, 2009). Le TLFi définit la structure «se faire entendre» comme quasi-synonyme d'être *entendu* (ce qui montre son caractère résultatif). Les deux constructions même si elles ne sont pas synonymiques, n'explicitent pas la source de ce qui est entendu (l'agent et son action, l'événement ou le processus).

Dans l'ensemble du corpus de textes fantastiques, la structure «*se faire⁵ entendre*» constitue presque 69% (soit 51 occurrences sur 74) de toutes les phrases construites avec *se faire + infinitif*. Si l'on compare nos données statistiques avec les données présentées par Lima Gonçalves Araújo, on remarque une certaine dissymétrie. Dans la base textuelle Frantext, seulement 28 constructions *se faire entendre* ont été relevées ce qui correspond uniquement à 8,21% de toutes les phrases avec *se faire + infinitif⁶* (Araújo, 2013 : 9). Il faut préciser que Frantext contient des textes littéraires, philosophiques, scientifiques et techniques. Araújo fait appel au corpus littéraire. La dissymétrie dont nous parlons a sa source, d'après nous, dans l'hétérogénéité du corpus dans Frantext. L'auteure a traité le corpus littéraire en bloc, sans prendre en compte différents genres textuels.

4.1. Deux variantes avec la construction *se faire entendre*

Toutes les constructions *se faire entendre⁷* sont causatives. Cependant, il faut souligner dès le début que cette construction SFE ne fonctionne pas de la même façon dans chaque type de textes. L'analyse des exemples nous a permis de distinguer deux structures différentes avec SFE :

- structure causative complète qui explicite l'agent (pronome *se* est réfléchi),
- structure inchoative qui sert à bloquer la cause donc en même temps l'agent (pronome *se* n'est plus réfléchi — il fonctionne comme pseudo réfléchi).

La première réflexion qui s'impose concerne la présence des SFE dans deux types de corpus : littéraire et journalistique. La grande différence entre les corpus

⁵ La requête inclut toutes les formes fléchies de *faire* compatibles avec le pronom *se*.

⁶ Il faut tout de même souligner que *se faire entendre* est le plus fréquent dans le corpus journalistique (Araújo, 2013 : 9).

⁷ Dorénavant SFE.

journalistique et littéraire analysés consiste en présence des structures causatives complètes dans le premier et leur quasi-absence dans le second.

Dans la structure causative complète (exemples 1, 2 et 3), qui peut être paraphrassée par « puisqu'ils avaient attiré l'attention, ils ont été entendus », l'agent est explicité et son action évidente parce qu'il s'agit d'un acte illocutionnaire.

Dans cette structure, tous les composants sont donnés explicitement. Dans le corpus journalistique, l'argument humain est toujours thématisé et il agit pour atteindre un résultat. En voici quelques exemples tirés de Lexicoscope :

- (1) *François Hollande à Bernard-Henri Lévy en passant par l'association Reporters sans frontières se sont fait entendre cette semaine pour appeler à envisager cette possibilité si la Chine ne changeait pas d'attitude envers le Tibet.*
- (2) *L'occasion est belle pour indiquer aux gens qui nous écoutent actuellement que seuls les députés du Bloc québécois se sont fait entendre pour défendre les intérêts des commissions scolaires du Québec.*
- (3) *Dans le premier volet de recommandations, les participants se sont fait entendre sur l'importance de l'éducation comme élément clé [...] de la réduction des exigences d'entrée dans le domaine des sciences et de la technologie.*

Ce type de phrases, où la construction SFE exprime une structure causative complète, est presque inexistant du corpus des textes fantastiques. Dans ce corpus, la construction SFE semble fonctionner différemment. Elle est aspectuellement dérivée de la structure causative complète, mais l'explicitation de la cause étant bloquée, seul le résultat (être entendu) apparaît. Dans cette structure inchoative qui saisit l'état d'être entendu immédiatement à son début, on met l'accent exactement sur le début : *un bruit se fit entendre*. On n'explicite pas la source du bruit, on dit seulement qu'il est entendu. La traduction de cette formule en polonais semble confirmer cette explication : « *rozległ się* » (*Uspokoiwszy się w ten sposób, ruszył dalej, lecz zaledwie uszedł z dwanaście kroków, tajemnicze stąpanie znów rozległo się za nim — tym razem jednakże jak gdyby ze szczególnym zamiarem zaznaczenia, że nie były one echem jego własnych kroków —*), « *usłyszano* » (*W tej chwili usłyszano głuchy odgłos kroków*).

Dans le corpus des textes fantastiques, la structure en question coopère avec des adverbes temporels ponctuels qui insistent sur le surgissement : *brusquement, soudain, tout à coup, subitement, au même instant, au même moment, immédiatement, en ce moment, au moment où, lorsque, pendant que, quand*. Le moment de la production / perception des sensations auditives est précisé 41 fois. L'adverbe de temps *tout à coup*, ou tout autre de sens voisin, renforce le contraste et fait d'une action qui s'insère au premier plan une action qui s'y propulse pour y « éclater » (Weinrich, 1989 : 449).

- (4) *Soudain un bruit se fit entendre.*

- (5) *Dans la même nuit, des cris plaintifs se firent entendre tout à coup, dans la rue Ripetta, devant la maison du signor Pasquale.*
- (6) *Tout à coup un violent coup de sonnette se fit entendre, et l'on vint m'annoncer qu'une dame désirait me parler.*

Le recours à ces adverbes démarque des phrases avec la construction *se faire entendre* de l'état résultant. Ils attirent l'attention sur la soudaineté de la situation et soulignent un changement. L'effet de ponctualité est également véhiculé par l'emploi du passé simple.

Les structures inchoatives (38 occurrences sur 51) du corpus n'explicitent que le rhème (relation prédicative est constituée par deux termes : un thème et un rhème), même si ce sont des phrases avec un sujet grammaticalement plein. Il s'ensuit qu'il existe des énoncés qui ont une autonomie grammaticale (structurelle), mais qui manquent d'autonomie sémantique (communicative) (Karolak, 2000 : 101). Les phrases repérées dans le corpus, SN *indéfini* + *se faire entendre* se situent parmi les phrases qui ont été rapprochées par Pierre Attal des phrases impersonnelles. Les deux membres de phrase, le nom-sujet et le verbe-prédicat grammatical, constituent le rhème, qui seul se trouve dans le champ de l'assertion. «Ce sont donc des phrases athématiques, et par ce fait même contextuelles pour lesquelles le thème doit être cherché ailleurs, c'est-à-dire dans l'environnement contextuel (linguistique) ou situationnel (pragmatique)» (Karolak, 2000 : 105). Le thème est contenu dans le temps — *à ce moment-là*. Or, dans le cadre des textes fantastiques, le recours à ce type de phrases est particulièrement significatif et joue un rôle important dans la construction du schéma narratif. Ces structures inchoatives permettent de dissimuler la cause : l'action de l'agent, l'événement et le processus. En voici quelques exemples tirés du corpus :

- (7) *Au même instant, un faible grondement, fort expressif et fort chromatique, se fit entendre à la porte.*
- (8) *Dans la même nuit, des cris plaintifs se firent entendre tout à coup, dans la rue Ripetta, devant la maison du signor Pasquale ; c'était un si affreux concert de plaintes, d'injures, et de gémissements que tous les voisins en furent réveillés, et que les sbires, qui venaient de poursuivre un meurtrier jusqu'à la place d'Espagne, soupçonnant un nouveau meurtre, accoururent avec leurs flambeaux.*

Selon Stanislaw Karolak (2000), le caractère athématique des phrases autorise à les rapprocher des phrases impersonnelles⁸. Parmi les exemples qui contien-

⁸ Cette remarque est un point de départ pour analyser le rôle des propositions impersonnelles dans le cadre des textes fantastiques où l'impersonnel se réalise sous différentes formes : *il se fit un bruit, on a soupiré, Comment se fit-il ?* etc.

uent un sujet indéfini abstrait, uniquement quelques-uns (des substantifs déverbaux) se prêtent à la transformation par le pronom « on ». Comparons :

- (9) *Dans la même nuit, des cris plaintifs se firent entendre tout à coup, dans la rue Ripetta, devant la maison du signor Pasquale* — On a crié.
- (10) *En ce moment, un soupir plaintif se fit entendre derrière lui.* — On a soupiré.
- (11) *Un aboi éraillé et enroué se fit entendre, et nous vîmes accourir un vieux chien.* — On a aboyé.
- (12) *L'épaisseur des ténèbres de cette nuit orageuse ne me laissait rien distinguer; mais lorsque l'artillerie eut passé et qu'un silence profond remplaça le lugubre roulement des canons, lorsqu'un léger murmure se fit entendre auprès de moi, et qu'un des lourds madriers se souleva sous mes pas, un froid glacial se répandit dans mes veines, et dans l'horreur que j'éprouvais, je demeurai immobile et comme cloué à la place que j'occupais.* — On a murmuré.
- (13) *Comme je le recevais de sa main, un fort grognement se fit entendre, suivi d'un grattement à la porte.* — On a grogné.

Même si sémantiquement les phrases avec *se faire entendre* et *on* se ressemblent (elles dissimulent l'agent), elles présentent une autre vision des choses.

Cependant, il est impossible de remplacer les phrases ci-dessous par des constructions impersonnelles avec *on*. *On* permet de dissimuler l'agent qui existe, même si on ne sait pas qui c'est. Dans les phrases ci-dessous, les arguments (*bruit, coup, musique*) sont événementiels : ils remplacent un événement et mettent en valeur le résultat d'une action, ils se distinguent sémantiquement d'autres substantifs déjà présentés.

- (14) *Un chien se mit à gronder, une lumière vacillante parut dans une salle basse, elle traversa plusieurs fenêtres ; un bruit de clefs se fit entendre, et les lourdes portes crièrent sur leurs gonds.*
- (15) *Tout à coup un violent coup de sonnette se fit entendre, et l'on vint m'annoncer qu'une dame désirait me parler.*
- (16) *Il était à peu près minuit lorsqu'un coup violent se fit entendre.*
- (17) *Au moment où le doge prononçait ces paroles, une musique éloignée se fit entendre, et une douce et belle voix d'homme s'éleva au-dessus du bruit des vagues, et chanta ces paroles.*

Les phrases citées n'ont pas d'argument qu'on peut déduire comme c'est le cas des substantifs *murmure* (un humain, éventuellement un animal), *aboi* (chien), *soupir* (un humain). Pour ce qui est de *bruit, coup*, ils sont souvent accompagnés d'un autre substantif par exemple *bruit de clefs, bruit de pas, coup de sonnette*. On précise la source du son (*pas, clefs, sonnette*), mais on laisse inférer l'agent

qui produit ces « événements » (pour que les clefs fassent du bruit, quelqu'un doit les secouer ; pour entendre la sonnette, quelqu'un doit l'appuyer, etc.). Dans les exemples cités, la cause peut être aussi bien l'action d'un agent qu'un processus ou un événement non agentifs (d'où l'impossibilité de les transformer avec *on*). Dans ce cas, l'agent causeur (animé) est implicite, mais il intervient dans la structure sémantique (Moeschler, 2003 : 15).

Tout événement s'inscrit dans un espace et se réalise dans un cadre temporel. Ces phrases impliquent nécessairement l'existence d'un lieu et d'un moment (dans lesquels se réalise l'action), d'une cause et d'une finalité (même si les circonstances ne sont pas exprimées). En ce qui concerne des compléments de lieu, leur nombre est restreint (27 occurrences) dans le corpus des textes fantastiques. Pour ce qui est de l'espace, il est difficile de trouver un point en commun des compléments circonstanciels de lieu suivants : *dans le bâtiment incendié, sous les dalles, à la porte, sous les fenêtres de l'hôtel, dans la cour silencieuse, du côté de la porte murée, dans la serrure, loin derrière moi*, etc. Le lieu du ressenti, le même pour tout l'événement, n'a pas besoin d'être spécifié parce que c'est le *hic et nunc* du texte. Des phrases rhétoriques ont comme thème — temps et espace.

5. *Se faire entendre* et effet fantastique

En premier lieu, nous examinerons les types de noms sélectionnés par SFE. Ensuite, nous réfléchirons sur le contexte droit, ce qui revient à s'interroger sur le statut des informations introduites / sélectionnées par la structure analysée. Ne sont-elles que supplémentaires ? Les exemples relevés du corpus nous autorisent-ils à voir les structures avec SFE au-delà de la phrase et à la traiter comme un des éléments au service d'une plus grande structure qui permette de construire l'effet fantastique ?

5.1. Autour du sujet

La construction *se faire + infinitif* s'utilise de préférence avec un sujet animé. Or, en opposition à d'autres constructions *se faire + infinitif*, *se faire entendre* s'emploie, ce qui est bel et bien confirmé par l'analyse, dans la majorité des cas, avec un sujet inanimé (Togeby, 1982 : 424). Sur le plan pragmatique, le sujet est presque toujours exprimé par un SN, rarement par un pronom ce qui nous conduit de nouveau à voir dans cette construction une structure rhétorique (l'expression pronomiale du sujet privilégie l'interprétation à sujet animé) (Le Bellec, 2014 : 34). Parmi les 51 exemples repérés avec « *se faire entendre* », seules deux phrases possèdent un sujet animé.

Nous illustrerons ci-dessous quelques noms régulièrement associés à la construction *se faire entendre* dans le corpus des textes fantastiques :

- (18) *En ce moment, un soupir plaintif se fit entendre derrière lui.*
- (19) « *Maintenant que tu sais que je t'aime, j'espère que... » La conversation en était là, lorsqu'un bruit de clef se fit entendre dans la serrure. Omphale tressaillit et rougit jusque dans le blanc des yeux. « Adieu ! dit-elle, à demain. » Et elle retourna à sa muraille.*
- (20) *Enfin, minuit sonna ; une voix, dont le timbre était exactement celui de la pendule, se fit entendre et dit : — Voici l'heure, il faut danser.*

Des analyses consacrées à la construction *se faire entendre* soulignent que les contextes dans lesquels elle apparaît présentent toujours une situation où surgit un bruit. Sur 51 sujets grammaticaux, 47 occurrences correspondent à différents sons / bruits qu'on peut définir de façon la plus générale comme des sensations auditives. Le *son* est opposé à un *bruit* par son caractère plus ou moins tonal ou musical (TLFi). Des *bruits*, d'après le TLFi, sont dépourvus d'harmonie et résultent de vibrations irrégulières. Le *bruit* possède dans sa définition quelque chose d'inquiétant. La définition met en valeur le manque d'harmonie et l'irrégularité de vibration. En tout cas, l'existence de l'événement stimule sensoriellement un individu qui perçoit alors l'événement par le sens sollicité, ici — l'ouïe.

Nous pouvons proposer l'inventaire relativement restreint et sémantiquement cohérent des SN qui assument le rôle du sujet dans le corpus fantastique : *bruit, coup, grognement, voix, soupir, pas, gémissement, murmure, aboi, grondement, son, musique, cri, voix*. Le choix des noms est-il lié au type de texte dans lequel ils apparaissent ? Nos recherches sur le corpus journalistique semblent confirmer cette thèse.

Du point de vue statistique, les noms sont le plus souvent accompagnés d'un adjectif (*fort, général, souterrain, hideux, étranger*, etc.).

Cependant, il est important de noter que ces SN inanimés, par un emploi métaphorique ou métonymique, visent quand même des animés⁹. Dans des textes fantastiques, des auteurs, pour produire l'effet fantastique, qui repose d'après Tzvetan Todorov (1970) sur l'hésitation, focalisent sur un attribut ou une spécificité du phénomène qu'ils décrivent — émission des sensations auditives. Ce transfert particulier ne relève pas (et c'est une stratégie d'écriture) le point de repère sur lequel il s'appuie. Le sujet, responsable de l'action, est caché, dissimulé, mais inféré.

Tous les sons / bruits dans la position du sujet peuvent être classés d'après deux critères qui jouent un rôle restrictif et catégorisant. Le premier critère concerne la source des bruits. Le deuxième permet de valoriser des sons émis. Le schéma

⁹ Ce qui semble corroborer la préférence de *se faire* pour les sujets à référent humain.

N + de + N concerne uniquement deux sensations auditives : *bruit, coup*¹⁰ (*un bruit de pas / de clefs, coup de sonnette / de roues, etc.*). *Murmure, grattement, grognement* renvoient à une présence (êtres vivants) qu'on n'arrive pas à identifier, mais la valeur sémantique du prédicat nous permet d'inférer l'argument (p.ex. *murmure* — un humain). Des adjectifs permettent également d'indiquer la source du bruit (*souterrain*) ou la distance (*éloigné, lointain*). L'adjectif *étranger*, à son tour, nous informe sur l'impossibilité d'identifier la source du bruit. Les bruits émis sont valorisés à l'aide de différents adjectifs. Ces adjectifs comportent dans la plupart des cas, dans la description sémantique qu'en donnent la plupart des dictionnaires, le trait « désagréable ». Les adjectifs qui accompagnent différents bruits peuvent être regroupés en trois catégories :

- des adjectifs à caractère indéfinissable : *invisible, vague, etc.*
- des adjectifs à caractère anxiogène : *effrayant, terrible, morne, hideux, impie, abominable, plaintif, épouvantable, etc.*
- des adjectifs intensifs¹¹ : *grand, fort, général, aigu, violent, etc.*

Il faut noter que des adjectifs anxiogènes véhiculent un degré d'intensité (sur ce point voir Niziołek, 2015). Dans le corpus, on trouve également des adjectifs qui dénotent des bruits agréables, mais ils sont sous-représentés (par exemple: *merveilleux*).

Les substantifs évoqués ne disent pas qui émet des sons. Ils précisent le type de bruit et introduisent quelques restrictions.

La focalisation sur une sensation auditive anonyme et insolite (produite par un agent dissimulé) est une des démarches qui permettent de créer l'effet fantastique. Quel est l'effet produit par les structures analysées ? D'abord, la cause / source de ces sons est cachée. Ce sont, dans une grande partie, des sons inquiétants et bizarres. Même le fait de « murmurer », dans le contexte des nouvelles fantastiques, est en lui inquiétant. On observe cet effort de ne rien exprimer explicitement. D'ailleurs, des situations qui provoquent l'angoisse, l'incertitude, sont codées dans l'imaginaire collectif. Il suffit de fournir quelques éléments pour les compléter avec ce qu'on sait.

5.2. Événements inhabituels

La construction SFE semble être un signal avant-coureur de quelque chose d'inhabituel, d'inattendu qui va suivre. La personne qui perçoit « l'événement » est engagée, malgré elle, dans « un processus spontané et incontrôlé de perception d'une image ou d'une sensation » (Marsac, 2006). Sur les 51 phrases avec

¹⁰ Cette liste, assez restreinte, peut être complétée, si on alimente le corpus d'autres textes fantastiques.

¹¹ L'intensité est également exprimée à l'aide d'autres moyens : adverbes d'intensité (*très*), l'accumulation des adjectifs et comparaison (*plus distincts, plus profonds, exhalés aigu*), etc.

la construction *se faire entendre*, 29 introduisent des événements ou des réactions inhabituelles, souvent intenses. Elles se manifestent à travers différents exposants linguistiques et traduisent différents comportements / événements.

Les réactions émitives sont une réponse au sentiment de peur et d'incertitude que provoque l'élément déclencheur. On repère des expressions du champ lexical qui décrivent des manifestations physiques (corporelles) et psychiques, souvent démesurées par rapport à l'élément déclencheur. À chaque fois, elles traduisent une grande émotion :

se mordre la lèvre, tressaillir, rougir jusque dans le blanc des yeux, la vue s'obscurcit, la raison s'enfuit, le sang se fige dans les veines, rester pâle, trembler, ne pas pouvoir se lever, pâlir, pousser un cri de terreur, se cacher, saisir quelqu'un, se serrer contre le mur, pressentir ce qui allait arriver, une rougeur, être ému, pénétré d'horreur, stupéfaction, profonde terreur, etc.

À part la description des réactions émitives à des bruits entendus, le contexte proche introduit également des « événements ». Nous les abordons ici sous l'acception très large comme toutes sortes de rencontres, d'apparitions et de visions inattendues et spectaculaires, même si, sans contexte, ces éléments ne surprennent pas. Mais c'est grâce au contexte qu'un mot, que rien ne prédestine à servir de quelque chose d'inquiétant, peut le devenir, par « contamination ». Les exemples ci-dessous illustrent ces « événements » :

un chevalier monté sur un cheval de grande taille (rencontre inattendue au XIX^e siècle), *un char antique* (rencontre inattendue au XIX^e siècle), *un énorme terre-neuve se précipita dans la chambre, sauta sur mes épaules et m'accabla de caresses ; un homme, poussé par les gardes, roula jusqu'au bas en se lamentant et en poussant de grands cris* (brutalité) ; *une figure incertaine jaillit et grimpa avec peine le long d'un pilier* (caractère éphémère de qui ce arrive, impossibilité de décrire), *un loup d'une taille énorme parut devant moi, un fracas de bois brisé, une lourde masse vint s'abattre sur le sol, des cris et des vociférations d'une foule épouvantée, un corps tomba, tous les voisins en furent réveillés, toute la maison fut ébranlée, la porte se referma avec fracas, les lourdes portes crièrent sur leurs gonds, voir la destinée, il faut danser !* (nécessité / ordre), etc.

6. Perspectives

La construction *se faire entendre*, dans sa variante inchoative, est un des mécanismes linguistiques qui visent à occulter le sujet de l'action. Ainsi, met-on le lecteur face à l'absence de l'agent. La construction *se faire entendre* serait-elle un des moyens de dire l'indicible ? Dans la critique littéraire des textes fantastiques, les études consacrées au langage sont presque inexistantes. *Dire l'indicible* est une formule qui revient dans plusieurs textes critiques qui traitent du fantastique. On recourt consciemment à une forme langagière pour atteindre des résultats désirés (un effet concret). On exploite une forme langagière pour créer ce qui « ne peut pas se dire » en dissimulant la cause. Du point de vue stylistique, *se faire entendre* instaure une ambiance d'incertitude et d'inquiétude propre à ce type de textes. La dissimulation de la cause provoque des conséquences facilement prévisibles dans les textes fantastiques : éveiller la peur, l'inquiétude ; créer l'effet d'indécision, etc. La cause inexprimée infère la peur. Les conséquences se situent dans les émotions (qui sont toujours résultatives). Le fait d'avoir deux types de textes (littéraire et journalistique) permet d'obtenir une analyse à plus large couverture pour le comportement de la construction en question. La même construction dans le corpus journalistique apparaît le plus souvent dans la structure causative complète tandis que dans le corpus des textes fantastiques la variante inchoative (qui bloque l'agent) domine. La construction *se faire entendre* dans son emploi inchoatif constitue d'après nous un des invariants¹² de la littérature fantastique.

Références

- Araújo Sílvia Lima Gonçalves, 2013 : « Se faire + vinf : un outil au service de la construction d'une diathèse maléfactive de l'objet (in)direct ». *Diacrítica* [online], 27 (1), 5–37.
- Le Bellec Christel, 2014 : « Quand la causative et la réflexive se rencontrent... Les différentes valeurs de la construction en se faire ». *SHS Web of Conferences* 8, DOI 10.1051/shsconf/20140801283, © aux auteurs, publié par EDP Sciences.
- Karolak Stanisław, 2000 : « De la phrase impersonnelle au syntagme nominal ». *Cahiers de l'ILSL*, 12, 101–111.
- Gaatone David, 1983 : « Le désagréable dans la syntaxe ». *Revue Romane*, 18 (2), 161–173.
- Marsac Fabrice, 2006 : *Les constructions infinitives régies par un verbe de perception*. [Thèse de doctorat].

¹² Cependant, nous tenons à préciser qu'il s'agit d'un travail de longue haleine et qui demandera encore des discussions et des réflexions.

- Moeschler Jacques, 2003 : «L'expression de la causalité en français». *Cahiers de Linguistique Française*, 24, 11—42.
- Muryn Teresa, Niziołek Małgorzata, 2016 : «Pour une analyse phraséologique du roman policier». In : Pedro Mogorron Huerta, Analia Cuadrado Rey, Iván Martínez Blasco, Lucia Navarro Brotons : *Fraseología, variación y traducción*. Peter Lang.
- Muryn Teresa, Niziołek Małgorzata, Hajok Alicja, Prażuch Wojciech, Gabrysiak Katarzyna, 2016 : «Scène de crime dans le roman policier : essai d'analyse lexico-sémantique». *SHS Web of Conferences*, 27, DOI: 10.1051/shsconf/20162706007.
- Niziołek Małgorzata, 2015 : «Je fais crise d'angoisse sur crise d'angoisse, de pire en pire : comment intensifier la peur dans le discours sur la “fin du monde”». *Studia Romanica Posnaniensia*, 42/4 [University Press, Poznań], 77—90.
- Nováková Iva, 2009 : «La construction “se faire + Vinf” : analyse fonctionnelle». In : E. Havu, J. Härmä, M. Helkkula, M. Larjavaara, U. Tupmarla, éds. : *La langue en contexte*. Helsinki : Société Néophilologique, 107—120.
- Nováková Iva, Bezinska, Yanka, Chevrot Jean-Pierre, Nardy Aurélie, 2010 : «L'acquisition de faire + Vinf en français : production, compréhension, imitation». In : Franck Neveu et al. : *Actes du 2^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française. La Nouvelle-Orléans, États-Unis, 12—15 juillet 2010*. http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com_article&access=doi&doi=10.1051/cmlf/2010227&Itemid=1291445-1456 (accessible : 15.01.2016).
- Todorov Tzvetan, 1970 : *Introduction à la littérature fantastique*. Paris : Seuil.
- Togeby Knud, 1982 : *Grammaire française*. Vol. 1. Copenhague : Akademisk Forlag.
- Weinrich Harald, 1989 : *Grammaire textuelle du français*. Paris : Hatier.



Aleksandra Paliczuk

*Università della Slesia,
Katowice, Polonia*

Paese che vai, usanza che trovi La concettualizzazione del paese in italiano

Abstract

The elements and phenomena of physical space are a very fertile area for different ways of conceptualizing the world. As a result, they give rise to conceptual constructs which are then reflected by linguistic expressions in many languages. Our conceptualization of the world is mostly based on experience, especially physical one, that is to say, we conceive abstract concepts in terms of concrete ones. Among the theories dealing with cognitive linguistics, in the present paper the author makes a particular use of cognitive grammar, i.e. with a focus on the process of *imagery in language*, proposed by Ronald W. Langacker, and a relevant notion of *linguistic image of the world* elaborated by Polish researchers, Jerzy Bartmiński and Ryszard Tokarski. The paper is an attempt to present a cognitive analysis of the concept of *paese* (*country*) in Italian. It endeavors to explain how the Italians conceive and perceive the concept in question in opposition to its Polish and English equivalents.

Keywords

Cognitive linguistics, imagery, linguistic image of the world, profile, country (It. ‘paese’)

1. Introduzione

Gli elementi ed i fenomeni dello spazio fisico costituiscono un’area molto fertile di diversi modi di concettualizzare il mondo, e di conseguenza danno vita a costrutti concettuali che vengono poi rispecchiati dalle espressioni linguistiche in molte lingue. Ci sono tali che indicano la dinamicità¹, come p.e. il concetto di ‘stra-

¹ A questo punto si può menzionare la famosa metafora di George Lakoff e Mark Johnson (1980: 65—66): L’AMORE È UN VIAGGIO, in base alla quale le persone che sono in relazione amorosa percorrono una stessa ‘strada’, oppure molte altre metafore della ‘strada’, come p.e.

da' (e le sue varianti come: 'via', 'percorso', 'sentiero', 'viale', 'vicolo' ecc.) oppure quelli che rinviano alla staticità, come p.e. il concetto di: 'casa', 'città' o 'paese' — che denotano i luoghi, gli spazi più o meno delimitati. La maggior parte della nostra concettualizzazione del mondo è basata sull'esperienza, soprattutto quella fisica, vale a dire che concepiamo l'astratto nei termini del concreto (Lakoff, Johnson, 1980: 33—40).

Tra le teorie nate nel campo della linguistica cognitiva in questo lavoro si fa un particolare ricorso alla grammatica cognitiva di Ronald W. Langacker che propone un approccio complessivo e coerente alla lingua — la grammatica come tale, per mezzo dei suoi elementi, porta con sé il significato (le parole) e permette di costruire e simboleggiare significati più sofisticati, nascosti negli enunciati complessi quali i sintagmi o le frasi. È dunque un aspetto inscindibile del nostro apparato concettuale grazie a cui concepiamo il mondo e funzioniamo in esso. La grammatica non soltanto costituisce una parte integrale dei processi cognitivi ma è una chiave per la loro comprensione (Langacker, 2008: 17—18). L'oggetto di studio della grammatica cognitiva è la concettualizzazione in correlazione con le espressioni linguistiche. I significati lessicali sono pure fondati nell'interazione sociale (usati dai parlanti di lingue negli atti di comunicazione). Lo scopo dell'analisi cognitiva di una data lingua è la descrizione degli aspetti essenziali della struttura concettuale in base ai dati linguistici, ciò conduce alle conclusioni riguardanti la relazione tra il significato lessicale e la cognizione umana.

Questo lavoro è un tentativo di analizzare e presentare il modo di concettualizzare il concetto di 'paese' dai parlanti italiani. Il lessema stesso sembra portare più significati, più concetti che i suoi equivalenti, ad esempio, in polacco (*kraj*) o in inglese (*country*).

2. L'immaginare nella lingua²

Con la nascita della corrente cognitiva in diverse scienze, per la linguistica importante è la nozione di categoria (e di categorizzazione), elaborata dalla psicologa Eleonor Rosch (1973, 1976, 1978), che è stata un contributo allo sviluppo delle ricerche nel campo della linguistica cognitiva. Infatti, il processo di categorizzazione rispecchia la natura dei processi cognitivi umani: l'esperienza mentale

LA VITA UMANA È UNA STRADA (Ozóg, 2011: 17—18) — ha un inizio, un percorso con le tappe e una fine. Sono esempi che testimoniano l'importanza nel nostro sistema concettuale dei concetti indicanti lo spazio e il movimento.

² Sull'immaginare e sul profilare nella lingua ci sono già parecchi lavori nell'ambito della linguistica cognitiva anche tra i linguisti polacchi (Bartmiński, 1993 e molti altri lavori; Kosz, 2005, 2006, 2008; Paliczuk, 2014; Pastucha-Blin, 2005 ed altri).

viene organizzata o in forma di schemi immaginativi (*image schemas*), vuol dire le schematiche strutture astratte di pochi oggetti e le loro relazioni, oppure in forma di concrete immagini (*rich mental images*), che sono i modelli o gli esemplari, vuol dire strutture più dettagliate (Tabakowska, 2001: 39—40).

Langacker (1987, 1991a, 1991b, 1995, 2008) nei suoi lavori rinvia spesso alle relazioni spaziali e visuali che, secondo lui, costituiscono illustrazioni utili per descrivere diverse strutture e relazioni concettuali. Infatti, la relazione tra la percezione visiva e la concettualizzazione riguarda numerosi aspetti della semantica del linguaggio naturale (Tabakowska, 1999: 59). Secondo Langacker, il significato di un'espressione linguistica non si limita soltanto al contenuto concettuale a cui rinvia, ma è anche costituito del cosiddetto immaginare convenzionale (*conventional imagery*) o della costruzione della scena (*scene construal*). Ogni struttura simbolica costruisce un dato contenuto in un modo determinato — come una parte del valore semantico convenzionalizzato. La nozione della metafora visuale (*viewing metaphor*) (Langacker, 1999: 216—217) è esempio dell'analogia grazie a cui il contenuto concettuale può essere paragonato alla scena, e il processo di immaginare alla sua visione (Langacker, 2008: 85). L'immaginare nella lingua si basa sulla percezione visiva della scena: quando osserviamo una scena, quello che vediamo dipende dalla distanza da cui guardiamo, da ciò su che cosa ci focalizziamo, dalla posizione da cui guardiamo la scena e da ciò su che cosa poniamo la maggior attenzione (2008: 85)³.

Nell'ambito della psicologia cognitiva l'immaginare è il processo psicologico che consiste nel formare nella mente umana delle rappresentazioni non verbali di oggetti e di eventi (Tabakowska, 2001: 43). È un processo fondamentale, che avviene nella mente umana, di elaborazione dell'informazione. Si può dire che non è nient'altro che il processo di creare particolari immagini di determinati frammenti della realtà fisica. Appare la questione se siano infatti le immagini — in quanto disegni, dipinti (gli esemplari migliori), oppure descrizioni (gli schemi) (2001: 43—44). Però il senso è lo stesso — il quadro, il dipinto, può essere presentato per mezzo di parole, può essere descritto oppure raccontato (come una storia). L'immagine come il dipinto, il quadro, il ritratto o la fotografia, non impone all'osservatore il modo di guardare, l'ordine o il valore degli elementi percepiti. L'immagine descrittiva invece — come la lingua — è lineare e viene formata secondo le regole conoscitive. Il processo d'immaginare conduce alla creazione di nuovi significati o delle loro nuove interpretazioni.

La nozione dell'*immagine linguistica del mondo*, derivante dall'immaginare nella concezione di Langacker, sviluppata nei lavori dei linguisti polacchi (soprattutto nei lavori di rappresentanti dell'Università di Lublin (Bartmiński, Tokarski, 1986)) è diventata una delle nozioni fondamentali della linguistica cognitiva.

³ Sulla nozione di *immaginare* proposta da R.W. Langacker confronta l'articolo non ancora pubblicato Paliczuk, Pastucha-Blin: *Il concetto di 'porta' nel discorso italiano*.

Nell'ambito degli studi linguistici legati alla corrente cognitivistica, vi sono parecchie teorie, idee e nozioni, tra cui *l'immagine linguistica del mondo*, che hanno come scopo la spiegazione dei processi mentali dell'uomo che vengono rappresentati dall'uso della lingua. Questi concetti possiedono una storia di anni e le fonti degli studi etnolinguistici degli americani E. Sapir (1921) e B. Whorf (1956), che si occupavano delle lingue indiane d'America, trattavano del rapporto di dipendenza tra la lingua, la cultura e le condizioni di vita. Il termine (dal tedesco: *Weltansicht*) deriva dalla concezione di Wilhelm von Humboldt (1903—36), il filosofo del XIX secolo, che sosteneva che esiste una certa forma che unisce la lingua e la realtà descritta.

(Paliczuk, 2015: 95)

Bartmiński capisce l'immagine linguistica del mondo come compresa nella lingua e verbalizzata in modi diversi interpretazione della realtà che può essere concepita in quanto un insieme delle opinioni sul mondo, delle credenze, delle convinzioni (Bartmiński, 2009: 12). Non è quindi il suo riflesso, il rispecchio dell'oggettiva e vera realtà, ma il termine cruciale in questa definizione è l'interpretazione — cioè qualcosa di instabile, variabile, che dipende da molti fattori; è il modo soggettivo di vedere, percepire e concettualizzare il mondo. Le differenze nel processo di concettualizzare lo stesso oggetto, fenomeno, evento ecc. possono essere notate esaminando e confrontando le lingue diverse. L'immaginare o la costruzione della scena è il processo composto da diverse tappe, tra cui il *profilare*, vuol dire il fenomeno che consiste nel focalizzare l'attenzione cognitiva su un elemento di un dato dominio cognitivo. Un'espressione linguistica contiene di solito un certo insieme di contenuti concettuali, chiamati *base concettuale dell'espressione* la quale è identificata come . Invece in un ambito più stretto si parla del *campo immediato della predicazione*, vuol dire la parte dell'informazione che appare sulla scena e la quale viene spostata dallo sfondo al centro della scena, come oggetto dell'attenzione. La sottostruttura cognitiva su cui si concentra l'attenzione è chiamata *profilo*. Il profilo, dunque, è ciò che una data espressione designa o a cui rinvia nella sua base, ciò che costituisce il suo riferimento concettuale (Langacker, 2008: 100).

Sembra che lo spazio e la percezione visiva risultino molto più privilegiati in confronto con altri domini di esperienza, in particolare considerando le nozioni come: l'immagine, l'immaginare, il punto di vista, la prospettiva, l'organizzazione 'figura-sfondo', la traiettoria ecc. Quindi se nella grammatica cognitiva, la costruzione della scena si basa essenzialmente sulla percezione dello spazio (e anche in altre teorie nel campo della linguistica cognitiva si registra il riferimento terminologico allo spazio), non sorprende il fatto che l'uomo ne approfitta nei processi cognitivi e di conseguenza nell'uso quotidiano della lingua.

3. La concettualizzazione del ‘paese’

La nozione di ‘paese’⁴ nell’immaginario italiano risulta assai ricco per quanto concerne la sua concettualizzazione. Il lessema deriva dal latino *pagēnsis* (sottint. *ager*, cioè ‘campagna’, ‘territorio’) e da *pāgus*, cioè ‘villaggio’, ‘borgo’ (*pages* — ‘contadino’)⁵. Il suo significato di base è⁶:

- 1) territorio piuttosto esteso, generalmente abitato e coltivato; regione, largo tratto di territorio, per lo più coltivato e abitato, individuato in base a particolari caratteri fisici, meteorologici, economici, antropici [...];
- 2) (spesso scritto con iniziale maiuscola) nazione, stato; estensione di territorio compreso in determinati confini, sottomesso a una medesima legge e ordinato in un organismo politico completo;
- 3) centro abitato di limitate proporzioni.

Nel caso della prima definizione troviamo gli aggettivi e le descrizioni riguardanti il paese come p.e.:

paesi freddi, caldi, tropicali, paese disabitato, popoloso, montuoso, boscoso, il bel paese (vuol dire: *l’Italia*)

È proprio un terreno, con tutte le sue caratteristiche di diverso tipo (senza determinati limiti amministrativi ecc.), su cui vive la gente. Si può dire p.e.:

scoprire paese

vuol dire (nel senso proprio) esplorare una zona, tastare il terreno.

Nel caso del detto:

Tutto il mondo è paese.

che in italiano significa che dappertutto c’è il bene e c’è il male — si concepisce il ‘paese’ come un territorio, una regione, un luogo (piuttosto che uno stato o una

⁴ Nel dizionario di sinonimi e contrari di Pittàno (2006) accanto al ‘paese’ troviamo numerose voci, come: 1) *territorio, regione, provincia, terra, plaga, landa, contrada, luogo, posto, zona, piaggia, lido, (fig.) ambiente, provenienza; 2) nazione, stato; 3) patria, (fig.) suolo; 4) cittadini; 5) villaggio, borgo, borgata, abitato, centro, località.*

⁵ www.etimo.it (accesso: 10.01.2016).

⁶ Le definizioni nel testo sono state prese dal dizionario di Zingarelli (2007) e dai dizionari online: www.treccani.it/vocabolario, <http://dizionari.repubblica.it/>, <http://www.garzantilinguistica.it/> (accesso: 10.01.2016).

nazione) sul quale l'uomo ha a che fare con situazioni, eventi, fenomeni ecc. sia positivi che negativi.

Vediamo un altro proverbio, usato frequentemente e conosciuto bene:

Paese che vai, usanza che trovi (oppure: ***Tanti paesi tante usanze***).

Il suo significato va interpretato in modo seguente: ogni Paese, ogni regione, ogni luogo (piuttosto senza specificare se si tratta di uno stato, una città o un luogo e così via) ha i propri usi e costumi, le caratteristiche ed usanze peculiari e quando si va in un posto, visitandolo o rimanendo ad abitarci, bisogna adattarsi. Tuttavia questo proverbio si riferisce in certo senso non soltanto al territorio, allo spazio fisico, ma anche ai suoi abitanti, siccome le usanze sono rappresentate dai comportamenti e dagli atteggiamenti umani. Quindi si nota a questo punto il riferimento alla seconda definizione presentata in questo lavoro secondo cui il ‘paese’ può indicare la ‘nazione’ oppure lo ‘stato’. Con il significato dello stato (nel senso politico ed economico) si registrano in questo caso le espressioni come p.e.:

un grande Paese, un Paese libero, democratico ecc. paesi europei, asiatici, orientali, paesi dell'Ovest, paesi in via di sviluppo, paesi emergenti.

Con il particolare riferimento al territorio di uno stato si osservano le locuzioni come:

le ricchezze, le risorse del paese; minacciare, invadere il paese avversario; lasciare, sgomberare il paese; liberare il proprio paese dagli invasori ecc.

In altri casi, come ad esempio:

un paese democratico; un paese a regime dittoriale; il paese non vuole la guerra; lanciare, rivolgere un appello al paese; consultare il paese, il paese quest'anno voterà due volte;

si ritrova il riferimento alla gente che abita il territorio di uno stato, vuol dire il complesso degli abitanti (di uno stato), dunque il ‘paese’ equivale qui ai cittadini. Nel campo della politica, in italiano esiste la nozione di ‘Paese legale’ — vuol dire il potere politico con le sue istituzioni, il governo e la classe politica, e la sua opposizione, la nozione di ‘Paese reale’ — vuol dire il popolo con i suoi problemi e le sue esigenze, l’insieme dei cittadini, la società civile. I termini servono per sottolineare l’opposizione esistente tra la realtà dei cittadini e quella della politica ufficiale dei loro rappresentanti. Il ‘paese’ viene spesso usato in italiano come sinonimo di ‘patria’, tuttavia con un significato più concreto e un tono più affettivo e meno solenne, p.e.:

amare, servire il proprio Paese; morire sacrificarsi per il Paese (o per la salvezza, per la libertà del Paese).

Per quanto concerne la terza definizione del ‘paese’, menzionata in questo paragrafo in quanto: *centro abitato di limitate proporzioni* — essa si riflette nelle locuzioni come ad esempio:

un paese di pianura, di montagna; le strade, la piazza del paese; il sindaco del paese; un paese di contadini, di pescatori; la festa, la sagra del paese; usi, costumi di paese; vita, abitudini di paese; un paese povero, ricco; un paese disabitato, abbandonato ecc.

Quel significato è limitato ad una città, una località, un villaggio, un posto ecc. natii, vuol dire con il ‘paese’ gli italiani denotano assai spesso le parti (ed i suoi dintorni) da cui provengono. Anche in questo caso il concetto può indicare le persone che l’abitano, p.e.:

Alla festa c’era il paese al completo.

vale a dire che alla festa c’erano tutti gli abitanti del luogo. Il derivato ‘paesano’ indica, tra l’altro, il concittadino, il compaesano, nel senso: abitante della stessa località (zona, area, città, villaggio ecc.).

Il concetto di ‘paese’ dà vita anche alle espressioni in cui si ritrova un senso figurato, ad esempio:

trovar paese

che, oltre al significato proprio: *trovare residenza, patria*, in senso figurato significa arrivare ad una destinazione, raggiungere uno scopo; lo spiega meglio la definizione che segue:

trovare un posto adeguato alle proprie esigenze, in cui ci si trova bene realizzando i propri interessi, le proprie aspettative, curiosità e attività in generale. Usato anche per una situazione, un lavoro o altro da cui si trae soddisfazione, guadagno e così via⁷.

Il ‘paese’ qui indica un posto, un luogo (anche nel senso astratto: una situazione, un ambiente) in cui uno si sente bene, in cui si può realizzare e vivere una vita tranquilla.

⁷ <http://dizionari.corriere.it/dizionario-modi-di-dire> (accesso: 10.01.2016).

Un altro esempio, che si inserisce nel campo delle relazioni interpersonali, è:

scoprir paese

che (oltre al senso proprio) significa (fig.): cercare di conoscere le intenzioni altrui, spesso nascoste. È come se, conoscendo le origini di qualcuno, potessimo conoscere la personalità, il carattere, le intenzioni, le motivazioni altrui.

La locuzione, di una sfumatura piuttosto negativa, ‘quel paese’ è un eufemismo che in italiano sta per l’Aldilà; comunque, gli italiani tendono spesso ad evitare di pronunciare esplicitamente parole di significato fortemente negativo, come ad esempio morte, cancro e simili, quindi usano la locuzione per attenuare la forza dell’espressione. Dunque l’espressione come:

andare a quel paese

significa, tra l’altro, morire, ma anche abbandonare per sempre una situazione, una persona o un luogo. Invece un’altra:

mandare a quel paese

vuol dire (nel senso figurato) mandare qualcuno all’inferno, al diavolo, cioè non voler vedere qualcuno, allontanarlo bruscamente o invitarlo a stare zitto.

Oltre ai detti e ai proverbi già citati nel testo, si possono menzionare gli altri che si iscrivono (per il significato del ‘paese’) alla sua terza definizione distinta in questo lavoro. Ad esempio:

*Moglie (o donne) e buoi dei paesi tuoi*⁸.

Significa che si preferisce di solito sposare una persona del proprio paese (proveniente dalle stesse parti) perché è più facile capirsi, e così si può anche rimanere fedeli alle proprie tradizioni.

Quando la gatta non è in paese i topi ballano. (Le altre versioni sono: *quando manca la gatta...*, *quando la gatta non c’è* oppure *quando la gatta non è in casa...*)⁹.

La spiegazione di questo proverbio è che quando non c’è chi vigila, il padrone di casa ecc., gli altri fanno quello che vogliono e non sempre si comportano in

⁸ <http://www.oneworlditaliano.com/italiano/proverbi-modi-di-dire-italiani.htm> (accesso: 14.01.2016).

⁹ <http://luirig.altervista.org/proverbi-ricerca/index.php?lemma=gatta> (accesso: 14.01.2016).

modo giusto. Il ‘paese’ nel caso di questo proverbio (come in una delle sue versioni) può fare riferimento alla casa, la gatta indica i genitori ed invece i topi indicano i bambini.

*E' non si grida mai al lupo che non sia in paese*¹⁰.

Il proverbio significa che ci preoccupiamo delle cose solo quando ci toccano personalmente, in questo caso il personaggio grida al lupo solo quando entra nel suo paese, fintanto ha vagato ai confini del suo vivere, non lo aveva neppure notato.

Ce ne sono numerosi altri proverbi e modi di dire italiani che contengono il concetto di ‘paese’, e nella maggior parte il significato del concetto denota proprio quello della terza definizione, vuol dire la città o la località natale, in cui uno vive o da cui proviene. È quel significato che riguarda non soltanto il posto, ma la gente, le usanze, le storie, le tradizioni, le chiacchiere ecc. e tutto ciò che riguarda una comunità che ci vive.

4. Conclusioni

Generalizzando, si può constatare che il concetto di ‘paese’ viene concepito in italiano in due modi: in un senso ampio e in un senso stretto, vuol dire come un largo tratto di territorio, esteso al territorio di uno stato, e come quello piuttosto limitato ad un luogo di dimensioni di una città, una località o un villaggio. Ambidue questi modi di concepire il ‘paese’ estendono il significato del concetto agli abitanti di questi terreni, dunque si tratta nel primo caso della nazione (gente che abita il territorio di uno stato), invece nel secondo senso si tratta degli abitanti di una zona (regione, città, località ecc.). Il ‘paese’ in italiano viene usato spesso con il senso dei suoi sinonimi — oltre allo stato o alla città (o altro tipo di abitato), indica la patria, ma viene pure usato in modo più generico, come regione, provincia, terra, luogo, posto, anzi ambiente (anche nel senso figurato). Queste caratteristiche differenziano il concetto rappresentato dal lessema ‘paese’ dalle sue traduzioni, p.e. polacca (*kraj*) o inglese (*country*), le quali vengono usate piuttosto con sensi più stretti. In polacco: *kraj*¹¹ — viene usato con il significato del territorio di uno stato, della nazione oppure come sinonimo della patria; raramente come sinonimo di *kraina* (la regione). In inglese: *country* — viene spiegato con le voci:

¹⁰ <http://www.cleopa.it/2009/03/24/proverbi-antichi-la-mia-interpretazione/> (accesso: 14.01.2016).

¹¹ Cfr. *Słownik współczesnego języka polskiego* (Dunaj, 1996) oppure <http://sjp.pl/> (accesso: 14.01.2016).

1. an area of land that is controlled by its own government, president, king etc. → nation [...]
2. the country a) land that is outside towns and cities [...] = the countryside; b) all the people who live in a particular country [...]
3. an area of land that is suitable for a particular activity, has particular features or that is connected with a particular person or people [...]¹².

Quindi, similmente al polacco, il concetto inglese denota piuttosto lo stato (in quanto una struttura politico-economica), i suoi abitanti (la nazione) o il suo territorio (un'area politicamente distinta), in altri casi può pure funzionare come regione. Tuttavia il concetto di *country* in inglese ha anche un altro significato che lo differenzia sia dal suo corrispondente italiano che da quello polacco, invece indica la campagna (*countryside*).

In italiano il ‘paese’ viene usato assai spesso per parlare della provenienza, con il riferimento alle parti, alla zona, alla città, alla località (o altro abitato) da cui uno proviene. La ricchezza dei detti e dei proverbi distingue la concettualizzazione del ‘paese’ in italiano che si focalizza su quel profilo del concetto di ‘paese’ in cui riecheggia la mentalità degli italiani e il loro attaccamento alle origini, vuol dire alla loro piccola patria. In italiano quel nucleo familiare, sociale ed economico, il piccolo gruppo sociale, in quanto una famiglia che vive in un paese, sembra un essenziale punto di riferimento per quanto concerne la loro identità. Sembrano attaccati alla loro cittadinanza concepita in primo luogo come provenienza da una città, da un paese, e poi alla nazionalità. Dunque l’immagine linguistica del ‘paese’ in italiano risulta più ricca di, ad esempio, quella polacca o inglese, siccome contiene un senso più ampio nel sistema concettuale degli italiani, il senso che viene rispecchiato e usato largamente nella lingua.

Riferimenti bibliografici

- Bartmiński Jerzy, 1993: “O profilowaniu i profilach raz jeszcze”. W: Jerzy Bartmiński, Ryszard Tokarski: *O definicjach i definiowaniu*. Lublin: UMCS, 269—275.
- Bartmiński Jerzy, 2009: *Językowe podstawy obrazu świata*. Lublin: UMCS.
- Bartmiński Jerzy, Tokarski Ryszard, 1986: “Językowy obraz świata a spójność tekstu”. W: Teresa Dobrzyńska: *Teoria tekstu. Zbiór studiów*. Wrocław: Ossolineum, 65—81.
- Humboldt Wilhelm von, 1903—1936: *Wilhelm von Humboldts gesammelte Schriften*. T. 1—17. Hrsg. Albert Leitzmann, Bruno Gebhardt, Wilhelm Richter. Berlin: Behr, Königlich Preussische Akademie der Wissenschaften.

¹² Cfr. *Longman Dictionary of Contemporary English* (Summers, dir., 2005).

- Humboldt Wilhelm von, 2002: *O myśli i mowie. Wybór pism z teorii poznania, filozofii dziejów i filozofii języka*. Warszawa: PWN.
- Kosz Aleksandra, 2005: “Occhio all’italiana — cioè l’immagine linguistica del mondo italiano”. *Neophilologica*, **17**, 177—186.
- Kosz Aleksandra, 2006: “L’immaginare. I profili dell’occhio nelle lingue: italiana, polacca ed inglese”. In: Kazimierz Polański, red.: *Linguistica Silesiana*. T. 27. Kraków: Universitas, 105—115.
- Kosz Aleksandra, 2008: “Il passo dal pensiero alla lingua — l’analisi cognitiva della STRADA nella lingua italiana”. *Neophilologica*, **20**, 124—141.
- Lakoff George, Johnson Mark, 1980: *Metaphors We Live By*. Chicago: Universisty of Chicago Press.
- Lakoff George, Johnson Mark, 1998: *Metafora e vita quotidiana*. Trad. P. Violi. Milano: Strumenti Bompiani.
- Langacker Ronald W., 1987: *Foundations of Cognitive Grammar. Theoretical Prerequisites*. Vol. 1. Standford: Standford University Press.
- Langacker Ronald W., 1991a: *Concept, Image, And Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*. Berlin—New York: Mouton De Gruyter.
- Langacker Ronald W., 1991b: *Foundations of Cognitive Grammar. Descriptive Application*. Vol. 2. Standford: Standford University Press.
- Langacker Ronald W., 1995: *Wykłady z gramatyki kognitywnej*. Lublin: UMCS.
- Langacker Ronald W., 1999: *Grammar and Conceptualization*. Berlin—New York: Walter de Gruyter.
- Langacker Ronald W., 2008: *Cognitive Grammar. A Basic Introduction*. Oxford: Oxford University Press.
- Langacker Ronald W., 2009: *Gramatyka kognitywna. Wprowadzenie*. Przel. E. Tąbakowska, M. Buchta, H. Kardela i in. Kraków: Universitas.
- Ożóg Kazimierz, 2011: „Metafora życia ludzkiego jako drogi — aspekty językowe i kulturowe”. W: Jan Adamowski, Katarzyna Smyk, red.: *Droga w języku i kulturze*. Lublin: UMCS, 17—25.
- Paliczuk Aleksandra, 2014: “Spazio — pensiero — lingua. La concettualizzazione della ‘città’ in italiano”. *Neophilologica*, **26**, 298—309.
- Paliczuk Aleksandra, 2015: “La realtà virtuale e l’immagine linguistica del mondo”. *Lublin Studies in Modern Languages and Literature*, **39** (2), <http://www.lsmll.umcs.lublin.pl>; pp. 91—105.
- Pastucha-Blin Agnieszka, 2005: “La concettualizzazione della nozione di fede nella lingua italiana”. In: Krzysztof Bogacki, Anna Dutka-Mańkowska: *Les relations sémantiques dans le lexique et dans le discours*. Warszawa: Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 245—256.
- Rosch Eleonor, 1973: “Natural Categories”. *Cognitive Psychology*, **4**, 328—350.
- Rosch Eleonor, 1976: “Basic Objects in Natural Categories”. *Cognitive Psychology*, **8**, 382—439.
- Rosch Eleonor, 1978: “Principles of Categorization”. In: *Cognition and Categorization*. New York, Hillsdale: Lawrence Erlbaum Associates, 27—48.
- Sapir Edward, 1921: *Language. An Introduction to the Study of Speech*. New York: Harcourt, Brace & Co.

- Sapir Edward, 1969: *Il linguaggio. Introduzione alla linguistica*. Trad. P. Valesio. Torino: Einaudi.
- Tabakowska Ewa, 1999: *Gramatyka i obrazowanie. Wprowadzenie do językoznawstwa kognitywnego*. Kraków: PAN „Nauka dla wszystkich”.
- Tabakowska Ewa, 2001: *Językoznawstwo kognitywne a poetyka przekładu*. Kraków: Universitas.
- Whorf Benjamin Lee, 1956: *Language, Thought & Reality*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Whorf Benjamin Lee, 1982: *Język, umysł, rzeczywistość*. Przeł. T. Hołówka. Warszawa: PIW.

Dizionari

- Dunaj Bogusław, red., 1996: *Slownik współczesnego języka polskiego*. Warszawa: Wilga.
- Pittàno Giuseppe, 2006: *Sinonimi e contrari. Dizionario fraseologico delle parole equivalenti, analoghe e contrarie*. Bologna: Zanichelli.
- Zingarelli Nicola, 2007: *Vocabolario della lingua italiana*. Bologna: Zanichelli.
- Summers Della, dir., 2005: *Longman Dictionary of Contemporary English*. Essex: Pearson Education Limited.

Dizionari online

- <http://dizionari.corriere.it/dizionario-modi-di-dire>
<http://dizionari.repubblica.it/>
<http://sjp.pl/>
<http://www.garzantilinguistica.it/>
www.etimo.it
www.treccani.it

Sitografia

- <http://luirig.altervista.org/proverbi-ricerca/index.php?lemma=gatta> (accesso: 14.01.2016).
<http://www.cleopa.it/2009/03/24/proverbi-antichi-la-mia-interpretazione/> (accesso: 14.01.2016).
<http://www.oneworlditaliano.com/italiano/proverbi-modi-di-dire-italiani.htm> (accesso: 14.01.2016).



Ewa Pirogowska, Renata Pawłowska

*Université Adam Mickiewicz,
Poznań, Pologne*

La perception et la construction de l'identité des sujets communicants dans l'espace virtuel

Abstract

The aim of the present paper is the analysis of how others are perceived in the computer-mediated exchange. Special emphasis is laid on what linguistic mechanisms underlie various strategies of self-presentation and of others' presentation in a virtual interaction. Some conclusions are drawn with respect to what properties help define the identity of individuals being engaged in the process of performing illocutionary activities. Finally, the significance of these identity-defining presentations in a felicitous completion of communicative acts is discussed.

Keywords

Virtual interaction, identity, felicitous completion of communicative acts

1. Introduction

1.1. Origines de l'étude

Dans le cadre des réflexions sur la perception en langue et en discours, nous voudrions nous pencher sur les aspects verbaux des présentations de soi et de l'autre en situation d'interaction virtuelle, dans la communication médiée par ordinateur. L'article est consécutif aux résultats des travaux dirigés, effectués pendant le séminaire de spécialisation en linguistique destiné aux étudiants du deuxième cycle, à savoir le master en philologie romane, à l'Université Adam Mickiewicz à Poznań durant le semestre d'hiver de l'année universitaire 2013/2014. Leur travail collaboratif (séminaire composé de neuf étudiants) a débouché sur des rédactions de synthèses individuelles dont on a décidé de faire le point dans le présent article.

Le devoir consistait en l'application des fondements théoriques élaborés par Marcel Burger dans son article de 1994 pour analyser une interaction moderne — virtuelle, réalisée dans le registre interactif écrit asynchrone. Il s'agit bien sûr du cyberespace français. On a essayé de découvrir les propriétés identitaires qui qualifient les sujets dans l'accomplissement de leurs activités illocutoires, et ensuite le rôle que jouent ces présentations identitaires dans la réussite énonciative.

1.2. Fondements théoriques

Redéfinition du sujet interagissant et la co-construction du discours

L'hypothèse que nous étalons dans les débuts du présent article, c'est que les profils des interactants se constituent dans l'usage du langage, dans une relation circulaire sociale, psychologique et discursive. Il est question de l'usage qui se construit aussi bien dans la vie « réelle » que dans le cyberespace. Dans cette idée, nous sommes proches de l'optique constructionniste de Burger (1994) selon laquelle l'identité du sujet renvoie au sujet communicant tel qu'il est (re)défini dialogiquement dans l'espace de l'interlocution. L'identité envisagée de telle façon est donc un produit social et ne peut être considérée que sous l'angle de la perception réciproque. Selon les précisions théoriques de Catherine Kerbrat-Orecchioni cette relation discursive est le résultat d'un travail collaboratif, « c'est-à-dire que les participants coordonnent leurs activités pour produire en commun cet objet final qu'est une conversation » (2005 : 20). Il est alors question de la co-construction du discours. L'expression linguistique de soi dans le cyberespace repose, d'après nous, sur les mêmes fondements ontologiques, mais réalisés différemment, par rapport à l'interaction en tête à tête. Les interactants se créent une image de l'interlocuteur aussi par le biais du sensoriel (puisque il existe des équivalents prosodiques dans le registre interactif écrit, non forcément synchrone), bien qu'*a priori* leur perception soit intellectuelle. En effet, ils effectuent la tâche interprétative des signes linguistiques (paroles situées dans le contexte) dont les référents dépendent des expériences individuelles. Burger (1994) propose de considérer l'identité comme le produit intérieurisé des interactions vécues par un sujet : la somme des « sois » successivement (in)validés constitue une sorte de « profil identitaire » des sujets. Nous avons dû toutefois compléter cette étude par d'autres œuvres absolument indispensables. Ainsi, avons-nous puisé chez Rodolphe Ghiglione et Alain Trognon (1993), Patrick Charaudeau (1989) et Robert Vion (1992) pour qui l'identité joue un rôle prépondérant dans la production et l'interprétation des discours.

1.3. Corpus de recherche

Nous avons examiné les apports communicationnels d'un des forums de discussion (donc le contexte de la communication asynchrone) français du portail doctissimo.fr, à savoir la discussion « Forum Vie pratique » autour du sujet « *Combien reste t'il de français de souche ? »¹ L'échange est composé d'environ 300 interventions hétérogènes de longueur très différente, 4—6 phrases complexes en moyenne, postées entre le 23 mai 2012 et le 21 mai 2014. La discussion avait été enregistrée en automne 2013 ; cependant, vu les apports ultérieurs, nous avons complété et actualisé le corpus analysé. Le nombre exact des intervenants est actuellement difficile à déchiffrer, étant donné qu'entre-temps quelques profils-comptes ont été supprimés, y inclus le compte de [Internaute1 Matcourbes], l'intervenant dont les paroles provocatrices avaient suscité la controverse et initié la discussion. Comme nous venons de le mentionner, les données identitaires sont souvent à déchiffrer lors de l'analyse des interventions qui se succèdent. Sans aucun doute, les échanges verbaux sur Internet constituent des phénomènes à part parce que les locuteurs disposent, semble-t-il, d'une grande liberté dans le choix des moyens verbaux et non-verbaux, ainsi que dans la diversité des points de vue. L'anonymat permet au sujet écrivant de construire, plus ou moins consciemment, son identité presque dès le début, de jouer des rôles particuliers et d'exister comme un être particulier. Nonobstant, cette liberté d'interaction via Internet n'est pas toujours illimitée et ne va pas de paire avec la qualité de l'échange communicationnel. Dans le forum doctissimo.fr, nous pouvons observer et participer dans un échange des propos écrits. Pour les besoins de la conformité définitionnelle, il serait souvent indéfendable d'employer le terme de discussion car, on le sait bien, une discussion repose sur des arguments qui se succèdent et qui sont fondés sur des éléments rhétoriques ancrés autour d'un fil logique. Par contre, l'interaction virtuelle est constituée très souvent d'apports discursifs qui tout simplement expriment des sentiments, des émotions momentanées et ne constituent aucunement une discussion cohérente. Il convient alors de préciser clairement que le but de notre travail n'est pas de démontrer un enchainement argumentatif dans la discussion, mais de présenter le plus possible la construction de l'identité énonciative. Toutefois, l'interaction analysée constitue, dans la plupart des interventions, une vraie discussion, même si certains locuteurs n'y apportent rien de pertinent.

¹ Le lien est précisé dans la bibliographie, date de la dernière vérification du site : 04.01.2015.

2. Interaction virtuelle — négociation de l'identité

2.1. Jeu social et l'évaluation interprétative en continu

Le fil choisi déclenche plusieurs interventions et porte sur des sujets assez délicats à aborder dans l'espace public, comme la nationalité légitime, le nationalisme, le racisme. Certaines réponses semblent montrer que les interlocuteurs construisent leur identité à partir de rien. Il s'agit plutôt de la négociation de l'identité qui est mise en place et dont l'interprétation dépend des autres interlocuteurs. Giglione et Trognon (1993) ne soulignent pas qu'une fois qu'un dialogue n'est pas un simple *échange de pensées*, mais est surtout un jeu social. Dans cette théorie, ce qui est l'essentiel, c'est le désir d'emporter ou de laisser l'autre emporter le gain de l'enjeu ; comment persuader l'autre. Dans l'échange verbal, l'interlocuteur prévoyant des réactions de son vis-à-vis qui constituerait un « danger » pour lui, adopte des façons de parler qui tendent à neutraliser cette menace, et lui permettent de « sauver la face », comme le précise Pierre Attal (1995 : 51). Le fil en question commence avec une intervention dont l'auteur [Internaute1 Matcourbes] veut savoir combien il reste de « Français de souche ». Il fait mention des autres instances, à savoir les habitants de sa ville, et les qualifie comme de « faux » Français, en établissant ainsi une relation d'infériorité. De toute façon, la question de départ est posée comme à l'occasion, d'un ton très léger. Le sujet communicant se présente comme quelqu'un de curieux, mais souligne en même temps qu'il est, évidemment, un « Français de souche » :

[Internaute1 Matcourbes] Donc voilà, j'ai effectué récemment une mission de distribution d'annuaire, et j'ai constater que plus de la moitié des gens en ville n'étaient pas français de souche, alors je voulai savoir, combien il reste de français de souche en france, ne serait ce qu'en terme de pourcentage...

il y a déjà moi, et c'est déjà ça...²

Il s'agit, selon l'optique macro, d'un acte de langage directif. L'auteur de l'intervention veut influer sur un autre pour, apparemment, en recevoir des informations et, ce qui semble être l'objectif principal, de tourmenter, énerver, s'assurer de sa légitimité en tant que citoyen français. Le locuteur le fait en espérant des réponses. On en verra plusieurs. Les propriétés identitaires : un Français, un curieux, que [Internaute1 Matcourbes] s'efforce de présenter et négocier sont contestées par les autres locuteurs qui, à leur tour, se créent déjà un profil identitaire de lui. Les premiers allocutaires affirment avoir des origines étrangères, ils se présentent comme des êtres plus conscients de leurs racines et éduqué :

² L'orthographe authentique.

[Internaute Louna 187] Ça apporte quoi d'être français de souche ? J'ai une grand-mère belge et un arrière-père espagnol, je devrais mal le vivre ?
 [Internaute sebrider] [...] La nationalité de souche n'existe pas.

ce qui fait en sorte que le locuteur est défini comme ignorant et raciste :

[Internaute femme indéfinie] M'enfin c'est bien ce que je disais, tu es un bel exemple, sinon le meilleur, de l'attardé endoctriné par les médias que je déplore, congrats l'ami!

De cette façon, les propriétés identitaires du principal intervenant, présentées au début, sont tout de suite rejetées, sinon ridiculisées. Puisque l'évaluation interprétative se produit en continu et les co-scripteurs l'actualisent à chaque nouvel apport discursif, on assistera aux interventions successives de ce type. En effet, le profil identitaire sert à accomplir une énonciation et à construire son contexte ainsi qu'une définition de soi qui y paraît valable, en s'inscrivant dans le cadre des relations établies. À en juger par les exemples, certains comportements visant à négocier son identité et à réussir l'énonciation se répètent, chaque locuteur veut à tout prix attirer l'attention sur sa propre personne, mettre en doute les propos des autres, diriger la discussion sur d'autres voies pour se défendre ou passer un moment en tant que spécialiste infaillible dans le domaine de relations sociales, généalogie, droits de citoyenneté etc. Il est question de gagner l'enjeu énonciatif par soi-même, et non de laisser l'autre l'emporter. En l'occurrence, plusieurs intervenants se réfèrent largement à l'histoire de la France et même à la génétique. Le fil de discussion observé contient également des réactions personnelles, des interventions ironiques ou offensives, des questions rhétoriques :

[Internaute indéfini] Tu es³ étonné quand certains ici te trouvent raciste ? [...] Tu fais honte à tes confrères généalogistes.

Pour affirmer son profil identitaire, changer la perception de l'autre et se mettre en bonne position, les interlocuteurs essaient maintes fois d'attirer l'attention sur les détails, comme les fautes d'orthographe et le registre, p.ex. :

[Internaute9] Ouais, un français de souche qui fait autant de fautes d'orthographe [...] tu ne fais pas honneur à notre si belle langue, mais pas-sons.

³ Malgré la dissonance esthétique que des erreurs rallument, nous avons décidé de ne pas intervenir dans la forme (ni le contenu) des apports discursifs.

2.2. Reconnaissance illocutoire, le statut de l'intervenant

On peut présumer que le terme de reconnaissance illocutoire renvoie à l'acceptation ou au refus par les autres des propriétés identitaires que le locuteur prétend incarner. La reconnaissance des profils identitaires et des relations réciproques (en fonction de la situation) est d'autant plus importante qu'elle pèse sur l'interprétation de l'énonciation. Par exemple, quelques interventions analysées laissent penser que leurs auteurs interprètent différemment les intentions du premier locuteur parce qu'ils partagent et argumentent son opinion. Le « capital expérientiel » est lié alors à toutes les données qui complètent la perception de notre interlocuteur et de l'interaction ; en plus, il se base sur les expériences et les connaissances progressivement acquises par les sujets communicants. Les intervenants se « redéfinissent » une fois le dialogue (multilogue) commencé et « l'identité du sujet telle qu'une pragmatique peut en rendre compte — renvoie au sujet communicant tel qu'il est (re)défini dialogiquement dans l'espace de l'interlocution » (Burger, 1994 : 250 ; Vion, 1992). L'auteur de la discussion remarque :

[Internaute1 Matcourbes] Quand je dis qu'il y a déjà moi, c'est pour dire que ça fait déjà un an de comptabilisé étant donné que je cherche à savoir le nombre de FDS⁴ restant ! il faut arrêter de se voir tout le temps agressé et tout... [...] c'est toujours le même blabla de victimisation.

Donc, les locuteurs qui interviennent dans les fragments choisis essaient de créer leur « profils identitaires » par l'usage du langage, mais l'enjeu réside aussi, à en croire Burger, à des niveaux plus profonds et il est nécessaire de prendre en compte les aspects non seulement discursifs, mais aussi sociaux ou psychologiques. La constatation que « nous sommes bien ceux que le locuteur fait être » (Burger, 1994 : 259 ; Vion, 1992) s'affirme absolument dans ce type d'échange, puisque le sujet communicant négocie sans cesse son image aux yeux des autres. L'identité « virtuelle » qu'il réalise n'est pas tout-à-fait arbitraire ; sa construction dépend, entre autres, de la perception des autres sujets communicants et se réalise en continu (au moins jusqu'à la fin de l'interaction). Par exemple, l'auteur du fil analysé, après avoir été moqué ou culpabilisé par les autres énonciateurs, publie la réponse suivante :

[Internaute1 Matcourbes] Et ben dit donc tu en as un vocabulaire recherché [...] je suis intéressé par tout ce qui est histoire, culture, généalogie, d'ailleurs mon avatar le montre. [...] on dirait que d'être fière d'être français, c'est mal ! [...] pour toi c'est quoi être français d'ailleurs ?

⁴ Français de souche.

L'intervenant s'acharne à soutenir et prouver, d'une façon un peu désespérée les propriétés identitaires qu'il a présenté au début — il insiste sur l'image de soi par laquelle il essaie de dévoiler un fier Français fasciné par sa culture. À la fois, il met en question l'identité de son interlocuteur, en suggérant par sa question que celui-ci n'est peut-être pas un vrai Français s'il réagit ainsi. Ce type d'échange vise à « défaire » en quelque sorte son interlocuteur, puisque chaque énonciateur veut réussir = gagner l'enjeu de l'énonciation. Dans le cas analysé, les moyens pour l'atteindre sont fondés sur les procédés manipulateurs. La réalisation d'un « soi » et la réussite énonciative ne consistent pas pour autant à retrouver le consensus, mais plutôt à vaincre son allocataire, en ridiculisant ses propos. Les notions comme « statut » ou « position » des participants semblent rester valables, parce que, même si les sujets communicants ne se connaissent pas avant l'interaction, ils se font l'idée de leurs identités à partir de l'interaction-même et de la convention⁵. Les participants du forum s'imaginent donc le profil d'un nationaliste extrême ou essaient de déduire la position sociale de l'interlocuteur d'après sa façon de s'exprimer (fût-il par écrit), les fautes d'orthographe etc. Dans l'optique micro, les énoncés directifs prévalent. Par exemple :

[Internaute2] Explique-moi ta vision des choses.

[Internaute3] Blablabla, faudrait que l'on se taise, et que l'on s'efface.

[Internaute4] Enlève toute la méchanceté de ton cœur.

[Internaute5] Arrête tes conneries mec !

Ces énoncés ont certainement une valeur performative, mais très faible — la demande d'explications ou d'une atténuation de l'expression de la pensée est apparente ; de tels appels contribuent plutôt à défaire l'image de l'autre et réussir, en contestant (ou attestant) les propriétés identitaires représentées en discours. Si un autre intervenant [Internaute2] a demandé à [Internaute1 Matcourbes] d'*expliquer la vision des choses*, il avait supposé implicitement les aberrations dans l'enchaînement argumentatif de ce dernier. Il s'est exprimé en scientifique curieux, mais inquiété. L'interjection *Blablabla* et *on* impersonnel témoignent du dédain de [Internaute3]. L'énonciation de [Internaute4] représente une certaine valeur stylistique, où le participant ironise, d'un ton solennel, du caractère pseudo-scientifique des divagations qui avaient déclenché la dispute. Le dernier exemple constitue la preuve d'irritation, émotion momentanée, mais forte — cette intervention, composée de mots vulgaires, vise à déjouer les tentatives analytiques de [Internaute1]. D'après donc ces quelques exemples nous pouvons soupçonner qu'à travers ces interventions, les co-scripteurs tendent à attaquer ou insulter l'autre pour dévaloriser son profil établi pour les besoins de l'interaction analysée.

⁵ Faute d'espace, l'aspect interculturel a été omis dans l'article que nous nous permettons de présenter ; l'étendue de la problématique nécessiterait une étude à part. Évidemment, l'identité énonciative est inséparablement liée à l'identité culturelle : cette dernière recouvre en elle l'appartenance à un groupe national, religieux, mais aussi à une subculture virtuelle.

Burger (1994) dans son étude emploie la notion d'« être du monde ». Les « êtres du monde » fonctionnent dans le discours comme garanties de réussite ; en effet, ce sont les manifestations du sujet communicant (qui se trouve au niveau extra-dis-cursif et il est impossible de le représenter entièrement), c'est-à-dire ses représentations en tant que quelqu'un qui existe dans le monde. Aussi, s'agit-il d'une stratégie employée par le locuteur pour faire exister le sujet communicant, d'une manière ou d'une autre. C'est le locuteur qui décide si et comment présenter sa personne dans le cadre d'un discours, quoiqu'il ne décide pas comment l'interprètent les autres. Il peut remplir son discours des « êtres du monde », ou demeurer juste en tant que locuteur, en déguisant sa personne. Partant, on peut découvrir sous cette notion des personnages, des « figures discursives » dont le locuteur se sert afin de faire apparaître soi-même ou l'autre dans l'énonciation — les représentations en question concernent fréquemment l'allocutaire. Elles prennent la forme de pronoms, noms etc. et il est possible d'ailleurs que « l'être du monde » représente quelqu'un déjà de différent que le locuteur, provenant du passé ou de l'avenir. Le passage choisi commence avec un nombre important de représentations des locuteurs comme « êtres du monde », qui soutiennent les discours et les identités des sujets ou expriment des relations particulières. Le premier intervenant se considère un fier patriote et « un Français de souche », ensuite ses allocutaires se présentent comme « êtres du monde » aux origines étrangères. Leur stratégie consiste à établir un contraste au niveau des identités et des images réciproques. Dans cette perspective, ils mentionnent également d'autres personnages, ce qui renforce leurs énoncés :

[Internaute sebrider] J'ai des nièces qui ont des origines lointaines Autrichiennes [...] des neveux qui ont des origines Portugaises proches [...] et donc mes nièces et neveux des descendants de confession juive. Donc, la nationalité de souche n'existe pas.

À tout moment de la discussion, les interlocuteurs se réfèrent à leurs ancêtres ou leur famille, aux immigrés, aux politiciens ou aux religions. Ensuite, on peut observer des réponses qui font apparaître des « êtres du monde » qui s'identifient plutôt à l'auteur de la première intervention.

[Internaute1 Matcourbes] Je trouve que le fait d'être issus d'union causé par des invasions ; ce n'est pas valorisant, et ça me crée plutôt un mal être.

L'auteur se présente comme « être du monde » éprouvant un sentiment de mal-être. On observe alors une de ses « faces », une présentation destinée à être rendue publique. La réponse d'un des interlocuteurs sanctionne une telle vision :

[Internaute red breizh] Il existe bien des français de souches si on se rapporte aux arbres généalogiques (j'en suis un). D'un côté je trouve sa stupide le mé-

lange des races comme quoi l'idéal serait qu'on soit tous métissons, je trouve ça absurde car je préfère voire un blanc, un noir, un asiatique.

2.3. Somme des «êtres du monde»

Toutefois, ces manifestations de «soi» paraissent plutôt subjectives et employées spécifiquement pour les besoins de l'énonciation. En conséquence, comme le souligne Burger (1994), la réussite de la communication est un phénomène en grande partie subjective, dépendant de ce que les locuteurs définissent comme telle et de nombreux autres facteurs. Les autres co-scripteurs ne semblent pas convaincus, alors peut-être la réussite énonciative peut-elle être envisagée en tant que la déposition et la défense de ses propres opinions en dépit de tout le monde ?

2.4. Double fonction du langage envers l'identité

En ce qui concerne la notion de «double fonction du langage envers l'identité» employée par Burger (1994 : 258), il présuppose que le langage serve d'une part à faire apparaître l'usager simplement comme locuteur, le «je» qui effectue des activités illocutoires diverses. Dans notre discussion, [Internaute1 Matcourbes] entre en contact avec des co-scripteurs inconnus, leur répond, précise, explique etc. Mais d'autre part, grâce au langage le locuteur peut se présenter en tant que quelqu'un d'unique qui existe en dehors de l'énonciation, se constituant un ou des «être(s) du monde» successif(s). [Internaute1 Matcourbes] est réellement ou s'avère être un chercheur curieux, un raciste, un puriste culturel, un agaceur, un homme seul ou ennuyé, enfin un procureur :

[Internaute1 Matcourbes] comme X [...] l'assassin d'enfants qui est devenu un héros dans les banlieues ... Il ne se passe pas une semaine sans que tes petits copains racaille défrayent la chronique des faits divers. [...] Tu ne vois pas de problème, tant mieux pour toi, continue à fumer ton pétard et à vivre dans le monde des bisounours. Comme on dit, bénis soient les ignorants.

Et ce n'est que la somme de telles représentations, des «êtres du monde» qui permet de déterminer et d'exprimer les propriétés pour lesquelles on opte dans une situation précise afin de réussir une énonciation.

2.5. Déconstruction de l'image identitaire

La négociation identitaire dans l'échange analysé est assez développée, d'autant plus que le premier énoncé provoque plusieurs réponses. On aperçoit surtout des réactions négatives d'un groupe d'interlocuteurs et le refus, voire un rejet des propriétés identitaires que l'auteur du fil présente. Ce qui attire l'attention d'un observateur extérieur, c'est que, dans ce genre de communication virtuelle, les interlocuteurs s'opposent immédiatement les uns aux autres et font tout pour aggraver le conflit ou se contredire. Il semble que souvent aucun compromis n'entre en jeu. De ce fait, les stratégies discursives dans leur majorité consistent à déconstruire l'image du sujet communicant qui est représentée au niveau de l'énonciation. Suivons quelques interventions où le caractère de la déconstruction énonciative est remarquable :

[Internaute9] (à *l'auteur du fil*) Quel est exactement le but de cette recherche? Te considères-tu meilleur qu'un autre parce que si tu es « français de souche »? C'est ce que ton « *c'est déjà ça...* » très hautain et franchement condescendant pourrait en tout cas laisser penser. Et tu peux le nier autant que tu veux, mais ton topic est la preuve même du fait que pour toi, un français d'origines étrangères, ça ne sera jamais *totalement* un français, quoi que tu en dises. Mentalité de merde.

[Internaute simplebob] (en prenant parti de *l'auteur du fil*, à *l'un des interlocuteurs: Manuel_de_Roumanie*) Tu as les réflexions d'un enfant de 5 ans, je met ça sur le fait que tu n'es pas français et que s'exprimer dans une langue qui n'est pas la sienne est compliqué.

[Internaute Manuel_de_Roumanie] (en réponse à *simplebob*) Je t'en prie, arrête d'utiliser des paroles comme: « tu a un mentalité d'un enfant de 5 ans ou etc... Car vu ta manque d'arguments et logique et ta photo, c'est toi qui a ce genre de problèmes » Tu es un petit xenophobe. Il vaut mieux reconnaître cette vérité »

[Internaute indéfini] Va savoir ... où alors c'est que tu es d'une très très grande naïveté au point de croire à tes propres fariboles, au point de rester aveugle devant tous ces drapeaux étrangers de ces personnes qui, soit disant, se sentirraient «françaises».

[Internaute femme indéfinie] Et une nouvelle généralité bien sentie, une.. vous êtes tous de mèche sur cette partie du forum, ou ça s'passe comment exactement ? Non mais sérieusement, vous avez des problèmes j'ai l'impression. [...] La « haine » que tu sembles voir partout elle est dans ta tête mon coco, toi et petits amis êtes en train de fabuler complètement, je tiens à le dire. Comme je le dis souvent, vous (sous-entendu ceux qui pensent comme toi) ne voyez que ce que vous voulez voir, comme on dit, *un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse* hein.

[Internaute zigOuigOui] et qu'en est-il du cro magnon de souche ? c'est vrai quoi, il a disparu et j'entend personne en faire tout un patacaisse

[Internaute1 Matcourbe] à [Internaute eXisTenz2013] Quand au 20% de la population qui, tu crois, vit mal ou est stupide, mais pour qui te prend tu ? Quand on lit les énormités que tu écris, j'en déduis que tu n'as pas du beaucoup étudié et que tu ne brilles pas par tes capacités intellectuelles, c'est le moins qu'on puisse dire. Donc redescend vite sur terre et fais un gros effort de modestie, ça compensera au moins le reste.

Tu vois, je ne suis pas toujours d'accord avec zigOuigOui, mais au moins lui il a des arguments cohérents, alors que toi ...

3. Paramètres discursifs de l'identité

Pour en arriver enfin à des premières précisions finales, nous avons essayé d'établir les paramètres discursifs selon lesquels les sujets communicants de l'interaction mise sous l'examen perçoivent et construisent leurs identités de façon réciproque, dans l'espace co-géré de la discussion virtuelle. Il y a donc quelques citères-clés selon lesquels on a tâché d'établir un profil identitaire discursif.

3.1. Facteurs interactionnels

Dans la conversation écrite, les facteurs interactionnels (phatiques) prévalent sur le contenu. Dans l'interaction dans le sens général, il y a deux moments définitifs qui organisent souvent toute communication : le début et la fin ; dans l'échange analysé, du fait qu'il s'agit en réalité d'une action négociatrice où les locuteurs-négociateurs oscillent autour de différentes appréhensions du terme *Français de souche*, on serait censé de parler d'un état initial et d'un état final (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 94—96). On assiste en fait à un désaccord qui est le point de départ pour la négociation. Par contre, il est inopportun de parler d'un état final, car souvent dans une interaction virtuelle — et c'est le cas de l'échange analysé — en tant que tel, celui-ci n'existe pas. Il n'y a donc pas de conclusions, aucune mise en accord, mais une simple rupture, plus précisément — un abandon de contact. Si dans l'interaction virtuelle l'interruption (Sandré, 2009) est impossible, on a affaire à un autre type du dysfonctionnement interactionnel, à savoir : l'abandon du contact, sans même en informer l'interlocuteur. Néanmoins, déjà le mode d'entrer en contact est intéressant et souvent pertinent pour un développement ultérieur de l'interaction. Dans le forum choisi, nous pouvons observer les entrées à l'improvisée, avec des paroles coupées et phrases invalides :

[Internaute6] *Et tenez vous bien, moi j'ai du sang ... de ma mère !!! ☺); par le biais d'une citation de l'intervenant précédent, sous couleur scientifique* [Internaute7] *C'est sous la Révolution Française que les états civils ont été constitués; avec de l'arrogance ou irritation* [Internaute 8] *voilà t'a tout compris... et on vat dire que l'on est raciste après etc.*

Les activités visant à maintenir le contact sont riches: procédés lexicaux — p.ex. emploi des vulgarismes, typographiques (maintes fois les intervenants commencent leurs intervention par les points de suspension), et purement graphiques (avatars graphiques, émoticônes). D'un côté, ils témoignent de l'affectivité, de l'autre, de la volonté d'être lu à tout prix. La discussion, dans sa partie dite 'centrale', a déradé vers les divagations scientifiques où on n'observe pratiquement pas de renvois phatiques ; les intervenants vérifient que le circuit communicationnel fonctionne uniquement en constatant l'apparition de nouveaux apports discursifs, portant sur la supériorité ou infériorité des races humaines⁶.

3.2. Facteurs linguistiques

Contrairement à ce que nous nous étions attendues, nous n'avons pas trouvé, dans la discussion analysée, de mots particulièrement intéressants, stylistiquement appropriés au contexte virtuel, comme les néologismes ou les occasionalismes. Au niveau lexical l'interaction étudiée est généralement conforme aux normes du français standard, parsemée d'expressions familières employées au quotidien. On y trouve des fautes d'orthographe qui ont été recensées chez quelques intervenants. Elles ne relèvent sûrement pas d'une attitude réfléchie, mais témoignent du niveau d'éducation. Il n'y a pas beaucoup de cas de néographie phonétisante sauf quelques interjections typiques aux énoncés du registre interactif écrit, comme *blablabla, lol..., BHOUUUUUU!!!, Ouiiiiii ALLOOOOO!! Ben écoute, Ah ouaiss, rhôôôô!*. Les procédés morphosyntaxiques sont, eux aussi, typiques à l'oralité des cyber-échanges. On y rencontre le chiffrement, où la syntaxe de la phrase est réduite au schéma :

[Internaute Manuel_de_Roumanie] français de souche = gal + romain + franc

ou la troncation :

[Internaute eXisTenz2013] sale mytho va

[Internaute Borodhino] Ferme là sérieusement, je commence à en avoir marré des petits anti-**fas** à la con comme vous.

⁶ Ainsi, l'observation des «êtres du monde» n'est-elle pas du tout possible ; l'interaction devient un simple échange d'informations.

La syntaxe des phrases complexes en général n'est pas compliquée, car les mots de liaison de valeur de coordination sont en abondance. Le profil identitaire, dressé d'après les données visibles et lisibles, de l'usager [Internaute1 Matcourbes] démontre qu'il s'agit d'une personne un peu désinvolte, sûre d'elle-même et de ses convictions. Il ne maîtrise pas bien l'orthographe française standard, s'exprime à l'écrit de la façon simpliste, voire réductrice. Il se crée un « être du monde » en tant que chercheur passionné, aspirant à une objectivité et tranquillité de ses recherches. Toutefois l'autre, alors celui qui entreprend le travail d'interprétation énonciative, peut en avoir une autre vision : on ne dirait plutôt pas une vision objective, en effet l'évaluation interprétative extérieure n'est pas forcément plus fiable, puisque fondée uniquement sur les représentations verbales et para-verbales⁷ de soi. Nous avons déjà proposé quelques « faces » perceptibles de l'internaute, comme : raciste, homme frustré, seul, ennuyé, procureur. Ce sont évidemment les présentations identitaires interprétées, paraît-il, comme telles par les co-scripteurs.

4. Conclusion

[Internaute — red breizh] Et pour finir c'est normal que l'éditeur de ce topic crée ce sujet car c'est dans les moments bas qu'on se recherche sur soit-même, sur son identité, ses racines...

En analysant un matériel lexical authentique, on puise dans un contexte situationnel et linguistique précis, vu que la situation énonciative ne se répète jamais ; en effet, l'embrayage déictique change de ses référents. Sans aucun doute, nos conclusions peuvent ne pas être exhaustives : nous avons analysé en fait un événement post-communicationnel, un produit achevé sous forme d'échange textuel auquel rien n'est actuellement ajouté. Il se peut donc que nos propositions de perception des profils identitaires des locuteurs concrets ne soient pas intégrales, d'autant que nous avons pu dégager ces propriétés identitaires uniquement à partir des données verbales apparentes, visibles et explicitement perceptibles, quitte à leur forme souvent rudimentaire. Néanmoins, les aspects verbaux des présentations de soi et de l'autre en situation d'interaction virtuelle s'avèrent intéressants puisque telle est la forme fréquente de la communication de nos jours. Les sujets de l'interaction dans l'anonymat se créent les profils des interlocuteurs grâce à l'expression verbale et para-verbale écrite, ce qui est décisif pour la co-construction du discours.

⁷ Et non-verbales aussi ; toutefois dans l'interaction analysée nous n'avons pas trouvé suffisamment d'exposants formels sauf quelques émoticônes universelles, c'est-à-dire ordinairement employées.

Références

- Interaction analysée : http://forum.doctissimo.fr/psychologie/droite-gauche/combien-francais-souche-sujet_629_1.htm.
- Attal Pierre, 1995 : «Notice (compte-rendu et commentaire critique) sur l'œuvre de Ghiglione et Trognon». *L'information grammaticale*, 66.
- Burger Marcel, 1994 : «(Dé)construction de l'identité dans l'interaction verbale ; aspects de la réussite énonciative de l'identité». *Cahiers de Linguistique Française*, 15.
- Charaudeau Patrick, 1989 : «Le dispositif socio-communicatif des échanges langagiers». *Verbum*, 12 (1).
- Ghiglione Rodolphe, Trognon Alain, 1993 : «Où va la pragmatique ? De la pragmatique à la psychologie sociale». *Vies Sociales*, 7.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2005 : *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.
- Sandré Marion, 2009 : «Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel — l'interruption — dans le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2007». *Mots*, 89.
- Vanderveken Daniel, 1998 : *Les actes du discours*. Bruxelles : Mardaga.
- Vion Robert, 1992 : *La communication verbale*. Paris : Hachette.



Monika Sulkowska
Université de Silésie,
Katowice, Pologne

Perception et acquisition du figement lexical en langue maternelle

Abstract

The main objective of this paper is to discuss the issue of perception, comprehension and well acquired phraseological structures that are perceived as idiomatic expressions. First, the author will investigate a spectrum of methods used in perception of idiomatic meanings. Then, the author will present the results of a wide range of research and analysis in the field of phraseological units and their acquisition.

Keywords

Perception, acquisition, phraseological units.

1. En guise d'introduction

En psycholinguistique, fonctionnent deux hypothèses concernant le stockage des mots dans le cerveau humain et parlant de leur décodage lors de l'acte de communication :

- l'hypothèse des lexèmes / ou des *mots originaires* ;
- l'hypothèse compositionnelle.

Selon l'**hypothèse des lexèmes** chaque mot constitue un élément autonome dans notre « dictionnaire mental », il est donc un seul *mot original*. Par conséquent, chaque forme dérivationnelle, ou même flexionnelle, possède son reflet dans notre cerveau. Cette hypothèse est soutenue p.ex. par Jean Aitchison (1987), Mark Arnoff (1976), Stephen Monsell (1985), Dominiek Sandra (1990).

Par contre, l'**hypothèse compositionnelle** nous dit que les mots se composent de morphèmes et ceux-ci servent de *mots originaires*. En écoutant un locuteur par-

ler, nous dégageons des morphèmes de sa chaîne parlée et puis, nous composons nous-mêmes le sens de ce qui a été dit. Cette hypothèse a été lancée par Donald MacKay (1979), Graham Murrell et John Morton (1974), Philip T. Smith et Christopher M. Sterling (1982), Marcus Taft (1981), Marcus Taft et Kenneth I. Forster (1975, 1976). Aujourd’hui elle est plus populaire par rapport à la précédente. L’hypothèse compositionnelle correspond aux règles d’économie cognitive : on peut réduire le nombre d’unités « stockées » dans notre cerveau, mais il faut néanmoins employer plus d’énergie nécessaire pour composer et transformer les mots.

En ce qui concerne les **mots composés**, la situation est plus équivoque. Sandra (1990), Monsell (1985) et Charles E. Osgood et Rumjahn Hoosain (1974) prouvent que certains mots composés (tels que p.ex. *batterfly*) sont stockés séparément dans notre « dictionnaire mental », bien que leurs composants (tels que *butter* et *fly*) y fonctionnent à part. C’est le cas des mots composés qui sont sémantiquement opaques : le sens d’un tel mot composé ne résulte pas des significations de ses éléments. Par contre, des mots composés qui sont sémantiquement transparents (p.ex. *casse-tête*) obéissent en fait à l’hypothèse compositionnelle.

La compréhension des expressions figées, surtout opaques et figurées, ainsi que les mécanismes de leur acquisition et mémorisation suscitent, ces derniers temps, l’intérêt des chercheurs. Cependant, les études dans ce domaine ne sont pas encore exhaustives. Il est clair que le décodage, le traitement et l’acquisition des expressions idiomatiques en langue maternelle et en langue étrangère diffèrent, c’est la raison pour laquelle nous allons analyser ces questions séparément. Nous aborderons en premier les problèmes de la perception et de l’acquisition du figement lexical par les locuteurs natifs, chez qui les mécanismes de compréhension et d’acquisition phraséologiques s’effectuent à un âge très précoce et s’opèrent d’une façon tout à fait naturelle (cf. Sułkowska, 2013 : 95—114).

2. Une petite revue historique

En Europe, les premières études sur le développement du langage chez les enfants datent de la fin du XVIII^e siècle. Il s’agit des travaux de Tiedman, philosophe allemand, qui a décrit le développement de la parole chez son fils. La moitié du XIX^e siècle nous apporte beaucoup de journaux qui présentent le développement du langage des enfants, p.ex. les livres journaux de Boudouin de Courtenay et de Jakobson. Mais ce n’est que bien plus tard qu’émergent les études consacrées à l’acquisition des expressions figées.

Les premières expériences pilotes mais importantes dans ce domaine datent des années 70 et 80 du XX^e siècle (cf. p.ex. Lodge, Leach, 1975 ; Buhofer,

1980 ; Nippold, 1988). En même temps, la psycholinguistique et la neurolinguistique, se développant rapidement dans la seconde moitié du XX^e siècle, donnent des sources théoriques et pratiques qui sont exploitées au niveau des études sur la compréhension et l'acquisition des tournures figées. Or, la psycholinguistique fournit des garanties fondamentales. Elle montre que (cf. Gréciano, 1984) :

- notre compréhension est en fait globalisante et synthétique ;
- notre perception se révèle prédisposée à établir des connexions et à former des complexes à partir d'unités distinctes ;
- la syntaxe et la métrique opèrent tout naturellement par regroupements en groupes nominaux et verbaux, en vers et en strophes.

Les expressions figées en tant que polylexèmes et en tant qu'amalgames lexicaux répondent tout à fait à ces facultés. De plus, on confirme que notre mémorisation travaille selon des automatismes. Le stockage et la reproduction mémorielles se déroulent par blocs. Les phraséologismes, par la fixité de leurs composants, répondent entièrement à cette loi. La stimulation pragmatique déclenche leur réactualisation, l'unité complète est automatiquement libérée dans son intégralité. Troisièmement, la théorie de la connaissance révèle notre cognition prédestinée à opérer avec des formes asymétriques où règne une dissociation entre la forme et le fond. Par sa figuration, l'unité figée illustre un type d'asymétrie, car son contenu global ne correspond pas à la somme des parties.

Toutes ces tendances mentionnées plus haut devraient correspondre à la perception et l'acquisition du figement lexical, car les structures phraséologiques sont en principe polylexicales au niveau de la forme, mais au niveau du contenu tendent nettement au caractère synthétique et global.

3. Mécanismes de perception et d'acquisition des structures polylexicales figées

Olga Diaz (1981) affirme que les expressions figées exigent en réalité une pensée symbolique permettant de combiner une image et un concept. Cette opération mentale implique quelques mécanismes de passage qu'on peut illustrer comme sur la figure 1 (Diaz, 1981: 101).

L'**acquisition des expressions figées** et avant tout, **leur emploi actif** au niveau de la production langagière exigent du locuteur la capacité abstraite d'employer des symboles, ainsi qu'une grande compétence pragmatique, nécessaire pour se servir d'expressions ambiguës. C'est pourquoi, dans un premier temps, il a été dit que les processus de compréhension et d'acquisition des structures figées s'effectuaient en phases ultimes du développement de langage.

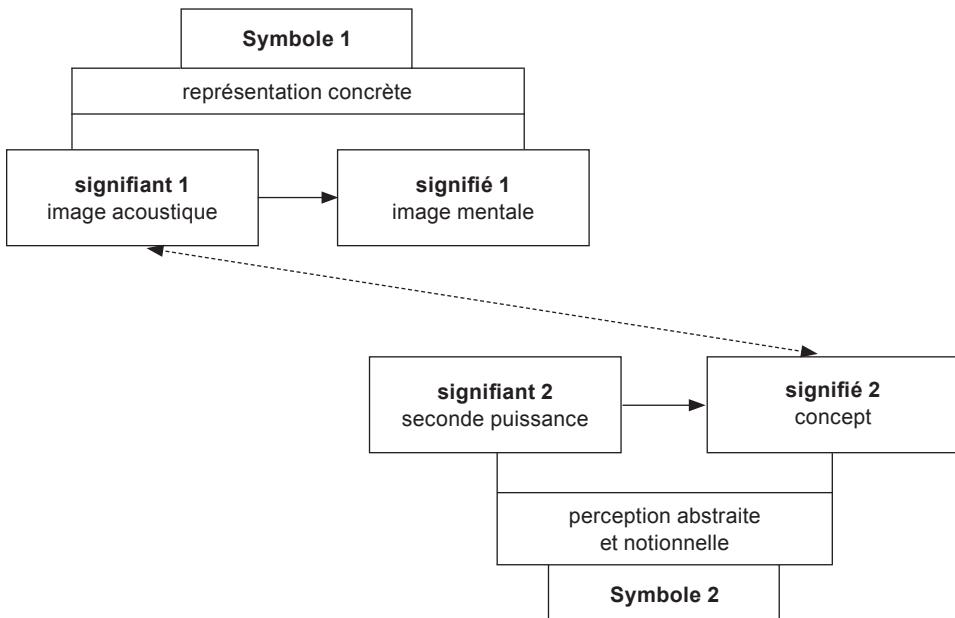


Figure 1. Pensée symbolique dans l'expression figée : combinaison de l'image et du concept

Mais les expériences de Donna N. Lodge, Edwin A. Leach (1975) et de Marilyn Nippold (1988) montrent que les expressions idiomatiques commencent à être comprises dès l'âge préscolaire et que cette compréhension ne cesse de s'affiner au cours de l'enfance, de l'adolescence, et même de l'âge adulte. Annelies Buhofer (1980) en arrive à des conclusions similaires. Elle démontre que l'apprentissage et l'usage courant des expressions phraséologiques sont décelés très tôt dans l'évolution langagière de l'enfant (4 à 6 ans). Toujours selon Buhofer (1980), la coopération pédagogique devrait bien sûr être active dans l'acquisition des unités figées. Selon le niveau (préscolaire, école maternelle, école primaire et secondaire), la didactique intervient par tous les moyens requis comme le prouve la parution du matériel pédagogique nouveau (cf. p.ex. Mieder, 1979 ; Schmitt, 1983 ; Wolff, 1982). Les enseignants font appel à tous les codes para-verbaux (intonation, silence, mimique, gestes) et paralinguistiques (affectifs) pour faire comprendre et retenir ces tournures. Ils exploitent l'impact des situations énonciatives et de la constellation du contexte.

Certes, l'usage insolite des expressions phraséologiques, fondé sur la remotivation au moyen de remétaphorisations intentionnelles, nécessite des opérations mentales complexes, c'est-à-dire l'aptitude à l'emploi de symboles. Seul l'adolescent, dans la dernière phase que Jean Piaget (1961, 1962, 1968) établit pour le développement intellectuel (12 à 15 ans), peut faire appel à elles.

Piaget (1961) distingue **trois stades** dans l'évolution intellectuelle et langagière des gens, à savoir :

- une première période : le stade sensori-moteur ;
 - une seconde période : le stade pré-opératoire et pré-conceptuel ;
 - une troisième période : le stade conceptuel des opérations formelles.
- Il parle en outre de quelques traits qui caractérisent l'intelligence de l'enfant et l'intelligence de l'adulte.

Tableau 1

Traits caractérisant les intelligences de l'enfant et de l'adulte selon Piaget (1961)

L'intelligence de l'enfant :	L'intelligence de l'adulte :
— est vécue,	— est pensée,
— travaille sur les réalités elles-mêmes,	— travaille sur les signes,
— est essentiellement individuelle et égocentrique,	— est sociale et décentrée,
— est perceptive et imagée,	— est logique et formelle,
— se réfère à des opérations concrètes,	— est capable d'abstraction et de généralisation,
— se caractérise par le système pré-conceptuel et pré-opératoire.	— se caractérise par le système conceptuel et les opérations formelles.

L'emploi conscient des expressions figées, corrélé avec la compréhension du sens figuré, exige du locuteur « l'intelligence de l'adulte », surtout que l'usage des phraséologismes nécessite la capacité d'opérations mentales abstraites, caractéristiques pour ce niveau.

Maria C. Levorato et Cristina Cacciari (1995) proposent le **modèle de développement de la compétence figurée**. Ce modèle postule l'existence de quatre phases de compréhension, dont la succession temporelle n'est pas stricte (tab. 2).

La perception et le décodage du sens figuré s'avère variable selon les particularités des énoncés et les procédures utilisées afin d'évaluer la compréhension. Parmi les **critères susceptibles d'aider la compréhension** on peut mentionner :

- Le degré de familiarité de l'expression (cf. Nippold, Rudzinski, 1993 ; Nippold, Taylor, 1995).
- Son degré de transparence métaphorique (cf. Nippold, Taylor, 1995, 2002).
- La présence d'un contexte induisant le sens figuré : ce contexte favoriserait la compréhension jusqu'aux environs de 9 ans ; à partir de 10 ans en revanche, la convention linguistique prédominerait : les enfants pourraient alors fonder leur interprétation sur les caractéristiques linguistiques de l'énoncé et la présence de contextes variés précédant l'expression idiomatique (figuré, littéral, neutre) n'affecterait plus la performance de compréhension (cf. Duglas, Peel, 1979 ; Ackerman, 1982 ; Bernicot, 2000) ; des études récentes (cf. Laval, 2001, 2003) suggèrent cependant que le contexte reste une variable importante pour la compréhension même chez l'adulte.

- Le choix forcé, parmi plusieurs propositions, de celle qui correspond au sens figuré de l'expression, par opposition aux tâches d'explication orale (cf. Prinz, 1983).

Tableau 2

Quatres phases de compréhension des expressions figurées selon Levorato et Cacciari (1995)

Phases de compréhension	Leurs caractéristiques
1.	Jusqu'à 6—7 ans environ, l'enfant utilise une stratégie littérale sans se laisser choquer par une compréhension dissonante par rapport au contexte. Cette stratégie est liée à la concrétion et au réalisme de la pensée de l'enfant qui renforcerait sa tendance à établir une conception littérale et référentielle du langage.
2.	Le contexte devient primordial et l'enfant est capable d'y rechercher des indices, ce qui lui permet parfois d'inférer le sens figuré. L'enfant réalise la contradiction entre l'énoncé et la signification qu'il porte en présence d'un contexte.
3.	À partir de 10—11 ans, la convention linguistique prédomine: le contexte n'est plus essentiel pour la compréhension.
4.	Les expressions idiomatiques sont bien comprises dès la phase 3, mais lors de cette dernière phase, le sens figuré est fixé, notamment pour des locutions familières et conventionnelles, dans une communauté linguistique donnée. L'enfant est capable de produire ce type d'énoncés spontanément et de façon appropriée.

Comme le montrent Andrew Ortony, Terence J. Turner et Nancy Larson-Shapiro (1985), l'**apprentissage des expressions figurées** doit beaucoup à la fréquence de nos rencontres avec ce type d'énoncés. Il existe aussi une base développementale commune à l'acquisition du langage littéral et du langage figuré qui, non seulement coexisteraient dans le discours, mais constituerait également les deux pôles d'un continuum incluant les différentes formes de langage (polysémie, langage indirect, etc. ; cf. Levorato et Cacciari, 1992, 1995). La compréhension du langage figuré réclamerait donc les mêmes stratégies, processus et connaissances que celles à l'oeuvre dans la compréhension du langage en général. Dans cette perspective, comme le disent Lydie Iralde et Aurélie Lainé (2004), quand un locuteur apprend ce que signifie une expression idiomatique, il essaie de lier le sens figuré de l'expression avec les éléments strictement linguistiques de l'énoncé à la recherche d'une « intuition de transparence ». Cela implique la mise en oeuvre de stratégies de mise en relation et d'élaboration de la signification à partir des référents littéraux des mots composant l'expression (cf. p.ex. Keysar, Bly, 1999 ; Nippold, Taylor, 2002). Certains auteurs (cf. Gibbs, 1987, 1991 ; Nippold, Rudzinski, 1993 ; Levorato, Cacciari, 1995) évoquent notamment que les énoncés métaphoriques opaques pourraient être appris différemment, selon une stratégie dite « globale », c'est-à-dire par « répétition ».

Iralde et Lainé (2004) mettent en relief de façon très nette un moment de développement langagier important aux alentours de 10—11 ans et l'importance du contexte au cours de l'adolescence. La fin de l'enfance est le lieu de l'émergence d'une orientation qualitativement différente de la compréhension des expressions idiomatiques en faveur de la construction des significations figurées : à 9 ans, en présence d'un contexte littéral, les enfants rencontrent encore de grandes difficultés à dépasser l'interprétation préalable imputée à la représentation intégrée du contexte, compte tenu de leur plus grande utilisation de celui-ci ; les enfants de 11 ans en revanche semblent se fonder davantage sur les caractéristiques linguistiques de l'énoncé. C'est vers la fin de l'enfance qu'une avancée significative des performances est observable.

Constance Dean Qualls, Beth Treaster, Gordon W. Blood et Carol Scheffner Hammer (2003) montrent que des enfants âgés de 10,2 ans en moyenne sont capables de comprendre et d'interpréter les locutions idiomatiques auxquelles ils sont exposés dans leur environnement, d'identifier et de différencier les expressions familières et non familières de phrases non idiomatiques. Dans la logique de leur positionnement théorique, ils définissent cet âge comme étant celui des prémisses de la lexicalisation des expressions idiomatiques.

Par contre, selon Iralde et Lainé (2004), vers 11—12 ans, l'utilisation de la connaissance de la convention linguistique comme outil de compréhension apparaît clairement. Ceci pourrait venir confirmer l'existence dans la mémoire de représentations suffisamment « stables » des significations idiomatiques d'expressions familières, bien que p.ex. Levorato et Cacciari (1995) considèrent que ces significations ne seraient pas encore « fixées » en mémoire au début de l'adolescence. Les résultats obtenus par Iralde et Lainé (2004) montrent également que l'acquisition des expressions opaques pourrait impliquer une autre procédure que la stratégie métasémantique analytique. Certains de leurs résultats soutiennent l'hypothèse que le degré de transparence métaphorique des expressions idiomatiques pourrait être une variable critique de leur apprentissage.

En bref, Iralde et Lainé (2004) montrent :

- une modification de l'orientation préférentielle des réponses en faveur de la signification idiomatique vers 10—11 ans qui témoigne d'une avancée dans la connaissance de la convention linguistique ;
- un rôle important du contexte à tous les âges ;
- une distribution différentielle des réponses « sens figuré approché » et « littéral » selon le degré de transparence des expressions.

4. En guise de conclusion

En appui à plusieurs monographies réalisées à l'Université de Zürich, l'encyclopédie de la phraséologie (Burger, Buhofer, Sialm, 1982) publie une série de résultats qui montrent que l'acquisition des phrasèmes par des enfants commence dès l'âge préscolaire par l'usage quotidien, et que l'analyse du contenu se construit sur ces emplois.

Les **constats empiriques**, issus des analyses psycholinguistiques de Haeckl-Buhofer (2004) mettent en évidence certains faits contraires aux théories linguistiques :

- Les syntagmes figés ne posent pas de problèmes particuliers aux enfants. Ils les apprennent comme tout autre vocabulaire. Ils ne les analysent pas selon des schémas linguistiques et sémiotiques, comme syntagmes irréguliers au sens partiellement double.
- La compréhension des phrasèmes en langue étrangère se déroule selon des stratégies diverses, qui font volontiers appel à la langue maternelle.
- Pour les enfants et les adultes, la compréhension des phrasèmes ne se situe qu'exceptionnellement dans un contexte d'irritation, de jeux ou d'autoréférentialité, alors qu'on peut s'attendre à l'appartition d'éléments littéraux.

Par ailleurs, certaines différences linguistiques ne sont psychologiquement parlant significatives, comme p.ex. la distinction entre syntagmes libres vs figées, les deux étant intériorisés de la même façon, alors que les linguistes pensent à la reproduction pour les syntagmes figés et à la production pour les syntagmes libres. Les analyses des deux dernières décennies confirment que de nombreuses procédures de production sont impliquées dans l'emploi des phrasèmes.

Références

- Ackerman Brian P., 1982: "On comprehending idioms: Do children get the picture?" *Journal of Experimental Psychology*, 33, 439—454.
- Aitchison Jean, 1987: *Words in the mind: An introduction to the mental lexicon*. Oxford: Basil Blackwell.
- Arnoff Mark, 1976: "Word formation in generative grammar". In: *Linguistic Inquiry (Monograph)*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Bernicot Josie, 2000: «La pragmatique des énoncés chez l'enfant». In: M. Kail, M. Fayol, éds.: *L'acquisition du langage: le langage en développement au-delà de trois ans*. Paris : Presses Universitaires de France, 45—82.
- Buhofer Annelies, 1980: *Der Erwerb von phraseologischen Wortverbindungen*. Zürich, Frauenfeld: Verlag Huber.

- Burger Harald, Buhofer Annelies, Sialm Ambras, 1982: *Handbuch der Phraseologie*. Berlin und New York: Walter de Gruyter.
- Dean Qualls Constance, Treaster Beth, Blood Gordon W., Scheffner Hammer Carol, 2003: "Lexicalization of idioms in urban 5th graders: a reaction time study". *Journal of Communication Disorders*, **36** (4) 245—261.
- Diaz Olga, 1981: *Acquisition des expressions idiomatiques en langue étrangère*. [Thèse de doctorat sous la direction de R. Galisson]. Paris III.
- Duglas Joan Delahanty, Peel Bettina, 1979: "The development of metaphor and pro-verb translation in children grades 1 through 7". *Journal of Educational Research*, **73**, 116—119.
- Gibbs Raymond W., 1987: "Linguistic factors in children's understanding of idioms". *Journal of Child Language*, **14**, 569—586.
- Gibbs Raymond W., 1991: "Semantic analyzability in children's understanding of idioms". *Journal of Speech and Hearing Language*, **34**, 613—620.
- Gréciano Gertrud, 1984: « Pour un apprentissage des unités phraséologiques ». *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, **2**, 95—113.
- Haecki-Buhofer Annelies, 2004: « La compréhension des phrasèmes : approches psycholinguistiques ». In : *L'espace euro-méditerranéen : une idiomatique partagée*. T. 2. Tunis, 141—148.
- Iralde Lydie, Lainé Aurélie, 2004: « Compréhension d'expressions idiomatiques familières selon leur degré de transparence métaphorique chez l'enfant et l'adolescent de langue maternelle française ». *Le Langage et l'Homme*, **39** (2), 142—166.
- Keysar Boaz, Bly Bridget Martin, 1999: "Swimming against the current: Do idioms reflect conceptual structure?". *Journal of Pragmatics*, **31**, 1559—1578.
- Laval Virginie, 2001: "How do french-speaking children and adults understand idioms?". In: Margareta Almgren, Andori Barreña, María-José Ezeizabarrena, Itziar Idiazabal, Brian MacWhinney, eds.: *Research on Child Language Acquisition: Proceedings of the 8th Conference of the International Association for the Study of Child Language*. Donostia: Cascadilla Press.
- Laval Virginie, 2003: "Idiom comprehension and metapragmatic knowledge in French children". *Journal of Pragmatics*, **35** (5), 723—739.
- Levorato Maria C., Cacciari Cristina, 1992: "Children's comprehension and production of idioms: the role of context and familiarity". *Journal of Child Language*, **19**, 415—433.
- Levorato Maria C., Cacciari Cristina, 1995: "The effects of different tasks on the comprehension and production of idioms in children". *Journal of Experimental Child Psychology*, **60**, 261—283.
- Locardi Donna N., Leach Edwin A., 1975: "Children's acquisition of idioms in the English language". *Journal of Speech and Hearing Language*, **18**, 521—529.
- MacKay Donald, 1979: "Lexical insertion, inflection, and derivation: Creative processes in word production". *Journal of Psycholinguistic Research*, **8**, 477—498.
- Mieder Wolfgang, 1979: *Deutsche Sprichwörter und Redensarten*. Stuttgart: Reclam 9550.
- Monsell Stephen, 1985: "Repetition and the lexicon". In: A.W. Ellis, ed.: *Progress in the psychology of language*. Vol. 1. Hove and London: Erlbaum.

- Murrell Graham A., Morton John, 1974 : "Word recognition and morphemic structure". *Journal of Experimental Psychology*, **102**, 963—968.
- Nippold Marilyn A., 1988: "Figurative language". In: Marilyn A. Nippold, ed.: *Later language development, ages 9 through 19*. Boston: College Hill Press, 179—209.
- Nippold Marilyn A., Rudzinski Mishelle, 1993: "Familiarity and transparency in idiom explanation: a developmental study of children and adolescents". *Journal of Speech and Hearing Research*, **36**, 728—737.
- Nippold Marilyn A., Taylor Catherine L., 1995: "Idiom understanding in youth: further examination of familiarity and transparency". *Journal of Speech and Hearing Research*, **38**, 426—433.
- Nippold Marilyn A., Taylor Catherine L., 2002: "Judgments of idioms familiarity and transparency: a comparison of children and adolescents". *Journal of Speech, Language, and Hearing Research*, **45**, 384—391.
- Ortony Andrew, Turner Terence J., Larson-Shapiro Nancy, 1985: "Cultural and instructional influences on figurative language comprehension by inner city children". *Research in the Teaching of English*, **19**, 25—36.
- Osgood Charles E., Hoosain Rumjahn, 1974: "Salience of the word as a unit in the perception of language". *Perception and Psychophysics*, **15**, 168—192.
- Piaget Jean, 1961 : *Les mécanismes perceptifs*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Piaget Jean, 1962 : *Le langage et les opérations intellectuelles*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Piaget Jean, 1968 : *Formation du symbole chez l'enfant*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- Prinz Philip M., 1983: "The development of idiomatic meaning in children". *Language and Speech*, **26**, 263—272.
- Sandra Dominiek, 1990: "On the representation and processing of compound words: Automatic access to constituent morphemes does not occur". *The Quarterly Journal of Experimental Psychology*, **42A**, 529—567.
- Schmitt Renate, 1983: *Deutsche Redensarten. Ein Quiz -und Übungsbuch*. Stuttgart: Klett.
- Smith Philip T., Sterling Christopher M., 1982: "Factors affecting the perceived morphemic structure of written words". *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, **21**, 704—721.
- Sułkowska Monika, 2013 : *De la phraséologie à la phraséodidactique. Études théoriques et pratiques*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Taft Marcus, 1981: "Prefix stripping revisited". *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, **20**, 289—297.
- Taft Marcus, Forster Kenneth I., 1975: "Lexical storage and retrieval of prefixed words". *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, **14**, 638—647.
- Taft Marcus, Forster Kenneth I., 1976: "Lexical storage and retrieval of polymorphemic and polysyllabic words". *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, **15**, 607—620.
- Wolff Gerhart, 1982: *Metaphorischer Sprachgebrauch*. Stuttgart: Reclam 9570.



Barbara Taraszka-Drożdż

*Université de Silésie,
Katowice, Pologne*

La dimension axiologique des extensions sémantiques de *clair* et de *sombre*

Abstract

Among the many linguistic means that enable us to express axiological judgement there are extended senses of different lexemes. The present paper deals with the axiological charges of such senses of French lexemes *clair* (clear) and *sombre* (dark) and their derivatives. While many examples show that the *clair* — *sombre* opposition coincides with the axiological opposition positive — negative, it is possible to find the reverse valuation, especially in the domain of auditory perception.

Adopting the Cognitive Linguistics perspective, the author outlines the main postulates of axiological semantics (e.g. Krzeszowski, 1997, 1999) and its criticism (e.g. Hampe, 2005). After a brief presentation of the general tendency that concerns the axiological charge of *clair* — *sombre* in the domain of intellect, morality, and emotions, the author focuses on the axiological dimension of the extended senses of the two lexemes in auditory domain. The central question that is asked in the course of the analysis is the motivation behind this kind of axiological valuation.

Keywords

Axiology, cognitive linguistics, extended sense, metaphor, semantic extension

1. Introduction

L'évaluation constitue un des éléments inhérents de l'expérience humaine. Cela trouve son reflet dans la langue qui est porteuse des jugements axiologiques. Parmi tous les moyens linguistiques qui permettent d'exprimer un jugement de valeur, il y a des expressions métaphoriques. En effet, « tout le monde physique qui entoure l'homme et qui est évalué par lui peut constituer le point de départ pour des métaphores et des comparaisons évaluatives » (Pubynina, 1992 : 125).

Le sujet du présent article porte sur la dimension axiologique des extensions sémantiques des adjectifs *clair* et *sombre* ainsi que des formes linguistiques qui sont en rapport de dérivation avec ces lexèmes. Ces unités lexicales, qui dans le domaine physique de la perception visuelle se réfèrent à une certaine quantité de lumière, possèdent bien des extensions dans d'autres domaines de l'expérience humaine. Ce qui importe ici, c'est le fait que certaines de ces extensions participent à l'expression d'un jugement axiologique. Cependant, si de nombreux exemples confirment que l'opposition *clair / sombre* coïncide avec l'opposition axiologique *positif / négatif*, il est possible de trouver des contextes dans lesquels les charges axiologiques des lexèmes analysés sont inversées. Ce phénomène concerne surtout les extensions dans le domaine de la perception auditive.

En se situant dans le cadre de la linguistique cognitive, nous commencerons par esquisser les postulats de la sémantique axiologique développée par Tomasz Krzeszowski (p.ex. 1997, 1999). Puis, après avoir présenté brièvement la tendance générale concernant la polarité axiologique *clair / sombre*, nous nous focaliserons sur la question qui paraît beaucoup plus complexe : la charge axiologique des extensions de ces lexèmes dans le domaine auditif. Ce qui nous semble particulièrement intéressant, c'est de nous interroger sur une motivation d'une telle évaluation.

2. Sémantique axiologique dans la linguistique cognitive

Dans la linguistique cognitive, la question de l'évaluation axiologique est traitée dans le cadre du domaine appelé « axiologie cognitive » (Kalisz, 1994 : 76 ; Kalisz, Kubiński, 1998 : 23—24 ; Podhorodecka, 1999 : 97 ; Kalisz, 2001 : 154—169) ou « sémantique axiologique » (p.ex. Krzeszowski, 1997, 1999). Les thèses principales dans ce domaine ont été formulées par Krzeszowski (1993, 1994, 1997, 1998, 1999, 2003). En rejetant la distinction précise entre la sémantique et la pragmatique, et en adoptant une conception encyclopédique du sens, l'auteur de la sémantique axiologique (Krzeszowski, 1997 : 48—62) soutient que l'évaluation axiologique constitue une partie inhérente de la conceptualisation comprise au sens de la grammaire cognitive (Langacker, 1987). Présons ici que, selon Ronald Langacker (p.ex. 2008 : 30), la conceptualisation est conçue comme chaque facette d'une expérience mentale et, en tant que telle, elle englobe :

- les conceptions nouvelles et celles qui sont établies,
- les expériences intellectuelles, sensorielles, motrices et émotionnelles,
- l'appréhension du contexte physique, linguistique, social et culturel,
- les conceptions qui se développent dans le temps de conceptualisation.

D'après Krzeszowski (p.ex. 1999 : 12—15), l'opposition principale dans le domaine des valeurs se résume en dichotomie « plus—minus » qui, d'une façon prototypique, se traduit par le contraste bon—mauvais. En se plaçant à un très haut niveau de généralité, cette opposition inclut des oppositions telles que vrai—faux ou beau—laid. En plus, l'auteur (p.ex. 1994, cf. Cienki, 1997) s'attache à prouver que ce paramètre axiologique est présent au niveau préconceptuel, c'est-à-dire au niveau des schémas d'image tels que les définit Mark Johnson (p.ex. 1987). Ceux-ci représentent des structures abstraites qui émergent de notre expérience du monde et qui relient un grand nombre de différentes expériences manifestant la même structure récurrente. Ces structures préconceptuelles sont décrites par les schémas tels que CONTENANT, SOURCE — CHEMIN — BUT, ÉQUILIBRE, LIAISON, FORCE, BLOCAGE, HAUT — BAS, DEVANT — DERrière, PARTIE — TOUT, CENTRE — PÉRIPHÉRIE. L'auteur suppose la présence du paramètre axiologique « plus—minus » dans chaque schéma préconceptuel et il pose quelques principes axiologiques. C'est ainsi que l'existence possède la valeur positive pendant que le manque est évalué négativement. De même, l'intérieur, le but, l'équilibre, le lien, le haut, le devant, le tout, le centre ont une valeur positive. Par contre, l'extérieur, le manque d'équilibre, l'absence de lien, le bas, le derrière, la partie et la périphérie possède une charge axiologique négative (cf. Libura, 2003 ; Kwapisz-Osadnik, 2011).

Quant aux extensions sémantiques qui se trouvent au centre des considérations présentes, Krzeszowski avance une thèse fondée sur le Principe d'Invariance proposé par George Lakoff (1990, 1993) dans le cadre de la Théorie de la Métaphore Conceptuelle. Selon ce principe, les projections métaphoriques préservent la topologie cognitive (c'est-à-dire la structure de schémas préconceptuels du domaine source d'une manière compatible avec la structure inhérente du domaine cible (Lakoff, 1993 : 215). Krzeszowski (p.ex. 1997 : 156—161 ; 1998 : 86—92 ; 1999 : 72) ajoute à ce principe un composant axiologique et il formule le Principe de l'Invariance Axiologique selon lequel les projections métaphoriques préservent aussi la charge axiologique, c'est-à-dire la configuration des pôles « plus—minus » des schémas préconceptuels dont le concept source émerge. En plus, il soutient que “metaphorization reinforces the axiological charge of concepts or activates latent axiological charge” (Krzeszowski, 1997 : 156 ; cf. 1998 : 86).

Les thèses de Krzeszowski ont été soumises à la critique (p.ex. Puzynina, 2003 ; Hampe, 2005). Quelques critiques adressées à l'auteur concernent le Principe de l'Invariance Axiologique. En effet, l'analyse d'un nombre d'emplois considérés comme des exceptions à ce principe amène Hampe (2005 : 107) à mettre en doute cette hypothèse et à faire la constatation suivante : “axiological default components are determined by broader and richer conceptual frames relating to aspects of experience not captured by single, isolated ('primitive') image schemas”. Selon l'auteur (2005), l'évaluation axiologique dépend de nombreux facteurs : “It depends not only on the conceptual frames triggered by the elements of linguis-

tic constructions or by situational contexts, but to a large extent also on the specific perspectives and construals employed in concrete communicative situations—often several of them superimposed". Par conséquent, les différents emplois d'une expression linguistique peuvent rendre saillantes les différentes valeurs selon le contexte.

Dans ce qui suit, nous étudions les charges axiologiques des sens figurés des lexèmes cités ci-haut. En adoptant la perspective de la grammaire cognitive (p.ex. Langacker, 1987, 2008), nous décrivons ces sens en termes d'extensions sémantiques. En tant qu'une sorte de catégorisation, la relation d'extension implique une comparaison entre deux entités cognitives qui ne sont pas pleinement compatibles : une structure établie servant de standard [S] et une structure nouvelle servant de cible [T]. Cette relation est indiquée par une flèche pointillée et elle prend la forme : [S --->T].

3. Dimension axiologique de l'opposition *clair* / *sombre* — tendance générale

Les extensions métaphoriques qui associent le positif à la lumière (ou à sa grande quantité) et le négatif à l'absence de lumière (ou à sa petite quantité) ont été indiquées par de nombreux linguistes (p.ex. Kövecses, 2015 : 160, 165 ; Libura, 1995 ; Pajdzińska, 1996 : 119 ; Barcelona, 2000 : 40). D'ailleurs, cette association se manifeste dans beaucoup de langues (p.ex. Lakoff, 1997 : 167 ; Kövecses, 2002 : 164—165, 2005 : 36—38). En français, elle est mise en évidence par les extensions des lexèmes se référant à la lumière dans les domaines intellectuel, moral ou affectif (Taraszka-Drożdż, 2014a). Parmi ces extensions, il y a celles de *clair*, de *sombre* et de leurs dérivés.

Au niveau général, les extensions en questions peuvent être caractérisées par les oppositions suivantes : [CE QUI EST CLAIR] ---> [CE QUI PERMET DE CONNAITRE ET/OU DE COMPRENDRE] et [CE QUI EST SOMBRE] ---> [CE QUI NE PERMET PAS DE CONNAITRE ET/OU DE COMPRENDRE] ainsi que [CE QUI EST CLAIR] ---> [CE QUI EST FAVORABLE SUR LES PLANS AFFECTIF OU MORAL] et [CE QUI EST SOMBRE] ---> [CE QUI EST DÉFAVORABLE SUR LES PLANS AFFECTIF OU MORAL]. Dans leur dimension axiologique, toutes les deux oppositions mettent en relief la charge positive de *clair* et la charge négative de *sombre*. Dans le domaine intellectuel, *clair* active les valeurs bien appréciées : le savoir, l'intelligence, les connaissances, la compréhension, l'intelligibilité. Par contre, ce qui est *sombre* évoque l'ignorance, le manque d'intelligence, la difficulté à comprendre, l'ambiguïté. Pour ce qui est de l'opposition dans le domaine moral et affectif, l'évaluation axiologique est déjà inscrite dans les notions « favorable » et « défavorable ».

L'évaluation positive de ce qui est *clair* est activée dans maintes expressions de tous les jours. Comme exemples, on peut citer les contextes suivants : *cette explication est claire, ils ont les idées claires sur ce sujet, il garde la clarté d'esprit, l'article éclaire le lecteur sur la situation économique, elle nous a éclaircis sur ce sujet, cela donne des éclaircissements sur une affaire compliquée, sa présence a éclairé les derniers jours de sa vie, mon avenir s'éclaire*. De même, en ce qui concerne l'unité *sombre* et ses dérivés, les contextes dans lesquels la charge négative est activée ne sont pas difficiles à trouver : *il se tramait un sombre complot, les circonstances de son arrestation restent sombres, c'est une sombre histoire d'assassinat, il s'agit d'une sombre affaire de scandale sexuel, cette nouvelle a assombri les visages, les graves menaces assombrissent l'avenir, la situation s'est assombrie, l'assombrissement des perspectives pour l'économie*, etc. D'ailleurs, l'adjectif *sombre* fonctionne en français comme superlatif qui renforce un terme injurieux ou dépréciatif : *un sombre idiot, une sombre connerie, etc.*

La motivation de la polarité axiologique des extensions en question peut être liée aux expériences corporelles et culturelles constituant l'arrière-plan de ces extensions (Taraszka-Drożdż, 2014b). Dans le domaine de l'expérience physique, la lumière est valorisée positivement à cause de son grand rôle qu'elle joue dans la perception visuelle : elle permet à l'homme de voir. En plus, elle joue un rôle de régulateur du rythme biologique en influençant favorablement sur le moral de l'homme (cf. Barcelona, 2000 : 40 ; Kövecses, 2002 : 85). La même valorisation se manifeste dans les expériences culturelles. Dans la tradition occidentale, la lumière symbolise le savoir, la raison, la vérité. Puis, la dualité lumière—ténèbres est associée à l'opposition entre le Bien et le Mal, les anges et les démons, la vie et la mort.

Une telle évaluation axiologique confirme le Principe de l'Invariance Axiologique formulée par Krzeszowski. En effet, la polarité axiologique *clair / sombre* dans le domaine servant de source de ces extensions coïncide avec la polarité « plus—minus » relevée dans les domaines constituant leur cible. Ce type d'évaluation axiologique reste en accord avec l'évaluation inscrite dans les schémas d'image qui peuvent être retrouvés au fondement de ces extensions.

Selon Soumaya Ladhari (2005 : 156), l'opposition relative à la présence de la lumière et son absence est associée au schéma HAUT—BAS. L'auteur (2005) note les métaphores conceptuelles LA LUMIÈRE EST EN HAUT et L'OBSCURITÉ EST EN BAS en justifiant leur fondement par le fait que « typiquement, les rayons de lumière viennent d'en haut (soleil, lampe, etc.) pour éclairer des espaces ou des entités qui se trouvent en bas. De même, les lieux se trouvant en profondeur sont généralement obscurs, étant difficilement exposés à la lumière ». Ladhari (2005 : 155) remarque que l'association du positif à la lumière et du négatif à l'obscurité est liée à « la projection LE BIEN EST EN HAUT, LE MAL EST EN BAS » (cf. Lakoff, Johnson, 1985 : 26—27).

Étant donné que la lumière peut être considérée comme un instrument qui aide l'observateur à atteindre son objectif (voir un objet ou comprendre quelque chose)

et que la mise en lumière peut être conceptualisée en termes d'un cheminement (Ladhari, 2005 : 152—153), il est possible d'indiquer un autre schéma d'image sur lequel se basent les extensions analysées, notamment SOURCE — CHEMIN — BUT. Ce schéma justifierait la charge axiologique positive de la lumière en tant qu'instrument permettant d'atteindre le but.

4. Charges axiologiques de *clair* et de *sombre* dans le domaine auditif

Même si l'évaluation axiologique associant la valeur « plus » à ce qui est *clair* et la valeur « minus » à ce qui est *sombre* paraît bien enracinée dans la langue française, il n'en reste pas moins qu'une autre valorisation est possible. Étant donné que ce phénomène est bien visible dans le cas des extensions dans le domaine de la perception auditive, examinons-les de près.

4.1. Aperçu général sur les extensions des lexèmes étudiés

Au niveau schématique, les extensions sémantiques de l'unité lexicale *clair* et de ses dérivés peuvent être caractérisées comme suit : [CE QUI EST CLAIR] ---> [CE QUI EST ACOUSTIQUEMENT DISTINCT, BIEN TIMBRÉ, NET, SONORE OU D'UN TON ÉLEVÉ]. Les instanciations de ce patron constituent les extensions sémantiques de l'adjectif *clair*, du nom *clarté*, de l'adverbe *clair*, des formes verbales de (s')éclaircir, du nom *éclaircissement*, ce qui peut être observé dans les contextes tels que *voix claire*, *son clair*, *timbre clair*, *note claire*, *articulation claire*, *clarté de la voix*, *clarté du son*, *clarté de l'émission*, *parler clair*, *chanter clair*, *sonner clair*, (s')éclaircir la voix, la voix éclaircie, *éclaircissement du son*, *éclaircissement du timbre*. Par métonymie, le trajecteur de la relation mise en profil par l'adjectif *clair* peut évoquer un instrument de musique qui produit des sons clairs. Par exemple, l'expression *une caisse claire* désigne un tambour à son clair (PR, GRLF). De même, la relation métonymique peut s'établir entre la voix et la gorge en tant que « siège, organe de la voix » (TFLI) : l'expression *éclaircir la gorge* désigne le procès de raceler la gorge pour que la voix soit plus nette (GRLF).

Quant aux extensions de l'unité lexicale *sombre* et de ses dérivés, elles élaborent le patron [CE QUI EST SOMBRE] ---> [CE QUI EST ACOUSTIQUEMENT GRAVE OU VOILÉ, QUI MANQUE DE NETTETÉ, DE SONORITÉ]. Ces élaborations se réalisent dans certains sens de l'adjectif *sombre*, de l'adverbe *sombre*, des noms *assombrissement* et *sombrage*, des formes verbales de (s')assombrir et de *sombrer*. En voici quelques exemples : *voix sombre*, *timbre sombre*, *son sombre*, *chanter sombre*, *sonner sombre*, *assombrir la voix*, *le son s'assombrir*, *sombrer*

la voix, le timbre sombré, assombrissement de la voix, assombrissement du son, assombrissement du timbre etc. En plus, les instanciations de ce patron englobent les extensions de l'unité *sombre* dans les contextes suivants : *instrument sombre, violon sombre, violoncelle sombre*, etc. C'est par métonymie que le participant de la relation mise en profil par l'adjectif *sombre* évoque un instrument de musique : le transfert métonymique s'établit entre l'instrument de musique et les sons qu'il produit.

4.2. Valorisation positive de *clair* et négative de *sombre*

En ce qui concerne la dimension axiologique de l'unité lexicale *clair* et de ses dérivés, les contextes dans lesquels ces lexèmes rendent saillante une valorisation positive ne sont pas rares. La *clarté* (en tant que netteté, pureté, sonorité ou caractère bien timbré) de la voix (du timbre, de l'émission, de l'articulation ou de la diction) était et est toujours bien appréciée dans le domaine du chant. La *clarté* du timbre figure parmi « ce que l'école française de chant avait de meilleur » (EU). Dans *L'art du chant et l'école actuelle* publié en 1869 on peut lire que c'est, entre autres, dans l'articulation *claire* que réside « ce charme qui se répand sur tout un auditoire quand le chanteur puise ses accents dans l'expression vraie et naturelle de sa voix » (Delprat, 1869 : 137). Le même type d'évaluation axiologique peut être observé dans certaines opinions des auditeurs contemporains (exemples (1)–(3)).

- (1) [...] *elle a enchanté le public : moelleux et clarté du timbre, pureté de l'émission, legato parfait* [...] (<http://www.geraldinecasey.book.fr/presse>, accessible : 04.03.2016)
- (2) *Lorsque Rubini, dans le final du deuxième acte de la Lucia, attaquait en timbre clair la terrible imprécation hai tradito il cielo, e amor maledetto sia Tis tante, etc., toute la salle avait le frisson.* (https://archive.org/stream/hygineduchanteur00sego/hygineduchanteur00sego_djvu.txt, accessible : 10.03.2016)
- (3) [...] *dès le début du deuxième acte, la soprano américaine se hisse à son meilleur niveau : clarté de l'émission, puissance des accents, souci constant des nuances, dans un mélange irrésistible d'intensité et de dignité.* (<http://www.june-anderson.com/junecrit.htm>, accessible : 09.03.2016)

En plus, la voix *claire* est vue comme une des qualités idéales d'un bon professeur (Schmitz-Van Keer, Smitz, 2005 : 4) ainsi que de chaque personne qui parle en public : conférencier, formateur, acteur, présentateur de télé, etc. Ce n'est pas depuis aujourd'hui que l'on considère la diction *claire* comme une des conditions nécessaires de « l'art de lire à haute voix » (Becart, 1841 : 181). Dans un document contemporain concernant la voix de l'orateur (www.toastmasters.org/~media/2E5EB69F820C4662968D426A4F749F17.ashx, accessible : 14.02.2016), parmi

les nombreuses caractéristiques « positives » de la voix, on cite « qualité vocale *claire* » et « articulation (diction) *claire* ». Celles-ci sont opposées aux caractéristiques qualifiées de « négatives » : « qualité vocale essoufflée » et « articulation (diction) confuse ». La même valorisation de la *clarté* de la voix peut être découverte dans beaucoup de textes dont les auteurs donnent des conseils, proposent de pratiquer certains exercices ou suggèrent d'utiliser certains produits qui *éclaircissent* la voix (exemples (4)–(6)).

- (4) *C'est la qualité de votre voix qui donnera le ton à vos rapports avec vos auditeurs ou avec votre interlocuteur. Si votre voix est intense, claire, harmonieuse et enthousiaste, elle peut vous permettre de créer de solides liens d'amitié et susciter la bienveillance de votre auditoire.* (<https://www.toastmasters.org/~media/2E5EB69F820C4662968D426A4F749F17.ashx>, accessible: 09.03.2016)
- (5) [...] vous pouvez acquérir une voix *claire*, mélodieuse et nuancée. Pour cela, il existe certains exercices de relaxation de la voix, pratiqués par de nombreux orateurs et qui, s'ils sont effectués régulièrement, vous permettront d'obtenir une voix agréable à écouter et qui saura retenir l'attention de votre interlocuteur. (<http://www.le-guide-des-relations.com/2011/08/une-voix-riche-et-nuancée/>, accessible : 09.03.2016)
- (6) *Retrouvez à tout moment une haleine purifiée et une voix éclaircie avec cette préparation idéale pour orateurs, vendeurs, chanteurs, et fumeurs...* (http://www.ballot-flurin.com/s/24813_113616_boutique-bio-spray-sourire-propolis-haleine-fraiche-hygiene-buccale-produit-naturel-france, accessible : 09.03.2016)

Quant à la charge axiologique négative du lexème *sombre*, on peut la noter dans le contexte suivant :

- (7) *En lutherie, l'essentiel est toujours dans le détail. [...] Le poids de l'instrument est aussi décisif. Trop lourd, il sonne sombre, trop léger, sa voix n'a pas de consistance. Le violon, mis au point empiriquement par des générations de luthiers et pendant plusieurs siècles a des caractéristiques bien définies.* (<http://gilbertbordes-luthier.fr/site/mon-atelier/>, accessible : 01.02.2016)

L'évaluation négative du lexème *sombre* dans ce contexte est motivée par le fait que, par opposition à d'autres instruments à archet, tels que l'alto, le violoncelle ou la contrebasse, le violon se caractérise par un timbre *clair* : le violon couvre le registre aigu. Ainsi, en tant qu'instrument de musique, il doit avoir « des caractéristiques bien définies ». Par conséquent, ce n'est pas bien quand le violon sonne *sombre* comme, par exemple, un alto : « Les sons harmoniques de l'alto sont la reproduction exacte de ceux du violon, transposés une quinte au-dessous. Malgré ces analogies de forme et de proportion, le caractère de cet instrument est extrêmement différent du point de vue de l'expression, plus triste, plus mélancolique » (EU).

Puis, l'évaluation négative peut être véhiculée par le verbe *sombrer* et son dérivé *sombrage*. Celui-là désigne l'action de rendre un timbre, une voix ou une note de musique sourds, graves, voilés (TFLI, cf. GLLF). Cependant, comme l'illustrent les exemples (8) et (9), cette action peut être associée à une voix qui manque de fraîcheur ou à un engorgement.

- (8) *Le son de la voix doit être modelé, mais ne confondez pas « modeler » avec « sombrer ». L'habitude de « sombrer » enlève à la voix la fraîcheur de son timbre et fatigue vite le chanteur.* (<http://bluemountain.princeton.edu/bluemtn/cgi-bin/bluemtn?a=d&d=bmtnabj19070615-01.1.5&e=----en-20--1--txt-txIN---->, accessible : 11.03.2016)
- (9) *Mais notre coup de cœur va sans réserve au Magnus de Bernard Richter, à la vocalité toujours aussi solaire et radieuse, éblouissante d'éclat. Grâce à ce placement haut exempt de tout sombrage et autre engorgement, il déploie ainsi sans effort une voix puissante et claire [...].* (<http://www.classiquenews.com/tag/minkowski/>, accessible : 04.03.2016)

La valorisation négative est activée aussi par l'unité *sombré* dans l'expression *le timbre sombré* qui qualifie un des timbres pathologiques. Cette dernière est utilisée en phoniatrice pour désigner la voix qui « est exagérément grossie avec un larynx trop bas par manque de tonicité musculaire. Les résonateurs sont trop ouverts, sans tonicité. Les cordes vocales ne s'accolent pas suffisamment. La voix s'installe difficilement dans les cavités de résonance. La langue reste molle et l'articulation floue, avec une grosse dépense d'air. La voix manque de portée » (http://www.medecine-des-arts.com/+Timbre-sombre-+.html?decoupe_recherche=sombr%C3%A9, accessible : 04.03.2016).

4.3. Valorisation inverse

Néanmoins, dans le domaine auditif, il n'est pas rare d'observer une valorisation inverse. D'une part, les lexèmes se référant à ce qui est *sombre* peuvent être employés pour exprimer un jugement appréciatif, et d'autre part, ceux qui évoquent la *clarté* peuvent posséder une charge axiologique négative.

Commençons par la charge axiologique positive de *sombre* car elle apparaît dans maints textes du domaine de la musique vocale. Cette évaluation appréciative peut être activée dans les contextes tels que *voix sombre*, *voix sombrée*, *timbre sombre* (exemples (10)–(12)). Dans le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré la voix *sombre* ou *sombrée* est définie en termes d'une « voix couverte, dont le caractère tient à ce que, quand elle se produit, le larynx vibre avec la plus grande dimension du tuyau vocal » (SA). Selon une définition plus technique, provenant du domaine du chant, le timbre est qualifié de *sombre* si « le conduit vocal est al-

longé et courbé car le larynx est abaissé et le voile du palais est soulevé» (GLCH). Comme l'illustrent les contextes ci-dessous, les lexèmes *sombre* ou *sombré* qui caractérisent une voix ou un timbre véhiculent une évaluation bien favorable.

- (10) *Le beau timbre sombre de Sara Mingardo fait merveille dans les solos d'alto, comme le chant viril et nuancé de Werner Güra une fois encore exceptionnel.* (<http://www.insulaorchestra.fr/disque-requiem/>, accessible : 15.01.2015)
- (11) [...] *c'est bien Alice Faye avec sa chaleur caractéristique et sa belle voix sombrée qui séduit les spectateurs* (<http://movie-musical-kings.blogspot.com/2009/04/john-payne-pin-up-boy-de-la-fox.html>, accessible : 12.03.2016)
- (12) *Hors des tonalités et des phrasés vus et revus, il y a cette voix sombre, parfaite, d'une justesse implacable dans les aigus comme dans les graves, magnifique.* (<http://www.xsilence.net/disque-767.htm>, accessible : 10.03.2016)

Une valorisation appréciative de ce qui est *sombre* peut être notée aussi dans le domaine de la musique instrumentale. En guise d'illustration, citons une opinion d'un musicien à propos d'une cymbale (exemple (13)) : selon lui, le caractère *sombre* des sons produits par cet instrument de musique constitue son atout majeur. De même, comme l'illustre le texte publicitaire des embouchures de la trompette (exemple (14)), l'*assombrissement* des sons est bien recherché par les joueurs de trompette de jazz ou d'orchestres symphoniques.

- (13) [...] *c'est une excellente cymbale que les fans de Jazz et du son mythique à la Elvin Jones vont adorer. Elle produit des harmoniques sombres, riches et musicales (martelage manuel).* [...]. *Le dôme a un très beau son sombre et chaud.* (<http://fr.audiofanzine.com/cymbale-ride/sabian/hhx-manhattan-jazz-ride-20/avis/>, accessible : 16.03.2016)
- (14) *Pour créer la Megatone, Selmer est parti de la conception originale de Vincent Bach en doublant la masse extérieure. Cela assombrît le son et vous permet de jouer plus fort sans distorsion.* [...] *Le résultat est un son plus chaud, plus puissant qui est parfait dans la salle de concert et ajoute en jazz une nouvelle dimension pour passer.* (http://la.trompette.free.fr/embouchures/Embouchures_bach.htm, accessible : 20.01.2016)

Puis, ce qui est qualifié de *clair* dans le domaine auditif peut évoquer une évaluation dépréciative. Les observations intéressantes dans ce domaine sont faites par Pascale Cheminée (2006). L'analyse des sens de l'adjectif *clair* employé par des pianistes et des techniciens du piano pour décrire une propriété de cet instrument de musique (un son, un timbre ou, par métonymie, une octave, des basses et même tout le piano) permet à l'auteur de distinguer trois emplois de ce lexème. Premièrement, les spécialistes en question se servent de l'adjectif *clair* pour décrire un son ou un timbre «défini», autrement dit, «qui a une bonne définition».

Deuxièmement, ce lexème est employé au sens « lumineux, transparent ». Enfin, l'auteur indique un sens péjoratif de *clair* et le décrit en termes de « sec, dur » ou « qui manque de richesse harmonique ». Dans cette acception, *clair* s'oppose à ce qui est « chaud, rond ». Les deux versants axiologiques de l'unité lexicale *clair* sont illustrés dans le contexte suivant :

- (15) [...] *enfin, quand je dis claire, on entend bien, on a une audition facile des notes, par contre c'est pas un son clair dans le sens vert, le côté clinquant, brillant du son.* (Cheminée, 2006 : 45)

La valorisation négative activée par l'unité lexicale *clair* ne concerne pas seulement le piano. En voici trois autres énoncés dans lesquels *clair* est employé pour exprimer un jugement négatif. Ils portent respectivement sur un violoncelle (exemple (15)), une guitare (exemple (16)) et des enceintes (exemple (17)). Il est intéressant de voir que *clair* est associé dans ces contextes aux qualificatifs *sans chair* et *décharné* qui évoquent une certaine absence. Les mêmes domaines conceptuels sont activés par l'adjectif *terne* désignant ce « qui est dépourvu d'éclat, de timbre, de résonance » (TFLI), le lexème *creux* se rapportant à ce « qui est vide à l'intérieur » (PR, cf. DFL) et l'unité *aseptisé* évoquant « l'absence d'agents microbiens » (PR). Dans le domaine auditif, ce manque ou cette absence concernerait la richesse harmonique.

- (16) [...] *un instrument qui manque de bois sonne creux, clair et sans “chair”* [...] (<http://www.levioloncelle.com/forum/viewtopic.php?f=15&t=13239>, accessible : 14.12. 2015)
- (17) [...] *je déteste ce son clair, ces envolées lyriques ou ce martelage de notes* [...] (<http://www.xsilence.net/forum-13113803513.htm>, accessible : 16.01.2015)
- (18) *Avec les Elipson, il faut éviter le son clair, décharné, aseptisé et terne* [...] (<http://www.homecinema-fr.com/forum/amplificateurs-integres-haute-fidelite/quel-ampli-pour-des-elipson-planet-l-t29971465.html>, accessible : 14.12.2014)

D'autres associations peuvent être remarquées dans le contexte se rapportant au timbre de la voix (exemple (19)). Du point de vue de l'art du chant, par opposition au timbre *sombre*, le timbre *clair* est obtenu quand « le conduit vocal est plus court car le larynx est plus haut et le voile du palais est relativement abaissé » (GLCH). Dans le contexte ci-dessous l'unité *clair* est employé au sens péjoratif. Les expressions qui lui sont associées mettent en lumière que *clair* active le domaine de ce qui est aigu, criard et agressif.

- (19) *Donner ces notes aiguës en timbre clair est toujours d'un fâcheux effet sur l'auditoire ; ce sont alors des cris perçants qui déchirent le tympan.* (<http://www.vocalises.net/?Bases-de-l-art-du-chant-en-1865>, accessible : 04.03.2016)

Enfin, le son *clair* peut être associé au son qui est artificiel au sens péjoratif du mot (exemple (20)).

- (20) *Le phénomène se retrouve en Afrique où, dans certaines sociétés, le son trop clair des lamelles de bois du balafon est brouillé par une très fine lamelle qui obstrue les calebasses de résonance. C'est que ce son brouillé se réfère à la voix humaine alors que le son clair semble artificiel.* (armina-carmina.com/carmina/musicotherapy/textmusico/flutieux.htm, accessible : 25.01.2016).

4.4. À la recherche d'une motivation des charges axiologiques des lexèmes étudiés

En cherchant une motivation de la valorisation véhiculée par *clair*, *sombre* et leurs dérivés dans le domaine auditif, quelques remarques s'imposent.

Surtout, par opposition aux extensions de ces lexèmes dans les domaines intellectuel, moral ou affectif, il serait difficile de noter une tendance concernant leur charge axiologique car aussi bien les extensions de *clair* que celles de *sombre* peuvent activer les évaluations orientées vers tous les deux pôles axiologiques : positif et négatif. L'explication de leur dimension axiologique en termes de la préservation de la charge axiologique des schémas préconceptuels dont le concept source émerge ne paraît pas suffisante. C'est donc sur le domaine cible qu'il faut nous focaliser pour pouvoir saisir cette motivation.

En effet, il s'agit d'un domaine dans lequel la perception joue un rôle de premier plan. En tant que processus essentiellement cognitif lié à l'interprétation de l'information sensorielle, la perception est un phénomène bien complexe : « Elle nécessite l'intégration cognitive de plusieurs sources d'information : les sensations, les connaissances et les attentes du sujet. Elle n'est pas uniquement déterminée par la stimulation. Elle dépend du stimulus, du contexte et des connaissances, facteurs qui changent son interprétation en fonction des autres informations dont dispose le sujet » (Bertrand, Garnier, 2005 : 73 ; cf. Nęcka, Orzechowski, Szymura, 2013 : 278).

Cela souligne non seulement la complexité mais aussi la subjectivité de la perception auditive. Vécue de façon individuelle, les sons peuvent être ressentis comme agréables ou désagréables, beaux ou laids. Certains sons sont bien appréciés car ils procurent des sensations auditives agréables (exemples (10), (11), (12)). D'autres sont évalués négativement parce qu'ils évoquent un engorgement (exemple (9)), sont perçus comme criards, agressifs (exemple (19)) ou, tout simplement, ne plaisent pas (exemple (17)). Cette dimension subjective concerne par excellence les sensations associées à la musique qui peut susciter des émotions (exemple (2)). Par conséquent, l'évaluation axiologique de ce qui est qualifié de *clair* ou de *sombre* paraît avoir sa source dans les impressions subjectives que les sons peuvent pro-

duire sur les auditeurs. Cet aspect de la subjectivité des sensations auditives est mis en évidence dans les exemples (21)–(23) :

- (21) *Si le public apprécie les ténors à voix **claire**, j'apprécie aussi les fort-ténors à la voix **sombre** et épaisse.* (<http://www.vocalises.net/?Quelle-est-votre-voix-preferee>, accessible : 11.03.2016)
- (22) *Ici on a un chant **clair** qui ne me plaît pas (à la rigueur, ce n'est que mon avis) [...]* (<http://www.alltheragetv.com/reviews/non-classe/close-to-home-momentum>, accessible : 15.03.2016)
- (23) *[...] il n'y a pas forcément de bons et de mauvais instruments [...] deux musiciens pourront trouver le son d'un violon **clair** : l'un va aimer, l'autre va trouver que ça ne correspond pas à ses attentes. La même chose pour un instrument "**sombre**".* (<http://forum.le-violon.org/topic10443-15.html>, accessible : 12.01.2016)

Même si la perception des sons constitue une expérience individuelle, les exemples que nous avons analysés permettent d'indiquer quelques systèmes axiologiques auxquels recourt un groupe de personnes. Par exemple, le jugement de valeur peut être lié aux connaissances partagées par les musiciens à propos de la justesse du timbre d'un instrument de musique. L'évaluation dépend dans ce cas de la conformité à une certaine norme. Cette norme peut s'appliquer au timbre caractéristique du violon (exemple (7)), au timbre souhaité du trompette de jazz (exemple (14)), au timbre idéal du piano (exemple (15)), etc. De même, dans le domaine du chant, il y a des règles qui orientent les jugements sur le timbre de la voix. Voilà quelques prescriptions d'un spécialiste dans le domaine de l'art du chant relatives au choix du timbre :

- (24) *La tendresse de l'amour appelle facilement un timbre **clair** et doux, une pièce "martiale" se rendra bien avec le timbre **clair** dans tout l'éclat de sa brillance, ce qui est solennel ou dramatique se peint aisément avec un timbre **sombre** bien tonique, alors que le mystère ou le désespoir appellent le timbre **sombre** sur une glotte relâchée etc.* (<http://chanteur.net/contribu/index.htm#http://chanteur.net/contribu/cMBtimbr.htm>, accessible : 10.01.2016)

Ainsi, vu le pouvoir expressif du timbre de la voix, les timbres qualifiés de *clair* ou de *sombre* peuvent être jugés en fonction de leur adaptation au message et aux émotions portés par le texte et la musique. Enfin, l'évaluation appréciative ou dépréciative de certaines sensations auditives peut se baser sur un modèle créé et partagé par les membres d'une culture (exemple (20)).

Le fait que la valorisation négative peut être motivée par le non-respect d'une certaine norme est lié à la présence d'un manque, d'une absence ou d'un surplus : *clair* évoque le manque de richesse harmonique (exemples (15), (16), (18)), *sombre*

est associé à l'action d'enlever la fraîcheur à la voix (exemple (8)). Puis, le *timbre sombré* est défini par un écart à la norme : la voix est exagérément grossie, le larynx est trop abaissé par manque de tonicité musculaire, l'accolement des cordes vocales n'est pas suffisant, la voix manque de portée, etc.

Ensuite, quant aux jugements de valeur sur les sensations auditives procurées par la voix d'un orateur, l'analyse démontre plus d'un critère d'évaluation axiologique qui peuvent être adoptés. D'une part, un critère peut se référer à la dimension esthétique de ces sensations : la voix claire est évaluée positivement car elle est perçue par les auditeurs comme belle, agréable à écouter. D'autre part, le jugement peut concerner leur aspect pragmatique : la clarté de la voix, de l'articulation ou de la diction contribue à l'efficacité d'une communication verbale. La voix claire permet à un orateur de retenir l'attention des auditeurs et d'éviter la perte d'information. D'ailleurs, l'application de différents critères d'évaluation est visible dans l'exemple (8) : d'un côté, il s'agit du jugement sur la valeur esthétique de l'action de *sombrer* (elle «enlève à la voix la fraîcheur de son timbre»), de l'autre, le jugement porte sur la valeur pragmatique de cette action (elle «fatigue vite le chanteur»).

En prenant en considération les thèses de Krzeszowski (p.ex. 1994), il convient d'ajouter que les conceptualisations liées à un écart à la norme, à un manque, à une absence ou à un surplus évoquent le pôle négatif du schéma d'ÉQUILIBRE et de celui de CENTRE—PÉRIPHÉRIE. Le fait de ne pas être en conformité avec une norme corrèle avec une déstabilisation de l'équilibre et un éloignement du centre. Puis, vu que les valeurs pragmatiques renvoient au critère de l'efficacité, on pourrait les associer aux schémas FORCE, BLOCAGE et SOURCE — CHEMIN — BUT (Krzeszowski, 2003 : 40). La présence du paramètre axiologique dans ces schémas met en relief le fait que tout ce qui tend vers un but et ne rencontre pas d'obstacle est valorisé positivement, par opposition à tout ce qui s'éloigne d'un but ou se heurte à un obstacle.

Conclusion

Nos considérations mettent en évidence la complexité du problème de l'évaluation axiologique qui peut être véhiculée par les extensions sémantiques de *clair* et de *sombre*. Bien qu'on puisse noter une règle générale selon laquelle on associe le positif à *clair* et le négatif à *sombre*, ce qui est facile à observer dans le cas des extensions dans les domaines intellectuel, moral ou affectif, les exemples analysés révèlent que la valorisation inverse n'est pas rare. En effet, dans le domaine de la perception auditive, les extensions en question cumulent tous les deux types d'évaluation et la description de leurs charges axiologiques en termes des projections métaphoriques préservant la topologie cognitive de la source ne suffit pas.

La focalisation sur la cible des extensions étudiées permet de mettre en lumière le caractère subjectif des sensations auditives et un grand rôle du ressenti personnel en tant que repère d'évaluation. Il est important de remarquer que l'évaluation peut varier selon une perspective adoptée. La même réalité sonore peut être évaluée de différents points de vue : esthétique, hédonique, pragmatique. Puis, un spécialiste et une personne qui n'a pas de connaissances dans le domaine peuvent attribuer des valeurs opposées aux mêmes stimuli sonores. Ensuite, en portant un jugement de valeur, les gens peuvent recourir aux systèmes de valeurs individuels ou collectifs. Parfois, c'est une norme qui peut servir de repère d'évaluation : une norme imposée par des spécialistes, une norme adoptée par une société, une norme respectée dans le cadre d'une culture, etc.

Tout compte fait, la considération des charges axiologiques des extensions sémantiques du point de vue du paramètre axiologique présent dans les schémas d'image fait voir des fondements de cette évaluation. Néanmoins, notre analyse nous fait souligner le rôle majeur qui devrait être accordé, dans ce domaine, à un des composants de la conceptualisation : la perspective qui met en relation le conceptualisateur et l'objet conceptualisé (cf. Langacker, 2008 : 73—78) et qui permet de rendre compte d'un point de vue adopté par le conceptualisateur.

Références

- Barcelona Antonio, 2000: "On the plausibility of claiming a metonymic motivation for conceptual metaphor". In: Antonio Barcelona, ed.: *Metaphor and Metonymy at the Crossroads*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 31—58.
- Becart Antoine Joseph, 1841 : *Précis d'un cours complet théorique et pratique sur un plan entièrement neuf et d'après les meilleures sources de rhétorique française et de belles-lettres en XXIV leçons*. Bruxelles : De Wallens.
- Bertrand Annie, Garnier Pierre-Henri, 2005 : *Psychologie cognitive*. Levallois—Perret : Studyrama.
- Cheminée Pascale, 2006 : « Vous avez dit clair ? Le lexique des pianistes, entre sens commun et terminologie ». *Cahiers du LCPE*, 7, 51—66.
- Cienki Alan, 1997: "Some Properties and Groupings of Image Schemas". In: Marjolijn Verspoor, Dong Lee Kee, Eve Sweetser, eds.: *Lexical and Syntactical Constructions and the Construction of Meaning: Proceedings of the Bi-annual ICLA Meeting in Albuquerque July 1995*. Amsterdam: John Benjamins, 3—16.
- Delprat Charles, 1869 : *L'art du chant et l'école actuelle*. Pau : Imprimerie et Lithographie Veronese.
- Hampe Beate, 2005: "When *down* is not bad and *up* not good enough: A usage-based assessment of the plus-minus parameter in image-schema theory". *Cognitive Linguistics*, 16 (1), 81—112.

- Johnson Mark, 1987: *The Body in the Mind. The Bodily Basis of Meaning, Imagination, and Reason*. Chicago, London: The University of Chicago Press.
- Kalisz Roman, 1994: „Teoretyczne podstawy językoznawstwa kognitywnego”. W: Henryk Kardela, red.: *Podstawy gramatyki kognitywnej*. Warszawa: Polskie Towarzystwo Semiotyczne, 65—78.
- Kalisz Roman, 2001: *Językoznawstwo kognitywne w świetle językoznawstwa funkcjonalnego*. Gdańsk: Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego.
- Kalisz Roman, Kubiński Wojciech, 1998: „Dwadzieścia lat językoznawstwa kognitywnego w USA i w Polsce”. W: Wojciech Kubiński, Roman Kalisz, Ewa Modrzejewska, red.: *Językoznawstwo kognitywne: wybór tekstuów*. Gdańsk: Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego, 7—27.
- Kövecses Zoltán, 2002: *Metaphor: A practical introduction*. Oxford, New York: Oxford University Press.
- Kövecses Zoltán, 2005: *Metaphor in Culture. Universality and Variation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kövecses Zoltán, 2015: *Where Metaphors Come from. Reconsidering Context in Metaphor*. Oxford, New York: Oxford University Press.
- Krzeszowski Tomasz, 1993: “The Axiological Parameter in Preconceptual Image Schemata”. In: Richard Geiger, Brygida Rudzka-Ostyn, eds.: *Conceptualizations and Mental Processing in Language*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 307—329.
- Krzeszowski Tomasz, 1994: „Parametr aksjologiczny w przedpojęciowych schematach wyobrażeniowych”. *Etnolingwistyka*, 6, 29—51.
- Krzeszowski Tomasz, 1997: *Angels and devils in hell. Elements of Axiology in Semantics*. Warszawa: Energeia.
- Krzeszowski Tomasz, 1998: „Aksjologiczne aspekty metafor”. W: Wojciech Kubiński, Roman Kalisz, Ewa Modrzejewska, red.: *Językoznawstwo kognitywne: wybór tekstuów*. Gdańsk: Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego, 80—103.
- Krzeszowski Tomasz, 1999: *Aksjologiczne aspekty semantyki językowej*. Toruń: Wydawnictwo Uniwersytetu Mikołaja Kopernika.
- Krzeszowski Tomasz, 2003: „Jeszcze kilka słów o wartościach, schematach i metaforach”. W: Jerzy Bartmiński, red.: *Język w kręgu wartości*. Lublin: Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej, 35—41.
- Kwapisz-Osadnik Katarzyna, 2011 : « L'expression des valeurs dans une approche cognitive ». *Neophilologica*, 23, 191—200.
- Ladhari Soumaya, 2005 : « La métaphore de la mise en lumière dans le langage courant: et si on tirait ça au clair ? ». *Cahier du CIEL*, 2000-2003, 143—168.
- Lakoff George, 1990: “The Invariance Hypothesis: is Abstract Reason Based on Image-Schemas?”. *Cognitive Linguistics*, 1 (1), 39—74.
- Lakoff George, 1993: “The Contemporary Theory of Metaphor”. In: Andrew Ortony, ed.: *Metaphor and Thought. Second Edition*. Cambridge: Cambridge University Press, 202—251.
- Lakoff George, 1997 : « Les universaux de la pensée métaphorique : variations dans l'expression linguistique ». In: Catherine Fuschs, Stéphane Robert, éds. : *Diversité des langues et représentations cognitives*. Paris : Ophrys, 165—181.

- Lakoff George, Johnson Mark, 1985 : *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris : Minuit.
- Langacker Ronald, 1987: *Foundations of Cognitive Grammar*. Vol. 1: *Theoretical Prerequisites*. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker Ronald, 2008: *Cognitive Grammar. A Basic Introduction*. Oxford: Oxford University Press.
- Libura Agnieszka, 1995: „Metaforyka potoczna w przestrzeni semantycznej światło — ciemność”. W: „Rozprawy Komisji Językowej”. T. 21, 25—58.
- Libura Agnieszka, 2003: „Wartościowanie związane z wybranymi przedpojęciowymi schematami wyobrażeniowymi na przykładzie nazw części ciała ludzi i zwierząt”. W: Anna Dąbrowska, red.: *Opozycja homo — animal w języku i kulturze*. Wrocław: Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, 217—227.
- Nęcka Edward, Orzechowski Jarosław, Szymura Błażej, 2013: *Psychologia poznawcza*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Pajdzińska Anna, 1996 : „Wrażenia zmysłowe jako podstawa metafor językowych”. *Et nolinguistica*, 8, 113—130.
- Podhorodecka Joanna, 1999: „Językoznawstwo kognitywne a język wartości”. *Znak*, 11, 95—100.
- Puzynina Jadwiga, 1992: *Język wartości*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Puzynina Jadwiga, 2003: „Wokół języka wartości”. W: Jerzy Bartmiński, red.: *Język w kręgu wartości*. Lublin : Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej.
- Schmitz-Van Keer Christiane, Smitz Etienne, 2005 : « La communication pédagogique dans l'enseignement : de quelques principes et pièges méthodologiques en matière de formation et d'éducation ». *Informations pédagogiques*, 58, 3—7.
- Taraszka-Drożdż Barbara, 2014a : *Schémas d'extension métaphorique. À partir de l'analyse des contenus et des organisations conceptuels de certaines unités lexicales se référant à la lumière*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Taraszka-Drożdż Barbara, 2014b: “Encyclopaedic knowledge in an account of metaphorical extension”. In: Grzegorz Drożdż, Andrzej Lyda, eds.: *Extension and its Limits*. Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 126—142.

Dictionnaires, encyclopédies, glossaires

- DFL — *Dictionnaire de français Larousse* (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>)
- EU — *Encyclopædia Universalis* (<http://www.universalis.fr/encyclopedie/michel-dens/>)
- GLCH — *Glossaire de l'Atelier du Chanteur* (<http://chanteur.net/glossair.htm>)
- GRLF — Robert Paul, 1989 : *Le Grand Robert de la langue française : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- GLLF — Guilbert Louis, Lagane René, Niobey Georges, éds. 1971—1979 : *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*. Paris : Librairie Larousse.
- PR — Rey-Debove Josette, Rey Alain, éds. 2014 : *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- SA — *Sensagent Dictionnaire* (<http://dictionnaire.sensagent.com/>)
- TLFI — *Le Trésor de la Langue Française informatisé* (<http://atilf.atilf.fr/>)



Irina Thomières

Université Paris IV — Sorbonne,
Paris, France

Les noms de sons et d'odeurs en russe. Valeurs et emplois

Abstract

The present paper examines in detail the predicative nouns of smell and of sound in contemporary Russian. It more specifically focuses on the structures ‘Noun of smell or odor + specifiers (“noun” in the genitive)’. The predicates mentioned are divided into groups according to the semantic nature of the specifiers: concrete noun, abstract noun, place name. They express the cause of the smell or sound. The features of each subset are described emphasizing the similarities and differences existing between the sounds on the one hand and the smells on the other.

Keywords

Perception, predicative nouns, sounds, smells, cause, predicate compounds.

Le présent article est consacré aux noms prédicatifs¹ qui relèvent du domaine de la perception au moyen de l'ouïe et de l'odorat (plus loin, « prédictats de son et d'odeur »), un domaine relativement peu étudié de la linguistique du russe². Après avoir distingué les noms prédicatifs composés simples et les noms prédicatifs composés, nous nous pencherons sur les propriétés structurelles des noms composés en nous appuyant notamment sur la théorie des prototypes et le principe dit du « rasoir d'Occam ». Les bases théoriques de cette étude sont présentées dans les travaux de Zellig Harris (1976). L'unité minimale d'analyse est la phrase simple, à savoir le

¹ Le terme « nom prédictatif » sera expliqué dans la suite de cette étude.

² En effet, dans ce domaine, les travaux existants portent dans leur majorité sur les verbes. Il convient de noter cependant les travaux de Georges Kleiber sur les noms d'odeurs en français, et notamment « Pour entrer par la petite porte de même dans la sémantique des noms » (2011b : 214—225) ; « Petite sémantique des couleurs et des odeurs » (2011a : 85—113).

prédicat accompagné des arguments qu'il sélectionne³. Nos exemples relèvent de la base de données www.ruscorpora.ru.

1. Les noms prédicatifs de perception simples et composés

Tant les noms des « sons » que les noms des « odeurs » peuvent être divisés en deux groupes du point de vue de leur structure. On trouve, d'un côté, les noms simples, de l'autre, les noms composés. Ainsi, dans le domaine des odeurs, on relève les prédictats composés d'un seul lexème, tels que *aromat* (arôme), *blagoüxanie* (arôme), *zapax* (odeur), *zlovonie* (puanteur), *smrad* (puanteur), etc. On relève, de l'autre côté, les noms qui possèdent la structure « nom d'odeur + substantif au génitif⁴ » : *zapax cvetov* (odeur de fleurs), *aromat čaja* (arôme du thé), etc. Cette distinction est illustrée par les exemples (1a) et (1b) :

- (1a) *Kak-to byl ja u nejo. Proščajus' v perednej i govorju : — Udivitel'no priyatnyj zapax v perednej tut*⁵ (V. Veresaev, *Vospominanija*)
Une fois, je me rendis chez lui. Je la salue dans l'antichambre et je lui dis : Il y a une odeur étonnamment agréable ici, dans l'antichambre. (V. Veresaev, *Mémoires*)
- (1b) *Raja byla medsestroj. ... V sančasti bylo proxladno daže letom. Na oknax pokačivalis' belye marlevye zanaveski. Eščë tam stojal zapax lekarstv, neprijatnyj dlja bol'nyx.* (S. Dovlatov, *Zona*)
Raja était infirmière. ... Dans l'infirmerie, il faisait frais même en été. Sur les fenêtres étaient suspendus des rideaux en gaze blanche. Il y avait aussi une odeur de médicaments, désagréable pour les patients. (S. Dovlatov, *La zone*)

La dichotomie ‘nom simple — nom composé’ se manifeste également dans le domaine des « sons ». Face à *zvuk* (son), *gul* (bourdonnement), *šum* (bruit), on trouve les prédictats composés tels que *zvuk gitary* (son de la guitare), *zvon posudy* (bruit de la vaisselle), *šum lesa* (bruit de la forêt). Par exemple :

³ Ainsi, dans *V vozduxe stojal zapax sigary* (Dans l'air, on sentait une odeur de cigare), *zapax sigary* (odeur de cigare) constitue un nom prédictatif. Nous citerons également, si besoin, des phrases complexes où le nom de perception joue le rôle de prédictat de second ordre : *Česnočnyj zapax zastavil ego vspomnit' o materi, i emu do smerti zaxotelos' v Petrograd.* (A. Panteleev, *Ljon'ka Panteleev*). — *L'odeur d'ail l'a fait penser à sa mère, et il ressentit une envie folle d'aller à Petrograd.* (A. Panteleev, *Ljon'ka Panteleev*).

⁴ Nous emploierons dans ce cas le terme « spécifiqueur », introduit dans Thomières-Kokochkina (2012).

⁵ Dans cet exemple, le prédictat est actualisé par le verbe support *byt'* (être) qui, conformément aux règles de la grammaire russe, est omis au présent.

- (2a) *Primerno za čas do načala spektaklja s ulicy doněssja šum.* (S. Piljavskaja, *Grustnaja kniga*)
Une heure environ avant le début du spectacle, un bruit parvint depuis la rue. (S. Piljavskaja, *Un livre triste*).
- (2b) *Snova razdalsja šum mašiny, priglušennye golosa — von on, tut!* (J. Efremov, *Lezvie britvy*)
À nouveau, se fit entendre le bruit de la voiture, des voix assourties. Il est là, il arrive ! (J. Efremov, *La lame du rasoir*)

Dans les exemples (1a) et (2a), les prédictats (*zapax* — odeur et *šum* — bruit, respectivement) apparaissent sans le spécifieur, alors que dans (1b) et (2b), le prédictat est composé de deux éléments. Le substantif au génitif, *lekarstv* (médicaments) dans l'exemple (2a) et *mašiny* (voiture) dans l'exemple (2b), correspond à la source ou, d'une manière plus générale, à la raison d'être de l'odeur ou du son.

Pour ce qui est des prédictats simples, ils constituent un ensemble relativement nombreux. Ainsi, à part l'hyperonyme *zapax* (odeur), le plus fréquent dans notre corpus, il convient de noter, notamment, *aromat* (arôme), *blagoüxanie* (arôme), *smrad* (puanteur), *von'* (puanteur), *zlovenie* (puanteur). Par exemple :

- (3) *Vsë sverkalo, otovsjudu donosilsja aromat karameli, kak v luna-parke.* (« Vokrug sveta », 2004.06.15)
Tout brillait, l'odeur de caramel était omniprésente⁶, comme dans un parc d'attractions. (« Autour du monde », 2004.06.15)

Le même constat se vérifie avec les prédictats de son. Mis à part *zvuk* (son) et *šum* (bruit), on relève également *rëv* (grondement), *ryčanie* (grognement), *gul* (bourdonnement), *ston* (gémissement), *groxot* (fracas), etc. :

- (4) *Rjadom raspolagalsja avtodrom « Kejmola », otkuda postojanno donosilsja rëv motorov.* (Sitnik, *Akademičeskij otpusk*)
L'autodrome « Kejmola » se trouvait à côté, le grondement des moteurs en parvenait constamment. (Sitnik, *Congé sabbatique*)

Dans les exemples (3) et (4), les prédictats (*aromat* — arôme, *šum* — bruit) sont employés sans le spécifieur. Les conditions d'apparition d'un prédictat simple, que nous avons décrites en détail dans nos travaux antérieurs⁷, sont principalement au nombre de trois. D'abord, il arrive que le contexte soit suffisamment explicite et que la source du son ou de l'odeur soit évidente. La notion de prototype y joue un rôle primordial. Ensuite, un prédictat simple apparaît en présence d'un adjectif

⁶ Traduction littérale : *parvenait de partout*.

⁷ Irina Thomières-Kokochkina (2012 : 579—592 ; 2013 : 49—60).

d'appartenance ou d'un adjectif relatif qui indique la raison d'être de la sensation acoustique ou olfactive. Enfin, parfois, le sujet parlant ne souhaite pas ou ne peut pas indiquer la raison d'être. C'est la manifestation du principe du «rasoir d'Occam», auquel nous reviendrons ci-dessous dans le sous-chapitre consacré aux prédictats composés. Une dernière remarque qui s'invite est la suivante. D'après nos observations, les noms d'odeurs simples sont beaucoup moins nombreux que les noms de sons, ce qui rejoint le truisme d'après lequel les odeurs peuvent uniquement être distinguées en fonction de leur origine⁸, exprimée par le spécifieur (le substantif au génitif).

2. Les noms composés de son et d'odeur

Dans ce sous-chapitre, nous nous pencherons sur la nature sémantique du spécifieur qui correspond à l'origine de la perception auditive ou olfactive en mettant l'accent sur ce qui distingue les prédictats de son et les prédictats d'odeur. Afin de réaliser cet objectif, nous allons diviser les prédictats composés en plusieurs sous-ensembles en fonction de la nature sémantique du spécifieur, à savoir noms d'objets ou de substances, noms de lieux et noms abstraits.

2.1. Les noms d'objets ou de substances

Le terme d'«objet» sera utilisé ici dans un sens large. Ainsi, les exemples (17) et (18) mettent en évidence une substance et un mécanisme, respectivement :

- (17) *Ot mesta, gde stojala s moroženym Polja, uže izdaleka šel zapax vanilina.* (L. Gurčenko, *Aplodismenty*)
De l'endroit où Polja vendait ses glaces, on entendait de loin l'odeur de vanilline (L. Gurčenko, *Les applaudissements*)
- (18) *Vozle domov igrali deti, grelis' na solnyške staruški; koe-gde vo dvorax slyšalsja⁹ zvuk pily.* (Češkova, *U poroga Rodopskogo neba*)
Des enfants jouaient près des immeubles, de vieilles dames étaient assises au soleil. Le bruit de la scie se faisait entendre par-ci, par-là dans les cours. (Češkova, *Au seuil du ciel des Rhodopes*)

⁸ *Dictionnaire culturel en langue française* (2005, T. 3 : 1074).

⁹ En russe, le verbe pronominal *slyšat'sja* (s'entendre, se faire entendre) peut apparaître tant avec les noms de sons qu'avec les noms d'odeurs, ce qui permet d'opter pour une proximité d'ordre synesthésique.

Ce qui compte surtout dans les exemples cités, c'est qu'ils servent d'illustration au constat suivant. L'intercompréhension entre le locuteur et son interlocuteur est possible grâce au fait que ce premier fait appel à une connaissance commune, en vertu de laquelle la substance nommée *vanilline*, substance que l'on rajoute à une préparation culinaire, possède une odeur particulière et le mécanisme *pila* (scie) produit un son particulier. Le phénomène signalé peut être décrit en ayant recours à la théorie des prototypes. Il suffit que le sujet parlant précise de quelle substance et de quel instrument il s'agit pour que son interlocuteur et, d'une manière générale, tout sujet parlant, parvienne à avoir une idée de la nature de l'odeur ou du son dont il s'agit. La vanilline possède une odeur prototypique, la scie produit un son prototypique.

S'agissant des noms des objets et des substances, le fait suivant attire notre attention. Il s'agit d'objets qui possèdent une odeur par définition. On parlera dans ce cas d'odeur 'fonctionnelle' :

- (19) *V komnate stojal zapax sigary, dovol'no, vpročem, priyatnyj.* (Bobrykin, *Žertva večernjaja*)
Il flottait dans la pièce une odeur de cigare, d'ailleurs, assez agréable. (Bobrykin, *La victime du soir*)

Zapax sigary (une odeur de cigare¹⁰) entre dans un paradigme, *zapax tabaka* (odeur de tabac), *zapax marixuany* (odeur de marijuana), etc. Le tabac et la marijuana sont des substances dont on aspire la fumée afin d'atteindre notamment un certain état physique et psychologique. L'odeur est une odeur constituante, voire essentielle, prototypique de la substance 'tabac'¹¹. Le même adjectif 'fonctionnel' est capital pour décrire certains phénomènes relatifs aux odeurs. Cela est visible dans l'exemple (21) :

- (21) *Svisajut kumačovye polotna, barxatnye siden'ja razlomannyx kresel..., zapax «Krasnoj Moskvy».* (Iljičevskij, *Matisse*)
Des drapeaux rouges, des sièges en velours, des fauteuils cassés, l'odeur du «Krasnaja Moskva». (Iljičevskij, *Matisse*)

Un parfum possède une odeur par définition. Or, l'odeur en question varie d'un parfum à l'autre. Dans l'exemple (21), par l'emploi du nom propre «*Krasnaja Mos-*

¹⁰ Nous sommes ici en présence d'une métonymie : *zapax tabaka* (odeur de tabac) vs *zapax sigary* (odeur de cigare).

¹¹ La même remarque est vraie des noms des fleurs et des plantes : *Veter dërgal zanavesku i donosil v komnatu zapax lip.* (Grekova, *Letom v gorode*) — *Le vent tirait sur les rideaux et apportait dans la pièce l'odeur des tilleuls.* (Grekova, *Un été dans la ville*). Voici un autre exemple : *V vozduxe dejstvitel'no stojal zapax landyšej i berëzovogo lista.* (Petruševskaja, *Malen'kaja volšebnica*) — *Il flottait réellement dans l'air une odeur de muguet et de feuilles de bouleau.* (Petruševskaja, *Une petite fée*).

kva», le narrateur donne une indication précise de la flagrance en question. On note cependant que ce type d'exemples est relativement rare. Il est plus fréquent, en effet, que les substantifs *duxi* (parfum), *odekolon* (eau de Cologne) apparaissent isolément, sans le spécifieur qui correspond au nom du parfum :

- (22) *Priexali tētja s djadej. Ot tēti rasprostranjalsja priyatnyj zapax duxov. Tem ne menee ona očen' ljubila svinej — i pošla s deduškoj posmotret' na nix.* (Petkevič, *Živye cvety zimoj*)

Vinrent une dame et un monsieur. Une odeur agréable de parfum émanait de ma tante. Pourtant, elle aimait beaucoup les porcs et elle alla les voir en compagnie de mon grand'père. (Petkevič, *Les fleurs fraîches en hiver*)

Le prédicat *zapax duxov* (odeur de parfum) n'est pas suffisamment explicite dans la mesure où *duxi* (parfum) renvoie à plusieurs dizaines de variétés de parfums. Il s'agit plutôt ici de prototypicalisation. L'indication exacte quant à la source de l'odeur est absente car la visée communicative de l'exemple (22) consiste à opposer le fait d'aimer le parfum et le fait d'aimer les porcs. Pour cette raison, une précision au niveau de la nature de l'odeur ne nous semble pas pertinente. Quant au spécifieur *duxi* (parfum), substance qui, conformément au prototype, possède une odeur, sa présence est indispensable. En effet, même si les variétés des parfums sont nombreuses, une odeur de parfum peut facilement être distinguée de celle d'une autre substance¹². Dans cet ordre d'idées, il convient de nous tourner vers les exemples qui mettent en évidence les prédicats de sons :

- (23) *Zamaskirovavšis' v pridorožnom kustarnike, prigotovilis' k boju. Ždali čas, drugoj, tretij ... Kolonny ne bylo. Vdrug priglušennyyj šum motora, pritušennye fary — po doroze dvižesja avtomobil'.* (« Soldat udači », 2004.10.06)

On se mit en embuscade dans le maquis près de la route et on se prépara à la bataille. On attendit une heure, deux, trois. Pas de colonne en vue. Soudainement, on entendit le bruit assourdi d'un moteur, on vit la lumière des phares à moitié éteints. Sur la route, une voiture. (« Le soldat de la chance », 2004.10.06)

Un bruit de moteur sous-entend que celui-ci est en état de marche ou qu'une voiture est en train de partir, ou encore, comme dans l'exemple (23), qu'elle arrive. Le fait d'évoquer le bruit du moteur permet au lecteur de décoder le contexte, sur-

¹² Il faut, bien sûr, tenir compte du fait que les substantifs comme *duxi* (parfum), *odekolon* (eau de Cologne) renvoient à des substances dont l'odeur rappelle celle d'une fleur, rose, camélia, etc. De même, certains produits ménagers peuvent avoir une odeur qui ne leur est pas propre : *Tut stojal zapax šokolada : ego istočal tēmnyj parket, načerityj voskom* (Xazanov, *Ja voskresenie i žizn'*). — *Il y flottait une odeur de chocolat. Elle provenait du parquet foncé enduit de cire.* (Xazanov, *Je suis la résurrection et la vie*).

tout que le contexte gauche nous met déjà sur le chemin de sa compréhension. Le même raisonnement est valable pour décrire l'exemple (24) :

- (24) *Muž vozvraščaetsja pozdno večerom domoj. Žena, učujav zapax spirtnogo, sprašivaet : — Opjat' banket ? — Da, dorogaja.* (Šaxidžanjan, 1001 vopros pro ETO, N° 501—1001, 1999)

Le mari rentre chez lui tard le soir. Sa femme sent l'odeur d'alcool et lui demande : t'as encore été à un banquet ? — Oui, ma chérie (Šaxidžanjan, 1001 question à propos de CELA, N° 501—1001, 1999)

C'est le prédicat *zapax spirtnogo* (odeur d'alcool) qui est important dans cet exemple. Conformément au principe du rasoir d'Occam, le sujet parlant a) ne peut pas ou b) ne souhaite pas donner de précisions quant à la nature exacte de l'odeur. C'est le procès, le fait d'avoir *bu* de l'alcool, qui est mis au premier plan. Considérons à présent l'exemple (25), qui met en évidence un prédicat de son :

- (25) *V èto vremja v koridore čto-to zadvigaloš', dver' priotkrylas', donëssja zapax žarenogo luka, šum primusa, pokožij na šum letnego dožđa, šérox venika, ... i drugie kvartirnye zapaxi i šumy, melkie, no važnye, kak sama žizn'.* (Kazakevič, *Pri svete dnja*)

À ce moment, quelque chose bougea dans le corridor, la porte s'ouvrit un peu, on sentit l'odeur d'oignon frit, le bruit d'un fourneau de kérosène, semblable au bruit d'une pluie d'été, le murmure d'un balai et d'autres odeurs et sons propres à un appartement, des bruits insignifiants, mais importants, comme la vie elle-même. (Kazakevič, *À la lumière du jour*)

Dans l'exemple (25), c'est le procès, à savoir le fait qu'on cuisine, qu'on passe le balai qui est mis au premier plan. Le contexte droit (*i drugie kvartirnye zapaxi i šumy*) associe une sensation donnée à un type d'activités qui, dans ce contexte, définissent, toutes réunies, ce qui constitue pour l'auteur l'image de la vie. Les outils théoriques que nous venons d'évoquer, à savoir la théorie des prototypes, le principe d'Occam et la visée communicative, seront capitaux pour décrire les noms de perception dont le deuxième élément est constitué par un nom de lieu.

2.2. Les noms de lieu

Nous distinguerons, parmi les noms locatifs, les toponymes des noms communs. S'agissant des noms communs, il convient de séparer en premier lieu les lieux dits 'fonctionnels'¹³ :

¹³ Ce terme est de nous.

- (26) *Ot paroxoda tjanulo zapaxom bani i pračečnoj.* (Paustovskij, *Povest' o žizni. Vremja bol'six ožidanij*)
Une odeur de sauna et de pressing parvenait depuis le bateau. (Paustovskij, *De la vie. Le temps des grandes attentes*)

Nous avons ici affaire à une phrase impersonnelle avec le verbe *tjanut'* (litt. « tirer », ici : « sentir ») à la troisième personne du singulier. La séquence *zapax bani i pračečnoj* (odeur de sauna et de pressing) est employée à l'instrumental. Le nom de lieu *pračečnaja* fait penser à une odeur de lessive et de produits chimiques. On va au pressing pour y faire laver ou nettoyer son linge. Le terme « lieu fonctionnel » tel que nous le comprenons renvoie à des noms de lieux tels que *pračečnaja* auxquels on peut associer une fonction spécifique. Cependant, compte tenu qu'une marge de subjectivité est possible, dans certains cas, le contexte contient des détails qui permettent d'expliquer le sens rattaché au prédicat. Cela est visible dans l'exemple (27) :

- (27) *Stojal ostryj zapax tepla, opilok i tonkix duxov — tradicionnyj aromat cirka.*
(Grin, Blistajuščij mir)
Il y avait une forte odeur de chaleur, de sciure et d'un parfum délicieux,
l'odeur traditionnelle du cirque. (Grin, *Un monde brillant*)

Deux prédicts méritent ici l'attention. *Un arôme de cirque* est ‘déchiffré’ dans le contexte gauche. Il s'agit d'une odeur qui, d'après le locuteur, serait composée de plusieurs odeurs, notamment celle du bois (nom concret), de parfum et même de chaleur (*zapax tepla*, nom abstrait), et ainsi de suite. L'explicitation semble être ici à la fois pertinente et nécessaire.

Cependant, tous les noms de lieux ne se situent pas sur le même plan. Comme nous l'avons dit ci-dessus, une distinction semble se profiler. Les lieux « fonctionnels » s'opposent aux lieux « naturels » :

- (28) *On zevnul i povernulsja k stene. V otkrytuju fortočku donosilsja šum lesa.*
S večera šel sneg, i Gimmer predstavil sebe, kakaja sejčas krasota v ètom
tixom, pustom, zimnem lesu. (Seménov, *Semnadcat' mnovenij vesny*)¹⁴
Il bâilla et se tourna vers le mur. Par la fenêtre ouverte, on entendait le bruit
de la forêt. La neige commença à tomber dès le soir et Gimmer s'imagina ce
que cette forêt silencieuse et vide devait être belle à cette époque-là, en hiver.
*(Semjonov, *Dix-sept moments du printemps*)*

¹⁴ *Veter dul s gor, donosil zapaxi lesa, nagretyx za den' solncem trav, zemli.* (Baranskaja, *Nedelja kak nedelja*) — *Un vent soufflait depuis la montagne, apportant l'odeur de la forêt, des herbes chaudes après une journée ensoleillée et de la terre.* (Baranskaja, *Une semaine comme une autre*). // *Vokrug byl razlit zapax lesov, podstupavšix k Peterburgu s severa i vostoka.* (Paustovskij, *Orest Kiprenskij*) — *L'odeur des forêts était omniprésente, les forêts arrivaient jusqu'à Saint-Pétersbourg au nord et à l'est.* (Paustovskij, *Oreste Kiprensky*).

Le prédicat *šum lesa* (bruit de la forêt) met en évidence un lieu naturel. On peut avoir une idée de la sensation olfactive exacte dont il s'agit en ayant recours à la définition du lexème « forêt », lieu où poussent des arbres tels que, par exemple, des sapins ou des pins. En revanche, un lieu tel que la *forêt* ne présuppose aucune fonction particulière¹⁵.

Lorsque le spécifieur est constitué par un toponyme : *aromat Peterburga, zapax Rima*, son interprétation est hautement subjective en l'absence de contexte explicatif :

- (29) *Bez krovi net vesel'ja, net veličija na zemle. Zapax krovi — zapax Rima*
(Merežkovskij, *Smert' bogov*)

Sans le sang, il n'y a pas de fête, il n'y a pas de grandeur sur terre. L'odeur du sang, c'est l'odeur de Rome. (Merežkovskij, *La mort des dieux*)

C'est le contexte général du roman qui dicte quel sens on doit rattacher au prédicat *zapax krovi* (odeur de sang). L'écrivain parle de l'ancienne Rome et des gladiateurs, et lui associe la mort. Or, nous sommes ici dans un domaine hautement subjectif, de même que dans l'exemple (30) :

- (30) *Sojda s Irkutskogo poezda na perron Rjazanskogo vokzala, Maša polminutki postojala, zažmurišis' i vdyxaja zapax Moskvy — cvetočnyj, mazutnyj, publičnyj.* (Akunin, *Ljubovnica smerti*)

Après être descendue du train d'Irkoutsk sur le quai de la gare de Rjazan', Marie resta une minute debout les yeux fermés et respira l'odeur de Moscou, une odeur de fleurs, de mazoute et de bagels. (Akunin, *La maîtresse de la mort*)

En russe, nous avons affaire à des adjectifs d'appartenance, *cvetočnyj, mazutnyj, publičnyj*. Le prédicat vérifie la structure « adjectif relatif + substantif », le spécifieur est absent. Or, ce qui nous intéresse surtout dans cet exemple, c'est la façon dont le personnage principal du roman, Maša, associe Moscou aux odeurs qui lui sont connues. L'exemple (30) est d'autant plus intéressant si on le compare à l'exemple (31), où il s'agit d'un prédicat de son, *šum Moskvy* :

- (31) *Noč ju devočka dolgo ne mogla usnut', vsë voročalas', ej bylo dušno. Ona vstala i otkryla okno, v komnatu vorvalsja šum Moskvy, okazyvaetsja, zdes' ne byvaet tixo.* (Vasil'jeva, *Těmnye vody*)
La nuit, la fillette mit du temps à s'endormir, elle n'arrêtait pas de remuer dans son lit, elle manquait d'air. Elle se leva et ouvrit la fenêtre. Le bruit de Moscou envahit la chambre. Apparemment, ici, le calme était inexistant. (Vasil'jeva, *Les eaux sombres*)

¹⁵ Aller se promener, respirer l'air ne pourrait être interprété comme une fonction.

La majorité des exemples avec le nom prédicatif de son composé du toponyme *Moscou* que nous avons relevés ne renvoient pas à une sensation sonore particulière, mais soulignent le fait que le sujet parlant (ou le personnage dont il s'agit) se trouve à Moscou.

2.3. Les noms abstraits

Les prédictats de perception formés au moyen du spécifieur ‘nom abstrait’ sont extrêmement rares dans notre corpus¹⁶. Certains exemples ont cependant pu être relevés, dont témoigne notamment l'exemple (32) :

- (32) *Vsë, čto zdes' slučilos', slučilos' očen' davno, mnogo let nazad, i davno uže isčezli zapaxi požarov i strel'by.* (Panteleev, *Lén'ka Panteleev*)
Tout ce qui était arrivé ici était arrivé il y a très longtemps. Les odeurs des incendies et de la fusillade ont déjà disparu depuis longtemps. (Panteleev, *Ljon'ka Panteleev*)

Afin de décrire cet exemple, le recours à la théorie des prototypes s'impose. Un incendie est généralement associé à une odeur de brûlé, les échanges de tirs, à l'odeur de poudre¹⁷. Ainsi, le syntagme *zapax požara*, où figure le nom d'événement *požar*, peut être déchiffré au moyen d'un nom concret¹⁸, ce qui est légitime dans la mesure où, par définition, seuls les objets concrets peuvent être perçus au moyen de l'odorat¹⁹. L'interprétation des exemples qui mettent en évidence les prédictats d'odeur doit souvent faire appel au principe du rasoir d'Occam :

- (33) *Skoro po komnatam proneslis' i oseli zapaxi praznika: žarenogo mjasa, česnoka, razrezannyx svežix ogurcov...* (Gorlanova, *Filologičeskij amur*)
Peu de temps après, des odeurs de fête, de viande frite, d'ail, de concombres coupés, se firent sentir et restèrent dans les pièces. (Gorlanova, *Un amour philologique*)

¹⁶ On relève notamment *groza* — tempête, *moroz* — froid, *sneg* — neige, *praznik* — fête, *znoj* — chaleur, *poxod* — randonnée, *poxorony* — funérailles.

¹⁷ Fait intéressant, l'expression figée *ponjuxat' poroxa* (« respirer la poudre ») signifie avoir combattu.

¹⁸ À ce niveau d'analyse, nous ferons appel à la notion de résultat. Le prédictat *požar* (incendie) désigne un événement qui possède un résultat. La puissance (et l'existence même d'un incendie) est jugée en fonction des dégâts, du résultat négatif. C'est le résultat qui permet d'affirmer que, conformément à nos connaissances du monde, un incendie a eu lieu. Il en va autrement de *strel'ba* (fusillade) dans la mesure où le résultat n'est pas perceptible visuellement, mais seulement au moyen de l'odorat. Cependant, le fait que les deux noms soient coordonnés permet d'opter pour leur proximité sémantique, même si le critère de coordination a été remis en question par toute une série d'études linguistiques.

¹⁹ Pour cette raison, les noms composés avec le spécifieur ‘nom abstrait’ sont rares.

- (34) *Zerkal'no blestjat parketnye poly, paxnušcie mastikoj s medovym voskom, — zapaxom Praznika.* (Šmelëv, *Leto Gospodne*)
Le parquet brille comme un miroir, il sent l'encaustique et la cire au miel, l'odeur de Pâques (Šmeljov, *L'été du Seigneur*)

Dans les exemples (33) et (34), le sujet parlant, afin de pallier les éventuels problèmes au niveau de l'interprétation du prédicat et pour éviter une trop grande marge de subjectivité, explicite ce qu'il entend par *odeur de Pâques*, qui, d'après lui, comprendrait plusieurs odeurs différentes. De la sorte, *zapax Praznika* fonctionne comme hyperonyme et le sens de ce syntagme est explicité à travers des détails supplémentaires.

Si nous considérons maintenant les prédictats de son, on relève également quelques faits intéressants :

- (35) *V ušax eščë ne smolknul gul vojny. I žžet glaza poslednij dym sraženij.*
 (Lebedev-Kumač, *My pobedili !..*)
On entend encore le bourdonnement de la guerre. Et la dernière fumée des batailles nous brûle encore les yeux. (Lebedev-Kumač, *Nous avons gagné !*)

Ce que l'on constate d'emblée dans l'exemple (35), c'est l'emploi du lexème *gul* (bourdonnement) et non des hyperonymes *zvuk* (son) et *šum* (bruit). De la sorte, ce lexème donne déjà une idée sur la nature de la sensation sonore dont il est question. Cependant, on pourrait hésiter à la qualifier exactement, s'agit-il des bombes, des avions de chasse ou d'autre chose ?

Pour conclure, les prédictats qui vérifient la structure « nom de son ou d'odeur + nom abstrait » présentent la particularité suivante. Le transfert de sens ‘nom concret — nom abstrait’ y joue un rôle primordial. Celui-ci est basé sur les propriétés prototypiques d'un événement ou d'une action. Conformément au principe de parcimonie, les paraphrases explicatives apparaissent lorsqu'il y a besoin de préciser la source du son ou de l'odeur. Cependant, l'analogie entre les noms des sons et ceux d'odeurs est loin d'être entière. Les noms abstraits, illustrés par les exemples (31) à (35) ont ceci en commun qu'ils renvoient tous à des événements. Ainsi, les noms de catastrophes naturelles, comme *tajfun* (typhon), *uragan* (ouragan), etc., ou encore, les précipitations (comme *dožd'* — la pluie, *sneg* — la neige) ne sont associés, dans la langue, à aucune odeur particulière alors que les noms de sons que l'on lui associe sont nombreux : *rëv* — rugissement, *svist* — siflement, *ryčanie* — grognement, etc. Certains constituent une métaphore en présentant l'événement comme un être animé et, plus exactement, comme un animal (ouragan — lion). Ici, le transfert de sens n'est plus du type ‘nom concret — nom abstrait’, mais ‘animal — nom abstrait’, ce qu'illustre le phénomène d'anthropomorphisme :

- (36) *Sataninskij rëv uragana i kačka ne oslabevajut.* (Jefremov, *Vstreča nad Tuskororoj*)

Le rugissement diabolique de l'ouragan et le tangage ne faiblissent pas. (Jefremov, *La rencontre au-dessus de Touskarora*)

Le phénomène mentionné constitue une particularité notable des prédictats des catastrophes naturelles face aux autres noms d'événements²⁰, ce qui démontre le besoin qu'il y a d'établir à une typologie sémantique des noms d'événements²¹.

3. Conclusion

Les faits linguistiques présentés constituent une première approche de la problématique liée à la représentation des sensations olfactives et sonores en russe. Nous avons essayé, en faisant appel au principe du rasoir d'Occam, à la théorie des prototypes et à la visée communicative, d'établir certaines tendances générales qui caractérisent l'emploi des prédictats de son et d'odeur. Cette étude a mis au jour des similitudes structurelles des prédictats composés de son et d'odeur, mais aussi les limites de l'analogie. Ainsi, trois types de structures ont pu être isolés, avec les noms d'objets, de lieux et les noms abstraits. Nous avons porté une attention particulière aux odeurs et aux sons que l'on pourrait qualifier de « fonctionnels », sur la part de la subjectivité dans l'interprétation des prédictats dont le spécifieur correspond à un nom abstrait ou encore sur les cas où l'on a affaire à un toponyme. Les prédictats de sons et d'odeurs en russe présentent toute une série d'analogies, que nous avons essayé de mettre en valeur. Or, le cas des noms abstraits (et notamment, des noms d'événements, qui sont mis en parallèle avec un son plutôt qu'avec une odeur) démontre que cette étude doit être approfondie.

Références

Dictionnaire culturel en langue française. T. 3, 2005. Paris : Dictionnaires le Robert.
Harris Zellig, 1976 : Notes du cours de syntaxe. Paris : Seuil.

²⁰ Voir à ce sujet Thomières (2015).

²¹ Ainsi, les noms des 'perturbations atmosphériques', tels que *uragan* (ouragan), *burja* (tempête) sont associés aux sons plutôt qu'aux odeurs : ??zapax *uragana* (odeur de l'ouragan), ??zapax *buri* (odeur de la tempête).

- Kleiber Georges, 2011a: « Petite sémantique des couleurs et des odeurs ». In: E. Lavric, W. Pöckl, F. Schallhart, éds.: *Comparatio delectat. Akten der VI. Internationalen Arbeitstagung zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich*. Frankfurt a. M.: Peter Lang, 85—113.
- Kleiber Georges, 2011b : « Pour entrer par la petite porte de même dans la sémantique des noms ». *Romanica Cracoviensia*, 11, 214—225.
- Thomières Irina, 2015 : « Paramètres d'analyse des événements. Le cas des noms prédictifs russes ». *La Revue russe*, 43, 107—117.
- Thomières-Kokochkina Irina, 2012 : « La façon de dire le *son* en russe. (Contribution à l'étude des noms prédictifs de « sensations auditives ») ». *Revue des études slaves*, 83 (2), 579—592.
- Thomières-Kokochkina Irina, 2013 : « Ode à l'odeur ». *La Revue russe*, 40, 49—60.



Aleksandra Źłobińska-Nowak

Université de Silésie,
Katowice, Pologne

***De main en main /
de mano a mano —
essai de classement
et de traitement didactique
des unités figées se référant
au lexème *main* en français et *mano* en espagnol
en vue de l'enseignement de la phraséologie
à des locuteurs non-natifs***

Abstract

The present paper is intended to analyze the most frequent phraseological units containing the French productive lexem *main* and the Spanish lexem *mano*.

The first part of the paper revolves around the most important basic structures of the phrasiological units with selected nouns, as well as all types of grammatical categories of which those structures are composed.

Then, the Author proposes several exercises devoted to support the natural acquisition of the presented expressions.

The aim of the paper is also to show the utility of phraseodidactics, or didactics of phraseology, as a new field of applied linguistics and its domain phraseology. The author stresses the importance of the development of phraseological competences in the process of foreign languages didactics and the need to develop methods of teaching and learning phraseological units such as idioms, proverbs, in the second and additional language(s).

Keywords

Phraseology; phraseodidactics; freezing process; phraseological units; foreign languages didactics

On a beau parler la même langue, on ne se comprend pas toujours...

<http://enseigner.tv5monde.com/fle/les-expressions-francaises-les-attitudes>

1. Introduction

Le lexème français *main* tout comme son équivalent espagnol *mano* présentent en phraséologie un haut degré de productivité qui se manifeste par de nombreuses structures figées desquelles ils font partie. Ces constructions sont formées à partir de différents procédés sémantico-syntactiques.

Dans cette contribution nous tenterons d'analyser les mécanismes qui sont à leurs origines en fournissant une abstraction des éléments lexicaux constitutifs dans les expressions figées avec le lexème français *main* et espagnol *mano*. De plus, nous présenterons une étude contrastive censée faire ressortir des divergences et des ressemblances entre le français et l'espagnol dans les suites figées avec *main / mano*.

Cette analyse ainsi qu'une généralisation des données lexicales visent à une compréhension plus intuitive du figement aux yeux des apprenants non-natifs du français et de l'espagnol et peuvent s'avérer efficaces dans l'enseignement des expressions figées. À la fin nous proposerons quelques exercices basés sur le corpus choisi.

2. Aperçu général sur la situation et le rôle de la phraséologie et phraséodidactique en linguistique actuelle

Comme le souligne Monika Sułkowska (2013 : 9) et Isabel González Rey (2007 : 5) la phraséodidactique ou la didactique de la phraséologie paraît un domaine peu et mal exploité en ces jours auquel on n'accorde pas beaucoup d'intérêt en linguistique. Cependant, une conscience plus élargie des expressions imagées et idiomatiques serait souhaitable dans de multiples activités linguistiques et pourrait répondre à un intérêt commun de ceux qui sont soucieux de la langue et de son style. Leur enseignement peut servir non seulement à leur meilleure perception dans le discours écrit ou oral aux apprenants, enseignants, traducteurs et interprètes ou enfin, les linguistes au sens large, mais aussi à une connaissance culturelle approfondie de la langue qui se traduit, entre autres, par une meilleure aisance dans les contacts interlinguistiques.

Les expressions idiomatiques fourmillent dans les textes portant sur les réalités actuelles : la politique, le droit, les sciences, la culture, l'économie et les domaines techniques. Tous ces domaines-là donnent lieu à un emploi plus expressif de la langue dont on peut se servir pour intéresser, intriguer ou choquer même. Les expressions figées ont à la fois un caractère culturel et valorisant. Le figement favorise une expressivité plus étendue de la langue là où seuls les mots simples ne la rendent

pas possible en étant insuffisants à cette tâche. On ne peut non plus, comme le souligne Sułkowska (2013 : 12) passer sous silence son fonction identitaire ou son capacité du renouvellement du lexique des langues naturelles, un phénomène de masse dans les slogans publicitaires, titres de presse, de livres, de chansons où les expressions imagées attendent leur consolidation (cf. p.ex. Mejri, 2000 ; Martin, 2001, 2002).

On dit qu'un groupe forme une unité [phraséologique] lorsque les mots qui le composent perdent toute signification et que l'ensemble seul en a une ; il faut en outre que cette signification soit nouvelle et n'équivale pas simplement à la somme des significations des éléments (ce qui du reste serait absurde).

(Bally, 1909 : 74)

Selon González Rey (2007 : 5) la phraséologie se concentre sur des signes polylexicaux composés d'au moins deux mots ou d'un seul si son emploi demeure idiomatique (cf. à ce propos p.ex. Montoro del Arco, 2005 : 180 ; Szyndler, 2014 : 51). L'auteur souligne également que la typologie employée dans son ouvrage fait l'objet d'une méthodologie didactique qui vise à des fins précis, comme dans son cas, l'acquisition des expressions par des étudiants de FLE. Ceci dit, même si la définition de la phraséologie devrait, de par sa nature, embrasser un matériel hétérogène difficilement saisissable même pour un locuteur natif, elle est adaptée souvent à des besoins descriptifs bien déterminés (cf. à ce propos p.ex. Mel'čuk, 1993 : 84).

La typologie proposée par González Rey (2007 : 5) se scinde en trois grands groupes :

- les expressions idiomatiques (où elle distingue deux sous-ensembles : les énoncés idiomatiques et les syntagmes idiomatiques) ;
- les collocations (à différents formatifs) ;
- les parémies.

À titre d'exemple :

- les énoncés idiomatiques s'appuient sur des expressions de la conversation se référant à des formules de routine (ex. *Ne quittez pas !*) ou à des expressions familières (ex. *Zut !*), parfois des onomatopées (ex. *Beurk !*) ou des mots affectueux (ex. *Mon chou !*) ;
- les syntagmes idiomatiques sont construites à partir des expressions imagées employant des termes concrets comme ceux des animaux (ex. *avoir une langue de vipère*), du corps humain (ex. *être à portée de (la) main*), des aliments (ex. *raconter des salades*, *avoir le melon*), des couleurs (ex. *rire jaune*, *avoir du sang bleu*) ;
- les collocations aux formatifs à sens compositionnel (ex. *résoudre un problème*), formant des groupes préférentiels (ex. *gravement malade* vs *grièvement blessé*), des solidarités lexicales (ex. *grelotter de froid*, *bondir de joie*), des implications (ex. *mordre [avec les dents]*, *cligner [des yeux]*).

Tout cela peut subir encore une autre subdivision qui le situera, en résultat, dans la catégorie de la phraséologie générale ou terminologique (González Rey, 2007 : 6).

Gaston Gross (1996) souligne le développement linguistique dans le cadre de la néologie dont l'un des moyens sont des formations des dénominations nouvelles par, entre autres, l'assemblage des unités lexicales. Le linguiste remarque qu'il n'est pas possible à un étranger d'interpréter littéralement de nombreuses séquences figées même en connaissant le sens habituel de tous les mots qui entrent dans leurs combinaisons.

Pour définir la notion du figement il emploie le terme de l'opacité suivant lequel une séquence opaque est celle dont le sens ne se reconstitue pas à partir des sens des éléments composants. Pour pouvoir parler du figement linguistique il faut, selon Gross, distinguer des suites formées à l'aide d'un affixe, qui sont le produit d'une dérivation, de celles qui s'appuient sur un assemblage de plusieurs mots ayant, par ailleurs, une existence autonome. Des suites figées excluent la traduction terme à terme. Premièrement, le figement peut se caractériser par l'opacité sémantique quand le sens d'une séquence ne découle pas de ces constituants mais est sémantiquement figé et lexicalement contraint, p.ex. *avoir un poil dans la main* — avoir effectivement un poil au creux de la main ou être paresseux. Deuxièmement, dans le figement l'opacité peut revêtir un caractère syntaxique étant corrélée à une absence des propriétés transformationnelles et allant de pair avec l'opacité sémantique. Autrement dit, ce type de construction ne peut faire l'objet d'aucune modification, par exemple *prendre froid* n'accepterait ni une passivation : **Le froid a été pris par Monique* ni une relativisation **Le froid que Monique a pris*. Selon tous ces critères-là (passivation, pronominalisation, détachement, extraction, relativisation) répertoriés dans Gross (1996 : 12), une expression est d'autant plus figée qu'elle accepte moins de propriétés transformationnelles.

Gross ne voit pas de frontières nettes entre les expressions libres et figées. Il n'arrive pas toujours qu'une suite soit entièrement contrainte et n'admette de degré de liberté pour aucun de ses composants. Cependant une portée totale du figement peut être observée dans quelques types de constructions comme proverbes (*aux innocents les mains pleines*), substantifs (*appui-main*), suites verbales (*avoir le coeur sur la main*), suites adjectivales (*à main*), adverbiales (*à mains nues*) ou locutions prépositives (*des mains de*). Le plus souvent le figement n'affecte qu'une partie de la séquence. Du coup, les éléments qui n'en font pas l'objet sont libres et substituables (*donner / prêter la main* — le cas d'une liberté lexicale). Comme le remarque Gross (1996 : 16) « les variantes sont plus fréquentes que le figement total ». Il arrive que le même lexème produise des suites dont le degré de figement est différent. *Main sûre* (**la sûreté de cette main* ; *une main très sûre* ; **cette main est sûre*) est moins figée que *main courante* (**le courant de cette main* ; **une main très courante* ; **cette main est courante*) qui n'admet aucune modification. De ce fait, Gross définit ces degrés de figement dans les langues comme un continuum

entre les séquences qui s'appuient sur une combinatoire libre et celles dont le blocage des éléments constitutifs est total.

Pour Salah Mejri (1998) Gross vise à fournir dans son ouvrage une présentation complète, à un sens pédagogique élevé, de tous les types de constructions figées (noms composés, locutions verbales, prépositives et conjonctives, adverbiales et proverbiales) en se basant sur quelques concepts linguistiques préétablis, définis dans le glossaire. Il réussit à présenter dans son livre une approche intéressante et originale du figement qui regroupe des données de nature lexicale, syntaxique et sémantique d'un problème peu abordé par les linguistes.

3. Proposition du classement des suites figées avec le mot FR *main* / ES *mano*

Les constructions figées avec le mot français *main* et espagnol *mano* s'appuient sur quelques schémas constructifs.

(1) [N ***main / mano*** Prép (Art) N], p.ex. :

FR : *main de Dieu, main à main, main de justice, main de passe, main de ressort, main de toilette, main de griffe, main de Fatma*, etc.

ES : *mano de gato, mano de cazo, mano de jabón, mano de la brida, mano de (la) lanza*, etc.

(2) [N Prép (Art) (Adj) N ***main / mano*** (Adj)] (avec un adjectif facultatif antéposé ou postposé), p.ex. :

FR : *lignes de la main, bagage à main, sac à main, batteur à main, dos / revers de la main, aspirateur à main, frein à main, grenade à main, hache à main, mélangeur à main, perceuse à main, semoir à main, tour de main, vol à main armée, attaque à main armée, vote à main levée, preuve en main*, etc.

ES : *votación a mano alzada, dibujo a mano alzada, bomba de mano, equipaje de mano, escalera de mano, programa de mano, piso de primera mano, coche de segunda mano*, etc.

Certains de ces éléments dans nos exemples ont un caractère instable et ne font pas partie intrinsèque de la construction figée proprement dite. Il s'agit des noms en première position qui peuvent être supplantis par d'autres noms tout en gardant la deuxième partie de l'expression intacte, p.ex. *frein / grenade / hache à main ; bomba / equipaje / escalera / programa de mano*. Cependant, le nombre d'éléments pouvant apparaître dans ces locutions n'est pas grand, il est surtout question des instruments, dispositifs qu'on peut manier ou porter quand ils se trouvent à portée de la main, sont facilement atteignables.

- (3) **[(Adj) N *main / mano* (Adj)]** (avec un adjectif anté- ou postposé), p.ex. :
 FR : *main baladeuse, main chaude, main commune, main courante, main fixe / pendante, petite main*, etc.
 ES : *mano dura, mano larga, mala mano, mano blanda, mano oculta, mano perdida, manos largas, manos libres, manos muertas, mano apalmada, manos pueras, buena(s) mano(s), mala mano*, etc.
- (4) **[Prép (Adj) (Art) N *main / mano* (Adj)]** (avec un adjectif anté- ou postposé), p.ex. :
 FR : *à main levée, à mains nues, à quatre mains, en mains propres, d'une main ferme*, etc.
 ES : *a mano abierta, a mano airada, a mano armada, a mano limpia, con franca mano, con larga mano, con las manos cruzadas, con las manos vacías*, etc.

Cet ensemble des séquences figées est classé partiellement sous le point (2). Il regroupe des syntagmes prépositionnels dont le rôle est soit adverbial, quand ils fonctionnent comme adverbes modifiant un verbe (ex. FR : *se prononcer / voter / dessiner à main levée ; combattre (N) à mains nues ; jouer à quatre mains ; remettre (N) en mains propres ; diriger (N) d'une main ferme* ; ES : *matar / morir a mano airada ; votar / dibujar a mano alzada* etc.) soit adjectival, quand ils sont censés modifier un nom (ex. FR : *vote / dessin à main levée ; combat à mains nues* ; ES : *muerte a mano airada ; votación / dibujo a mano alzada* etc.).

- (5) **[Prép (Art) N *main / mano* Prép (Art/Dét) N]**, p.ex. :
 FR : *d'une main de fer, d'une main de maître, de sa propre main*, etc.
 ES : *a la mano de Dios, con la mano en el corazón, con las manos en la cinta, con las manos en la masa*, etc.

Cette construction constitue une variante de la précédente par le fait qu'elle introduit la valeur adjectivale au moyen de la combinaison d'un nom précédé d'une préposition comme, par exemple, *de maître, de fer*, etc. Elles donnent lieu à des constructions peu fréquentes où l'expression idiomatique elle-même reflète la manière de laquelle une action est effectuée comme, à titre d'exemple : FR : *diriger N d'une main de fer ; mener N d'une main de maître ; tuer N de sa propre main* ; ES : *decir / pedir N con la mano en el corazón ; encontrar N a la mano de Dios, andar / estar con las manos en la cinta ; coger a N / estar con las manos en la masa*, etc. Ces syntagmes prépositionnels s'unissent principalement à des verbes.

- (6) **[Adj N *main / mano*]**, p.ex. :
 FR : *cousu main, tricoté main, fait main* etc.
 ES : —

En espagnol la séquence qui correspondrait à ce schéma n'existe pas. Nous y trouvons uniquement l'expression du même sens mais dans laquelle l'adjectif est uni au nom au moyen d'une préposition : *hecho a mano*.

- (7) [V N (Adj) **main / mano** (Adj) (Prép N)] (avec un adjectif facultatif anté- ou postposé), p.ex. :

FR : *céder / passer / donner la main, obtenir / accorder / refuser la main d'une jeune fille, mettre la main sur son coeur, tendre la main, avoir les mains jointes, avoir une belle main, flanquer sa main sur la figure de qqn, coller la main sur la gueule de qqn, appesantir la main sur qqn, avoir la main heureuse, avoir la main légère, avoir les mains libres, avoir les mains liées*, etc.

ES : *echar una mano, apartar la mano, alzar las manos al cielo, apretar la mano, atar las manos a alguien, cargar la mano (en algo), comerse las manos, correr la mano, dar la mano, echar (la) mano / las manos en algo, echar mano a la bolsa, echar mano a la espalda, ensortijar las manos, ensuciar(se) las manos*, etc.

Cette construction correspond à des emplois dans lesquels *main / mano* remplissent la fonction du complément d'objet direct accompagnés ou non d'un adjectif. De plus, elle permet de rendre compte de l'apparition facultative du deuxième nom en fonction du complément d'objet indirect introduit par une préposition comme, par exemple, dans les locutions suivantes :

FR : *obtenir / accorder / refuser la main d'une jeune fille ; appesantir la main sur qqn* ; ES : *echar (la) mano / las manos en algo ; alzar las manos al cielo*, etc.

- (8) [V Prép (Adj) N **main / mano** (Adj) (Prép N)] (avec un adjectif facultatif anté- ou postposé), p.ex.

FR : *tuer de sa propre main / ses propres mains, diriger qqch d'une main de fer, diriger qqch d'une main ferme, préparer qqch de longue main, recevoir qqch de première main, boire sous main, ne pas y aller de main morte*, etc.

ES : *apretar con las dos manos, caer en manos de alguien, caerse de las manos un escrito / un libro, cazar en mano, correr por mano de alguien*, etc.

Ce schéma correspond à celui que nous avons classé sous (5) à cette différence que dans (8) nous mettons l'accent sur des verbes qui acquièrent ici une description supplémentaire par l'ajout d'un complément circonstanciel de manière.

4. Proposition du traitement didactique des phraséologismes comportant le mot FR *main* / ES *mano*

Comme le souligne Leon Zaręba (2010 : 7) l'ignorance du langage idiomatique de l'interlocuteur peut entraîner une perturbation du processus de communication. L'apprentissage des locutions figées devrait supposer une connaissance préalable des structures fermées du français pour pouvoir développer et enrichir un domaine plus spécifique — celui du lexique idiomatique. Les élèves qui ne sont pas bien disposés face au système langagier des expressions figées se sentent souvent mal à l'aise en situation du contact réel avec les locuteurs natifs qui, dans leurs productions spontanées, créent des énoncés faisant preuve d'un style ramassé et parfois inaccessible aux locuteurs non-natifs.

Selon Sułkowska (2013 : 115), dans la catégorie des unités figées qui représentent différents types de structures polylexicales il y en a celles dont l'acquisition s'avère plutôt facile pour les non-natifs ainsi que celles qui ne paraissent pas suffisamment explicites à leurs yeux quant à la relation image—sens. La perception et la compréhension des séquences figées s'effectuent en application des stratégies de décodage qui n'ont rien ou très peu à voir avec la compréhension des éléments lexicaux constitutifs de ces structures. Une perception holistique est alors mise en jeu et elle active de multiples connaissances linguistiques d'ordre syntaxique, sémantique, contextuel ou pragmatique. Outre de la réception et du décodage des groupements phraséologiques, la didactique de la phraséologie devrait favoriser l'apprentissage de leur production. Une étude approfondie des locutions figées peut influer considérablement sur l'intelligence d'une langue étrangère. La méconnaissance des phraséologies est une marque qui distingue un locuteur étranger des locuteurs natifs, fait preuve du niveau de maîtrise d'une langue acquise et de l'habileté de son maniement (Bally, 1909 : 73).

Igor Mel'čuk (1993) insiste sur le fait que les locuteurs natifs utilisent des phrasèmes comme toute autre unité de langue. Si ce postulat est communément accepté, il est clair que l'enseignement d'une langue maternelle ou étrangère doit prévoir des méthodes de l'apprentissage systématique de ces structures-là.

L'introduction de l'idiomaticité dans l'apprentissage de la langue fournit aux apprenants une richesse supplémentaire et permet de faire correspondre la langue et l'expérience humaine (cf. p.ex. Jorge, 1992).

Quelle qu'en soit la théorie, les besoins pratiques et la fréquence de l'emploi des séquences figées veulent qu'on prenne ces unités en considération.

Quant à la didactisation de notre corpus phraséologique choisi nous pourrions envisager plusieurs exercices qui constituerait une démarche intéressante dans l'enseignement des expressions figées et en même temps favoriseraient une compréhension intuitive des séquences figées. Les uns peuvent se construire autour de la consigne qui demande de compléter les éléments lexicaux manquants dans

la construction d'une locution analysée. Ces éléments peuvent être suggérés ou non suivant le niveau d'acquisition de la langue de l'apprenant et / ou les indices supplémentaires inclus dans cet exercice-là comme, par exemple, la définition de l'expression proposée entre parenthèses. Par exemple :

FR

pleine de pouces ; crochue

avoir les mains ... (*être avare, avide*)

avoir les mains ... (*être très maladroit*)

ES

puerca / sucia; larga

tener las manos ... (*faltar de honradez*)

tener las manos ... (*gustarle pegar a los demás; tener inclinación al hurto o al robo*).

L'apprenant peut également se familiariser avec une locution figée lorsqu'il est censé lui associer une définition synonymique s'appuyant sur la langue générale qui lui est connue. Ce type d'exercice peut regrouper plusieurs phraséologismes avec leurs définitions respectives qui ne suivent pas l'ordre dans lequel ils sont cités et le choix s'effectue par l'élimination des définitions qui viennent d'être associées à leurs équivalents les mieux appropriés. Par exemple :

FR

appesantir la main sur qqn *être enclin à frapper*

avoir la main leste *frapper*

ES

estar mano sobre mano *no abandonar un asunto en el que ya se*

estaba trabajando

no dejar de la mano *no trabajar quien debería hacerlo*

Une autre activité peut consister dans le choix de l'expression figée la mieux appropriée dans un contexte sémantique donné. Le choix entre les expressions répertoriées s'effectue alors à travers le sens d'une phrase à compléter. Le sens des phrases proposées constitue, dans ce cas-là, un indice permettant de trouver la réponse. Cet exercice peut embrasser différents types de locutions mises en jeu, adverbiales, adjetivales ou verbales. Par exemple :

FR

preuve en main ; clés en main

Il a été accusé de meurtre ...

Les Dupont ont acheté leur nouvelle maison ...

ES

tiene mano; mano delante y otra detrás

Mi madre ... para la paella. Le sale riquísima.

Después de haber perdido su empleo, mi hermana se quedó ...

Les exercices peuvent porter également sur le choix d'une préposition correcte et l'indication de la présence ou de l'absence d'article qui provoquent souvent une difficulté de mémorisation des séquences figées aussi bien en français qu'en espagnol. Ces constructions en question peuvent être suivies ou non de leurs définitions, accompagnées ou non d'une liste des prépositions à compléter. Le double pointillé sert donc à l'insertion de la préposition et de l'article s'il fait partie de l'expression. Par exemple :

FR

coller LA main SUR la gueule de qqn	coller ... main ... la gueule de qqn (battre qqn, lui donner une sévère correction)
claquer DANS LES mains à qqn	claquer mains à qqn (disparaître, mourir)

ES

mano DE obra	mano obra (trabajo manual de los obreros)
estar dejado DE LA mano DE Dios	estar dejado mano Dios (estar abandonado y con mal aspecto)

Les locutions verbales sont une représentation d'une saturation lexicale totale de toutes les positions syntaxiques. Elles relèvent de la syntaxe figée où aucun élément ne peut pas subir de variations. Comme le souligne Mejri (2008 : 195), les locutions verbales s'appuient sur la syntaxe figée qui rend impossibles toutes les manipulations autorisées par la syntaxe libre. En tenant compte de ces observations, nous pourrions proposer un exercice portant sur l'indication d'un verbe approprié combiné avec d'autres éléments lexicaux afin de former une séquence figée qui fonctionne suivant la syntaxe propre à cette structure. En guise d'exemple :

FR

aller, marcher

ne pas y ... de main morte ; ... main dans la main

ES

traer, alzar

... las manos al cielo ; ... la mano por el cerro.

5. Conclusions

Dans notre communication nous avons voulu souligner l'importance de la didactique de la phraséologie dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères. Comme nous l'avons remarqué, les unités lexicales figées se révèlent essentielles pour un apprenant soucieux d'une connaissance de la langue qui embrasse non seulement des aspects linguistiques d'ordre général mais aussi approfondi, par l'intermédiaire de sa combinatoire grammaticale, lexicale ou sémantique. Le figement est un phénomène qui relève, entre autres, de notre perception, catégorisation, mémorisation ou socioculture (Sułkowska, 2013 : 12) et en tant que tel il constitue un apport supplémentaire qui introduit l'apprenant dans un univers particulier. Grâce à une connaissance élargie de la langue à travers des expressions figées, les locuteurs non-natifs peuvent participer activement et spontanément dans des contacts réels avec des natifs aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, dans la compréhension et dans la production d'un énoncé, sans un sentiment d'infériorité ou de méconnaissance de leur culture. C'est la fréquence d'emploi et la qualité de l'usage des phrasèmes qui constituent des indices par lesquels un natif se distingue d'un étranger.

Si l'on accepte le postulat que les textes littéraires, les médias et la langue parlée abondent en locutions figées qui y sont encore plus répandues que dans les textes scientifiques, comme le remarque Mel'čuk (1993 : 83), le besoin de leur enseignement et du développement de la phraséodidactique devient indispensable. De plus, le problème est d'autant plus saillant qu'il serait bienveillant de prévoir des outils et des recommandations précises et formelles pour une description des phrasèmes dans des dictionnaires de langue (Mel'čuk, 2011).

Nos propositions du traitement didactique des phraséologismes du lexème français *main* et son équivalent espagnol *mano* ne constituent qu'une ébauche d'un projet plus large qui englobe le traitement des séquences figées se référant aux différentes parties du corps. Nous tenons également à souligner que la largeur du corpus traité conditionne les types d'exercices proposés. Ainsi, à titre d'exemple, dans un exercice à compléter, l'introduction des mots correspondant aux plusieurs parties du corps pourrait-elle changer sa forme et son niveau de difficulté. De même, l'introduction de la langue maternelle de l'apprenant dans les exercices (demande de traduction d'une locution, demande d'associer une locution à son équivalent en langue maternelle, etc.) ne serait non plus sans impact sur leur caractère.

Références

- Bally Charles, 1909 : *Traité de stylistique française*. Vol. 1—2. Paris : Klincksieck.
- González Rey Isabel, 2007 : *La didactique du français idiomatique*. InterCommunications & E.M.E., Belgique.
- Gross Gaston, 1996 : *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Jorge Guilhermina, 1992 : « Les expressions idiomatiques correspondantes : analyse comparative ». *Terminologie & Traduction*, 2—3, 127—134.
- Martin Robert, 2001 : *Sémantique et automate*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Martin Robert, 2002 : *Pour comprendre la linguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mejri Salah, 1998 : « Gaston Gross, *Les expressions figées en français. Les noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, 1996 ». *L'Information Grammaticale*, 2. Numéro spécial [Tunisie], 57. http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1998_hos_2_1_3701_t1_0057_0000_2 (accessible : 12.07.2016).
- Mejri Salah, 2000 : « Figement et renouvellement du lexique : quand le processus détermine la dynamique du système ». *Le Français Moderne*, 68 (1), 39—62.
- Mejri Salah, 2008 : « Constructions à verbes supports, collocations et locutions verbales ». In : Pedro Mogorrón Huerta, Salah Mejri, éds : *Las construcciones verbo-nominales libres y fijas. Approximation contrastiva y traductológica*. Alicante : Universidad de Alicante, 191—202.
- Mel'čuk Igor, 1993 : « La phraséologie et son rôle dans l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère ». *Études de Linguistique Appliquée*, 92, 82—113.
- Mel'čuk Igor, 2011 : « Phrasèmes dans le dictionnaire ». In : Jean-Claude Anscombe, Salah Mejri, éds.: *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris : Honoré Champion Éditeur, 41—61.
- Montoro del Arco Esteban Tómas, 2005: *Aproximación a la historia del pensamiento fraseológico español: las locuciones con valor gramatical en la norma culta*. Granada: Editorial de la Universidad de Granada.
- Sułkowska Monika, 2013 : *De la phraséologie à la phraséodidactique. Études théoriques et pratiques*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Szyndler Agnieszka, 2014: *Zoomorfismos fraseológicos del español y del polaco: un estudio contrastivo desde el punto de vista de la lingüística cultural*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Zaręba Leon, 2010 : *À tu et à toi avec le français. Exercices de phraséologie française pour les étudiants*. Poznań : Nowela.

Dictionnaires

- AA — *Antidote Ardoise*, Version 1.4.9, Druide informatique inc.
- DRAE — *Diccionario de la lengua española*. Real Academia Española, <http://www.rae.es> (accessible: 12.07.2016).
- DS — *Diccionario Salamanca de la lengua española*. (2006). Dir. Juan Gutiérrez Cuadrado. Madrid: Santillana Educación.

L — *Dictionnaire de la langue française, par Émile Littré*. Le Littré (XMLittré v2), <http://www.littre.org> (accessible 12.07.2016).

RD — *Le Robert Dixel Mobile*, Version 4.1, Dictionnaires Le Robert — SEJER.

Salanova Arnal Juan, 2010: *Diccionario de dichos y frases hechas*. Tobed (Zaragoza): Casa «El Molino».

Redaktor
BARBARA MALSKA

Projektant okładki i strony tytułowej
TOMASZ JURA

Korektor
WIESLAWA PISKOR

Łamanie
ALICJA ZAŁĘCKA

Copyright © 2016 by
Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
Wszelkie prawa zastrzeżone

ISSN 0208-5550
(wersja drukowana)

ISSN 2353-088X
(wersja elektroniczna)



Uznanie autorstwa — Użycie niekomercyjne —
Bez utworów zależnych 4.0 Międzynarodowe
Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International

Wydawca
WYDAWNICTWO UNIWERSYTETU ŚLĄSKIEGO
UL. BANKOWA 12B, 40-007 KATOWICE
www.wydawnictwo.us.edu.pl
e-mail: wydawus@us.edu.pl

Wydanie I. Nakład: 90 + 50 egz. Ark. druk. 18,75. Ark. wyd.
22,0. Papier offset. kl. III, 90 g Cena 24 zł (+ VAT)

Druk i oprawa: „TOTEM.COM.PL Sp. z o.o.” Sp.K.
ul. Jacewskiego 89, 88-100 Inowrocław

Więcej o książce



CENA 24 ZŁ | ISSN 0208-5550
(+ VAT)